LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXV — No 65 | Généralement ensoleillé. Max.: −6. **(détail en page 38)** | Montréal, samedi 17 mars 1984 | Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Un gouvernement Turner s'attaquerait au chômage et au contrôle des dépenses

OTTAWA (PC) — Un gouvernement mené par John Turner s'attaquerait d'abord à la création d'emplois et au contrôle des dépenses de l'Etat, a promis hier l'ex-ministre des Finances, donnant, sur une note nettement conservatrice, le coup d'envoi à sa campagne à la direction du Parti libéral.

Dans une salle bondée, John Turner a annoncé qu'il avait finalement pris la « difficile décision de revenir à la vie publique » après une éclipse de plus de huit ans de l'arène politique. Mais, interrogé pendant près d'une heure par la meute des journalites, l'ex-ministre des Finances est demeuré prudent, se contentant d'énoncés de principe sur sa philosophie politique et économique.

« Je ne suis pas pour préparer des manifestes que le parti doit accepter, je suis un homme de consultation, j'ai été absent des décisions depuis plusieurs années, je ne vais pas imposer mes vues à mes collègues sur chaque thème », a-t-il lancé.

« Une des différences entre Mulroney et moi c'est l'expérience », a-t-il rétorqué aux journalistes, qui se disaient surpris du conservatisme de ses positions. Il a refusé d'indiquer s'il entendait faire place nette dans l'actuel cabinet s'il accédait à la barre du parti. « C'est avec les Tories que je me battrai, pas avec les Rouges », a-t-il déclaré, promettant en outre de se plier aux règles qu'édictera le parti quant au financement des campagnes.

Le premier engagement du can-

Voir page 20:Un gouvernement

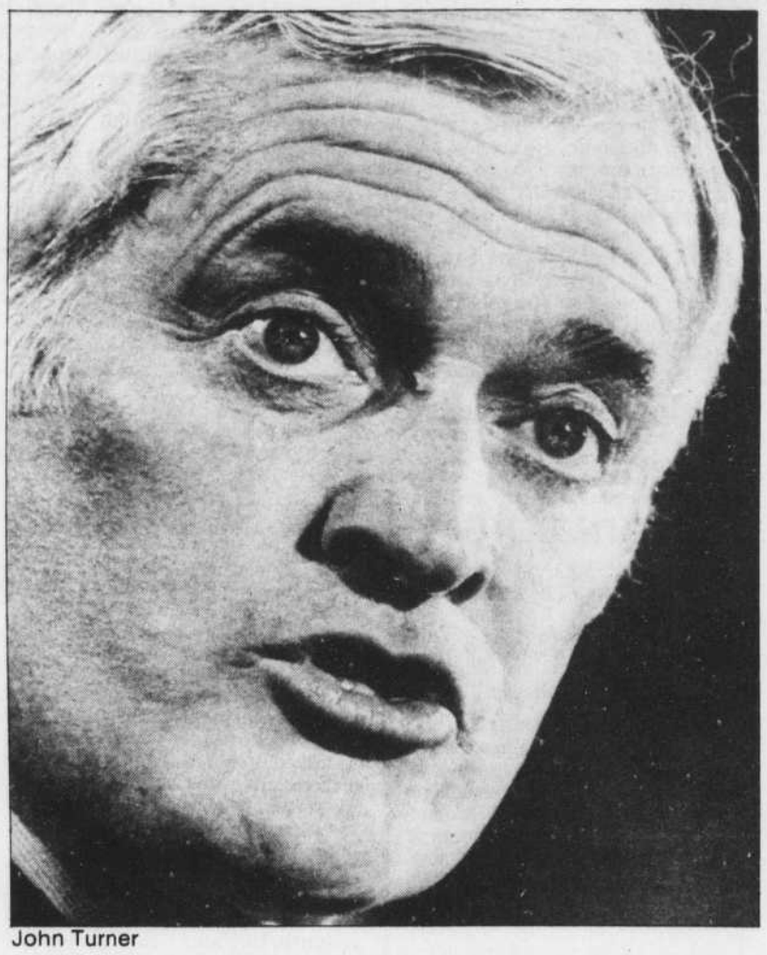

John Turner

Le français au Manitoba

John Turner se démarque de Trudeau

OTTAWA (PC) — Dès le début de sa campagne pour accéder à la barre du Parti libéral, le candidat John Turner a pris de sérieuses distances de la position du gouvernement Trudeau à l'égard du guêpier politique que constitue l'enchâssement des droits des Franco-Manitobains.

Pour l'ex-ministre des Finances qui, comme titulaire de la Justice, avait même piloté en 1969 le projet d'une Loi sur les langues officielles, il aurait été souhaitable que le gouvernement fédéral ne s'immisce pas, comme il l'a fait, dans une querelle provinciale.

Alors que même le chef conservateur Brian Mulroney ne cache pas ses divergences de vues face aux tories manitobains, qui ont forcé l'abandon du projet du gouvernement Pawley d'accorder des services aux 31,000 Franco-Manitobains, M. Turner a soutenu, hier, qu'une solution politique, au niveau provincial, eut été préférable à un recours aux tribunaux.

«Je supporte l'esprit de la résolution au Parlement, mais je pense que nous devons reconnaître que la question ici est une initiative provinciale et la solution doit être provinciale», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il «aurait espéré que cela eut été réglé par la voie politique et non judiciaire».

Ces déclarations constituent un désaveu évident de la position fédérale, qui conçoit son rôle comme celui du défenseur du bilinguisme pancandien. Ottawa, après avoir vainement appuié le bilinguisme manitobain avec deux résolutions unanimes de la Chambre, se prépare à

Voir page 20: Turner se démarque

Le virage technologique doit être orienté vers la paix

Paquette s'oppose à ce que le Québec subventionne les recherches militaires

Gilbert Paquette

par Gilles Provost

«Monsieur, vous pouvez gagner votre argent comme vous le voulez... mais ce n'est pas sur l'industrie militaire que je veux bâtir l'avenir du Québec!»

Silence gêné parmi la quarantaine de dirigeants d'entreprises qui participaient à cette réunion du Conseil de l'industrie électronique du Québec: le ministre de la Science et de la Technologie du Québec venait de rabrouer vertement un auditeur qui lui avait simplement demandé si la participation du groupe militaire Matra au contrat des micro-ordinateurs scolaires pouvait éventuellement amener un essor de l'industrie militaire québécoise.

C'était le 2 février. Interrogé à ce sujet quelques heures plus tard, M. Gilbert Paquette précisait au DEVOIR: «En mai dernier, j'ai moi-même donné ordre à mes fonctionnaires de n'acorder aucune subvention à des projets de recherche et développement militaires».

«À titre de ministre responsable du virage technologique, je ne puis pas me désintéresser des objectifs de la recherche et je me dois, en conscience, d'utiliser le pouvoir dont je dispose pour construire une société plus humaine et pacifique», disait-il aussi, tout en promettant au DEVOIR une entrevue plus fouillée sur ce thème.

M. Paquette a finalement précisé hier que la décision de ne pas subventionner de recherches militaires relève de son ministère et de ses options personnelles même si elle se situe exactement dans l'esprit du programme du Parti Québécois. «C'est une position dont je ferais la promotion au conseil des ministres, si l'occasion s'en présente mais je ne crois pas que d'autres ministères aient adopté de politique semblable», dit-il.

Il s'empresse aussi de préciser qu'il ne part pas pour autant en guerre contre l'industrie militaire québécoise. «Je n'ai pas l'intention d'empêcher des entreprises de chez nous de participer à des contrats d'armement», dit-il, et il s'insurge lorsque le journaliste suggère que son attitude aurait pu jouer un rôle dans le rejet de Matrox pour le contrat des micro-ordinateurs scolaires. «Cela n'a rien à voir. Si j'achète un micro-ordinateur, je n'irai pas faire enquête pour savoir si l'entreprise a aussi des contrats militaires!»

«C'est plutôt une question d'objectifs. Nous avons des ressources limitées et nous croyons qu'il est beaucoup plus utile de les consacrer à des usages plus productifs... La course aux armements constitue une aberration mentale. Elle entretient l'insécurité et détourne les richesses des pays à des fins improductives et nuisibles. À l'échelle mondiale, elle entretient le fossé entre pays riches et pauvres.»

«Voilà pourquoi notre virage technologique doit être orienté vers la paix. Je préfère améliorer nos assises technologiques et mieux répartir l'emploi mais aussi améliorer l'environnement, réduire les tensions sociales, etc.»

Voir page 20: Paquette

Bouey met le gouvernement en garde contre la tentation de dévaluer le dollar canadien

par Bernard Descôteaux

OTTAWA — L'année 1984 sera peut-être cruciale dans la lutte pour rétablir la stabilité monétaire et le gouvernement canadien doit résister à la tentation d'une dévaluation du dollar.

Le gouverneur de la Banque du Canada, Gérald Bouey, a servi cette mise en garde dans son rapport annuel rendu public hier au terme d'une semaine qui a justement vu une légère hausse des taux d'intérêts et du taux d'inflation, le tout accompagné par une baisse du dollar canadien qui à 78.55 cents américain a atteint son plus bas niveau depuis 1982.

Selon M. Bouey, une dévaluation du dollar canadien aurait pour effet immédiat d'entraîner une hausse de l'inflation. Loin de partager l'avis de certains groupes qui voient dans une dévaluation le moyen de stimuler les exportations, le gouverneur croit que cela aurait un effet catastrophique.

L'expérience récente d'une dévaluation importante montre que « le soulagement qu'éprouvent certains groupes est éphémère tandis que pour l'ensemble de l'économie, les problèmes s'aggravent considérable-

Voir page 20: Bouey met en garde

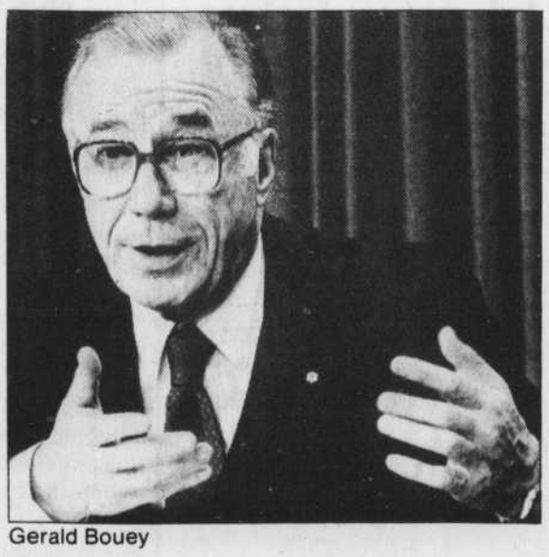

Gerald Bouey

Un diplomate américain est enlevé à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — M. William Buckley, troisième secrétaire de l'ambassade des États-Unis chargé des Affaires politiques, a été enlevé hier matin dans le quartier de Ras-Beyrouth, en plein coeur de Beyrouth-Ouest, alors qu'il circulait à bord d'une voiture du corps diplomatique.

Les accrochages ont continué, par ailleurs à se multiplier le long de la ligne de démarcation et dans la montagne libanaise, alors qu'à Lausanne le sommet de réconciliation nationale entre dans la phase cruciale, le président Amine Gemayel devant présenter en effet un projet de règlement politique.

Selon des sources policières libanaises, la voiture du diplomate — qui était arrivé au Liban le 9 juillet 1983 — a été interceptée par une Renault-12 blanche qui lui a fermé le passage. Trois hommes en armes l'ont sorti de sa voiture et l'ont entraîné vers une destination inconnue.

De source bien informée, on précise que les services de sécurité de Beyrouth-Ouest ont été mis en état d'alerte. Le mouvement chiite Amal et le Parti socialiste progressiste (PSP-druze), qui ont pris le contrôle de Beyrouth-Ouest le 6 février, ont été contactés par l'ambassade des États-Unis afin de retrouver le diplomate et sont en liaison avec la gendarmerie et l'armée libanaise.

À Washington, le gouvernement américain a dénoncé l'enlèvement de M. William Buckley.

« Nous condamnons énergiquement l'enlèvement de M. Buckley et nous sommes en contact avec les autorités libanaises, les diverses factions politiques (du Liban) ainsi qu'avec avec la Syrie », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. John Hughes.

Dans la matinée, les policiers ont découvert un corps dans la mer en face de Beyrouth et ont cru qu'il s'a-

Voir page 20: Un diplomate

culture et société

Le PLQ et la culture

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a confié au DEVOIR l'orientation générale que prendrait la culture sous une administration libérale. Pour lui, les priorités demeurent la décentralisation et la participation. Le critique du PLQ en matière de culture, M. Roma Hains, a également fait part du dossier qu'il a monté sur les questions culturelles qui intéressent le PLQ. Marie Laurier relate les grandes lignes. **Page 21**

André Montmorency

Il y a du Juliette Béliveau chez André Montmorency, l'un des plus sûrs talents comiques de l'école du «timing». Montmorency, qui compte 25 ans de carrière, entreprend mardi, avec le Théâtre populaire, une tournée de tout le Québec avec *Chez Paul-Ette, bière, vin, liqueur et nouveautés*, une pièce où il joue une dame de 70 ans. Robert Lévesque l'a rencontré. **Page 21**

Jean-Luc Grondin

Le prestigieux Royal Ontario Museum de Toronto présente, depuis le 2 février, une rétrospective de ce peintre animalier québécois, qui se classe déjà parmi les plus grands noms même s'il ne peint que depuis huit ans. Ignoré jusqu'ici par le milieu québécois des arts, le peintre de 46 ans a exposé à New York et ses oeuvres commencent à se vendre outre-Atlantique. Louis-Gilles Francoeur s'est entretenu avec lui. **Page 21**

Maintenant en librairie

ALORS SURVIENT LA MALADIE

« Un document important, d'une étonnante clarté, débordant d'exemples concrets qui tendent à prouver comment le plus souvent la maladie est une réponse à l'environnement. »

Jacques Godbout, *L'Actualité*

Empirika/Boréal Express

Le guide des jeunes, ou comment ne pas gâcher sa belle jeunesse

par Nathalie Petrowski

Le lancement officiel du *Guide des jeunes* avait lieu hier à Drummondville. Les représentants de *Croc* n'avaient pas été invités pour la cérémonie. Peu importe: le premier ministre René Lévesque, lui, avait jugé bon de se déplacer pour l'occasion. Et l'occasion était des plus symboliques. En effet, pour signifier son intérêt grandissant face au dossier des jeunes, l'État vient de dépenser $108,000 à la publication d'un guide pratique pour bien vivre sa jeunesse sans trop la gâcher et sans trop perdre les pédales devant la complexité édifiante de l'appareil gouvernemental.

Tout simplement intitulée *Le Guide des jeunes*, la brique de 617 pages a été tirée à 20,000 exemplaires et sera en vente partout pour la modique somme de $3. Sur la couverture, éclaboussée de grosses lettres au néon et qui change de la grisaille habituelle des publications d'État, on promet aux jeunes monts et merveilles. Grâce à ce nouveau mode d'emploi, ils pourront ainsi tout savoir sur leurs impôts, leurs vacances, leurs voyages, leurs logements, leurs parents, leurs enfants, leurs projets, leurs talents, leurs amours et leur santé.

Bref, tout ce qu'ils ont toujours voulu savoir mais n'ont jamais osé demandé. Tout ce qui, dans le dédale bureaucratique des formules à remplir, des numéros de téléphone à composer et à décomposer, des fonctionnaires ahuris à convaincre et à convertir, semble jusqu'à date leur avoir échappé. Car, aux dires de Francine Légaré, l'un des auteurs du livre, les jeunes d'aujourd'hui sont mal informés ou pas informés du tout. Confrontés aux super-structures érigées en murs de béton entre eux et l'avenir, rebutés par trop de portes fermées, ils perdent bien vite leurs moyens et vivent dans la certitude que tout est tracé d'avance et qu'ils ont manqué le métro de la dernière chance.

On a donc préparé à leur intention ce guide joyeux, optimiste et incitatif qui ne fait jamais état des difficultés de l'existence, mais qui, au contraire, peint tout en rose, tout en possible, tout en probable. Vous voulez devenir artiste? Rien de plus facile: «Enregistrez un 'démo' avec les meilleurs musiciens en ville et faites le tour des compagnies de disque.» Tôt ou tard, on vous découvrira. Vous pensez que vous êtes l'émule de Victor Hugo? Pas de problème. Écrivez à la chandelle, tard le soir. «Écrivez un roman, un conte, une nouvelle, un poème, le texte d'une chanson ou d'une pièce de théâtre. Écrivez-le rapidement. Pour le plaisir, pour en vivre, pour vous exprimer, pour devenir célèbre et être cité. De toutes façons, si vous avez un faible pour l'écriture, il existe des regroupements et des prix littéraires qui visent à développer, encourager et reconnaître les belles plumes.» Oubliez ce vieux dicton qui dit que nul n'est prophète en son pays, surtout dans un pays où la majorité des écrivains n'est même pas capable de gagner décemment sa vie.

Vous voulez vous marier? Pas de problème. Vous voulez une interruption de grossesse? Pas de problème non plus. Vous voulez adopter un extra-terrestre? La loi évolue. Vos parents divorcent? Laissez-les faire: «Mieux vaut être seul que mal accompagné.» Vous divorcez? «Faites-le harmonieusement.» Pensez à Johnny Carson et exigez une pension alimentaire d'au moins $1 million. Vous avez l'herpès? Consultez votre dermatologue. Vous avez le SIDA? Ne paniquez pas et n'oubliez surtout pas votre numéro d'assurance sociale, ni votre curriculum vitae.

La journaliste ici caricature, mais il n'en reste pas moins que tous les problèmes semblent abordés de façon presque clinique, sans que l'ombre d'une inquiétude ne se profile à l'horizon. Les auteurs, Francine Légaré et Sylvie Crête-de Neuville, ont, bien entendu, fait exprès. S'inspirant de guides français et belges qu'elles trouvaient parfois trop moralisateurs, elles ont essayé de ne porter aucun jugement sur les sujets mais de les expliquer le plus froidement possible sans dire, par exemple, que la drogue est un fléau ou qu'une grossesse imprévue est une crime. Il n'en reste pas moins qu'une bonne dose d'irréalisme semble s'être glissée entre les pages, comme si les agents de l'État cherchaient à faire la propagande d'une cause qui est loin d'être gagnée, et à propager une vision idyllique de la société.

«Nous voulions donner des idées et des coups de pouce et, surtout, combattre le défaitisme généralisé qui entoure les jeunes», explique Francine Légaré. Mais n'est-ce pas une façon d'entretenir le manque de débrouillardise et d'empêcher tout élan spontané chez les jeunes? N'est-ce pas les prendre pour moins fins et moins futés qu'ils ne sont vraiment? Elle ne le croit pas. Elle insiste sur la nécessité incitative du guide, sur le fait que beaucoup de jeunes y trouveront de précieuses et précises données, surtout dans les chapitres sur les bourses et la recherche d'emploi. Et, contrairement aux centaines de rapports sur la jeunesse qui dorment sur les tablettes de l'État, le guide a au moins l'avantage d'être pratique. Utopique sans doute, comme ce pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux, mais l'utopie, dans ce cas-ci, se mesure au coût dérisoire auquel elle se monnaie.

Au congrès de l'aile québécoise du NPD

Broadbent promet une nouvelle offensive néo-démocrate au Québec

par Michel-C. Auger
de la Presse canadienne

Selon le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Edward Broadbent, la faiblesse de sa formation politique au Québec est principalement due au petit nombre de ses militants.

«Beaucoup de Québécois aimeraient les politiques du NPD, s'ils pouvaient nous découvrir. C'est-à-dire qu'ils ont une perspective sociale-démocrate mais il faut des militants pour aller de porte en porte faire passer le message», a soutenu M. Broadbent, en entrevue à la Presse canadienne.

Le leader néo-démocrate est confiant que le congrès de l'aile québécoise de sa formation politique, qui s'ouvrait, hier, à Montréal, pourra donner un nouvel élan à ses troupes en vue des prochaines élections. «Nous avons un nouvel organisateur au Québec et, à compter de dimanche, nous aurons un nouveau président», a souligné M. Broadbent.

En fait, il y aura bientôt trois organisateurs à plein temps qui travailleront au bureau du parti à Montréal, et les finances de l'aile québécoise sont meilleures que jamais, affirment des membres de l'exécutif sortant.

Le parti devrait se donner un nouveau président en la personne de M. John Harney, qui fut député fédéral de l'Ontario entre 1972 et 1974. M. Harney est, pour l'instant, le seul candidat à la présidence du NPD-Québec, vacante depuis le départ de M. Jean-Denis Lavigne, il y a près de deux ans.

M. Lavigne avait quitté le NPD pour fonder sa propre formation politique alors que son prédécesseur, M. Henri-François Gautrin, avait été candidat libéral aux dernières élections québécoises.

M. Harney est né à Québec et habite présentement Sillery, même s'il a passé la plus grande partie de sa carrière politique en Ontario, où il a été secrétaire provincial du parti et candidat à toutes les élections générales depuis 1962.

M. Harney est professeur à l'université York de Toronto, mais se trouve présentement en congé sans solde. Il n'a pas voulu s'engager à demeurer au Québec à la fin de son congé, à l'automne, ni à se présenter au Québec lors du prochain scrutin fédérale.

Selon M. Broadbent, M. Harney — qui avait été son adversaire lors du congrès au leadership fédéral de 1975 — est un excellent choix comme président du NPD-Québec. «Il est né au Québec, il vit au Québec, il a une grande expérience politique, c'est un homme capable et il est bilingue», a souligné M. Broadbent.

Selon le chef fédéral, le fait que M. Harney ait «travaillé quelques années à Toronto» ne lui enlève aucunement les qualités qu'il apportera au service du NPD-Québec. M. Broadbent affirme, par ailleurs, que son parti entend continuer à soulever des dossiers qui sont importants pour les Québécois aux Communes, comme il l'a fait encore cette semaine en ce qui touche la situation des employés à pourboires et l'avenir de la firme Canadair.

Les délégués du NPD-Québec passeront la journée à l'étude de résolutions avant d'élire leur nouvel exécutif demain. Quant à M. Broadbent, il s'adressera aux délégués ce matin. Hier, le chef néo-démocrate a passé la journée à donner des entrevues dans divers journaux et postes de radio de Montréal.

Selon M. Broadbent, la venue de M. John Turner dans la course au leadership libéral ne constitue pas une surprise, mais elle ne fait que confirmer le glissement vers la droite du Parti libéral à la suite du départ de M. Pierre Trudeau.

«Je ne suis pas fâché, comme chef du NPD, de faire campagne contre les chefs des deux vieux partis, dont la seule différence est que l'un était l'avocat de la Banque royale et l'autre de la Banque de commerce canadienne impériale, a-t-il soutenu.

«Je suis certain que les Canadiens ne verront pas plus de différence entre les libéraux et les conservateurs qu'ils n'en voient entre la Banque royale et la Banque de commerce.»

M. Turner sera, certes, un candidat très fort dans cette course, mais M. Broadbent n'aurait pas eu de préférence entre faire campagne contre M. Trudeau ou M. Turner, parce qu'un «libéral est un libéral».

Par ailleurs, le chef du NPD a confirmé avoir demandé à l'ex-chef du NPD de la Colombie-Britannique et à l'ex-ministre de la Justice de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, d'être candidats aux prochaines élections fédérales.

M. Broadbent a affirmé qu'il leur avait déjà demandé de poser leur candidature lors d'élections fédérales précédentes et qu'il espérait qu'ils acceptent, cette fois-ci, puisqu'ils ne sont plus retenus par leurs responsabilités au niveau provincial.

Richard et les «majors»: une «certaine ouverture»

par Michel Nadeau

«À une exception près, les compagnies américaines de distribution de films ont manifesté une certaine ouverture à l'endroit de la position du Québec dans le domaine du cinéma», a confié au DEVOIR le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui recontre cette semaine les porte-parole des «majors» du cinéma.

«Le principal point à régler est celui des droits mondiaux», a précisé le ministre. La nouvelle Loi sur le cinéma prévoit que les grands studios américains ne pourront distribuer au Québec que les films qu'ils ont produits et dont ils détiennent les droits mondiaux.

«Tout n'est pas réglé, mais disons que cela va très bien», a poursuivi M. Richard, qui sortait d'un entretien avec des représentants de la MGM.

«Une seule compagnie semble rébarbative. Mais les autres commencent à comprendre la situation particulière du Québec.» Il n'a pas été possible de connaître l'identité de la firme en question.

Le ministre s'est dit heureux du petit déjeuner pris avec les «majors» jeudi matin. «Nous avons surtout abordé la question des droits mondiaux: il n'a pas été question de la participation bientôt obligatoire des distributeurs à des projets cinématographiques québécois.»

La rubéole est en régression

OTTAWA (PC) — Grâce à un programme de vaccination de tous les enfants contre la rubéole, le nombre de cas de cette maladie qui peut endommager le foetus a vraiment diminué, ont déclaré, hier, des fonctionnaires du ministère canadien de la Santé.

Forte majoration des frais de scolarité pour les étudiants étrangers

(PC — Le DEVOIR) — Les nouveaux étudiants étrangers qui s'inscriront en 1984-85 dans les universités québécoises verront leur frais de scolarité passer de $4,350 à $5,800, tandis que les frais des étudiants en provenance des autres provinces passeront de $500 à $1,000 à compter de juin 1985. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministère de l'Éducation.

La nouvelle a immédiatement suscité la réaction de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (Crepuq). Son président, M. Claude Hamel, estime que cette décision, annoncée à la veille de la conférence socio-économique *Québec dans le monde*, «aura pour effet inévitable de ternir l'image du Québec à l'étranger».

La Crepuq se demande même si ce geste n'a pas pour but de faire absorber par les étudiants étrangers la nouvelle compression budgétaire de $7 millions que l'État veut faire absorber aux universités au cours des deux prochaines années.

Dans son communiqué, M. Hamel constate que même si 50 % des étrangers paient, en vertu d'accord avec d'autres pays, les mêmes frais que les Québécois, le Québec se différencie maintenant suffisamment de ses voisins pour provoquer une diminution significative du nombre d'étudiants étrangers dans ses universités, surtout aux 2e et 3e cycles. Or, dit-il, «leur apport à la vie universitaire est si riche et ils établissent des liens durables qui sont importants pour l'avenir des relations entre le Québec et les pays de provenance de ces étudiants». À toutes fins utiles, dit-il, les frais de scolarité seront, en 1984-1985, les plus élevés au Canada.

M. Hamel regrette, en outre, que l'annonce des hausses des frais survienne au moment où le processus d'admission est déjà engagé. Il reproche aussi au MÉQ de ne pas avoir consulté les universités.

La Crepuq conteste, de plus, la décision du gouvernement de fixer à $1,000 les frais de scolarité des étudiants en provenance des autres provinces. Il a ainsi, déclare son président, brisé la tradition voulant que ceux-ci soient traités comme les Québécois.

«Il nous paraît qu'en l'occurence, le gouvernement a agi précipitamment, imprudemment, et nous craignons que son geste n'ait des répercussions déplorables sur l'accueil des étudiants québécois dans les universités des autres provinces.» Comme la hausse n'entrera en vigueur qu'en juin 1985, M. Hamel espère que, d'ici là, le gouvernement reviendra sur sa décision.

Le MÉQ, pour sa part, fait valoir que les frais de scolarité sont encore les moins élevés au Canada et correspondent à environ 50 % de ceux qui sont exigés dans les autres provinces. La hausse, dit-il, ne fera que réduire l'écart.

Succession de Lévesque: Simard nuance ses propos

Dans une entrevue accordée au DEVOIR, publiée dans l'édition d'hier, le vice-président du Parti québécois s'est longuement exprimé sur la nécessité d'amender les statuts pour faire en sorte que le prochain chef soit élu au suffrage universel des membres.

Au cours de cet entretien, M. Simard défendait l'initiative de l'exécutif national du parti de se préparer à l'éventualité d'un congrès de leadership: «C'est un secret de polichinelle que c'est une question qui préoccupe tout le monde, y compris M. Lévesque. Il est évident que M. Lévesque, ayant subi quelques secousses cette année, et ayant lui-même publiquement fait allusion à son possible retrait, il serait inconséquent de la part d'un organisme responsable de ne pas voir à ce que le mode de succession soit clairement établi.»

«S'il ne vous restait qu'un quart d'heure à vivre, à quoi l'utiliseriez-vous?»

«Je l'emploierais à ce que les personnes que j'aime ne s'en aperçoivent pas.»

Cette réponse de l'auteur et poète Jean Cocteau à un journaliste est de celles que l'on met à la fin d'un spectacle.

Pourtant elle n'est pas loin des préoccupations que l'on rencontre chez beaucoup d'hommes et de femmes qui font leur testament en pensant à ceux qu'ils aiment et qu'ils vont laisser derrière.

Mourir sans causer de problèmes à personne est à la fois une gentillesse du cœur et une affaire d'ordre pratique.

Beaucoup de Québécois et de Québécoises ajoutent maintenant à leur testament un **pré-arrangement funéraire Urgel Bourgie:** ils pensent, de leur vivant, à ordonner leurs funérailles selon leurs volontés et leurs moyens en évitant aux proches des questions qui pourraient rester sans réponse.

Les maisons funéraires Urgel Bourgie existent depuis quatre générations et sont aussi reconnues pour le **pré-arrangement funéraire,** une façon personnelle de prendre soin de ceux que l'on aime.

LES MAISONS FUNÉRAIRES
URGEL BOURGIE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services. (LD-17-03-34)

NOM: _____ Urgel Bourgie Limitée
ADRESSE: _____ 2630, rue Notre-Dame O.,
Montréal (Québec)
VILLE: _____ H3J 1N8
CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____ **(514) 932-2225**

Réforme du Code du travail: il n'est pas sûr que la CSN participe à la commission Fréchette

par Rollande Parent
de la PC

Il n'est pas acquis que la CSN participe aux travaux de la commission Fréchette visant à réformer le Code du travail.

Entouré d'une quinzaine de représentants de fédérations et de conseils centraux, le président de la centrale syndicale, M. Gérald Larose, s'est dit «choqué, frustré et déçu» des modalités de l'opération consultation-concertation, rendues publiques hier par le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette.

La CSN considère que le président de cette commission, M. Pierre Châtillon, «n'est pas du tout l'homme de la situation parce qu'il ne connaît pas les lois du travail, ni les organisations syndicales et patronales».

En ce qui a trait aux commissaires, M. Larose estime qu'ils ne sont «ni neutres, ni objectifs, mais portent déjà un projet social». Il s'agit de Mme Jeannine McNeil, professeur aux HÉC; MM. Viateur Larouche, arbitre de griefs et professeur de relations industrielles; Jean Gérin-Lajoie, ex-directeur des Métallos (FTQ), et Jean-Jacques Gagnon, ex-vice-président aux relations industrielles chez Alcan.

Le leader de la CSN croit que M. Fréchette aurait dû tenir compte de la position unanime des participants au Conseil consultatif sur le travail et la main-d'oeuvre (CCTM), qui regroupe, en proportions égales, des représentants patronaux (CPQ) et syndicaux (CSN-FTQ-CEQ).

Le CCTM réclamait la tenue des audiences à huis clos, ouvertes uniquement aux organismes à caractère national.

guérin
l'éditeur qui édite

MAINTENANT DISPONIBLE
PHYSIQUE
11e année
SÉRIE COMPLÈTE

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481

Livre 1:
La cinématique et la dynamique
(ISBN-2-7601-0332-3)
3,00 $

Livre 2:
Les ondes et la lumière
(ISBN-2-7601-0349-8)
3,00 $

Livre 3:
Le son (ISBN-2-7601-0886-4)
3,00 $

Livre 4:
L'électricité et le magnétisme
(ISBN-2-7601-1068-0)
3,00 $

En vente dans les librairies:

1560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

1680 rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

UNIVERSITE CONCORDIA

COLLEGE DES SCIENCES
SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES

LA NAISSANCE D'UN UNIVERS
par
David Park, Ph. D.
Williams College

HEURE: 20 h 30
DATE: le mardi 20 mars 1984
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve ouest

Renseignements: 879-4160

La conférence aura lieu en anglais.

Économisez cette saison à Miami Beach

ENCORE DES CHAMBRES FACE À LA MER DISPONIBLES

Profitez de nos plus bas prix du 5 mars au 5 avril. Le Best Western Sahara Ocean-front Resort a Sunny Isles (le centre des activites a Miami Beach) a reduit ses prix. A partir de seulement $24.50 par jour, par personne, en occupation double, vous séjournez dans un hôtel par excellence, offrant toutes commodités... Piscine, plage ensoillée, barpatio, spectacles, activités du matin au soir, tennis et golf gratuits. Cuisinettes sont disponibles: Ajoutez $7.00 par jour. Réservez sans delai. Voyez votre agent de voyages.
Au Québec, téléphonez sans frais 647-3775 ou a Montréal 931-0717.
Ou écrivez à:
Best Western Sahara Resort
Dept. MLD, P.O. Box 6725
Miami Beach, Florida 33154

Montréal, la CUM et la MRC de Laval s'entendent: la stratégie de développement de Québec est inadaptée à la région de Montréal

par Alain Duhamel

Tel qu'il s'exprime dans le document du gouvernement québécois, «le choix des régions» apparaît à la Communauté urbaine de Montréal, à la Ville de Montréal et la municipalité régionale de comté de Laval, inadapté à l'agglomération montréalaise, à son rayonnement international et à son rôle moteur dans le développement du Québec.

Les mémoires présentés, hier, au ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, M. François Gendron, dans le cadre de sa tournée de consultation sur «le choix des régions», expriment ce point de vue commun.

«Le principal problème réside, affirme la Ville de Montréal, dans le fait que l'ensemble de la stratégie de développement des régions repose sur la confrontation et la concurrence entre les régions et principalement entre Montréal et le reste du Québec. Il serait de loin plus acceptable, à notre avis, d'orienter le développement des régions sur la complémentarité des régions.»

La CUM, pour sa part, invite le gouvernement à reconnaître dans sa politique le caractère particulier de Montréal, en sa qualité de métropole continentale internationale, et d'accentuer son rôle moteur dans l'économie québécoise.

La MRC de Laval, tout comme la Chambre de commerce de Laval, souhaiterait que la reconnaissance des particularités de Montréal n'aille pas jusqu'à la confondre avec l'île de Montréal au point d'assujettir son développement à celui de la CUM. En proposant un découpage des régions de concertation qui l'associe à la CUM, «le choix des régions» ignore le développement, depuis 18 ans, d'une identité lavalloise propre. «Une assimilation de la région de Laval à celle de l'île de Montréal, en vue d'actions touchant au cadre de vie de chacun de nous, irait à l'encontre des identités régionales existantes et des politiques mises en place pour y correspondre.»

Sur ce plan, Montréal, la CUM et Laval s'entendent. La première région de concertation, la plus naturelle et la plus logique, correspond à l'île de Montréal et n'englobe pas l'île Jésus.

S'il doit y avoir une région de concertation plus vaste, la CUM propose qu'elle s'étende au sud et au nord de Montréal, dans un rayonnement concentrique, puisque les échanges ont lieu dans ces deux directions. «Le choix des régions» propose de joindre Laval à Montréal, mais, dans son découpage, exclut de ce regroupement toute la couronne urbaine de la rive Sud, plus proche du centre-ville que ne l'est l'île Jésus.

La concertation, jugée nécessaire par tous, prend à Montréal des formes différentes de celle proposée pour les autres régions du Québec. La CUM a fait état de sa volonté de prendre l'initiative d'une structure consultative permanente regroupant les intervenants de son territoire. Si la région de concertation devait s'étendre au-delà de l'île, elle est disposée à participer à une table régionale dont les modalités restent à préciser, notamment en ce qui a trait aux objets même de la concertation.

La CUM propose, en outre, au gouvernement d'instituer un comité ministériel permanent de concertation de ses initiatives législatives et économiques.

M. François Gendron a exprimé son ouverture d'esprit à l'égard des propositions des intervenants municipaux et n'en exclut aucune, *a priori*. Il n'a pas eu la même réaction à l'égard du Conseil du patronat (CPQ) à qui il reproche un défaut de nuance.

Dans son mémoire, le CPQ s'opposait à toute forme de déconcentration du pouvoir gouvernemental sous quelque forme structurelle que ce soit qui masquerait, dans le faits, une centralisation plus poussée.

M. Gendron affirme que les conseils régionaux de concertation et d'intervention constituent un développement des actuels conseils régionaux de développement. «Le choix des régions» ne propose donc pas d'ajouter une nouvelle structure en région, se substituant à celle qui s'y trouve déjà, en ignorant l'acquis de plusieurs années de démarches et d'efforts de concertation.

Le CPQ, tout comme la Chambre de commerce de Montréal, a souligné le rôle essentiel de l'entreprise privée dans le développement des régions et de la nécessité de créer un climat et un environnement favorables à son épanouissement.

Apple l'emporte sur MacIntosh

par Rodolphe Morissette

Le fabricant de micro-ordinateurs Apple Canada Inc. annonçait partout en 1982 qu'il allait bientôt lancer un nouvel appareil commercialement dénommé « MacIntosh ». Astucieux, un concurrent de Dollard-des-Ormeaux crée une compagnie du nom de « Mackintosh Computers Ltd. ».

Une fois qu'Apple Canada a lancé son « MacIntosh », le 24 janvier dernier, le groupe Mackintosh Computers, incorporé en décembre 1982, s'amène en Cour supérieure et réclame une injonction visant à interdire à Apple Canada d'utiliser le nom « MacIntosh », qu'elle estime source de confusion. Le tribunal a débouté hier Mackintosh Computers Ltd.

Le juge Jules Blanchet, de la Cour supérieure, rappelle la preuve entendue. Quand le président de Mackintosh, M. Chico Levy, incorpore sa compagnie le 8 décembre 1982, maintes publications font état depuis plusieurs mois du projet « MacIntosh » de la firme Apple.

Le *Business Week* du 8 février 1982 parle déjà du micro-ordinateur « MacIntosh » qu'Apple est à élaborer. Le *Wall Street Journal* en fait autant le 7 octobre 1982, puis le *Winnipeg Free Press* le 6 décembre de la même année.

Ce n'est pas tout. Quand Mackintosh Computers demande aux autorités fédérales, de retenir sa marque, la direction des marques de commerce exige que la firme renonce par lettre à l'exlusivité.

Parallèlement, la firme McIntosh Laboratories Inc. fait objection à la demande de Mackintosh Computers à Ottawa: la première a déjà obtenu aux Etats-Unis la licence pour le groupe Apple Computers Inc. quant à l'emploi de noms semblables. McIntosh Laoratories, qui utilise son nom depuis 1956, a fait la même demande d'exclusivité au Canada en septembre 1983, sans cependant avoir obtenu de réponse à ce jour.

Par ailleurs, le juge ne s'est pas montré impressionné par l'organisation de Mackintosh Computers. Il remarque que la firme n'a toujours pas de place d'affaires connue du public. La résidence personnelle de M. Levy abrite son bureau principal.

La compagnie n'a à son nom aucun numéro de téléphone dans aucun annuaire. Elle transige directement avec des magasins de distribution d'appareils électroniques, qui achètent ses produits, payables sur livraison, puis les revendent aux consommateurs.

Le juge remarque en outre que le rapport de l'inspecteur général des Institutions financières signale pour l'année 1983, au nom de Mackintosh Computers Ltd., des « activités indéterminées et imprécises ».

Enfin, le juge cite la publicité en faveur des Mackintosh Computers. On les présente comme « Apple II + Compatible ». Pressé de questions au cours de la preuve, M. Chico Levy a expliqué que son groupe importait des micro-ordinateurs dont il assemblait ensuite les pièces essentielles à l'usine Rebco Electronique de Pointe-Claire, pour enfin les distribuer.

M. Levy, qui est le secrétaire de Rebco, a expliqué en cour qu'en offrant ses Mackintosh Computers aux acheteurs, on ne les présente pas comme étant des appareils « identiques » à ceux d'Apple, mais qui leur sont « compatibles ». D'ailleurs, un inspecteur du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, a témoigné qu'on ne pouvait se tromper en comparant les deux appareils.

Aussi la firme de M. Levy n'a pas réussi à persuader le juge que le groupe Apple crée de la confusion sur le marché. Il en conclut même: « Toute cette preuve révèle à sa lecture beaucoup plus de questions sur le bien fondé du litige que sur l'opportunité d'accorder une injonction interlocutoire. »

De plus, le juge pense que Mackintosh Computers n'a guère établi de droit clair et manifeste ni quant au nom « MacIntosh » du groupe Apple, ni même quant au titre de propriété de son propre nom (« Mackintosh »). Enfin, il constate que le groupe de M. Levy n'a pas prouvé que son produit ne se vendait pas ni que son concurrent Apple lui avait chipé une portion du marché.

Un médecin devra payer $16,500 à un ex-patient mal soigné

par Rodolphe Morissette

La Cour supérieure a ordonné hier au Dr Louis-Joseph Papineau, un orthopédiste de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, de payer des dommages de $16,500, avec intérêts, à l'un de ses patients.

Le demandeur, M. Richard Roy, poursuivait solidairement le centre hospitalier et le médecin, mais le juge Maurice Cousineau n'a pas retenu la plainte contre le premier, qui avait nié toute responsabilité. M. Roy alléguait qu'il n'avait pas reçu les soins appropriés.

M. Roy s'était blessé au pied lors d'un accident de voitures survenu le 16 août 1976. A la clinique externe de Notre-Dame, on croit constater une fracture du pied gauche. On le réfère en orthopédie.

Le Dr Papineau, du département d'orthopédie, soutient qu'il a vu le patient pour la première fois le 18 août, soit deux jours plus tard. Il constate la fracture et prescrit une botte plâtrée, de même qu'une radiographie sans plâtre dans une semaine. Mais cette note au dossier médical de M. Roy ne compte pas de date et bien des témoins attestent que le Dr Papineau l'a vu dès le 16 août.

Quoi qu'il en soit, le patient revient à l'hôpital le 17 août, se plaignant de douleurs au pied. D'autres médecins l'examinent et font scier le plâtre, qui était trop serré. Le Dr Papineau reverra M. Roy cinq fois entre le 18 août et le 10 novembre 1976.

Pour ce qui est des trois premières rencontres, le médecin inscrit au dossier le progrès de la guérison et diverses prescriptions. Ce qui est écrit au dossier au sujet de la quatrième visite est illisible. Enfin, surprise le 10 novembre: le Dr Papineau écrit que le patient souffre d'arthrose au pied gauche et qu'une intervention chirurgicale s'impose.

Le patient change de médecin et d'hôpital. En janvier 1977, un orthopédiste de l'Hôpital Bellechasse, le Dr Eugène Trudeau, doit l'opérer. Avec un collègue médecin, le Dr Trudeau a témoigné que M. Roy n'avait pas été traité suivant les règles de l'art.

Souffrant d'une luxation du pied gauche, en effet, il aurait dû subir une réduction ouverte ou fermée dans un délai ne dépassant pas six ou huit heures après le traumatisme, ont affirmé les deux médecins.

Aussi la cour en conclut-elle que M. Roy n'a pas reçu les traitements appropriés à Notre-Dame le 16 août 1976.

Le Dr Papineau a-t-il vu, ou non, le patient le 16 août ? Il prétend que non, même s'il était de garde ce jour-là. La feuille des admissions a cependant montré qu'aucun autre médecin que lui n'était de garde ce jour-là en orthopédie.

Le directeur médical de l'hôpital, le Dr Roger Maltais, a témoigné que « la logique du dossier » veut que le Dr Papineau ait vu le 16 août les radiographies de M. Roy, prescrit un plâtre et des médicaments. Pour le juge, enfin, le poids des probabilités montrerait que le Dr Papineau a préparé son premier rapport, non daté, ce jour-là.

Comme le Dr Papineau était un professionnel autonome et n'avait aucun contrat avec l'Hôpital Notre-Dame, le juge dégage le centre hospitalier de toute responsabilité.

Les dommages de $16,500 qu'il condamne le médecin à payer à son patient comporte $6,500 quant à l'incapacité totale temporaire, $9,000 pour l'incapacité partielle permanente et $1,000 pour les douleurs, inconvénients et dommages moraux.

Enseignants: la CÉCM souhaite pondérer le critère d'ancienneté

par Jean-Pierre Proulx

Même si elle ne s'est pas exprimée, hier, sur le ton dramatique qu'a emprunté l'Alliance mercredi, la CÉCM partage, à beaucoup d'égards, son analyse de la situation quant à la condition enseignante. C'est ce qui ressort du mémoire qu'elle a présenté, hier soir, au Conseil supérieur de l'éducation.

Ses 7,145 professeurs, a-t-elle d'abord dit, ont, en moyenne, plus de 16 ans de scolarité, plus de 18 ans d'expérience et près de 43 ans d'âge et, ajoute-t-elle, «ils pourraient être grands-parents de leurs élèves».

À propos de la tâche des enseignants, la CÉCM constate, d'abord, que les règles d'affectation, essentiellement basées sur l'ancienneté, sont à la source de bien des anxiétés: «Les enseignants concernés par de tels changements de tâche, soit parfois le tiers des enseignants d'une école, éprouvent de l'insécurité aux plans psychologique et pédagogique. Il en résulte souvent un sentiment d'incompétence, un manque de créativité dans l'exercice de la tâche et un épuisement physique rapide.»

La CÉCM préconise donc de pondérer le critère de l'ancienneté par d'autres critères pédagogiques adoptés localement après entente avec le syndicat.

La composante de la tâche cause aussi «un certain nombre de malaises» et, en particulier, «l'impossibilité d'établir un véritable contact avec chaque élève, notamment avec ceux qui en ont besoin, à cause du trop grand nombre d'élèves à rencontrer au niveau secondaire».

À cela s'ajoutent les difficultés importantes engendrées par la présence à Montréal d'une proportion croissante d'allophones dans les classes et qui sont, pour une certaine portion d'entre eux, sous-scolarisés. De même, l'enseignement en milieu défavorisé est particulièrement difficile.

En même temps, les enseignants doivent vivre des changements pédagogiques importants, tout en étant mal outillés pour le faire. Les guides pédagogiques et les manuels relatifs aux nouveaux programmes font encore largement défaut. La CÉCM propose donc de «consolider les transformations pédagogiques à l'intérieur d'une période de dix ans, pour qu'une génération soit formée à l'intérieur d'un même régime et des mêmes programmes».

La CÉCM constate aussi «une détérioration marquée et généralisée des absences par maladie chez le personnel enseignant, comparativement à la même période l'an dernier». Depuis le début de l'année et jusqu'au 31 janvier, chaque enseignant s'est, en moyenne, absenté près de six jours, soit une augmentation de 13.8 % par rapport à l'année précédente.

Le bureau de santé de la CÉCM donne, comme principaux motifs de ces absences: la dépression nerveuse, les troubles cardiaques et les malaises au dos. En outre, la réserve annuelle de congés en cas de maladie n'est plus monnayable. Cela a entraîné un accroissement des

La CÉCM fait, en conclusion, une série de recommandations, notamment:

- de procéder à une évaluation scientifique des charge d'enseignement;
- d'assurer la stabilité de la majorité des enseignants dans une école en fonction des besoins locaux;
- de stabiliser la tâche d'enseignement pour la durée du décret;
- de renouveler le matériel didactique, d'assurer qu'il soit préparé par des enseignants, adapté au milieu et qu'il soit au point avant l'implantation d'un programme.

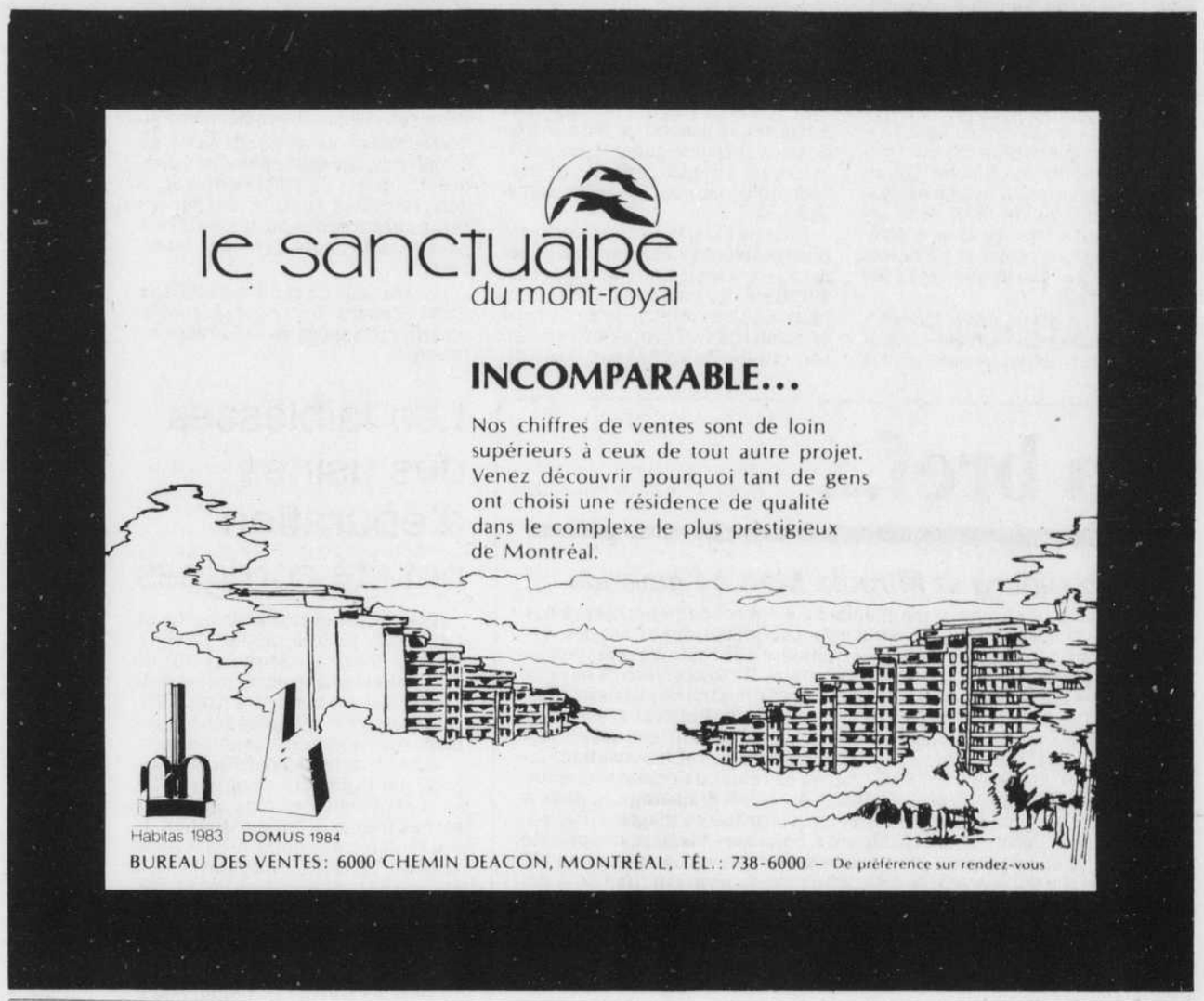

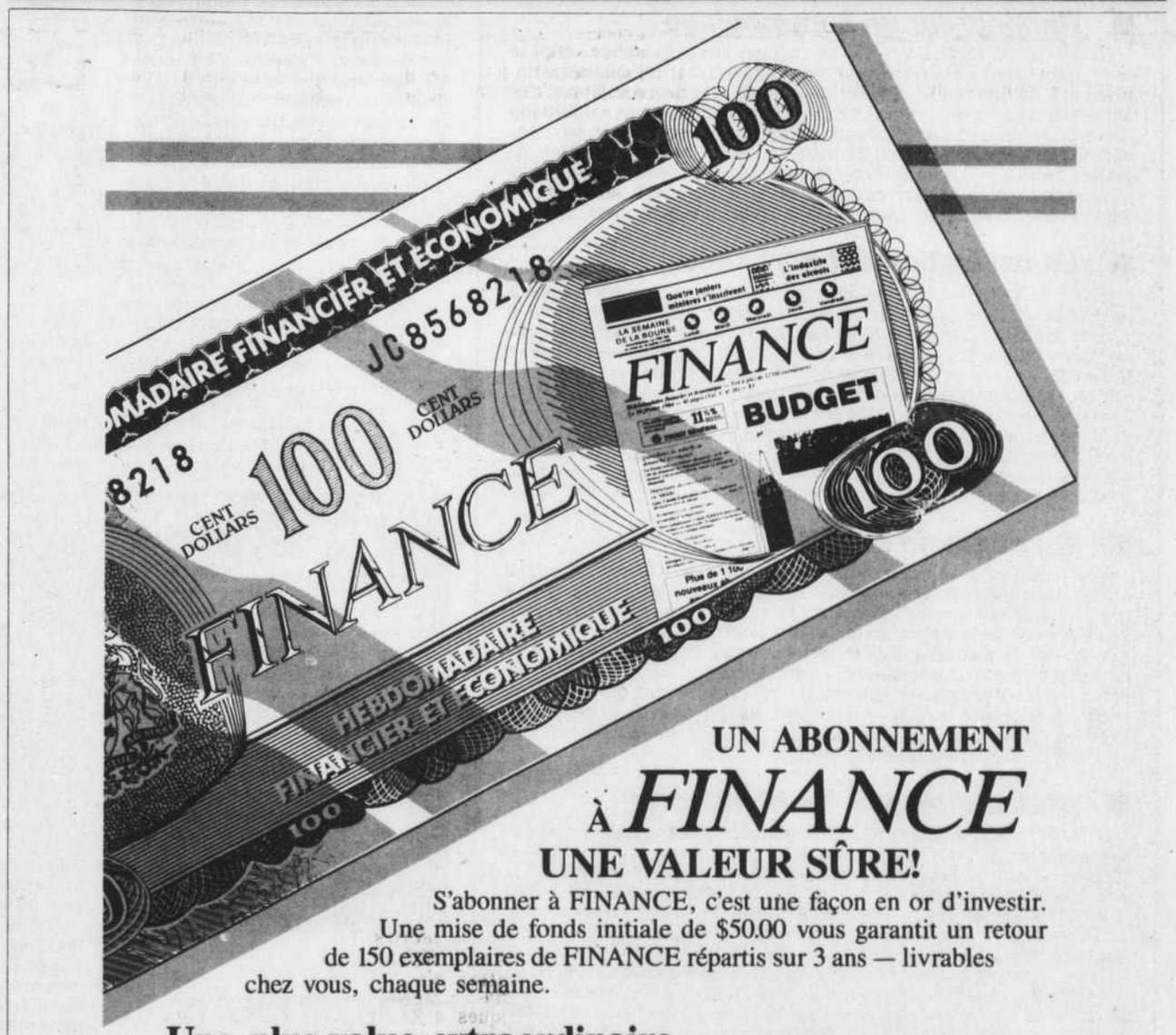

UN ABONNEMENT
À *FINANCE*
UNE VALEUR SÛRE!

S'abonner à FINANCE, c'est une façon en or d'investir. Une mise de fonds initiale de $50.00 vous garantit un retour de 150 exemplaires de FINANCE répartis sur 3 ans — livrables chez vous, chaque semaine.

Une plus-value extraordinaire.

Sur réception de votre coupon d'abonnement, FINANCE vous offre gratuitement son best-seller de l'heure: "LA BOURSE, C'EST FACILE!" d'une valeur de $9.95. Plus qu'un best-seller, cet ouvrage est **le guide de l'investisseur** novice ou intermédiaire. Agissez rapidement: le marché est actif, l'offre limitée.

☐ Oui, je m'abonne à FINANCE pour 3 ans au prix de $50.00. Faites-moi parvenir sans tarder en prime le best-seller "La Bourse, c'est facile!"
☐ Oui, je renouvelle mon abonnement à FINANCE aux mêmes conditions.
☐ Je désire recevoir seulement le livre "La Bourse, c'est facile!" à $9.95.
☐ CHÈQUE OU MANDAT ☐ VISA ☐ MASTERCARD
☐ AMERICAN EXPRESS ☐ EN ROUTE ☐☐ ☐☐ EXPIRATION

Signature _____
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

Adressez le chèque ou mandat à l'ordre de
PUBLIFOR INC.
a/s FINANCE
381 ouest, Notre-Dame
Bureau 200, Montréal
H2Y IV2

Vous pouvez aussi utiliser notre service de commandes téléphoniques
(514) 284-3577 à Montréal
(418) 527-4002 à Québec.

Un ex-vérificateur de Revenu Canada raconte...

Les PME et les professionnels sont les contribuables les plus «martelés» par le fisc fédéral

par Maurice Girard
de la Presse canadienne

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les professionnels québécois constituent les deux catégories de contribuables «les plus attaqués, les plus martelés» par les agents fédéraux du fisc, obligés par leurs supérieurs à puiser le plus possible dans les poches des contribuables.

Dans un exposé à la limite de la diatribe, devant le comité du Parti progressiste-conservateur canadien sur les activités du ministère canadien du Revenu, un ex-vérificateur de l'impôt fédéral, M. Jacques Le Blanc, a soutenu, hier, que «des quotas» étaient imposés depuis 35 ans aux employés de Revenu Canada.

Les percepteurs fédéraux vont chercher, en moyenne, $600 l'heure des contribuables qui font l'objet d'enquêtes et ils doivent en faire rapport à leurs patrons, a ajouté l'ex-fonctionnaire devenu homme d'affaires, en brandissant sa fiche d'évaluation personnelle de 1975, dans laquelle on notait que ce «bon enquêteur ... devra s'efforcer de rester calme dans les discussions avec les contribuables».

Cette révélation, qui s'ajoute à d'autres «histoires d'horreur» entendues depuis le début des audiences du comité, a «perturbé» le président des audiences publiques, M. Perrin Beatty, qui a promis de présenter au chef conservateur, M. Brian Mulroney, des recommandations à cet égard dans son rapport, dont le dépôt est prévu pour avril ou mai.

Devant le comité, l'ex-vérificateur de l'impôt, qui a été en fonction de 1952 à 1962, puis de 1972 à 1978, a déclaré: «Moralement, le cotiseur obligé d'aller sur la route et soumis aux quotas entretient inévitablement un préjugé défavorable aux contribuables, même si le fonctionnaire est d'une intégrité extraordinaire». Selon M. Le Blanc, cette pratique aurait nui aux PME et aux jeunes entrepreneurs.

L'ex-fonctionnaire n'a pas été le seul à se vider le coeur devant le comité du Parti conservateur. Ainsi, un professeur d'université, M. Igor Mel'cuk, d'origine russe, a déclaré, à sa sortie des audiences, qu'une collègue de travail, qui ne gagnait pas suffisamment d'argent, s'était fait conseiller d'écrire «des livres pornographiques».

Pour sa part, la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés a souligné l'inaccessibilité du centre des données fiscales de Shawinigan, qu'on devrait au moins pouvoir rejoindre gratuitement de Montréal par ligne directe, a-t-on proposé.

Le représentant de la maison Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés (RCMP) a illustré d'un exemple la sorte «d'erreurs de calcul» que peut faire Revenu Canada, qui a réclamé, l'an dernier, à un de ses clients $80,000 de trop en intérêts sur un remboursement à effectuer.

Sans acculer à la faillite ce genre de société spécialisée dans les placements immobiliers, cette «erreur de calcul» peut créer «des problèmes de liquidités», a souligné M. Daniel Courteau.

Il ne s'agit pas d'un geste délibéré de la part des employés de Revenu Canada, croit le représentant de «la RCMP», qui estime que «tous et chacun des contribuables devraient prendre le temps d'étudier l'avis de cotisation et le taux d'intérêt de Revenu Canada avant d'encaisser même un chèque de remboursement.

«Personne ne se donne la peine d'exiger du fisc des explications pour des montants de $50 de différence dans le calcul des intérêts sur les remboursements ou les soldes à payer», a-t-il noté dans une interview.

Les travaux du comité d'étude du Parti conservateur reprendront la semaine prochaine en Colombie-Britannique.

Les MRC attendent Marcoux de pied ferme

Entente Ottawa-Québec: la satisfaction municipale est mitigée

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Le monde municipal a accueilli avec une satisfaction mitigée la signature, hier matin à Montréal, d'une entente fédérale-provinciale permettant aux municipalités de profiter des programmes de création d'emplois, proposés par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC).

«Ce qui nous intéresse le plus fortement, c'est que Québec retire son projet de loi 38 ou l'oublie sur une tablette», a déclaré, hier, au DEVOIR le président de l'Union des municipalités (UMQ), M. Francis Dufour. «À partir du moment où une entente a pu être signée entre Québec et Ottawa, cela prouve que les deux gouvernements peuvent s'entendre. Aussi la loi 38 devient-elle beaucoup moins nécessaire et peut être retirée, raisonne M. Dufour.

«Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, M. John Roberts, comme le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, nous ont laissé entrevoir la possibilité de conclure d'autres ententes», souligne, par ailleurs, M. Dufour. L'UMQ souhaite évidemment la signature rapide d'autres ententes, mais rappelle qu'il a fallu six semaines pour qu'Ottawa confirme son accord de principe accordé le 23 janvier: l'espoir est donc mince d'aboutir dans les mois prochains.

«Ce ne sont que des 'pinottes' et il va falloir grimper dans l'arbre pour les attraper», a lancé, pour sa part, le président de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), M. André Asselin, qui accueillera, ce matin à Québec, le nouveau ministre des Affaires municipales lors de la réunion des 75 préfets des MRC, membres de son union. «Avec cette entente fédérale-provinciale, Québec pourrait évidemment tenir un bon prétexte pour retirer le projet de loi 38 mais, à mes yeux, rien n'est réglé par cette petite entente», poursuit M. Asselin.

M. Asselin estime, en effet, que les municipalités québécoises n'auront que des miettes des $150 millions de crédits disponibles pour tout le Canada et pour toutes sortes d'organismes. «Les $50 millions du programme 'Prime', l'an dernier, n'ont quasiment pas paru dans les municipalités: qu'est-ce que cela sera si tout ce qui grouille est accessible aux mêmes subventions que les municipalités?», s'interroge M. Asselin dans son langage coloré.

De plus, poursuit-il, la négociation de l'entente-cadre sur le développement régional, qui assure des crédits pour les infrastructures, les équipements et l'environnement, se heurte à des difficultés considérables: Ottawa ne souhaite toujours pas signer de telles ententes-cadres, selon les récentes déclarations du ministre canadien Donald Johnston au DEVOIR.

Enfin, selon M. Asselin, demeure entier l'épineux problème des subventions discrétionnaires distribuées par les députés fédéraux, notamment par l'intermédiaire des clubs sociaux et des paroisses. M. Asselin estime qu'en période pré-électorale les députés fédéraux ne renonceront pas à ce «gaspillage pur et simple de fonds». «J'ai mis deux ans à gagner contre le député fédéral qui voulait donner $175,000 pour construire une salle dans ma municipalité de seulement 1,000 personnes (Sainte-Émilie-de-l'Énergie), raconte M. Asselin. Des offres similaires ont été faites dans nombre de petites municipalités.»

Au ministère des Affaires municipales, on semble, cependant, plus optimiste, même si l'entente signée hier matin ne représente qu'un tout petit pas. Tout d'abord, on espère pouvoir s'entendre rapidement avec Ottawa sur le montant d'une enveloppe budgétaire spécifique pour les municipalités québécoises, avec des priorités précises.

Puis, à défaut d'entente-cadre, le ministère des Affaires municipales espère pouvoir négocier avec Ottawa des ententes sectorielles propres au monde municipal, dans les quatre domaines où le Québec sollicite des négociations depuis octobre: assainissement des eaux en milieu rural et en milieu urbain; chemins ruraux; équipements de loisir. Mais les pourparlers n'ont pas commencé entre fonctionnaires ... et les négociations auront lieu avec M. Johnston et non M. Roberts.

Enfin, on estime que la définition adoptée dans l'entente signée hier matin pourrait limiter la distribution discrétionnaire de la manne fédérale aux municipalités et surtout aux organismes qui en dépendent. L'entente stipule, en effet, que l'accord du Québec est nécessaire pour les organismes dont une municipalité nomme la majorité des membres ou fournit plus de la moitié des fonds. Cela signifie, notamment, que certains commissariats industriels ou corporations de développement économique ne pourront être supplantés par des nouveaux organismes temporaires, créés en vertu du programme «Clé» (Croissance locale de l'emploi).

M. Jacques O'Bready, nouveau sous-ministre des Affaires municipales, ancien maire de Sherbrooke et ancien président de l'UMQ, entrera en fonctions à la fin mars ou au début avril. Le renouvellement complet de la tête du ministère — ministre et sous-ministre — crée beaucoup d'attentes dans le monde municipal.

M. Marcoux est attendu «avec curiosité» par les préfets de MRC qui lui feront subir, ce matin, un «examen de passage» probablement très sévère. «Le ministre va y goûter: des questions lui seront posées sur tout», annonce M. Asselin: une période d'une heure de questions-réponses avec M. Marcoux a été prévue.

Le président de l'UMRCQ s'attend, notamment, à ce que des questions soient posées sur le financement des MRC: certaines d'entre elles veulent poursuivre des municipalités (comme Macamic et La Sarre) qui refusent de payer leur quote-part dans les dépenses d'aménagement. «Évidemment, on l'interrogera sur la loi 38, sur le découpage des MRC, sur la loi de police qui touche les petites municipalités, sur l'eau potable et même sur le document Le choix des régions», ajoute M. Asselin.

De son côté, l'UMQ tiendra son congrès à Montréal du 12 au 14 avril, sur le thème «Un gouvernement à portée de la main». À cette occasion, les maires des grandes villes chercheront à connaître les intentions de M. Marcoux dans le dossier de la fiscalité, en suspens depuis deux ans. «Ce dossier serait peut-être de nature à débloquer avec l'arrivée du nouveau ministre, car on ne se sentait pas très appuyé par l'ancien. Non seulement l'UMQ veut-elle une bonification des solutions envisagées, mais elle souhaite que les règlements laissent davantage d'autonomie aux municipalités», précise M. Dufour. Cela ne le rend cependant pas chaud partisan d'une conférence Québec-municipalités sur la décentralisation, prévue pour l'automne dernier et remise à 1984.

en bref...

■ Steinberg et Miracle Mart à l'amende

La chaîne d'alimentation Steinberg a été condamnée, hier, à des amendes totalisant $19,505 par le juge Luc Trudel, de la Cour des sessions. La firme avait reconnu sa culpabilité à 47 chefs d'accusation de publicité trompeuse et de double étiquetage. Il s'agit, en vérité, de deux magasins particuliers du groupe Steinberg: l'un situé rue Lafleur, à LaSalle, l'autre sur le chemin de la Reine-Marie, à Montréal. C'est le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations qui portait plainte. Les 47 infractions à la Loi sur les enquêtes et les coalitions furent constatées le 14 avril 1980. Chacun des chefs d'accusation a commandé une amende de $415. L'offense du double étiquetage consiste à afficher deux prix différents sur une marchandise en magasin. Par ailleurs, les accusations de «publicité trompeuse» visaient des prix de vente plus élevés que les prix annoncés. Par ailleurs, la compagnie Miracle Mart a été condamnée à $84,000 d'amende pour avoir fait de la publicité trompeuse dans la région de Québec. La sentence a été imposée par la Cour des poursuites sommaires, après que la chaîne à rayons ait reconnu sa culpabilité à 24 chefs d'accusations. Les prix des articles avaient été annoncés dans une publicité distribuée de porte à porte.

■ Rapport sur un carambolage

SAINT-HYACINTHE (PC) — Le coroner Denis Boudrias a déposé son rapport sur les cinq décès survenus lors d'un carambolage spectaculaire, le 29 septembre 1983, sur la route 20, près de Saint-Hyacinthe. Me Boudrias a rendu un verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle. L'enquête publique pour déterminer les circonstances exactes de la tragédie s'était déroulée les 30 et 31 janvier au palais de justice de Saint-Hyacinthe. L'accident impliquant 13 véhicules s'était produit peu avant sept heures du matin sur la route 20, à Sainte-Madeleine. Plusieurs véhicules avaient pris feu à la suite de l'impact.

■ La navigation est perturbée

QUÉBEC (PC) — Les accumulations de glace sur le Saint-Laurent ont perturbé la navigation, hier, dans la région de Québec. Le traversier *Alphonse-Desjardins*, qui avait quitté Québec à 20 h 00, jeudi soir, avec une cinquantaine de passagers et une quinzaine d'automobiles, est resté prisonnier des glaces et n'a pu atteindre l'autre rive que vers 5 h 00 hier matin. Après une tentative de reprise du service vers 6 h 30, la Société des traversiers a dû interrompre ses activités jusqu'au début de l'après-midi. Selon un porte-parole du ministère des Transports, cette situation a été causée par un embacle qui s'est formé au pont de Québec. Les glaces se sont accumulées formant un champ qui est demeuré immobile pendant plusieurs heures jusqu'à la hauteur de Lauzon.

■ On conteste à CJMF

QUÉBEC (PC) — Les employés de la station de radio CJMF-FM, à Québec, ont décidé à l'unanimité de retirer des ondes les messages du gouvernement du Canada portant sur les programmes reliés à l'emploi. Les employés de la station seront sans travail le 31 mars si le CRTC ne revient pas sur sa décision de fermer la station. Ces travailleurs considèrent paradoxal de poursuivre la diffusion de messages publicitaires portant sur les programmes d'emploi, alors qu'ils sont sur le point de perdre leur propre travail. D'autre part, ils demandent une rencontre avec les ministres de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, et du Travail, M. André Ouellet.

■ Statistiques sur les blanchons

OTTAWA (PC) — Les autorités du ministère fédéral des Pêches ont déclaré, hier, qu'il n'y avait pas eu de chasse commerciale des bébés phoques-«harpes», l'an dernier, mais précisent que le ministère est le seul à blâmer pour les rapports faisant état que plus de 5,000 blanchons avaient été tués au cours de la chasse de 1983. Selon le zoologiste David Lavigne, les statistiques du ministère dévoilent que 5,609 bébés phoques-«harpes», appelés blanchons, ont été tués l'an dernier dans le golfe Saint-Laurent et au nord de Terre-Neuve. L'année dernière, la Communauté économique européenne a banni l'importation de peaux et de produits du blanchon, ce qui a provoqué la mort de la chasse aux bébés phoques au pays, le marché pour cette fourrure étant dorénavant inexistant.

■ Un tout petit bébé

NEW YORK (AP) — Un bébé garçon mesurant seulement neuf pouces et ne pesant que 14 onces a été branché à un appareil respiratoire à l'hôpital, après être venu au monde quatre mois avant terme. Il est né mercredi matin à la résidence de ses parents, a déclaré Mme Gloria Williamson, infirmière à l'hôpital Misericordia, de New York. Luther Raymond Noble est le premier enfant de Mary Noble, 35 ans, et de son mari Lester. Au début, Mme Noble croyait que son enfant était mort-né. Mais une équipe paramédicale qui a été appelée sur les lieux a découvert que le bébé respirait toujours lorsqu'elle est arrivée à l'hôpital. Il a immédiatement été transporté au service des soins intensifs pour bébés naissant. «C'est une taille vraiment inhabituelle pour un bébé, souligne Mme Williamson. La mère était enceinte de seulement 20 semaines lorsqu'elle a accouché. Ces bébés ne sont habituellement pas appelés à vivre.»

■ Pour interdire la réclame sur l'alcool

REGINA (PC) — Fort de plus de 10,000 lettres de soutien, un comité de citoyens a réclamé de nouveau, hier, que la réclame en faveur de la consommation de l'alcool soit de nouveau interdite. M. Donald Faris, pasteur de l'Église unie, a déclaré que le comité avait reçu 10,525 lettres et coupures de journaux depuis que le gouvernement conservateur a levé l'interdiction l'an dernier. M. Faris, ancien ministre néo-démocrate, et Mme Marlene Lamontagne, ancienne candidate libérale, ont déposé deux sacs de courrier sur une table à une conférence de presse d'un restaurant détenteur de permis dans le centre-ville. M. Faris a déclaré qu'on avait changé les règlements relatifs à la réclame d'une manière inusitée en Saskatchewan. C'est le cabinet qui a pris la décision, dit-il, sur la recommandation d'un comité présidé par un propriétaire d'hôtel.

Les faiblesses des usines d'épuration ont été corrigées

(**Louis-Gilles Francoeur**) — La direction du programme d'assainissement des eaux estime avoir pris toutes les mesures nécessaires pour «éviter que les nouvelles usines d'épuration soient affligées des mêmes faiblesses» que les plus anciennes.

Invité à commenter l'étude entreprise par la direction des contrôles sur l'efficacité des plus anciennes usines d'épuration du Québec, le sous-ministre adjoint à l'assainissement, M. Michel Lamontagne, a déclaré que cette analyse des problèmes avait été utilisée pour mettre au point la nouvelle stratégie d'intervention du ministère dans ce domaine.

Ainsi, a expliqué M. Lamontagne, le ministère accorde maintenant autant d'importance à la rénovation des systèmes d'égouts qu'à la construction des usines elles-mêmes pour réduire au minimum les problèmes de captage et d'infiltration. Aujourd'hui, ajoute-t-il, les longues études préliminaires qui servent à identifier la qualité et la quantité des eaux usées éviteront leur dilution excessive et l'arrivée de susbtances capables de paralyser les procédés d'épuration.

Enfin, souligne M. Lamontagne, la mise en place d'un cours de formation destiné aux opérateurs d'usines et la nouvelle directive gouvernementale, annoncée la semaine dernière, pour forcer l'embauche d'un personnel spécialisé en épuration devraient agir autant sur le niveau de motivation de ce personnel que sur l'efficacité de son travail.

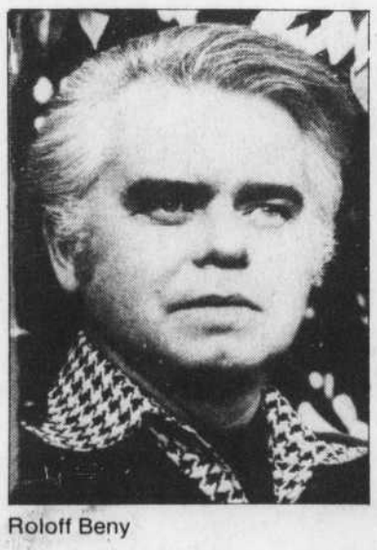

Roloff Beny

Roloff Beny, photographe du chah, est décédé

ROME (AP) — Le photographe canadien Roloff Beny, 60 ans, célèbre pour ses photos de paysages et de monuments, a été retrouvé mort, hier, dans son appartement de Rome.

D'après la police, son corps a été découvert par une femme de ménage dans la baignoire. Les causes de sa mort n'avaient pas encore été déterminées hier soir.

Roloff Beny, originaire d'Alberta, vivait à Rome depuis 1956. Il voyagea beaucoup en Europe et en Asie pour ses photos qu'il publia dans ses 12 livres, dont deux commandes par le chah d'Iran, et collabora également au magazine américaine *Life*.

Selon une étude menée en 1982 par l'Environnement

Deux usines d'épuration sur trois présentaient de sérieux problèmes de conception ou de fonctionnement

par Louis-Gilles Francoeur

Deux usines d'épuration sur trois présentaient, en 1982, de sérieux problèmes de conception ou de fonctionnement, révèle une étude entreprise par la direction des contrôles du ministère québécois de l'Environnement.

Cette étude, qui fait le point sur la «situation lamentable de l'épuration des eaux usées» au Québec entre 1979 et 1982, a été rendue publique par M. J.-Arthur Terreault, un ingénieur à l'emploi de ce ministère, lors du récent congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau, à Québec.

Pour parvenir à ces résultats, la direction des contrôles a visité les deux tiers des stations d'épuration du Québec et, à ce titre, considère que ces conclusions peuvent s'étendre «à l'ensemble» des usines. Ce jugement vaut autant pour les installations municipales que celles des entreprises privées, contraintes par la loi à nettoyer leurs eaux usées. Cette enquête n'a, toutefois, pas porté sur les grands bassins hydrauliques alors touchés par le programme d'assainissement des eaux, comme la région métropolitaine.

Les postes d'épuration actuellement en opération ne traitent que 5 % de toutes les eaux usées du Québec, comparativement à 85 % en Ontario. Grâce au programme d'assainissement actuellement en marche, cette proportion devrait grimper aux alentours de 50 % d'ici deux ou trois ans.

Les auteurs de l'étude précisent que si les problèmes identifiés ne sont pas corrigés rapidement, la même situation pourrait prévaloir à brève échéance dans les nouvelles usines.

«Faute de personnel compétent à chaque station et surtout d'assistance technique et de surveillance adéquate de la part des autorités gouvernementales, on risque que la situation passée se répète à plus ou moins brève échéance», écrit M. Terreault.

L'étude entreprise par la direction des contrôles a identifié les problèmes suivants:

■ L'efficacité de trois usines sur quatre est réduite par les infiltrations d'eaux souterraines dans les égouts, ce qui dilue les charges polluantes et nuit au bon fonctionnement des procédés d'épuration. Souvent, le système d'égout domestique est couplé avec les collecteurs de pluies, ce qui cause le même phénomène. Le problème est moins évident dans le cas des municipalités équipées d'étangs mais rien ne permet de croire que le problème n'y est pas aussi criant, affirme le rapport. En outre, «très peu» de postes de traitement sont munis d'équipement de mesure et d'enregistrement des débits, qui leur permettrait de délimiter ce problème avec précision.

■ Dans 58 % des usines, les opérateurs connaissent mal ou pas du tout les concepts du procédé d'épuration retenu, un problème qui ne se pose toutefois pas pour les étangs dont le fonctionnement est plus simple. Cette méconnaissance des opérations explique que, dans 92 % des cas, les opérateurs ne font pas d'analyse pour vérifier l'efficacité de leur travail ou des équipements. Et dans trois usines sur quatre, «l'espace ou les équipements de laboratoire nécessaires sont inexistants ou déficients», constate aussi M. Terreault.

■ Le temps consacré à l'opération des usines se limite, le plus souvent, à l'entretien mécanique des équipements au lieu de porter sur leur efficité globale. Malgré l'importance accordée à l'entretien mécanique, dans 34 % des cas cette tâche était mal faite.

■ Dans la moitié des postes visités, les inspecteurs ont aussi noté un sérieux «manque de motivation» chez le personnel d'entretien ou chez les administrateurs. Ils attribuent cette situation au «peu de surveillance et de suivi» du ministère.

■ La direction des contrôles signale, enfin, certains problèmes de conception qui expliquent, par exemple, que des usines non couvertes se ressentent des effets du gel, sans parler des problèmes d'entretien occasionnés par cette situation.

■ Les postes de traitement des entreprises privées n'ont pas les problèmes d'infiltration et de captage des usines d'épuration municipales, étant en général situées à proximité des sources polluantes. Par contre, on y retrouve à peu près toutes les autres faiblesses relevées du côté municipal.

Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...
... La porte est ouverte!
Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute
Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0
1-(514) 227-2740

COLLOQUES DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
« L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ »
M. PAUL LACOSTE,
Recteur, Université de Montréal
BILAN ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT
Lundi, 19 mars à 12h00
Grand auditorium de l'Université de Montréal
K-500 (sous la tour)
(Le public est invité)

Le Mozambique et l'Afrique du Sud signent un pacte de non-agression

NKOMATI, frontière Afrique du Sud-Mozambique (AFP) — Le Mozambique et l'Afrique du Sud ont signé hier un pacte de « non-agression et de bon voisinage » destiné à normaliser leurs relations après plusieurs années de guerre larvée.

Le texte, salué comme un événement historique de part et d'autre, a été signé peu avant midi heure locale par le président mozambicain Samora Machel, en grand uniforme de maréchal, et le premier ministre sud-africain, M. Pieter W. Botha.

La cérémonie s'est déroulée sur un terre-plein, aménagé à coups de bulldozer en pleine brousse, au bord du fleuve Nkomati (la rivière aux hippopotames en langue swazi) qui marque la frontière entre les deux pays.

Aux termes de l'accord de Nkomati, le Mozambique et l'Afrique du Sud s'engagent à ne lancer « aucune attaque terrestre, aérienne ou maritime contre le territoire voisin, à s'abstenir de toute action de propagande ou de sabotage, ou à abriter des éléments tiers hostiles à l'autre ».

Le document, rédigé en portugais et en anglais, précise que tout conflit devra désormais se régler par la négociation et non plus par des raids de représailles comme en a livré à trois reprises l'armée sud-africaine au Mozambique depuis 1981.

Le texte prévoit également l'organisation de patrouilles mixtes à la frontière afin d'en vérifier la bonne étanchéité.

À aucun moment, il n'est fait explicitement mention du Mouvement national de résistance (MNR) du Mozambique, en lutte contre le régime marxiste du président Machel, ni du mouvement nationaliste anti-apartheid de l'ANC (Congrès national africain). Les deux organisations apparaissent toutefois comme les « victimes » de l'accord. Aux termes de celui-ci, l'Afrique du Sud ne pourra plus soutenir la guérilla du MNR et le Mozambique devra veiller à ne pas servir de tremplin aux sabotages de l'ANC en territoire sud-africain.

Le président Machel et M. Botha se sont tour à tour adressés hier aux quelques centaines de diplomates, parlementaires, hommes d'affaires, assis dans des tribunes aménagées pour l'occasion en plein air.

Les deux hommes ont souligné l'aspiration de leurs pays à « la paix et à la stabilitéû. Le président Machel a également réaffirmé l'attachement de son gouvernement à la « lutte de libération » conduite par l'Organisation de l'unité africaine et les pays de la ligne de front. Une lutte qui prône notamment l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud, rappelle-t-on.

M. Botha a réitéré que son pays était prêt à tendre la main aux différents États noirs d'Afrique, ajoutant que l'accord de Nkomati devrait « servir de modèle aux relations des différents États de la région ».

En réponse au président Machel, le premier ministre a aussi revendiqué le « droit pour chaque État à déterminer sa propre politique intérieure ».

Les pays membres de la ligne de front aux côtés du Mozambique (Angola, Botswana, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont tous assuré le président Machel de leur sympathie et de leur soutien. Aucun d'entre eux cependant n'a envoyé de représentant hier, afin, selon les observateurs, de bien marquer le caractère à leurs yeux bilatéral de la cérémonie.

Toutefois, l'Afrique du Sud a célébré comme une percée diplomatique l'accord avec le Mozambique. Un accord de première importance parce qu'il constitue un précédent dans la politique d'isolation préconisée par les États noirs contre le régime d'apartheid.

Le Mozambique, économiquement au bord du désastre en raison d'une sécheresse implacable ayant affamé des milliers d'habitants, d'erreurs de planification et des actions du MNR, espère pouvoir entamer désormais son redressement, grâce au rétablissement de liens commerciaux avec son voisin, superpuissance économique et militaire du continent et aussi grâce à une baisse d'intensité de la rebellion.

Avant de parapher le pacte de non-agression, MM. Botha et Machel — dont c'était la première rencontre — se sont entretenus à huis-clos pendant près d'une heure et demi dans un wagon immobilisé à la frontière mozambicaine, près d'une banderole en portugais affirmant: « nous devons renforcer la vigilance révolutionnaire ».

Pour sa part, le Congrès national africain (ANC) a condamné hier le pacte de non-agression signé entre le Mozambique et l'Afrique du Sud et s'est engagé à « intensifier son offensive politique et militaire » contre le régime de Pretoria.

Dans un communiqué aux termes sévères publié par son comité exécutif national, qui s'est réuni dans la capitale zambienne, Lusaka, l'ANC estime que ce pacte n'est qu'un stratagème de Pretoria visant à mettre un terme à la lutte engagée contre le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud.

Selon le communiqué de l'ANC signé par son secrétaire-général, M. Alfred Nzo, l'Afrique du Sud est en train de contraindre les États noirs voisins d'agir contre l'ANC en devenant des « agents de Pretoria ».

S'adressant aux États de la ligne de front, le communiqué déclare enfin que « les peuples d'Afrique australe savent, par leur propre expérience, qu'il ne peut y avoir de coexistence pacifique entre la liberté et l'independance d'un côté et le colonialisme et le racisme de l'autre ».

Quatre Noirs attendant dans un fourgon cellulaire sont au nombre des 125 personmnes arrêtées jeudi soir à Miami lors d'une émeute.
(Photolaser AP)

Vers un retrait cubain ?

Dos Santos tente d'apaiser Castro

LA HAVANE (AFP) — La prochaine visite à Cuba du président angolais Jose Eduardo Dos Santos revêt une double signification, estimait-on hier à La Havane de sources diplomatiques: apaiser les inquiétudes de Fidel Castro après l'accord passé par Luanda avec l'Afrique du Sud et envisager une éventuelle sortie honorable des troupes cubaines stationnées en Angola.

Le numéro un angolais est attendu aujourd'hui à La Havane pour un voyage officiel de trois jours. Invité depuis longtemps déjà à visiter Cuba, il a, semble-t-il, précipité son voyage, allant jusqu'à différer, au tout dernier moment, une tournée prévue en Europe de l'Est, a-t-on appris de sources occidentales.

Pourquoi cette urgence du président angolais à se rendre toute affaire cessante à Cuba ?

D'abord, analyse-t-on à La Havane, pour expliquer de vive voix à M. Fidel Castro la portée de l'accord passé le 16 février à Lusaka (Zambie) par l'Angola avec l'Afrique du Sud — en présence des États-Unis. Cet accord prévoit le « désengagement » des troupes sud-africaines dans le sud de l'Angola et la création d'une commission mixte chargée d'en contrôler l'application.

Lors de cette réunion de Lusaka, rappelle-t-on, la délégation sud-africaine était dirigée par le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha, celle d'Angola par le chef de la diplomatie, M. Alexandre Rodrigues et celle des États-Unis par le secrétaire d'état-adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker.

Or Cuba — qui a pourtant près de 30.000 soldats en Angola — n'a pas participé à ces conversations. Pire, croient pouvoir affirmer certains diplomates, elle n'a guère été tenue au courant de ses développements.

Plusieurs observateurs occidentaux ont d'ailleurs cru déceler certains signes d'agacement, d'inquiétude, voire de mécontentement dans les milieux officiels cubains après l'accord passé par leurs « frères » angolais avec ce régime de l'apartheid qu'ils ont toujours violemment condamné.

Témoin de ce malaise, commentent-ils, un article publié jeudi par l'organe officiel cubain pour rendre « honneur » au leader sud-africain Nelson Mandela, fondateur du Congrès national africain (ANC), qui a refusé la liberté en échange d'un exil dans un « bantoustan indépendant » (condamné à la prison à vie, il est détenu depuis 22 ans en Afrique du Sud). Commentaire en forme de victoire du journal cubain: « L'histoire enseigne que négocier, faire des concessions ou sacrifier les principes révolutionnaires ne conduit pas les peuples à la véritable conquête de la liberté ».

Cette « petite phrase », selon certains observateurs, serait une critique à peine voilée de Cuba contre les conversations de Luanda avec les « racistes » sud-africains.

Si cette analyse était exacte, le numéro un angolais pourrait s'efforcer de rassurer ses alliés cubains en leur faisant valoir que, pour l'instant, il ne s'agit que de « contrôler » le désengagement militaire sud-africain et d'assurer, à terme, l'indépendance de la Namibie.

Le deuxième volet de la visite de M. Dos Santos à La Havane pourrait être de jeter les bases d'une stratégie commune en vue d'un retrait progressif des troupes cubaines stationnées depuis 1975 en Angola — au cas où l'accord de Lusaka porterait ses fruits.

Car un tel départ — même échelonné dans le temps — des soldats de Fidel Castro ne manquera sans doute pas d'être interprêté comme l'échec d'une opération qui a coûté cher à Cuba: en investissements et en vies humaines. Il constituerait en outre un joli cadeau pour M. Ronald Reagan quelques mois avant les élections présidentielles américaines.

Réunis ce week-end à La Havane, MM. Dos Santos et Castro pourraient donc tenter de trouver une porte de sortie honorable pour les « barbudos » stationnés en Angola. Bref, transformer un apparent échec militaire en victoire diplomatique.

Pour l'instant, bien sûr, les paquetages des militaires cubains en Angola ne sont pas encore bouclés. La Havane et Luanda ne cessent de répéter que la décision de retrait des troupes cubaines sera prise « souverainement » par les deux gouvernements au moment voulu: quand tout danger d'agression sera écarté.

Cependant, nombreux sont les diplomates occidentaux en poste à Cuba qui croient que l'année 1984 pourrait bien marquer le départ du corps expéditionnaire cubain d'Angola. À deux conditions, disent-ils: si le « désengagement » militaire de Pretoria dans le sud-angolais est effectif et si l'indépendance de la Namibie est assurée. La dernière visite officielle à Cuba de M. Dos Santos remonte au mois de mars 1980.

Calme précaire à Miami après une nuit d'incidents raciaux

MIAMI, Floride (AFP) — Un calme précaire est revenu hier matin à Miami après une nuit de violents incidents raciaux qui ont éclaté à la suite de l'acquittement d'un policier d'origine hispanique jugé pour avoir tué un Noir en décembre 1982.

Plus de 250 personnes ont été arrêtées, et cinq policiers ont été légèrement blessés au cours de ces affrontements particulièrement violents à Liberty City, important ghetto noir de Miami, a-t-on indiqué de source policière. On ignorait le nombre de victimes du côté des émeutiers.

« Tout est redevenu normal », a déclaré un responsable municipal, M. Howard Gary. Cependant, quelques groupes de jeunes continuaient d'harceler hier matin les policiers, et les autorités de la ville ont conseillé aux automobilistes d'éviter les quartiers chauds.

Dès l'annonce de l'acquittement du policier Luis Alvarez par un jury entièrement composé de Blancs, des jeunes Noirs étaient descendus dans les rues aux cris de « nous voulons la justice », s'attaquant aux policiers et pillant plusieurs magasins.

Les jurés ont estimé que Luis Alvarez avait agi en état de légitime défense lorsqu'il avait abattu Nevell Johnson en décembre 1982 au cours d'un contrôle d'identité. La mort du jeune Noir s'était soldée par trois jours d'émeutes dans les ghettos, faisant un mort et des millions de dollars de dégâts.

C'est la troisième fois en quatre ans que la violence raciale éclate à Miami où les relations entre les communautés noire et hispanique sont extrêmement tendues. Dans l'attente du verdict du procès de Luis Alvarez, des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises par le maire de Miami, M. Maurice Ferre, pour éviter que se reproduisent les émeutes de 1980 et 1982 et tout au long du procès, des responsables de la communauté noire avaient lancé des appels au calme.

En 1980, l'acquittement de quatre policiers blancs inculpés d'avoir tué un Noir avait provoqué les émeutes les plus sanglangles qu'ait connues Miami, et 18 personnes avaient trouvé la mort.

Le maire a estimé que les incidents de la nuit de jeudi à hier n'ont pas été aussi sérieux que les troubles précédents. Les policiers, munis d'équipements anti-émeutes, avaient établi des barrages à travers la ville, et quadrillé plusieurs quartiers noirs.

Le Procureur fédéral Stanley Marcus a annoncé hier matin que malgré le verdict d'acquittement l'enquête sur la mort du jeune Noir, suspendue pendant le procès, allait se poursuivre.

Cinq Libyens sont expulsés

LONDRES (AFP) — Cinq ressortissants libyens, dont l'expulsion avait été décidée mercredi en relation avec les attentats à la bombe du week-end dernier à Londres et Manchester, ont été mis hier dans un avion en partance pour Tripoli, a-t-on annoncé officiellement.

VOYAGES
TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

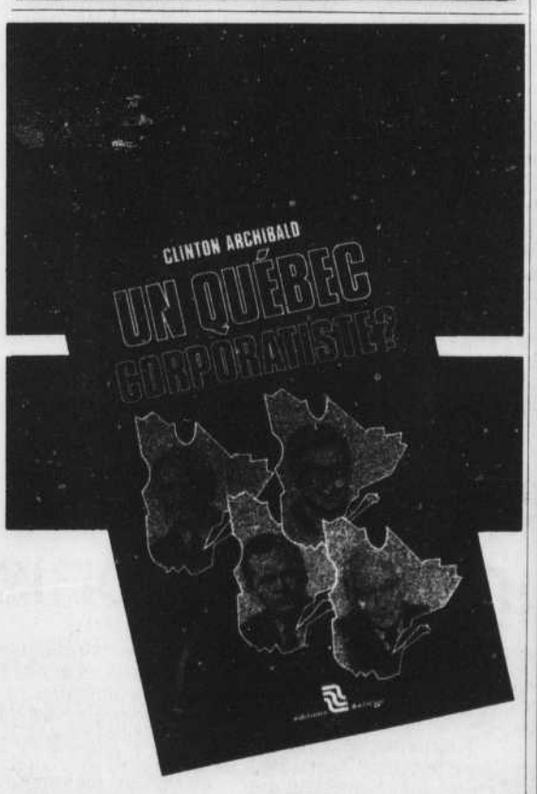

UN QUÉBEC CORPORATISTE ?

Clinton Archibald, politicologue fort bien connu, nous propose ici un survol de l'évolution des idées et des comportements coporatistes, tout en nous conviant à une véritable histoire politique du Québec, depuis les années 1930 jusqu'à nos jours. Un livre appelé à devenir une pièce-maîtresse de la littérature historico-politique du Québec.

Clinton Archibald, Un Québec corporatiste ?, Hull, Les éditions Asticou, 1984, coll. *Questionnements*, 429p., 19,95 $
ISBN 2-89198-048-4

ASTICOU
46a, rue Saint-Raymond / Hull (Québec) J8Y 1R7
(819) 776-5841
Distribution en librairie:
DIFFUSION PROLOGUE INC.

SYMPOSIUM
LANGUIRAND
L'avenir un choix maintenant
Placide Gaboury «Une spiritualité dynamique»
Denise Roussel «S'ouvrir à soi-même»
Dharmawara Mahathera «L'état de non-souffrance»
Raoul Duguay «Écologie du cerveau pour l'âge nouveau»
Jacques Languirand «Soyez heureux — sans espoir...»
Samedi le 31 mars 1984 de 9:00 à 21:00 heures
Tritorium, Cégep du Vieux-Montréal
Billets et information aux librairies:
L'Ésotérique, Nostradamus, Bazar astral (Longueuil)
Librairie Ésotérique (St-Eustache), Dialecta (St-Hilaire)
Coût 30 $
Tél.: (1-800) 363-2706
Une production Corporation sans but lucratif

Mondale attend avec optimisme le « super-samedi »

WASHINGTON (AFP) — Après un « super-mardi » qui ne les a pas départagés, Walter Mondale et Gary Hart s'affrontent aujourd'hui dans quatre États disposant de près de 300 délégués à la convention démocrate, un « super-samedi » attendu avec optimisme par l'ancien vice-président de Jimmy Carter.

Après les États du sud et de la Nouvelle-Angleterre, la compétition entre les candidats à l'investiture du Parti démocrate pour la prochaine élection présidentielle va se situer, pour la première fois, dans un grand État industrialisé du nord, le Michigan, qui tient ses petites assemblées locales (caucus).

Trois autres États du sud organisent aussi des caucus, l'Arkansas, la Caroline du Sud et le Mississipi. Des petites assemblées se tiendront également dans quelques comtés du Kentucky.

Après ses victoires, mardi dernier, en Alabama et en Georgie, et mercredi dans le Delaware, ce « super-samedi » pourrait apporter un nouveau réconfort à Walter Mondale dont la campagne a jusqu'à présent connu plus de revers que de succès. L'ancien vice-président apparaît nettement favori dans le Mississipi et dans le Michigan, notamment grâce au soutien des syndicats ouvriers, et semble bien placé dans l'Arkansas.

Le sénateur du Colorado, Gary Hart, paraît en revanche avoir ses meilleures chances en Caroline du Sud où il est soutenu par Ernest Hollings, sénateur de l'État et, il y a quinze jours encore, l'un des candidats démocrates à la Maison-Blanche.

Gary Hart a d'ailleurs minimisé l'importance de ces consultations, concédant quasiment à l'avance le Michigan à Walter Mondale et affirmant que le prochain test véritable se situera mardi prochain dans l'autre grand État industrialisé voisin, l'Illinois, qui disposera de 194 délégués à la convention démocrate, le plus important bloc de délégués attribués jusqu'à présent.

Le Michigan semble en effet taillé sur mesure pour l'organisation de Walter Mondale et ses appuis syndicaux. Avec ses 850,000 ouvriers syndiqués, cet État a le plus fort taux de syndicalisation des États-Unis, après l'État de New York. La centrale syndicale AFL-CIO et l'UAW, le syndicat des ouvriers de l'automobile (350,000 adhérents), ont mis tout leur poids pour appuyer l'ancien vice-président, également soutenu par le maire noir de Detroit, M. Coleman Young.

L'hostilité de Gary Hart au prêt de l'État fédéral qui a sauvé Chrysler de la faillite, et à un projet de loi protectionniste destiné à freiner les importations de voitures japonaises, ne l'a pas en outre rendu très populaire dans un État où est concentrée l'industrie automobile américaine.

Le Mississipi ne semble guère favorable non plus au sénateur du Colorado qui n'a pour l'instant jamais réussi à conquérir l'électorat noir. Or la population du Mississipi compte 35 % de Noirs, plus que tout autre État américain.

La présence du charismatique pasteur noir Jesse Jackson, qui en Georgie et en Alabama avait obtenu la majorité des voix de l'électorat noir, pourrait cependant considérablement gêner Walter Mondale.

Après l'abandon de l'ancien astronaute John Glenn, qui a confirmé hier qu'il se retirait — « avec réticence » — de la course à l'investiture démocrate, Jesse Jackson reste le seul à s'immiscer dans le duel Hart-Mondale et sa présence consitue un sérieux handicap pour M. Mondale qui a besoin des voix noires, notamment mardi prochain dans l'Illinois, pour triompher de son rival.

Raid aérien sur Omdourman

Le Soudan met en cause la Libye

KHARTOUM (AFP) — Le président soudanais, le maréchal Gaafar Nimeiry, a accusé la Libye d'être à l'origine du raid aérien d'hier matin contre la ville d'Omdourman, effectué, selon la radio soudanaise, par un Tupolev TU-22 de fabrication soviétique.

Le président Nimeiry a formulé cette accusation dans une déclaration à la presse faite à l'issue d'un entretien avec le ministre égyptien de la Défense, le maréchal Abdelhalim Abou Ghazala, dépêché à Khartoum par le président Hosni Moubarak aussitôt après l'annonce du raid.

Selon les autorités soudanaises, l'attaque sur Omdourman, l'une des trois villes qui constituent l'ensemble urbain de Khartoum, a fait trois morts et plusieurs blessés.

Après s'être entretenu avec le président Nimeiry, le ministre égyptien de la Défense a annoncé qu'à la suite de cette « grave agression », l'Égypte et le Soudan avaient pris des « mesures » — dont il s'est refusé à préciser la nature — afin de réagir « avec décision et fermeté ».

Dans un communiqué publié hier soir au Caire, l'Égypte a affirmé qu'elle était prête « à soutenir et à défendre le Soudan contre toute agression » et a rappelé qu'elle était liée au Soudan « non seulement par des liens de sang, mais aussi par des accords et des traités internationaux ».

Selon l'agence soudanaise SUNA, le raid a été effectué par un Tupolev-22 qui a largué cinq bombes sur Omdourman, faisant trois morts, plusieurs blessés et endommageant un bâtiment administratif et deux maisons.

SUNA a précisé que l'avion venait du sud-est et s'était dirigé vers le nord-ouest après le bombardement, laissant entendre qu'il serait venu d'Éthiopie pour aller se poser en Libye. Ces deux pays sont régulièrement accusés par Khartoum de chercher à déstabiliser le Soudan et seraient, selon Khartoum, à l'origine de la révolte Anyanya dans le sud animiste et chrétien, qu'ils soutiendraient politiquement et matériellement.

Omdourman est le bastion traditionnel des Ansars, secte dont le poids politique est important au Soudan. Le mausolée de son chef « Al Mahdi » (le messie) est érigé dans ce quartier populeux qui ressemble à un bidonville.

Opposés à l'union entre le Soudan et l'Égypte, les Ansars avaient été soutenus par le colonel Mouammar Kadhafi en 1975 et 1976 lors de deux coups d'État manqués contre le régime.

Le président Nimeiry, qui fêtera en mai prochain le 15e anniversaire de sa prise du pouvoir, fait en outre face à une opposition multiforme (baassiste, nassérienne, communiste), qui agit actuellement de manière dispersée.

Pour cette opposition, le problème de l'heure au Soudan est celui de la démocratisation du régime, selon des publications qui circulent quasi-ouvertement à Khartoum.

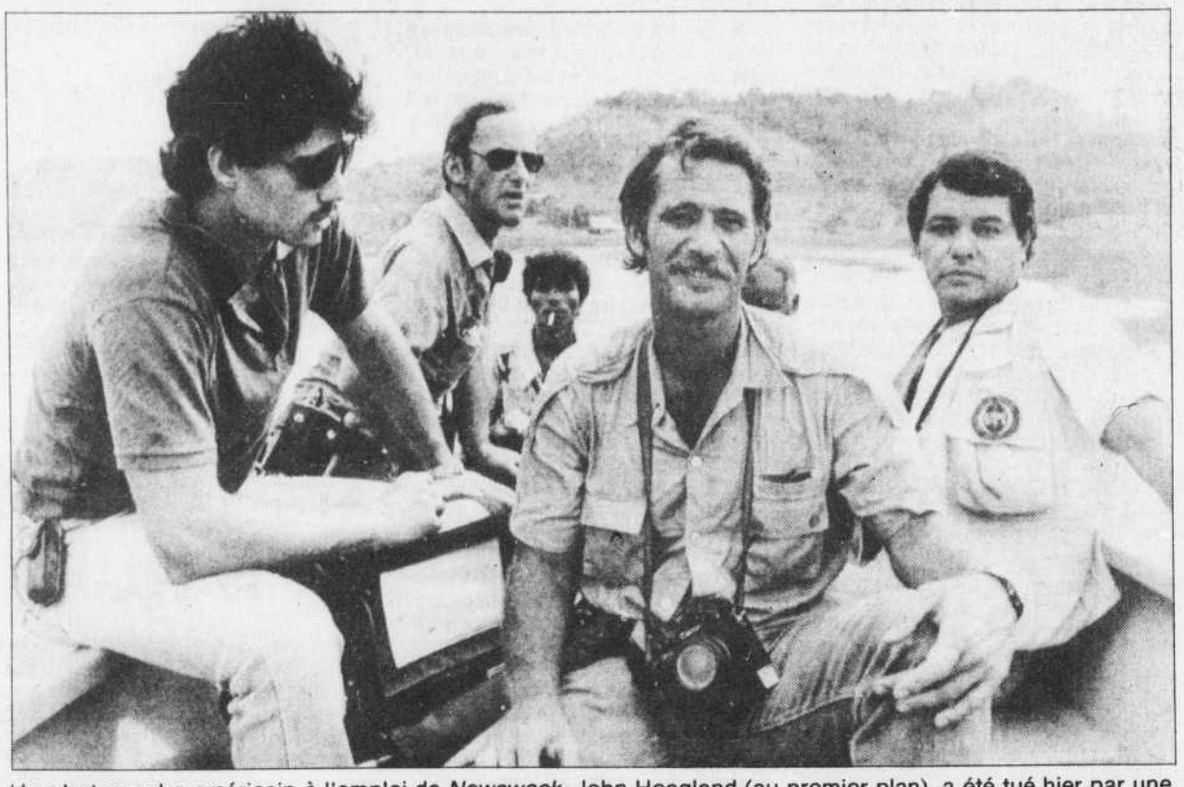

Un photographe américain à l'emploi de *Newsweek*, John Hoagland (au premier plan), a été tué hier par une balle perdue, au cours d'un échange entre les forces gouvernementales salvadoriennes et des guérilleros, sur la route de Suchitoto, à 50 km au nord de San Salvador. (Photolaser AP)

Jaruzelski attaque avec force les ecclésiastiques militants

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Le général Wojciech Jaruzelski a dénoncé avec force hier, à l'ouverture de la conférence nationale du POUP, les ecclésiatiques hostiles au communisme qui tentent de plier l'Église à leurs vues.

« Nous ressentons un sentiment de dégoût face aux sollicitations dont l'Église est l'objet et la mise en cause de son autorité par (...) des personnes qui se targuent de moralité », a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture de la conférence du parti.

Le général, dont la majeure partie du discours a été consacrée à une justification de la loi martiale, au rétablissement de l'autorité du parti et aux efforts en vue d'aplanir les difficultés économiques polonaises, a néanmoins souligné que son gouvernement entendait aller de l'avant dans la suppression des symboles religieux dans les lieux publics.

« Nous sommes très satisfaits de constater que le dialogue entre l'État et l'Église n'a, à aucun moment, été rompu et qu'il a acquis portée et importance dans les moments de grande difficulté », a dit le général.

« L'Église catholique ainsi que les autres Églises et congrégations religieuses peuvent librement satisfaire à leurs exigences religieuses dans le cadre de la réalité socialiste.

« Les citoyens de notre pays ne doivent pas être placés devant un choix entre la loyauté à l'État et l'attachement à l'Église », a-t-il souligné.

À l'égard des prêtres qui font campagne contre le gouvernement communiste, le président du conseil a souligné: « Ils tentent de transformer les lieux du culte en lieux de meetings politiques (...) exploitant la politique de l'Église pour leurs propres desseins politiques ».

Le général n'a fait aucune allusion à l'appel lancé cette semaine par le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, exhortant les autorités à faire preuve de « tolérance » en autorisant les crucifix dans les lieux publics, notamment dans les écoles, et à la mise en garde de l'épiscopat polonais selon laquelle il entend résister à leur suppression.

D'autre part, les neuf paroissiens d'Ursus (banlieue ouvrière de Varsovie) qui avaient repris dimanche leur grève de la faim pour protester contre la mutation récente de leur vicaire, l'abbé Mieczyslaw Nowak, par le primat, Mgr Jozef Glemp, ont mis fin à leur action hier.

Dans une déclaration lue à l'issue d'une messe à l'église d'Ursus, en présence de plus de 2.000 fidèles, les protestataires ont expliqué qu'ils avaient pris cette décision « pour le bien de l'Église polonaise, qui prévaut, ont-ils dit, sur celui de notre seule paroisse ».

Loin d'estimer avoir subi une défaite, les grévistes ont estimé que leur action « a été utile à la Pologne et aux fidèles ». De source ecclésiastique informée, le primat leur aurait accordé d'ailleurs un lot de consolation: le curé de la paroisse devrait quitter Ursus dans un proche avenir.

Au cours de l'office, lecture a été également donnée de deux lettres adressées récemment par les fidèles d'Ursus au primat, qui s'y voit reprocher de « céder devant l'administration » et d'avoir « sacrifié » l'abbé Nowak à la construction prochaine dans la cité d'une nouvelle Église, pour laquelle les autorités ont donné leur feu vert « aussitôt après la mutation » du vicaire.

Malgré ce dénouement amiable, qui ne manquera pas de soulager la hiérarchie catholique, cette révolte de paroissiens contre leur primat, sans précédent en Pologne, aura porté une réelle atteinte à l'autorité de Mgr Glemp, déjà très critiqué par l'opposition pour une attitude jugée trop « complaisante » envers le régime.

L'affaire Nowak, estiment les observateurs, comporte également un autre enseignement: partisan d'une ligne d'action hostile aux frictions, le primat doit compter avec une bonne part de la base des fidèles polonais, à l'évidence plus radicaux que lui, et qui n'hésitent plus désormais à se rebeller ouvertement.

Antonov retourne en prison

ROME (AFP) — M. Serguei Ivanov Antonov a regagné hier après-midi sa cellule de Rebibbia (prison au nord de Rome) dans des conditions propres à tendre à nouveau les relations difficiles entre l'Italie et la Bulgarie, relèvent les observateurs.

Un dégel paraissait pourtant en vue entre Rome et Sofia: les deux gouvernements venaient de décider de normaliser leurs relations diplomatiques, quatorze mois après le rappel de leurs ambassadeurs respectifs, au lendemain de l'arrestation de M. Antonov à Rome, le 25 novembre 1982.

C'est ainsi que lundi dernier, les autorités italiennes avaient donné leur agrément à la nomination de M. Raiko Nikolov comme nouvel ambassadeur bulgare.

La première réaction de Sofia à la décision prise mercredi par la Cour de cassation italienne, qui avait ordonné la réincarcération du suspect numéro un dans ce qu'on a appelé la « filière bulgare » (ou implication présumée des services secrets de ce pays dans l'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II), témoigne de ce durcissement.

Un commentaire fait le soir même par l'agence de presse BTA, et auquel renvoyait hier l'ambassade de Bulgarie à Rome, parle de fait « surprenant » et « alarmant ». Cette affaire « jettera sans doute une nouvelle ombre sur les relations entre les deux pays », ajoutait BTA.

L'ambassade, pour sa part, rappelait les symptômes qui avaient incité le juge Ilario Martella à assigner M. Antonov à résidence le 21 décembre dernier: « anorexie, refus de s'alimenter, manie de la persécution », consécutifs à 13 mois de détention préventive.

Quant à son retour en prison, il s'est fait, selon cette même ambassade, dans les « pires conditions »: « il était intransportable et les policiers italiens ont dû le ramener à Rebibbia sur une civière. Avant de partir, son médecin traitant lui a administré des sédatifs pour l'aider à supporter cette épreuve », a déclaré à l'AFP un porte-parole.

Pour le Procureur général Antonio Albano, qui avait requis la révocation de l'assignation à résidence, « la condition du ressortissant bulgare n'était cependant pas grave au point de ne pouvoir le maintenir sous observation à l'infirmerie de la prison ».

L'attention se porte maintenant vers M. Martella, qui doit encore conclure l'instruction en cours depuis 16 mois. Fidèle à sa réputation d'homme discret et intègre, le juge n'a jamais fourni d'éléments d'appréciation de ses conclusions.

G-B: des mineurs contre la grève

LONDRES (AFP) — La quasi-totalité des houillères britanniques étaient paralysées hier par une grève des mineurs, mais ceux employés dans plusieurs bassins ont d'ores et déjà voté contre sa poursuite.

Selon les premiers résultats de votes, quatre bassins, employant 23,000 mineurs, se sont prononcés à une large majorité contre le recours à la grève, déclenchée lundi par plus de la moitié des 180,000 mineurs du pays, pour protester contre le plan de restructuration des charbonnages qui prévoit la fermeture d'une vingtaine des 174 puits britanniques et la supression de 20,000 emplois d'ici 1985.

Les bassins du Cumberland, des Midlands, du sud du Derbyshire, et du Lancashire (nord de l'Angleterre) ont tous voté contre la grève, et plusieurs autres régions, dont celle du Nottinghamshire, le second bassin houiller avec 32,000 mineurs, doivent se prononcer d'ici demain.

Mais quel que soit le résultat de ces votes, il paraît déjà certain que le mouvement de grève s'amplifiera avec l'intervention de piquets de grève « volants » visant à provoquer la fermeture de tous les puits. Hier après-midi, seuls cinq puits fonctionnaient normalement, et cinq autres partiellement, selon les charbonnages.

Les charbonnages entendent poursuivre en justice le syndicat des mineurs (NUM) du Yorkshire, premier bassin du pays avec 56,000 mineurs, qui a déployé en dépit de l'interdiction de la Haute Cour de justice des piquets de grève « volants » dans d'autres bassins afin d'étendre la grève.

Des heurts violents les avaient notamment opposés hier et jeudi aux mineurs du Nottinghamshire, et un mineur avait été tué.

À la suite d'un accord entre les branches syndicales des deux régions, les piquets de grève du Yorkshire ont été retirés hier tandis que le syndicat des mineurs du Nottinghamshire ordonnait à ses adhérents d'arrêter le travail en attendant l'issue du vote sur le recours à la grève.

Le président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, avait affirmé que si certaines régions votaient contre la grève, des piquets volants referaient leur apparition pour « persuader » les non-grévistes de se joindre au mouvement.

Guerre scolaire: Paris opte pour une « harmonisation »

PARIS (AFP) — Le gouvernement français, renonçant à intégrer l'enseignement privé dans le public, a finalement opté pour une « harmonisation » des deux systèmes, au risque de mécontenter aussi bien les défenseurs de l'école laïque que les partisans d'un statu quo pour le privé.

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Alain Savary, qui a multiplié depuis plus d'un an les réunions de concertation, notamment avec l'Église catholique, a rendu publiques, hier soir, les décisions gouvernementales qui devront se traduire par un projet de loi à la mi-avril.

Le projet concerne les écoles privées financées par l'État, c'est-à-dire aujourd'hui leur quasi totalité, et qui accueillent près de deux-millions d'élèves et emploient 120,000 enseignants. L'Église catholique contrôle 92 % de ces écoles.

Deux grands points ne sont pas remis en cause par le projet gouvernemental : le choix des parents entre l'école privée et l'école laïque et le maintien de l'autonomie totale pour les établissements privés, tant pédagogique, qu'administrative et financière.

En revanche, l'enseignement privé verra son statut aligné sur celui du public en ce qui concerne la répartition des crédits de l'État, inscrits chaque année dans la loi de finances, en fonction des besoins scolaires des régions, alors qu'auparavant il pouvait librement ouvrir des classes ou même des écoles où bon lui semblait.

En raison de la loi de décentralisation administrative, votée peu après l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, les régions, départements et communes continueront à participer au financement des établissements privés mais avec un nouveau mode de répartition.

Le statut des enseignants du privé, principale pierre d'achoppement dans les négociations entre la hiérarchie catholique et le gouvernement, a fait l'objet d'un compromis. Ils bénéficieront tous d'un statut spécial unifié et les plus qualifiés pourront opter au bout d'une période probatoire de six ans pour la titularisation qui leur donnera accès à la fonction publique. Actuellement le privé ne compte que 800 fonctionnaires.

Ce dernier point pourrait entraîner des réactions de la part des partisans d'un grand service public, laïque et unifié de l'éducation nationale. Leur chef de file, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, voit dans l'instauration de ce statut spécial la « pérennisation du dualisme scolaire ».

L'Église catholique reste, quant à elle, opposée à toute possibilité de titularisation pour les enseignants du privé, craignant comme l'a récemment déclaré Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale, qu'elle « mette gravement en cause l'avenir même de l'enseignement catholique ».

Malgré ces divergences, le gouvernement et la hiérarchie catholique souhaitent parvenir à un accord « historique » qui mettrait fin à plus d'un siècle de guerre scolaire.

Toutefois, l'Église ne pourra négliger les parents d'élèves du privé qui ont manifesté en masse dans plusieurs grandes villes françaises ces derniers mois pour se retrouver à plus de 500,000 récemment à Versailles.

Reagan appelle à une reprise à Genève

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a appelé hier Moscou à reprendre les négociations de Genève sur les euromissiles et les armements stratégiques en se félicitant de la reprise des discussions de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (MBFR).

Dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche, le président américain souligne que les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN « sont unis dans leur recherche de résultats positifs » aux négociations MBFR de Vienne qui ont repris hier.

M. Reagan relève également que cette reprise coïncide avec la fin de la première session de la CDE (Conférence sur le désarmement en Europe) à Stockholm au cours de laquelle les États-Unis et leurs alliés, « travaillant également en étroite coopération » ont proposé « un ensemble global de mesures pour réduire les risques de guerre ».

« Je me félicite de ces développement et j'espère sincèrement que le secrétaire général (du PCUS, M. Constantin Tchernenko), et les autres membres de la nouvelle direction soviétique aborderont ces négociations avec un même esprit positif. J'appelle également l'Union soviétique à reprendre les négociations sur les euromissiles (INF) et les armememts stratégiques (START), où un travail très important pour la cause de la paix a été suspendu par sa faute », ajoute M. Reagan.

Moscou avait rompu, à la fin de l'an dernier, les négociations sur les euromissiles et avait refusé de fixer une date pour la reprise des négociations START, peu après le début du déploiement par l'OTAN des fusées américaines Pershing-2.

« Ces négociations cruciales peuvent réussir si l'Union soviétique le veut. Nous sommes certainement prêts à y contribuer. Il est dans l'intérêt de l'humanité entière que ces efforts vitaux soient repris maintenant », conclut le président Reagan en se référant aux négociations de Genève.

SESSION GRATUITE D'INFORMATIONS POUR FEMME

SUJET: Informations sur les **difficultés orgasmiques et sur l'absence d'orgasme.**

QUAND: Le 21 *ou* le 29 mars à 19:30h

OÙ: À la Clinique de Consultation et de Thérapie Sexuelles:
1497 boul. St-Joseph est,
Montréal, Québec
H2J 1M6

POUR INSCRIPTION: **Lise Marcotte, Sexologue-psychologue, tél.: 527-4545**

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section de mesure et évaluation en éducation

Certificat de mesure et évaluation en éducation
(30 crédits)

Il s'adresse
aux enseignants
aux responsables de formation en milieu de travail
à toute personne qui oeuvre en éducation

Il permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur
l'évaluation des élèves
la construction d'examens et autres instruments de mesure
l'élaboration des objectifs d'un cours et des stratégies d'enseignement
l'analyse et l'interprétation des résultats de la mesure pour fins d'évaluation

Ce programme admet des étudiants réguliers et des étudiants libres.
On peut s'y inscrire à **temps partiel** ou à **plein temps**

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont:
Trimestre d'été: le 1er avril
Trimestre d'automne: le 1er août
Trimestre d'hiver: le 1er décembre

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3
Tél.: 343-7622
ou avec
La Section de mesure et évaluation en éducation
(même adresse)
Tél.: 343-6639

PETRO-CANADA®

DE L'ARGENT COMPTANT!

1$ DE RABAIS avec les PETRO-DOLLARS

(Découpez votre Petro-dollar)
au bas de cette page)

OU

1$ DE RABAIS

avec un des coupons suivants:

ESSO "1$ DE RABAIS"

GULF "CHALET SUISSE" ET "HARVEY'S"

SHELL "LOTO-SHELL"

SUNOCO "1$ DE RABAIS"

Nous acceptons vos coupons non gagnants

Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE

En plus d'épargner avec vos Petro-dollars ou les coupons de la concurrence, vous avez une chance de gagner 10 000 $ chaque semaine. Il y aura un tirage par semaine pendant six semaines.
Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants.

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.

1$ 1$

PETRO-DOLLAR

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein, remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres d'essence ou plus sera réduit de 1$.

Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, Master Card et Visa. Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 25 mars 1984.

1$ PETRO-CANADA® 1$

Marque de commerce de "PETRO-CANADA"

® Marque de commerce "Petro-Canada"

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE!

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Il y aura un tirage par semaine pendant 6 semaines.

(Écrire en lettres moulées)

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROVINCE_____

CODE POSTAL_____ TÉL._____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.

PETRO-CANADA®

NOTE: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.
® Marque de commerce de "Petro-Canada"

Pluies acides: réunion internationale à Ottawa mardi pour amener les USA et la Grande-Bretagne à juguler le problème

par Louis-Gilles Francoeur

Huit pays européens particulièrement touchés par la pollution transfrontière vont participer à compter de mardi, à Ottawa, à une Conférence internationale sur les pluies acides qui vise à mettre au point une stratégie susceptible d'amener les principaux auteurs de ce problème, soit les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à juguler le problème à sa source.

Les Etats-Unis seront représentés à titre d'observateurs. Mais la Grande-Bretagne, le principal pollueur européen, a décidé de bouder la conférence.

En juin dernier, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Finlande, le Danemark, la Suisse, l'Autriche et le Canada acceptaient par une déclaration commune de réduire de 30 % leurs propres émissions d'anhydride sulfureux. Ces huits pays évoquaient les années 1993 ou 1995 comme date limite pour l'application de ce programme. Cette « ambiguïté », comme on l'appelle à Ottawa, pourrait être dissipée au cours de la conférence.

L'essentiel des débats portera sur la façon dont les huit signataires de la déclaration de juin dernier - auxquels s'ajoute désormais la France - entendent concrètement réaliser l'objectif commun. Mais le vrai débat pourrait se dérouler en grande partie dans les coulisses: les neuf ministres tenteront, en effet, de mettre au point une stratégie commune pour amener les 25 autres signataires de la déclaration de Genève, en 1979, à passer rapidement des pétitions de principes aux actes. L'occasion rêvée pour leur faire franchir ce pas se présentera à Munich, en juin prochain, alors que les 34 signataires de la déclaration de Genève vont tous se réunir à nouveau.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne faisaient partie des 34 pays signataires de la Déclaration de Genève et plusieurs de leurs « victimes » entendent bien leur demander des comptes. D'où l'importance de la Conférence d'Ottawa, où s'élaborera la stratégie de juin.

La plupart des pays qui participeront à la Conférence d'Ottawa comptent sur des courants d'opinion favorables à la mise en place, sinon au financement de programmes précis de dépollution. Au Canada, les ministres de l'Environnement, fédéral et provinciaux, ont même dépassé l'engagement de 30 % pris conjointement l'été dernier avec leurs invités de mardi. Le Canada a, en effet, décidé de réduire de moitié sa pollution acide d'ici 1994 sans attendre que les Américains souscrivent à cet objectif.

L'an prochain, chaque hectare de l'est de l'Amérique recevra 33 kilos d'acides

par Louis-Gilles Francoeur

Pendant que le dossier des pluies acides stimule les présidentielles américaines et éloigne la Maison Blanche de sa majorité au Sénat, chaque hectare de l'est de l'Amérique reçevra au cours de l'année une moyenne de 33 kilos d'acides sulfuriques et nitriques, les deux principales composantes des précipitations acides.

Si les Etats-Unis endossaient, demain, l'échéancier « unilatéral » adopté la semaine dernière par la Conférence candienne des ministres de l'Environnement, les lacs, forêts et terres agricoles de l'Est du Canada recevraient encore en 1994 une charge acide de 20 kilos par hectare par année. Ces 20 kilos d'acide correspondent à ce que la « moyenne » des sols peuvent absorber. Mais ce serait encore trop à long terme pour certains types de cultures, pour certaines forêts et pour plusieurs rivières à saumon. Tout comme ce serait d'ailleurs le cas pour des régions entières comme la Côte-Nord, dont les sols, pauvres par définition en produits alcalins, parviennent très peu à neutraliser cette charge polluante. Mais les « meubles » seraient à tout le moins sauvés...

D'ici là, l'acidité des hautes cheminées du Mid-West américain, les deux grandes raffineries canadiennes de l'Inco, à Sudbury, et de la Noranda, au Québec, poursuivent leurs ravages. Dans une étude commandée par l'Agence américaine de protection de l'Environnement (EPA), Thomas Crocker, de l'Université du Wyoming, estimait en 1981 à $5 milliards par année les dégats causés par ce fléau aux Etats-Unis. Ce chiffre, dit-il, s'élèvera à $15 milliards par an à la fin du siècle. Dans le seul parc des Addirondaks (N.Y.), 200 lacs sont complètement privés de toute vie organique et plus de 1,000 se retrouvent dans l'anti-chambre de la mort acide. Les gouverneurs des Etats de l'Est viennent de se découvrir un nouvel allié dans l'industrie forestière américaine. Celle-ci découvre, en effet, que le rythme de croissance de ses plantations et forêts a diminué de 20 % à 30 % par année.

L'Ontario, située au centre du principal corridor acide, déplore déjà la mort de plus de 1,200 lacs. Plusieurs milliers d'autres dérivent vers la même issue fatale. Au Québec, les « mortalités » officielles se comptent pour l'instant sur une seule main en raison notamment de notre éloignement et du « pouvoir tampon » des sols de plusieurs régions. Les études de Pêches et Océans révèlent néanmoins que le compte à rebours est commencé pour près de la moitié de nos centaines de milliers de lacs. Les scientifiques ont aussi établi que le rythme de croissance des forêts du Nouveau-Brunswick est affecté. Dans cette province et en Nouvelle-Ecosse, plusieurs rivières sont désormais impropres à la reproduction du saumon. Chaque automobile canadienne et chaque maison subit les morsures corrosives du mal acide, y compris les gargouilles du Parlement canadien.

Même si le Canada réduit unilatéralement de moitié d'ici 1994 ses émissions acides, comme l'ont décidé les ministres canadien et provinciaux de l'Environnement la semaine dernière à Ottawa, il ne pourra atteindre seul la marge de sécurité des 20 kg par hectare définie par les scientifiques. Plus de 60 % de nos pluies acides originent, en effet, des centrales thermiques et des hauts-fournaux américains.

Le débat a franchi plusieurs étapes en quelques années chez nos voisins du Sud. Les Etats-Unis ont commencé par proposer au Canada, en 1978, de « coordonner » les recherches sur les pluies acides. Par la signature d'un mémorendum entre les deux pays, en 1978, les deux pays s'attelaient à l'éventuel traité sur la pollution trans-frontière. Mais cette négociation s'est rapidement essoufflée sous l'administration Reagan: en juin 82, les Etats-Unis rejetaient l'objectif de 20 kg de sulfates par hectare par année, proposé par les scientifiques des deux pays. Rien ne prouve hors de tout doute que l'industrie américaine pollue autant le Canada, soutenait la Maison-Blanche. Cette dernière devait toutefois admettre la responsabilité de son pays quand la prestigieuse Académie des Sciences des Etats-Unis eut entériné la valeur scientifique des travaux effectués jusque-là par les chercheurs.

Le récent virage à 180 degrés de la Maison-Blanche, qui a porté de $23 à $55 millions ses budgets de recherche au lieu d'attaquer le problème à sa source, par sa crainte de perdre ses appuis traditionnels dans la grande industrie du Mid-West. Pour réduire de 50 % cette source de pollution, soit de 12 millions de tonnes de SO2 par année, il en coûterait, en effet, près de $6 milliards. Deux hypothèses de financement sont envisagés par les comités du Sénat et de la Chambre qui préparent des projets de loi sur cette question. Si les pollueurs doivent absorber la note, les consommateurs d'électricité des centrales thermiques devront payer de 2 à 3 % de plus sur leur facture mensuelle. Les sondages démontrent que le public américain accepte ce coût. L'autre hypothèse, qui fait appel à l'aide financière gouvernementale, n'a jamais été chiffrée, ni par les comités du Congrès, ni par la Maison Blanche.

Selon Elisabeth Barrett-Browmn, du National Ressources Defence Council, à Washington, « le président américain prendrait un risque électoral élevé s'il opposait en pleine campagne électorale son veto à l'un des deux projets de loi en préparation au Sénat ».

« Toute la bataille porte présentement sur l'adoption - avant les élections - d'un programme d'action sur les pluies acides. Si un tel projet de loi arrive sur le bureau du président après les élections, les industriels gagnent trois ou quatre ans. A moins, dit-elle, qu'un président démocrate ne soit élu. »

Il ne manque plus que quelques voix au Sénat pour faire adopter un tel projet de loi en dépit de l'officielle majorité républicaine. Toute la stratégie de la Maison Blanche consiste désormais à endiguer cette poussée « pendant quelques mois », explique Mme Barrett-Brown.

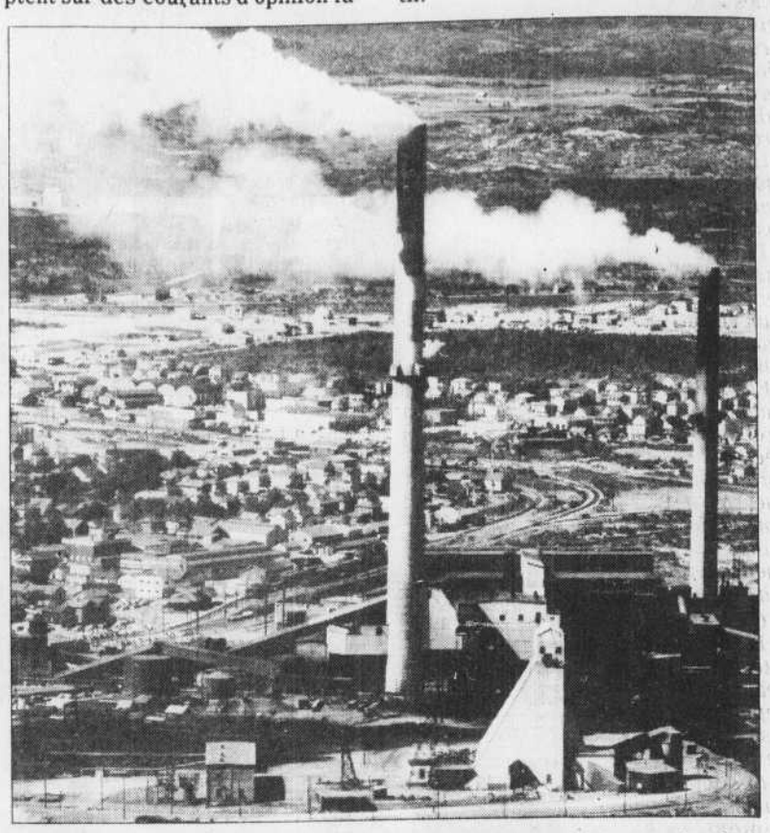

C'est pour respecter les normes environnementales locales que les fonderies ou les centrales thermiques américaines ont recours à des cheminées d'une hauteur atteignant, dans certains cas, un quart de mille, pour exporter cette pollution au loin. La raffinerie de cuivre de la Noranda, dans la ville du même nom, crache, par ses hautes cheminées que l'on aperçoit sur notre photo, près d'un demi-million de tonnes d'anhydride sulfureux par année.

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

Fédération professionnelle des journalistes du Québec

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, UN DROIT À DÉFENDRE!

Campagne de souscription publique pour constituer un *Fonds de soutien juridique*

Ce fonds servira à défendre les journalistes appelés à comparaître en justice lorsque des droits fondamentaux de la presse sont en cause. Il y va du droit du public à l'information et de la pratique libre et responsable du journalisme.

***Parrains d'honneur:* M. LOUIS-PAUL ALLARD, animateur de CKAC, M. ANDRÉ GROU, éditeur du Journal de Montréal, M. JACQUES HÉBERT, sénateur, M. ROGER D. LANDRY, éditeur de La Presse, Me GABRIEL LAPOINTE, Me LOUIS LEBEL, bâtonnier du Québec, Me SERGE MÉNARD.**

Vous êtes priés de faire parvenir vos dons à:

F.P.J.Q.
1212 Panet
Montréal, Qué.
H2L 2Y7

avec la mention « Fonds de soutien juridique »

Un reçu pour fin d'impôt sera émis sur demande

ENCOURAGEMENT QUÉBÉCOIS À LA RESTAURATION RÉSIDENTIELLE

Équerre

À votre mesure...

On s'emploie à la relance.

Québec

Renseignez-vous auprès de la Société d'habitation du Québec.
Québec: 643-7676 — Partout ailleurs (sans frais): 1-800-463-4315

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

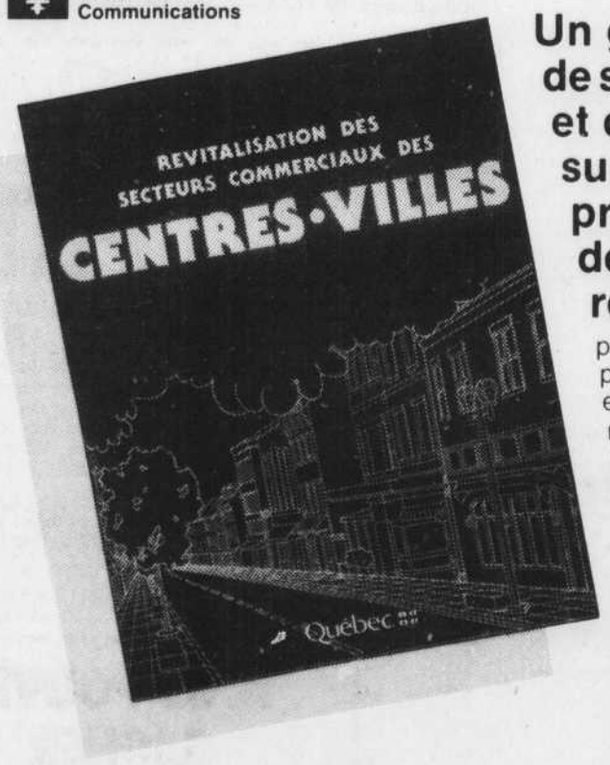

Un guide de sensibilisation et d'information sur les aspects pratiques de cette revitalisation

plus d'une centaine de photos couleurs, figures et tableaux

Revitalisation des secteurs commerciaux des centres-villes
Ministère des Affaires municipales
1983, 182 pages
EOQ 21033-6
25 $

Également offerts:

Analyse budgétaire des municipalités, 1983
EOQ 21000-5 **9,95 $**

Répertoire des informations du gouvernement du Québec en matière d'aménagement du territoire
EOQ 19636-0 **19,95 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

Québec

En Europe plus que partout ailleurs, la pollution transfrontière atteint des proportions dramatiques

par Gérard de Selys
collaboration spéciale

La pollution transfrontière est un fléau mondial. Mais nulle part il n'atteint les proportions dramatiques qu'il revêt en Europe. 560,000 hectares de forêts sont irrémédiablement perdus en république fédérale d'Allemagne, rongés à mort par les pluies acides. Les incendies de forêts détruisent en moyenne 112,000 hectares de surface boisée chaque année dans la seule Europe des Dix. Si les destructions se poursuivaient à l'allure actuelle, les 35,255,000 hectares de forêts européennes auraient totalement disparu dans 52 ans. 1,400,000 emplois seraient perdus. Le troisième secteur de production industrielle d'Europe n'existerait plus.

Longtemps tournés en dérision par les hommes politiques, les experts ont fini par toucher ceux-ci en leur agitant sous le nez les pertes économiques énormes que représentait la pollution des forêts et des lacs d'Europe: 100 millions de dollars canadiens chaque année actuellement. Probablement beaucoup plus les années qui viennent malgré les mesures déjà prises par endroit. Parce que, sournoise, silencieuse, la pollution par les pluies acides a mis longtemps à se faire remarquer. Ses séquelles seront plus lentes encore à se faire effacer.

C'est l'énorme enjeu économique et la particularité du problème (il est international, aucune solution au niveau national ne serait efficace) qui, depuis trois ans font, qu'en Europe, les réunions se suivent à un rythme de plus en plus accéléré.

Les 20 et 21 mars prochains, les ministres responsables de l'environnement de huit pays d'Europe (France, Finlande, RFA, Suisse, Norvège, Suède, Autriche et Danemark) participeront à un sommet sur les pluies acides organisé à Ottawa par le ministre canadien de l'Environnement M. Charles Caccia.

En effet, si le problème de la pollution transfrontière est en effet général en Europe (la seule RFA a des frontières communes avec neuf pays voisins), le Canada connaît un problème analogue et aigu avec les États-Unis. Le 22 février dernier, M. Allan MacEachen, ministre canadien des Affaires extérieures exprimait encore dans une note diplomatique adressée à Washington son « profond regret » face au « continuel retard apporté (par les États-Unis) à l'adoption de mesures concrètes » pour lutter contre les pluies acides. Le gouvernement américain s'était en effet borné, le 25 janvier précédent, à annoncer qu'il allait limiter ses efforts dans ce domaine à de simples recherches.

Or, en Europe, ces rechèrches ont été déjà faites. Des réglementations très strictes ont été mises en vigueur. D'autres sont en cours d'élaboration pour les compléter. Un dossier suffisant peut donc être soumis par le Canada qui peut désormais compléter ses propres études avec ce qui a déjà été accompli en Europe.

■

Une usine belge rejette du plomb dans l'atmosphère par ses cheminées. À proximité, les enfants d'une école primaire sont tous atteints à des degrés divers de saturnisme, la maladie provoquée par l'ingestion de plomb. Après des années de lutte, des parents, des professeurs et des médecins parviennent à faire évacuer l'école. Aujourd'hui les petits y jouent et y travaillent à nouveau tout à fait normalement. L'usine a doublé la hauteur de ses cheminées. Le plomb retombe quelques kilomètres plus loin ... en Hollande. La communauté européenne a publié des directives limitant la teneur en soufre des rejets des centrales électriques au charbon.

La plupart des centrales allemandes de ce type (près d'une centaine) continuent cependant impunément à rejeter des quantités bien supérieures d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère. Elles sont presque toutes situées à proximité des frontières de RFA ... polluant ainsi non seulement les forêts allemandes par « vents dominants défavorables » ... mais les forêts néerlandaises, belges luxembourgeoises, françaises, suisses, autrichiennes, tchécoslovaques, est-allemandes et danoises par « vents dominants favorables ».

Le gouvernement socialiste français avait promis moins de centrales nucléaires en arrivant au pouvoir en 1981. C'est pouquoi il se propose d'installer plusieurs centrales nucléaires sur le même site ... une enclave de territoire français en Belgique le long de la Meuse, un fleuve aux eaux déjà surchauffées par les eaux de refroidissement des trois centrales nucléaires existantes sur ses rives.

Ce sont autant d'aspects frappants de la « pollution transfrontière » comme il est convenu maintenant de l'appeler.

Mais les « pluies acides », bien que plus dévastatrices encore que tous les autres types de pollution connus à ce jour, sont moins évidentes. Elles détruisent sans bruit et pour longtemps de très vastes étendues de forêts. Leurs ravages ne sont connus et recensés que depuis peu de temps. La RFA est par exemple le seul des 10 pays partenaires de la CEE à avoir établi un recensement complet et détaillé des dégâts qu'ont subis ses forêts.

Les pluies acides, on le sait maintenant, sont essentiellement constituées de précipitations « mouillées », par la pluie ou l'humidité de l'athmosphère, de particules d'anhydride sulfureux et d'oxydes d'azote rejetées par les installations industrielles et emportées par les vents dominants. Réagissant avec l'eau présente sous forme de vapeur, de brouillard ou de pluie, elles forment des dérivés acides. L'anhydride sulfureux, produit principalement par la combustion, dans les centrales électriques, de charbons et de pétroles à forte teneur en soufre, forme, avec l'eau, l'acide sulfurique (H_2SO_4), tandis que le dioxyde d'azote, produit principalement par la circulation routière, se transforme, en présence d'eau, en acide nitrique (HNO_3). Avec l'acide chlorydrique (HCL) qui résulte essentiellement de la combustion des matières plastiques, ces substances sont, à elles trois, tenues pour responsables de l'acidification des précipitations.

Absorbées par les sols, ces pluies acides disolvent les minéraux basiques naturels tels que le kalium, le calcium et le magnésium avant de les entraîner dans les couches profondes de la terre, éloignant ainsi une source importante d'alimentation en minéraux des plantes et des arbres. Le processus dévastateur se poursuit quand l'eau de pluie atteint les nappes d'eaux souterraines, souvent chargée de métaux toxiques dissouts, comme l'aluminium, qui peuvent soit arrêter la croissance de la vie aquatique, soit tuer entièrement cette dernière. C'est ainsi que si de 2 à 4,000 lacs de l'Ontario n'abritent plus de poisson, la quasi totalité des lacs norvégiens sont considérés comme biologiquement morts et en Suède 20 % des 100,000 lacs du pays souffrent plus ou moins gravement des dommages causés par l'acidité.

C'est la lenteur de ces processus de dégradation qui a fait que l'on s'est aperçu très tard, et trop tard pour des centaines de milliers d'hectares de forêts et des dizaines de milliers de lacs, des conséquences dramatiques des pluies acides. Si l'on ne tient pas compte des autres dommages que peuvent causer les pluies acides en Europe tels que la dégradation des pierres de bâtiments publics ou privés, les couvertures d'habitations, les carrosseries de voitures ou ou la corrosion des métaux, on peut estimer qu'à court terme deux millions d'hectares de forêts sont menacés.

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économique) estime le coût actuel subi par les seuls pays membres de la CEE en matière de dégâts forestiers à 3 à 5 % du PNB. (Produit national brut). 47,000 emplois ont déjà été perdus en RFA dans l'industrie du bois et la sylviculture. Au niveau de la communauté européenne, les dégâts subis par la forêt sont estimés par les experts à environ 100 millions de dollars canadiens par an avec une tendance progressive très nette.

C'est la soudaine découverte de l'étendue des dégâts et leur gigantesque coût financier qui a fini par émouvoir, ces trois dernières années, les dirigeants européens qui jusqu'ici étaient restés sourds aux avertissements des experts les assimilant presque systématiquement au doux farfelu qu'ils voient en tout écologiste.

Le secteur bois de l'industrie européenne venant, en importance, directement après les secteurs de l'automobile et de la chimie, il était urgent d'en protéger la matière première: les forêts. L'arsenal juridique proprement européen (s'ajoutant ainsi aux législations nationales) comporte déjà un nombre impressionnant de mesures. Une directive (loi communautaire applicable aux 10 payx membres) datant de 1970 obligeait déjà les constructeurs d'automobiles à réduire progressivement les émissions de monoxyde de carbonne et d'oxyde d'azote des moteurs. Elle fut complétée progessivement par d'autres directives et doit être étendue encore le 15 avril prochain par une réglementation réduisant considérablement les émissions de plomb. En 1975, une directive limitait et diminuait le maximum de sulfure contenu dans les gasoils. Une nouvelle réduction était ordonnée en 1980. Les pays membres de la communauté signaient alors la convention de Genève sur la pollution transfrontalière de l'air qui entrait immédiatement en vigueur. Une directive limitant les valeurs d'émission d'anhydride sulfureux et les particules en suspension entrait en vigueur en avril 1983. Le 6 avril 1983, la commission européenne proposait une directive sur la lutte contre la pollution de l'air causée par les établissements industriels. Sur base de cette directive-cadre, elle envisageait d'en préparer une autre limitant les valeurs d'émissions en provenance des centrales électriques à base de charbon. Ces installations sont en effet à l'origine de plus de 80 % de la totalité des émissions d'anhydride sulfureux et de 40 % des émissions d'oxydes d'azote dans la communauté. Même si 15 à 25 % des précipitations acides dans la communauté proviennent des pays tiers par transport transfrontalier à longue distance, il est incontestable que la communauté est en mesure d'influencer considérablement sur le total des dépôts acides sur son propre territoire. Les gouvernements ont donc accepté, fin décembre 1983, une directive d'une importance capitale dans la lutte contre les pluies acides. Non seulement elle oblige les États membres à établir des programmes précis de réduction progressive des émissions nocives (devant aboutir à des émissions réduites de 60 % pour l'anhydride sulfureux et 40 % pour les oxydes d'azote en 1995) mais elle programme, pour la première fois, l'installation d'un système de contrôle et de surveillance qui faisait défaut jusqu'ici rendant souvent inopérantes les directives déjà adoptées.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

La Faculté des arts et des sciences
vous invite à un colloque

Marxisme et sciences sociales

le mercredi 21 mars 1984, de 10:30 à 18:00

10:30 à 12:00
Séance d'ouverture
Se dire "néanmoins marxiste"!, par
Maurice Lagueux (philosophie, U de M)

13:30
Atelier I
Economie et pouvoir dans les pays
de "socialisme réel"

Atelier II
Etat et régulation dans les pays
de capitalisme avancé

16:00
Séance de clôture
Pour développer une approche critique du marxisme, par Georges Labica
(philosophie, Paris X-Nanterre)

Participants:
Pierre Beaucage (anthropologie, U de M)
Gérard Boismenu (science politique, U de M)
Alfred Dubuc (histoire, UQAM)
Jean-Marie Fecteau (Centre de recherche en droit public, U de M)
Denyse Helly (chercheure libre)
Gervais Lavoie (anthropologie, U de M)
Claude Morin (histoire, U de M)
Jorge Niosi (sociologie, UQAM)
Mohamed Sala Sfia (sociologie, U de M)

Université de Montréal
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Salle D-0305

Renseignements:
343-6580 ou 343-6578

Leonardo Sciascia

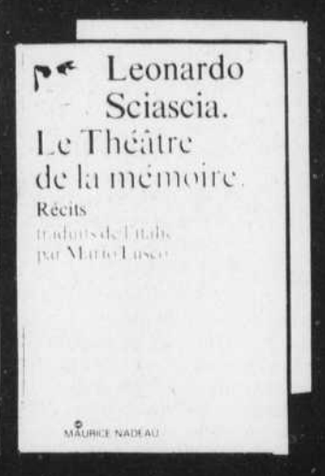

En 1926, un homme est arrêté à Turin pour un délit mineur. Sans papiers et amnésique, on le dirige vers un asile. Un avis de recherche amène une famille fortunée à le reconnaître envers et contre tous car, très vite, deux partis se forment, pour et contre.

Sciascia refait à sa manière l'enquête de ce fait divers qui a secoué l'Italie de l'entre-deux-guerres et en montre les dessous, essentiellement constitués d'intérêts familiaux et personnels.

Un auteur à découvrir absolument!

Une coédition Maurice Nadeau/Boréal Express

INFO SUISSE
288-2311
SUISSE TOURS
PERMIS DU QUE.

Conseil des collèges

AUDIENCES PUBLIQUES

Sur

Le Cégep de demain:
pouvoirs et responsabilités

Les 26, 27, 28 et 29 mars 1984
de 9h à 18h30
au collège de Maisonneuve
Amphithéâtre B-4420
3 800, rue Sherbrooke est
Montréal

Ces audiences sont ouvertes au public en général

Participent à ces audiences:
- des organismes nationaux et régionaux
- des représentants des cégeps

Québec

Le raffinement et l'élégance s'expriment de bien des façons. Quand on pense automobile, un nom s'impose: Cadillac. Chez Park Avenue Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac, nous avons réuni pour vous toute la gamme Cadillac. Vous pourrez ainsi mieux apprécier toutes les nuances et les subtilités d'une collection unique où la perfection et la pureté des lignes se marient harmonieusement aux qualités techniques et au confort Cadillac.
De la grâce majestueuse de la Seville au chic Coupé de Ville, vous trouverez sûrement la Cadillac qui correspond à cet idéal de beauté dont vous rêvez depuis si longtemps.

Coupé de Ville • Sedan de Ville • Coupé Fleetwood Brougham • Sedan Fleetwood Brougham Seville • Seville Elégante • Eldorado Biarritz décapotable • Eldorado Biarritz • Coupé Eldorado Coupé Eldorado Touring • Cimarron

Park Avenue

Park Avenue Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac Inc., 5000, rue Jean-Talon est 725-9811

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les oreilles cassées...

par Robert Lévesque

★ **Énigmes et secrets**, un spectacle conçu, animé et mis en scène par Bernard Martineau. Décor et accessoires de Guy Rouillard et Pierre Léveillé. Joué par un groupe de huit comédiens regroupés dans l'Atelier théâtral du Sphinx. Au Théâtre de la Grande-Réplique jusqu'au 31 mars.

Le Théâtre de la Grande Réplique est une compagnie de théâtre qui vit de hauts et de bas de saison en saison. Il est impossible d'établir un dénominateur commun ou du moins un barème de qualité parmi les différentes productions présentées dans cette petite salle de la rue Sherbrooke où un jour on a droit à un *Karamazov* épouvantablement amateur et un autre jour où l'on découvre un véritable plaisir théâtral comme lors de la création de *La Dernière Manche* de Raymond Dutherque dans l'adaptation de Jean Barbeau.

Cette fois-ci, il faut reconnaître qu'avec *Énigmes et secrets* la Grande-Réplique ne touche pas un bas mais un creux. Abyssal. Durant plus de deux heures on a droit à quelque chose d'assommant qui se rapproche plus d'un samedi après-midi dans une polyvalente de banlieue que d'un spectacle théâtral. La décision de présenter un tel spectacle dénote une totale absence de rigueur à la direction de ce théâtre.

Une écriture flasque, sans rigueur dramatique, et surtout sans aucun intérêt, tente de ramasser une intrigue mystico-policière qui nous mène de Montréal au Caire où tout le monde cherche « l'entrée du Sphinx » où nos héros, voulant retrouver le collier volé à Florida Flore, cantatrice, se perdront dans les dédales d'un temple où les individus de la poursuite se dédoubleront en personnages de l'époque pharaonique.

Spectacle conçu en référence à l'univers d'Hergé, mais d'une façon brouillonne et par trop puérile, cet *Énigmes et secrets*, dont les textes ont été écrits collectivement, sombre vite dans le ridicule à cause d'un manque évident de contrôle sur la fabrication du spectacle, d'une absence de mise en question de la théâtralité et surtout d'une apparente méconnaissance des mécanismes de la représentation.

Un jeu qui va dans tous les sens, avec des cabotineries, une direction d'acteurs téméraire, un ton près de la prétention dans la pacotille, une finale qui tourne à la caricature « eskabellienne », un déluge incontrôlé de mots qui vous cassent les oreilles, un ennui qui vous écrase (ceux qui sortaient faisaient le bon choix), une inconscience dans la redondance, un amateurisme rare, bref un four.

Un élément positif, tout de même. L'utilisation, pour la première scène, du magnifique hall (frais repeint) de l'ancienne École technique où loge la Grande Réplique. Les acteurs à l'étage, sous les arcs, faisaient bel effet. L'écho de leurs voix aussi. Avant que ne débute la catastrophe.

Reporters recherchés

La revue *Titanic* est à la recherche de journalistes capables de lui fournir des reportages réels d'un genre insolite ou inattendu.

Les candidats doivent avoir un style capable de recréer des atmosphères et des images, et doivent être en mesure de fournir eux-mêmes leurs photos.

Ils doivent faire parvenir un texte de trois pages sur un thème traitant de leurs problèmes, de leur quartier (rue, ville) ou leur job, cinq idées de reportage ainsi qu'un bref curriculum vitae. Le tout doit parvenir avant le 2 avril à *Titanic*, Concours-reportages, 464, rue Saint-Jean, Montréal H2Y 2S1.

Michael Jackson, Barbara Mandrell et Barbra Streisand primés

(AP) — Le chanteur Michael Jackson a remporté jeudi soir le trophée People's Choice dans la catégorie du meilleur artiste masculin alors que Barbra Streisand et Barbara Mandrell se sont partagées le prix de la meilleure artiste féminine. Toutes deux en étaient à leur cinquième prix.

Les gagnants de deux autres catégories ont également partagés un prix au cours de cette dixième remise des People's Choice Awards. Il s'agit des seuls prix décernés pour la télévision, les films et la musique qui sont attribués par le public. Les lauréats sont déterminés par un sondage Gallup spécial.

Burt Reynolds a reçu un huitième People's Choice en partageant les honneurs de l'acteur de cinéma favori avec Clint Eastwood qui en est à son deuxième prix.

Le téléroman Dynasty et la série policière Hill Street Blues partagent un prix dans la catégorie de la meilleure émission dramatique.

Michael Jackson, qui a déjà remporté huit Grammy Awards ainsi que huit American Music Awards au cours des deux derniers mois, créant du même coup un précédent, a remporté également le prix du vidéo favori dans la catégorie 14 minutes avec Thriller.

Meryl Streep a été choisie comme actrice de cinéma favorite, Tom Selleck, de *Magnum P.I.* a remporté le prix du meilleur comédien de télévision et Linda Evans, de *Dynasty*, a été élue comédienne favorite pour la télévison. Il s'agit d'un troisième prix pour ces deux derniers.

Kenny Rogers, a remporté un cinquième People's Choice à titre de meilleur artiste dans la catégorie country music. L'actrice et mannequin Brooke Shields, a remporté un quatrième prix en devenant la meilleure jeune actrice.

Mr. T et A-Team ainsi que Madeline Kahn de *Oh, Madeline* ont été choisis comme artiste masculin et artiste féminine favoris dans une nouvelle émission de télévision.

Return of the Jedi (*Le Retour du Jedi*), troisième volet de *Star Wars* (*La guerre des étoiles*) a été choisi comme meilleur film.

Flashdance... What A Feeling, du film *Flashdance* (*Le Feu de la danse*), a été choisie comme meilleure chanson ou thème d'un film.

Dans la catégorie des émissions de télévision, la comédie préférée est *Three's Company* (*Vivre à trois*), *Webster* remporte le prix de la meilleure nouvelle comédie.

TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES VOLS LE MATIN, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES VOLS LE SOIR, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES ALLERS SIMPLES, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES BILLETS ALLER-RETOUR, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT UN CHOIX DE TARIFS, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES TARIFS RÉGULIERS, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT DES TARIFS RÉDUITS, TOUTES LES COMPAGNIES AÉRIENNES OFFRENT

mercredi Le Devoir économique

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section d'andragogie

Certificat en andragogie

Programme d'études du premier cycle de trente (30) crédits

Le programme du Certificat en andragogie est conçu pour les candidats et candidates qui interviennent comme professionnels de l'éducation des adultes tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires ou les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes en totalité ou en partie.

Le programme admet des étudiants réguliers et des étudiants libres. On peut s'inscrire à temps partiel ou à plein temps.

Deux des cours du programme sont télévisés:

A Montréal
Intervision, canal 24
Cable T.V., canal 27
A Québec
Intervision, canal 25

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont:
Trimestre d'été: le 1er avril
Trimestre d'automne: le 1er août
Trimestre d'hiver: le 1er décembre

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec:
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3
Tél.: 343-7622

ou avec
La Section d'andragogie
(même adresse)
Tél.: 343-7256

La municipalité d'Otttawa-Carleton déversera ses neiges usées dans l'Outaouais, tout près de la frontière québécoise

par Louis-Gilles Francoeur

La municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, qui fut la première à établir scientifiquement l'importance de la pollution causée par le rejet des neiges usées dans les cours d'eau, rejettera, à compter de l'an prochain, près d'un demi-million de verges cubes directement dans l'Outaouais, à quelques mètres de la frontière québécoise.

La décision de la municipalité régionale ontarienne, dont Le DEVOIR a obtenu copie, est datée du 28 février. Elle a la forme d'un *bill omnibus*, qui donne force de loi, en bloc, à toutes les recommandations techniques de son administration. Parmi celles-ci, on trouve le projet 1635 de son département des transports, qui prévoit la construction, au coût de $2.4 millions, d'un quai à neige sur les terrains de la firme E. B. Eddy, située dans l'île enjambée par le pont de la Chaudière. Le lieu de déversement se trouve à proximité de la frontière entre les deux provinces.

Après avoir été averti de ce projet par ses services dans l'Outaouais, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, s'en est plaint, le 14 juillet dernier, auprès de son collègue ontarien, M. Andrew Brandt. Le cabinet de M. Ouellette indiquait, mercredi, que M. Brandt n'avait pas répondu à cette lettre à moins qu'il l'ait fait en s'adressant à des hauts fonctionnaires, ce qui n'a pu être vérifié.

Dans sa lettre, M. Ouellette indiquait que Québec venait de dépenser $165 millions pour dépolluer les eaux usées de la Communauté régionale de l'Outaouais et que son ministère avait convaincu plusieurs municipalités de la région de mettre fin à leurs déversements de neiges usées. Le ministre souhaitait évidemment des actions aussi vigoureuses de l'autre côté de la frontière.

Le directeur régional du même ministère, M. Guy Demers, a indiqué au DEVOIR que son secteur ne comptait plus que quatre quais à neiges touchant directement l'Outaouais. Tous ces points de déversement, a-t-il dit, se retrouvent dans la municipalité de Gatineau et le ministère, fort de ses nouvelles directives, a commencé à négocier une solution permanente à ce problème. Toutes les autres villes, y compris Hull, utilisent actuellement des dépôts de surface, sur lesquels on peut récolter les polluants souvent toxiques contenus dans la neige des rues.

Le plan adopté par la municipalité régionale Ottawa-Carleton tente de diminuer la quantité des polluants, d'autant plus nombreux et importants que la neige déversée à l'Outaouais proviendra du centre-ville d'Ottawa. Ottawa-Carleton ne rejettera à l'eau que la neige tombée depuis moins de 48 heures dans le centre-ville, ou depuis moins de 72 heures, s'il elle provient de quartiers résidentiels. Les camions seront inspectés sur le quai de déversement pour vérifier la couleur de leur contenu. La municipalité régionale mettra aussi en place un programme d'inspection de la qualité de l'eau.

Au ministère québécois de l'Environnement, on est plus que «sceptique» devant des mesures aussi «aléatoires». Rien n'indiquera d'ailleurs à quiconque si des déchets domestiques ont été crachés par les souffleuses dans les camions de déneigement, pour ne citer qu'un exemple.

La municipalité régionale d'Ottawa-Carleton indique avoir pris cette décision à cause de la rareté croissante des dépôts de surface disponibles et la nécessité de les affecter à d'autres fins. De plus, indique le rapport de son service des transports, les citoyens se disent ennuyés par ces tas de neige imposants. Au Québec, on tente de placer les dépôts de surface dans les secteurs commerciaux ou industriels pour éviter ces inconvénients.

La Ville de Montréal, à qui le gouvernement a refusé la construction d'un quai à neige sur la promenade Bellerive, à la suite d'un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, a utilisé, pendant tout l'hiver, un quai de l'administration portuaire situé dans le même secteur pour augmenter le total de ses rejets au fleuve.

Nordair...

UNE CLASSE À PART.

Nous offrons ce qu'offrent habituellement les compagnies aériennes. Et plus.

Parce que nous accordons une grande importance au service, nous vous offrons plus que du service.

Chez Nordair, nous multiplions les efforts pour aller au-delà de vos attentes. Et c'est là une attitude, un souci constant, qui se reflète tant dans le sourire de ceux qui vous accueillent que dans la qualité de notre service personnalisé.

Nordair Plus vous offre plus.

En vous procurant un billet aller-retour à tarif régulier, vous obtenez ordinairement qu'un aller et un retour.

Pour le même prix, avec Nordair Plus, vous obtenez en plus de l'aller-retour, gratuitement, une voiture de location pendant 24 heures ou un service de limousine aller et retour ou un service de mini-bus aller et retour. Selon votre destination, vérifiez lesquels de ces avantages sont offerts. Ceux-ci ne peuvent être obtenus conjointement avec un rabais.

Nous vous offrons des tarifs de choix.

Si vous préférez économiser sur le prix de votre billet, nous vous offrons des tarifs de choix. À l'achat d'un billet aller-retour pour Toronto ou Val d'Or, vous pouvez obtenir un rabais de 25% du plein tarif économique en revenant avant la fin du jour suivant. Demandez ces tarifs des plus avantageux. Ceux-ci ne peuvent être obtenus conjointement avec d'autres rabais.

Nous offrons des vols aux bonnes heures.

Notre horaire a été conçu pour vous qui voyagez par affaires. Pour plus de détails ou pour réserver, contactez votre agent de voyages ou téléphonez-nous: (514) 636-7670 ou 486-3875.

De Montréal

Vers Toronto:

Départs
en semaine: 7h, 7h45, 16h30, 17h30, 18h30
Retours: 7h15, 7h45, 17h, 18h, 21h50

Vers Val d'Or:

Départs
en semaine: 7h, 18h
Retours: 14h15, 19h45

NORDAIR

Chibougamau • Dryden • Fort Chimo • Frobisher Bay • Hall Beach • Hamilton • La Grande • Montréal • Nanisivik
Ottawa • Pittsburgh • Poste-de-la-Baleine • Resolute Bay • Sault-Ste-Marie • Thunder Bay • Toronto • Val d'Or • Winnipeg.

Une Budweiser éclate
Poursuite de $71,500 contre Labatt, ltée

par Rodolphe Morissette

Le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, l'an dernier, elle se sert une *Budweiser*. Elle ouvre la bouteille normalement. La bouteille explose en miettes. La dame intentait, hier, une poursuite contre le fabricant, la Brasserie Labatt, Ltée, au montant de $71,500.

Mme Maria Serricchia, de Saint-Léonard, s'est blessée gravement au pouce droit. Elle a dû subir une intervention chirurgicale d'urgence. Elle est restée sans travail depuis l'incident.

En effet, l'état de son pouce ne lui permet toujours pas de reprendre ses fonctions dans l'usine de confection de linge où elle opérait une tricoteuse et devait manier des ciseaux.

La requérante prétend, en Cour supérieure, que le fabricant de bière est responsable d'avoir mis sur le marché une bouteille défectueuse, incapable de tolérer la pression des gaz contenus dans le liquide.

Elle estime à $60,000 l'incapacité totale et permanente dont elle souffre maintenant. Elle réclame, en outre, $11,500 pour des dommages moraux, physiques temporaires et esthétiques.

Acquittée, elle poursuit Allstate

par Rodolphe Morissette

La compagnie d'assurance Allstate l'avait dénoncée pour avoir rapporté un vol qui, prétendait-on, n'avait pas eu lieu. La dame fut emprisonnée, citée à procès, puis jugée coupable. Mais la Cour d'appel l'a acquittée. Aujourd'hui, elle réclame d'Allstate des dommages-intérêts au montant de $67,000.

Mme Françoise Le Discorde, qui a maintenant quitté Montréal pour habiter Vancouver, était arrêtée dans la métropole le 16 octobre 1979, puis détenue pendant deux jours.

On l'accuse d'avoir rapporté un faux vol à la police; d'avoir, par supercherie, frustré Allstaste de $2,522 et tenté d'arracher à la même firme la somme de $43,387.

Son procès a lieu au début de mai 1980 devant le juge Gérard Girouard, de la Cour des sessions, qui juge la dame coupable sous les trois chefs d'accusation mentionnés.

Mme Le Discorde en appelle aussitôt du jugement. Enfin, trois juges de la Cour d'appel l'acquittent à tous égards. La dame estime que tous ces frais d'avocats, échelonnés sur deux ans, se sont élevés à un peu plus de $17,000.

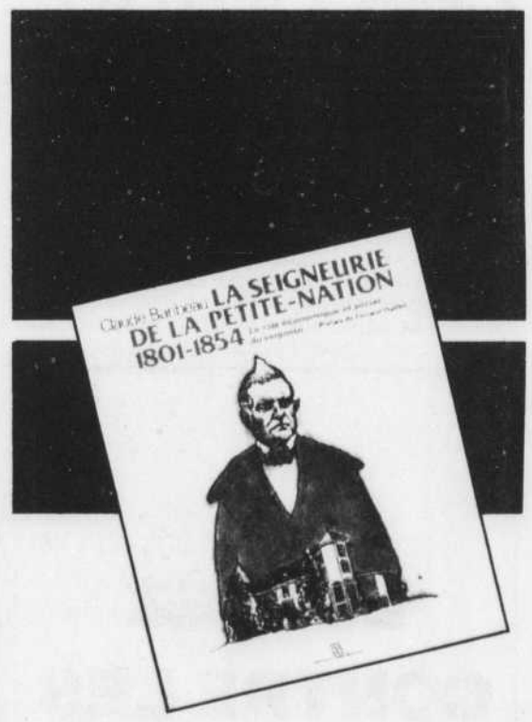

LA SEIGNEURIE DE LA PETITE-NATION
1801–1854
Le rôle économique et social du seigneur

Cet ouvrage, déjà reconnu comme un modèle du genre, rend compte de la vie quotidienne dans la seigneurie de la Petite-Nation au cours de la première moitié du XIX[e] siècle. L'auteur y décrit surtout le rôle joué par les seigneurs Papineau (en particulier Louis-Joseph) dans l'établissement et l'évolution de cette seigneurie, la seule qui ait existé dans la région outaouaise.

Claude Baribeau, **La seigneurie de la Petite-Nation 1801–1854: le rôle économique et social du seigneur**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, coll. *Les hiers*, 163p., 10,95 $
ISBN 2-89198-039-5

ASTICOU

46a, rue Saint-Raymond / Hull (Québec) J8Y 1R7
(819) 776-5841
Distribution en librairie:
DIFFUSION PROLOGUE INC.

Nouvelle bataille en perspective dans le marché de l'alimentation

La venue des super-supermarchés va modifier les règles du jeu

par Laurent Soumis

collaboration spéciale

QUÉBEC — « Les supermarchés traditionnels ne passeront pas le cap des années 80 », affirme aujourd'hui avec assurance M. Marc Blouin, directeur des opérations des magasins Super Carnaval, une chaîne qui gère deux imposants marchés d'alimentation tout à fait révolutionnaires situés en banlieue de Québec: l'un, à Beauport et l'autre, à Lévis.

Avec M. Michel Robin, un ancien collègue de la maison Provigo devenu président de La Ferme Carnaval Inc., il a adapté à la réalité québécoise la formule anglo-saxonne des « super-superstores ». Alliant les concepts de magasin à grande surface, de marché d'escompte, de vente en vrac à celui des comptoirs spécialisés, le Super Carnaval connait un succès sans précédent qui passera, hors de tout doute, dans les annales de l'industrie de l'alimentation.

En l'espace de 14 mois, l'entreprise a conquis 12.5 % du marché global de l'alimentation dans la région métropolitaine de Québec. Forte de cette percée fulgurante, la chaîne entend se lancer, dès cette année, à l'assaut du marché montréalais.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et justifient, à eux-seuls, l'emploi du superlatif apposé à la marque de commerce. Avec une superficie équivalant au double de celle de n'importe lequel des concurrents régionaux, la première succursale, ouverte en janvier 1983, enregistre déjà un chiffre d'affaires hebdomadaire d'un million de dollars. Cela représente le quintuple de celui d'un supermarché traditionnel. Opérant depuis à peine quatre mois, le pendant lévisien affiche quant à lui un carnet des ventes dépassant chaque semaine le cap des $400.000.

« Le malaise et l'insatisfaction que nous éprouvions chez nos anciens patrons, se rappelle M. Marc Blouin, nous ont donné le goût de cette expérience qui s'est avérée concluante ailleurs au Canada. Nous n'avons rien inventé, dit-il, seulement adapté la formule au contexte et aux habitudes des consommateurs québécois. »

La société Burnac Leaseholds de Toronto, véritable propriétaire de l'entreprise, a trouvé ainsi un moyen de rentabiliser son centre commercial du Carrefour Beauport. Cette société de développement immobilier, présidée par l'homme d'affaires Joseph Burnett, possède une quarantaine de centres commerciaux à travers le Canada.

À Lévis, on a préféré carrément construire le centre de place Carnaval. À peine trois mois se sont écoulés entre la première pelletée de terre et l'ouverture des portes.

Super Carnaval joue donc de vitesse. On négocie actuellement l'achat d'un autre centre commercial à Neufchâtel; on compte ouvrir d'ici peu quatre autres magasins à Montréal dont deux, cette année. Entreprise il y a quelque temps, la construction de celui de Saint-Léonard a toutefois été interrompue temporairement pour satisfaire à des contraintes légales.

Les dirigeants de l'entreprise expliquent par quatre facteurs la réussite étonnante de leur formule. La politique de bas prix vient au premier chef. Afin d'attirer les 30,000 clients qui, chaque semaine, viennent garnir leur panier à provisions, Super Carnaval a préféré consentir un escompte général d'environ 20 % sur sa marchandise, plutôt que d'offrir les traditionnels « spéciaux de fin de semaine ». Selon les gestionnaires, les consommateurs économiseraient en moyenne $30 sur une facture de $150.

La vente en vrac a également été instaurée pour une partie des marchandises sèches. Conjuguée au principe d'un magasin à grande surface, elle permet d'atteindre, avec un seul établissement, une performance comparable à trois magasins conventionnels, soutient M. Blouin.

Le développement des comptoirs spécialisés de fromagerie, de charcuterie, de boulangerie, de pâtes alimentaires et de prêt-à-servir a aussi été poussé au maximum. En répondant à la demande des amateurs de « délicatessen », l'entreprise réalise dans ce secteur la plus importante marge de profits de toutes ses opérations.

Mais la recette miracle du succès financier tient dans la faiblesse des coûts d'administration et d'opérations. Le lecteur optique a supprimé le laborieux et onéreux travail d'étiquetage de la majorité des produits.. Un système de gestion informatisée, relié à chacun des 44 comptoirs-caisses des deux magasins, permet l'inventaire perpétuel dans la gestion des stocks et renseigne les administrateurs, minute après minute, sur chacune des opérations des différentes sections.

De plus, le personnel d'administration a été réduit à son expression la plus simple. L'organigramme de l'entreprise n'a rien de comparable avec la structure hiérarchique des grandes chaînes d'alimentation. Seuls, trois directeurs spécialisés dans les viandes, les fruits et légumes et la boulangerie, se sont joints aux deux âmes dirigeantes de Super Carnaval pour gérer l'ensemble des activités régionales de la compagnie.

La non-syndicalisation des 450 employés de la société n'est pas étrangère aux avantages concurrentiels de la chaîne. Les travailleurs doivent se satisfaire d'une rémunération moyenne de $6.25/l'heure, soit environ la moitié de ce que peuvent toucher leurs consoeurs et confrères de travail oeuvrant chez un compétiteur comme Steinberg.

« Si elles veulent franchir le cap des années 80, les chaînes d'alimentation devront absolument effectuer un virage dans le sens d'une réduction draconienne des frais d'opérations, soutient le jeune administrateur de Super Carnaval. La clientèle paie toujours la note du gigantisme administratif. Les autres chaînes n'auront pas le choix de nous suivre dans cette voie. »

« Pour l'heure, conclut-il, la concurrence énergique que nous leur livrons sera bénéfique pour le consommateur. Elle contraindra inévitablement les grandes chaînes à une plus grande efficacité. »

Quoi qu'il en soit, l'application en force du concept de « super-supermarché », inspirée de celle faite ailleurs notamment par le numéro un de l'alimentation canadienne, la société Loblaw's, annonce des modifications majeures et des jours troubles pour le secteur québécois des ventes alimentaires au détail.

Si la guerre des prix n'est pas encore engagée au plan national, tout indique que les hostilités sont belles et bien ouvertes sur la scène régionale. Face à l'arrivée dans le paysage « d'un nouveau venu qui brouille les cartes », les géants québécois de l'alimentation n'ont pas l'intention de garder les bras croisés.

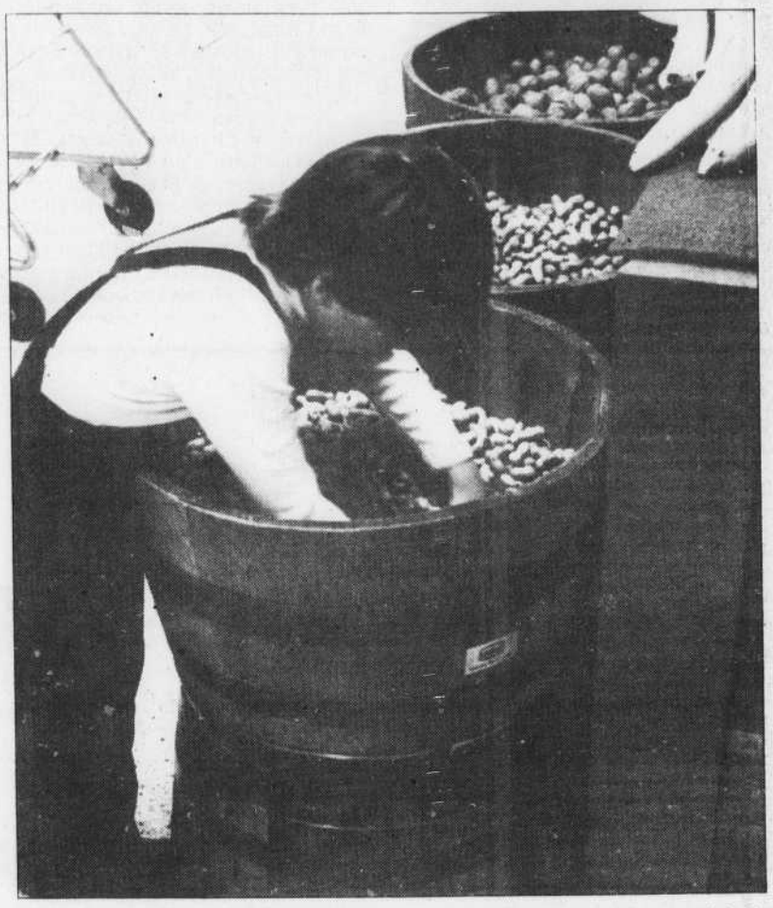

Un seul super-supermarché réaliserait une performance comparable à trois magasins conventionnels.

(Photo: Martin Paquin, collaboration spéciale)

Selon M. Marc Blouin de Super Carnaval, les chaînes d'alimentation devront réduire leurs frais d'opérations.

(Photo: Martin Paquin, collaboration spéciale)

Abat-jour de Paris

Haute couture • Un atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main. Réalisées avec des soies de prestige.

Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

300 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparation de lampes
Livraison rapide

1053 Avenue Laurier Ouest, 2e étage, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

Les Amis des handicapés de L'ARCHE Verdun Inc.

— CAMPAGNE DE FINANCEMENT —

Affilié à la grande famille internationale de l'ARCHE, fondée par un canadien Jean Vanier, nous sollicitons votre soutien pour nous permettre de subsister avec dignité durant ces temps difficiles.

Nous comptons ouvrir un troisième foyer pour accueillir d'autres de nos amis handicapés mentaux.

Avec amour et humilité, aidez-nous à aider notre prochain. Notre campagne sera du 19 mars au 1er avril 1984.

Merci de vos attentions.

Notre adresse: **Les Amis des handicapés de l'Arche Verdun Inc.**
1030, 3e Avenue
Verdun, Québec
H4G 2X8

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 1er mai 1984 au centre de conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull, Qué, afin d'étudier ce qui suit: Grand Prix Labatt du Canada; ILE NOTRE-DAME (MONTRÉAL) (Qué). Demande (840270300) présentée par MARCEL BOISVERT, faisant affaires sous le nom et la raison sociale du GRAND PRIX LABATT DU CANADA, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique MF à l'Ile Notre-Dame (Montréal), opérant sur une fréquence de 95,1 (canal 236) avec une puissance apparente rayonnée de 3 watts, afin de diffuser de l'information générale et technique (non commerciale) sur le Grand Prix Labatt du Canada, les 15, 16 et 17 juin 1984. La demande peut être examinée au: Bureau du Grand Prix Labatt du Canada, Bassin Olympique, Ile Notre-Dame, Montréal.

Q. Où puis-je consulter les demandes publiées ci-dessus et les documents qui y sont reliés?

R. On peut les consulter durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée dans cet avis, au C.R.T.C., Edifice central, les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Qué) K1A 0N2 et aux bureaux régionaux 1410, rue Stanley, 10e étage, Montréal (Qué) H3A 1P8.

Q. Puis-je intervenir auprès du C.R.T.C. au sujet d'une demande qui doit être entendue à cette audience publique?

R. Vous pouvez soumettre une intervention pour chacune des demandes qui vous intéresse, à condition de respecter la date limite indiquée. Notez que le requérant et le Conseil doivent recevoir votre intervention au plus tard à cette date. De plus, vous devez inclure avec votre intervention une preuve de signification du même document au requérant.

Q. Qu'est-ce qu'une intervention?

R. C'est un document qui situe votre intérêt par rapport à une demande particulière. De façon concise et précise vous devez indiquer si vous appuyez, vous opposez ou proposez des modifications à cette demande de même que votre intention ou non de comparaître à l'audience publique. Vous devez le signer avec nom, adresse et numéro de téléphone et il doit être reçu au Conseil au plus tard le: DATE LIMITE D'INTERVENTION: le 11 avril 1984.

Si vous désirez mieux connaître les droits et obligations des participants à une audience publique, vous devriez lire, « Règles et Procédures du C.R.T.C. », disponible au prix de 1,50$ au centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnements et services, Hull (Qué) K1A 0S9. Vous pouvez également communiquer avec la Direction des audiences publiques du C.R.T.C. au (819) 997-1328 ou 997-1027. (NPH-15)

Canada

Après la hausse du taux de l'Impériale

Les grandes banques hésitent à relever immédiatement les taux

TORONTO (PC) — La hausse du taux d'intérêt privilégié décidée par la Banque impériale a déclenché la spéculation sur la question de savoir si les autres grandes banques de dépôt vont emboîter le pas.

L'Impériale, deuxième banque du pays, annonçait jeudi que son taux privilégié allait être relevé dès le lendemain d'un demi-point, à 11.5 %. Précisons que ce taux est réservé aux emprunteurs les plus solvables.

Elle justifiait cette hausse en fonction de deux facteurs: la montée du coût des emprunts à court terme et la forte augmentation du taux d'escompte de la banque centrale, de 10.2 à 10.56 %.

D'ordinaire, quand une grande banque modifie son taux de base les autres en font autant à quelques minutes d'intervalle.

Mais l'initiative prise par l'Impériale — la première hausse du taux privilégié en onze mois — n'a été suivie que par la Continental Bank of Canada (No 7), la Mercantile Bank of Canada (No 8) et par deux autres établissements plus petits: la Bank of British Columbia et la Western and Pacific Bank of Canada.

Selon Thomas Maxwell, économiste en chef du Conference Board of Canada, les autres banques hésitent peut-être à relever le loyer de l'argent de façon aussi prononcée.

« Compte tenu de la répugnance politique à hausser le taux privilégié, je comprends pourquoi elles ne bronchent pas », expliquait-il dans une interview en provenance d'Ottawa. « La décision de relever le taux de base à ce stade est très négative — vous serez mal vu mais en même temps vous devez faire quelque chose parce que les écarts sont très serrés. »

L'écart en question c'est la différence entre les taux que les banques fixent pour leurs emprunteurs et le montant qu'ils payent aux déposants. Le taux d'escompte de l'institut d'émission étant à 10.56 % et le taux privilégié à 11 %, les banques voient leurs profits s'amenuiser considérablement.

M. Maxwell ne serait pas surpris si les quatre autres grandes banques du pays — les majors, comme on dit — décident de relever leur taux de base d'un quart de point seulement, ce qui pourrait peut-être forcer la Banque impériale à réduire le sien.

« J'ai été étonné que le taux de base monte si fort. Je pensais que ce serait d'un quart puisqu'il devait monter, mais elles prennent une chance... Cela s'est fait avec une hâte qui sied mal, ce me semble. »

De l'avis de M. Maxwell, le grand mouvement se produira si les autres taux pour les hypothèques et les prêts à la consommation, se mettent à monter, étant donné bien peu de gens empruntent réellement à taux privilégié.

Toujours est-il que la Banque impériale a annoncé, vendredi, une hausse du taux d'intérêt sur l'épargne et les dépôts à terme. La mesure entrera en vigueur lundi.

Le taux d'intérêt sur l'épargne (sans privilège de tirer des chèques) et sur l'épargne à intérêt quotidien sera haussé d'un quart de point, à sept et 6.25 %, respectivement.

Les taux pour les dépôts à terme de un et deux ans sont relevés de trois quarts, à 8.75 % et ceux de deux à trois ans, de trois à quatre ans, et de quatre à cinq ans montent d'un demi-point pour atteindre 9.25 %, 10 % et 10.25 %, dans l'ordre. Les autres taux sont inchanges.

Pour sa part, la Continental Bank a annoncé que son taux sur l'épargne à intérêt quotidien serait relevé d'un demi-point, à 7 %, dès lundi.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

POUR RECEVOIR LE DEVOIR À VOTRE PORTE DÈS DEMAIN MATIN

TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS À L'UN DES NUMÉROS SUIVANTS

À MONTRÉAL: 332-3891
À QUÉBEC: 687-2022

DANS LES RÉGIONS:

(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(613): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748

IBM triplera ses livraisons

NEW YORK (AFP) — Le géant de l'informatique IBM entend tripler cette année ses livraisons d'ordinateurs personnels au marché intérieur, vient d'indiquer un des dirigeants de la firme, M. Donald Estridge.

Ce dernier a précisé devant un groupe d'analystes réuni à Boca Raton (Floride) que IBM affecterait cette année $500 millions pour accroître ses capacités de production d'ordinateurs personnels et poursuivre ses recherches dans ce domaine.

Ces indications ont paru confirmer les estimations des milieux spécialisés selon lesquelles le géant de l'informatique livrera cette année au marché intérieur plus de deux millions d'ordinateurs personnels PC et PC junior.

Selon M. Estridge, la demande de PC dépasse pour le moment la production cependant que celle de PC juniors, un modèle moins puissant lancé à l'automne, est équivalente à la production.

Selon certaines rumeurs non confirmées, ce dernier modèle n'aurait pas rencontré jusqu'à présent le même succès que le PC.

IBM, rappelle-t-on, est devenu l'an dernier le numéro un sur le marché américain des ordinateurs personnels, marché où il avait fait deux ans plus tôt une entrée tardive.

LA MORT EN ROSE

Le saumon de l'Atlantique vient de moins en moins dans nos rivières du Québec.

Saviez-vous
que 55% des captures de saumons nés au Québec sont faites à Terre-Neuve par les pêcheurs commerciaux de cette province

qu'on exploite le saumon au Québec par la pêche commerciale, par des prises «accidentelles» (par exemple des pêcheurs de harengs ramenant des saumons dans leurs filets) et par la pêche autochtone

que le nombre de pêcheurs sportifs de saumon a presque doublé au Québec au cours des cinq dernières années

que les pluies acides menacent nos rivières à saumon, particulièrement sur la Côte-Nord, que la pollution affecte localement des rivières et qu'il se produit des phénomènes inexpliqués en mer qui modifient le comportement du saumon

que les spécialistes de la faune des gouvernements fédéral, du Québec et des provinces de l'Est prévoient des retours de saumon, pour 1984, très déficitaires. En Gaspésie, par exemple, seulement 50% des saumons géniteurs pourraient atteindre nos rivières.

Notre saumon, une ressource faunique, économique et culturelle, est en danger. Il y a urgence de le protéger.

Loisir, Chasse et Pêche

Québec

Une progression de 25.5 %

Ro-Na redémarre

par Michel Nadeau

Après trois annnées de stagnation, le Groupe Ro-Na a redémarré, en 1983, avec une progression des ventes de 25.5 % à $267.3 millions. Et le président du conseil de ce groupe de 447 quincailliers québécois, M. Henri Drouin, affirme dans le rapport annuel qui vient d'être rendu public que la croissance a été de 40 % au cours des deux premiers mois de l'année en cours.

Cette progression du chiffre d'affaires au gros s'est traduite par une hausse des ventes au détail de 21 % ($428 millions) ce qui se compare assez bien avec les chiffres de deux concurrents: le Castor Bricoleur a haussé ses ventes de 23 % au cours des neuf derniers mois de 1983 alors que Canadian Tire affichait une croissance de 6.2 % seulement.

Depuis 1980, le groupe Ro-Na ne parvenait pas à accroître sa part de marché avec un chiffre d'affaires stable autour de $220 millions. On avait beaucoup misé sur les travaux de modernisation de l'entrepôt montréalais en 1981. Mais la crise économique et un roulement élevé parmi les membres devait empêcher le décollage. Entre 1980 et 1982, l'entreprise termina trois exercices financiers avec de légers déficits. Les immobilisations demeuraient à $10 millions. Les bénéfices non répartis n'ont pas bronché à $2 millions. On songeait même à acquérir un important fabricant de vis et de boulons (Visbec).

En 1983, les activités ont laissé des gains de $1.3 millions dont $933,603 ont été retournés en « primes à la fidélité et à l'effort collectif ». Les bénéfices non répartis reviennent à $2.1 millions.

Mais la compagnie peut maintenant accroître son capital avec l'admissibilité des actions de l'entreprise à l'épargne-actions. Le président-directeur général, M. André Dion, semble entrouvir la porte à une éventuelle émission publique d'actions: « Si l'orientation de nos entreprises passe par la participation de notre personnel, ne doit-elle pas déboucher sur l'implication de notre clientèle? ». Evidemment les quincailliers-membres pourront tirer profit de cet abri fiscal qui permettra à l'entreprise d'accroître son avoir des actionnaires de $8.5 millions par rapport à des dettes de plus de $53 millions.

À cause des aliments

Le taux d'inflation grimpe à 5.5 %

OTTAWA (PC) — Le taux d'inflation a atteint 5.5 % en février, son plus haut niveau depuis juin dernier suite à une augmentation de 0.2 % par rapport à janvier, a annoncé Statistique Canada, vendredi.

L'agence fédérale affirme que la hausse du prix des aliments et des vêtements sont principalement responsables de l'accroissement du taux d'inflation en février.

L'indice des prix à la consommation s'élevait le mois dernier à 120.9. Cela signifie que les consommateurs devaient débourser en février $120.90 pour se procurer un éventail de produits qui coûtait $100.00, en 1981.

A Québec, le taux d'inflation se situait à 5.2 %, une hausse de deux dixièmes de point de pourcentage, tandis qu'à Montréal, le taux d'inflation dépassait la moyenne nationale et s'élevait à 5.6 %, une hausse de cinq dixièmes de point de pourcentage.

En février, l'indice des prix de la nourriture de l'agence a progressé de 1.1 % par rapport à janvier. C'est le deuxième mois consécutif durant lequel les prix de aliments augmentent de plus d'un pour cent.

La fin de la promotion du boeuf haché a été la principale cause de la hausse des prix du boeuf, tandis que la baisse des réserves des fruits et légumes frais, celle de la hausse des produits agricoles.

La fin des soldes d'après-Noël explique la hausse de 0.5 % des produits autres que les aliments, de même que la hausse des coûts de l'électricité, surtout au Québec.

Des coûts plus bas pour les appels interurbains au Québec et en Ontario, de même que la baisse des prix de l'essence et des meubles, ont contribué à atténuer l'impact des hausses de prix.

Tandis que la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain favorise les exportations canadiennes, elle se traduit par contre par des prix plus élevés des produits importés et contribue ainsi à faire grimper le taux d'inflation.

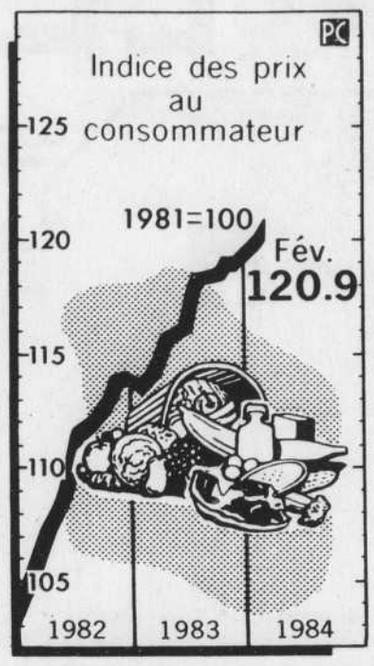

Toutefois, des facteurs saisonniers influencent le taux d'inflation, et la situation générale pourrait connaître une certaine amélioration dans les mois à venir, plus particulièrement lorsque les produits agricoles canadiens deviendront disponibles. Voici les taux annuels d'inflation enregistrés en février, avec entre parenthèses, ceux du mois de janvier, dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête: Saint-Jean, T.-N., 5.6 (5.5); Charlottetown-Summerside, 5.2 (4.7); Halifax, 5.3 (5.4); Saint-Jean, N.-B., 7.6 (7.9); Québec, 5.2 (5.0); Montréal, 5.6 (5.1); Ottawa, 6.1 (6.3); Toronto, 5.6 (5.5); Thunder Bay, Ont., 5.8 (6.1); Winnipeg, 4.8 (6.4); Regina, 5.5 (6.2); Saskatoon, 5.4 (5.6); Edmonton, 4.0 (4.5); Calgary, 3.4 (3.3); Vancouver, 4.8 (4.8).

Aux Etats-Unis, les prix de gros ont augmenté de 0.4 % au cours du mois de février où le rythme annuel de l'inflation se trouve ainsi porté à 6.2 %. Cette hausse sensible est attribuée en grande partie au relèvement des prix du fuel domestique.

Le département du Travail estime que l'indice du mois de février reflétait sans doute une partie des augmentations intervenues en janvier, où le froid a considérablement accru la consommation d'énergie.

Une décision du CRTC

Les clients de Bell devront payer des frais d'assistance-annuaire

OTTAWA (PC) — Bell Canada a reçu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) canadiennes l'autorisation de faire payer davantage de ses coûts directs à ses clients.

Les clients n'auront plus droit à trois appels par mois avec assistance—chacun coûtera 60 cents—et ils devront payer $9.00 pour chaque chèque sans provision suffisante qu'ils lui enverront.

Ces changements entreront en vigueur avant l'été.

Un rapport de 1982 dit que l'abandon de l'assistance-annuaire gratuite augmentera les revenus annuels de Bell de $5.5 millions et diminuera ses frais d'environ $2.5 millions. La compagnie espère recouvrer environ $945,000 par année sur les 106,000 chèques sans provision qu'elle attend cette année.

Le CRTC a approuvé l'abandon de l'assitance-annuaire à la condition que Bell donne à ses clients 30 jours d'avis. Le CRTC a annoncé ses décisions jeudi.

Les seules exceptions seront en faveur des personnes de 65 ans et plus, des physiquement ou mentalement invalides et des illettrés, à la condition qu'ils soient enregistrés comme tels et les appels en provenance des appareils de téléphone des hôpitaux.

Il n'y aura pas non plus de frais pour les appels à des numéros non inscrits dans l'annuaire.

La porte-parole de Bell, Jean Duggan, a déclaré que Bell voulait simplement faire payer aux clients particuliers les services qu'ils obtenaient au lieu de les faire payer par l'ensemble des clients.

M. David McKendry, de l'Association des consommateurs du Canada, s'est dit d'accord.

au jour le jour

■ *Échanges à la baisse en 1983*

Le commerce extérieur des pays industrialisés a diminué pour la troisième année consécutive en 1983, mais cette contraction des échanges a été nettement moins prononcée que les deux années précédentes, selon les données publiées dans le numéro de mars de *Statistiques financières internationales*. Les exportations des pays industrialisés, qui avaient diminué de 1,7 % et de 5,2 % en 1981 et 1982, respectivement, se sont établies au total à $1,142 milliard en 1983, soit 1,1 % de moins qu'en 1982. Les importations du groupe des pays industrialisés, qui avaient fléchi de 5,2 % et de 6,1 % en 1981 et 1982, respectivement, se sont établies à $1,198 milliard en 1983, soit une baisse de 1,8 % par rapport à 1982.

■ *La Royale fidèle à Visa*

Contrairement à ce que laissait entendre le titre d'une de nos chroniques au début du mois, la Banque Royale n'entend pas du tout « délaisser Visa ». Il s'agissait tout simplement de l'abandon de la présentation graphique actuelle de la carte aux couleurs bleu-blanc-or. Une nouvelle toilette sera faite à la carte Visa au cours des deux prochaines années.

■ *Semaine agricole à l'Université Laval*

Organisée par les étudiants du premier cycle de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, la neuvième édition de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation de l'Université Laval se tiendra du 22 au 26 mars. Sous le thème « L'agro-alimentaire d'aujourd'hui pour demain », cette semaine se veut une fenêtre ouverte pour le grand public en lui présentant ce vaste domaine sous la forme d'expositions, de conférences, etc.

■ *Les relationistes fusionnés*

Les membres de la Société canadienne des relations publiques (Québec) Inc. et ceux de l'Association des relationnistes du Québec (ARQ) ont conclu jeudi une entente de regroupement par la formation d'une nouvelle association connue sous le nom de La Société des relationnistes du Québec Inc. qui compte 500 membres.

■ *Capacité industrielle à la hausse*

(AFP) — Les industries américaines ont tourné à 80,7 % de leur capacité en février contre 79,8 % le mois précédent, a annoncé hier la Réserve fédérale. Au creux de la récession, il y a un peu plus d'un an, le taux d'utilisation des capacités industrielles était tombé aux Etats-Unis à 69,6 %. La Fed précise en particulier que pendant le mois sous revue, l'industrie automobile a travaillé à 82,2 % de sa capacité, soit 1 % de moins qu'en janvier. Au creux de la récession, son taux d'utilisation était tombé à 36 % seulement. En mai dernier, il n'était encore que de 64 %. L'amélioration du taux d'utilisation des capacités industrielles va de pair avec l'amélioration de la production industrielle. Selon les statistiques publiées par la Fed jeudi, cette dernière a progressé de 1,2 % en février pour le second mois de suite.

■ *Vancouver emprunte $30 millions*

Pour la première fois depuis 1976, la ville de Vancouver emprunte sur le marché européen. La municipalité emprunte $30 millions CAN dans une émission d'obligation dirigée par Dominion Securities Ames et le Crédit commercial de France qui sont les chefs de file d'un groupe d'une dizaine de banques internationales. Chaque porteur d'une obligation de $1,000 recevra pendant dix ans un intérêt annuel de 13 %.

■ *1,000 actionnaires à la FTQ*

De son objectif de $12 millions, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a recueilli au-delà de $500,000 en contributions de la part de plus de 1,000 actionnaires qui ont souscrit des actions à $10 chacune. Selon le président de la FTQ, M. Louis Laberge, les premiers résultats de la campagne de souscription sont « très encourageants », d'autant plus que le Fonds a disposé d'à peine un mois avant la date limite pour bénéficier des avantages fiscaux en 1983. Il a souligné que le Fonds a maintenant entrepris la seconde phase de sa campagne, soit la souscription d'actions par déduction à la source sur le salaire.

■ *En raccourci*

La direction du quotidien britannique des affaires, **The Financial Times**, a indiqué hier qu'elle étudiait la possibilité d'imprimer le journal aux États-Unis en même temps qu'à Londres et Francfort. A l'heure actuelle, environ 6,000 exemplaires sont expédiés chaque jour par avion aux États-Unis, chiffre qui pourrait quadrupler par l'impression sur place, estime la direction du journal... Le groupe **Santel**, qui distribue des systèmes téléphoniques au Canada, s'est porté acquéreur de la division téléphonique d'**Océanique Société d'Électronique** dans le but de distribuer les ordinateurs et les écrans d'Océanique... Une mission commerciale organisée par le ministère du Commerce Extérieur et regroupant des représentants de cinq entreprises québécoises a quitté Montréal hier pour le Sud-est asiatique, soit en Indonésie, en Thailande et à Singapour. Les firmes en mission sont **Canagro-Techniques**, **Électrovert Ltée**, **PVU Inc.**, **Velan Inc.** et **Tecsult International Ltée**... Les taux hypothécaires du **Montreal Trust** sont haussés de 0,5 % à compter de lundi...

MOITIÉ prix
pour
votre
MOITIÉ

50%
de réduction
pour votre conjoint
lors de votre voyage
d'affaires entre deux villes
d'Air Canada au Canada.

Une initiative d'Air Canada.
Un autre geste concret pour
faire voyager plus de Canadiens
à travers le pays.

Prenez place côte à côte et profitez de tout le confort de notre Première Classe ou de notre service Connaisseur. Pas nécessaire de réserver ou d'acheter à l'avance. Pas de séjour minimum.

CONDITIONS: En vigueur à partir du 1er mai 1984, cette réduction s'applique au conjoint ou à un membre de la famille de la personne qui voyage par affaires. Le voyage doit être complété le 15 juin 1984.
La personne profitant de la réduction doit nécessairement accompagner le voyageur d'affaires, à l'aller tout au moins. Une preuve d'identité peut être exigée. Sujet à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Informez-vous auprès de votre agent de voyages ou passez au bureau d'Air Canada et mentionnez le DRF 13009.

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

Une chambre pour deux
à tarif simple.

Les hôtels CN et Delta emboîtent le pas et offrent une chambre pour deux à tarif simple pour toute la durée de votre voyage d'affaires. Et ils vous offrent une bouteille de vin*. Présentez vos billets d'Air Canada pour profiter de cette aubaine.

CONDITIONS: Cette promotion ne s'applique pas au Jasper Park Lodge (CN). Réduction pour les tarifs sans escompte et corporatif seulement.
*Sous réserve des règlementations provinciales.

Delta Hotels
Vous apprécierez la différence Delta.
Hôtels CN
On se prépare déjà pour demain.
AIR CANADA

L'acquisition de Gulf par Socal devient de plus en plus probable

par Michel Nadeau

La probabilité de l'acquisition de Gulf Corp. par la Standard Oil of California (Socal) semble s'accroître avec la remontée des actions de Gulf qui, hier, ont gagné $5.50 US pour clôturer à $71.88 US. le prix offert est de $80 US. La crainte d'une intervention défavorable de Washington semble s'estomper surtout après le recul du département américain de la Justice dans l'affaire de la fusion entre US Steel et National Steel. Les autorités ont dit non au rapprochement des deux aciéries pour ensuite assouplir leur position.

Au Canada, les actions de Gulf Canada ont remonté à $19 alors que continuent de courir les rumeurs d'acquisition par le groupe Bow Valley qui était déjà en négociations pour l'acquisition de Gulf Canada.

En ce qui a trait au projet d'acquisition de Superior Oil par Mobil, on attend toujours l'opinion du gouvernement. Les titres demeurent à $37.50 US environ.

L'acquisition éventuelle de Superior Oil par le groupe Mobil Oil au prix de $5.7 milliards aura pour effet de non seulement consolider la position de Mobil au deuxième rang de l'industrie pétrolière nord-américaine avec des ventes de plus de $60 milliards US mais donnera à ce groupe de New-York le mainmise sur deux importantes firmes minières au Canada. Mobil mettrait également la main sur Canadian Superior Oil, une entreprise albertaine disposant d'importantes réserves dans l'Ouest canadien.

Cette acquisition permettra au groupe Mobil de prendre le contrôle de deux importantes compagnies minières au Canada: McIntyre Mine (53 %)et de sa filiale à 37 %, Falconbridge Ltd. Cette dernière entreprise possède la majorité des actions de deux compagnies minières québécoises: Falconbridge Copper et New Quebec Reglan Mines.

De $58 milliards US, le chiffre d'affaires de Mobil-Superior passera légèrement le cap des $60 milliards US devançant de deux milliards le tandem récemment formé par Texaco et Getty Oil.

La direction de Mobil a indiqué, en fin de semaine, qu'elle avait obtenu l'accord du principal actionnaire de Superior pour l'achat de 22 % des actions appartenant au fondateur de la compagnie, M. William Keck, et à six fondations de charité. Une offre similaire de $45 US sera présentée à tous les autres actionnaires.

Toutefois les milieux boursiers se montrent inquiets face à cette transaction. Les titres de Superior Oil se transigent aux environs de $38 US soit $7 US de moins que le prix offert. Plusieurs doutent que la *Federal Trade Commission* bénisse un tel rapprochement. D'autres prétendent que la fusion sera acceptée car elle ne réduira pas la concurrence dans la vente au détail de produits pétroliers aux USA.

Mobil n'a pas encore dévoilé ses intentions pour ce qui est de l'utilisation éventuelle des actifs canadiens de Superior. Des investisseurs canadiens pourraient éventuellement manifester un certain intérêt à l'étape du tamisage par l'Agence canadienne de l'investissement étranger (FIRA) qui doit approuver la transaction de ce côté-ci de la frontière.

Superior Oil, tout comme sa filiale canadienne, Canadian Superior Oil, se caractérise par son absence dans le domaine du raffinage et de la distribution de produits pétroliers. Cette firme du Texas se contente de l'exploration et de l'extraction des hydrocarbures. Ses ventes de $1.8 milliards US ont laissé des profits de $242 millions US en 1982. Ses réserves sont évaluées à 314 millions de barils de pétrole.

Depuis quelques mois, M. Keck avait indiqué son intention de se départir de ses intérêts dans sa compagnie.

Mobil possède une filiale canadienne détenue à 100 %, Mobil Oil Canada qui a fait la découverte du puits Hibernia au large de Terre-Neuve et détient une participation significative dans plusieurs champs gaziers autour de l'Île de Sable, près de la Nouvelle-Ecosse.

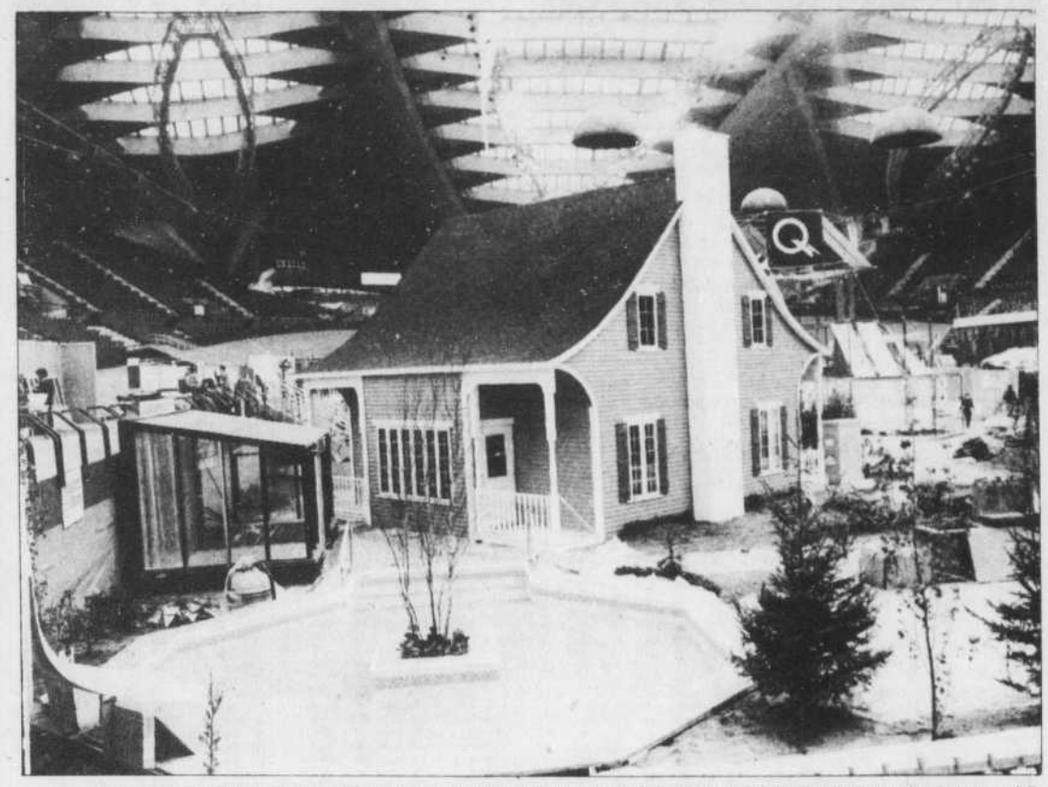

Le cinquième Salon national de l'habitation de Montréal attend 250,000 visiteurs jusqu'au 25 mars au vélodrome et au stade olympique. Plus de 400 exposants, regroupés par secteurs d'activité, s'y retrouvent dans une enceinte où sont érigées cinq maisons.

Les taux d'intérêt inquiètent

Le cinquième Salon national de l'habitation attend 250,000 visiteurs

par Marc-O. Trépanier

Le cinquième Salon national de l'habitation, un événement dans le chiffre d'affaires est de l'ordre de $2 milllions, est en marche depuis hier et se poursuivra jusqu'au 25 mars au vélodrome et au stade olympique de Montréal.

Le président du Salon, M. Pierre Parent, attend quelque 250,000 visiteurs à cette manifestation, la plus importante du genre au Canada, qui regroupe environ 400 exposants réunis autour de 17 secteurs d'activité reliés à l'habitation.

« L'habitation, c'est un mode de vie. Plus de 40 % du budget familial y est consacré au Québec. Vaste place du marché, notre Salon se veut un trait d'union entre les consommateurs et les fournisseurs de produits, un endroit où les gens pourront faire des rapports qualité/prix entre les produits d'un même secteur », a déclaré M. Parent au DEVOIR.

Au cours des quatre dernières années, la clientèle du Salon était composée à 65 % de visiteurs provenant de la région métropolitaine. Environ 70 % des visiteurs sont des propriétaires de maison. M. Parent a indiqué qu'aucune étude n'a été effectuée pour mesurer les retombées économiques de l'événement.

« Nous n'avons pas encore trouvé la méthode pour mesurer adéquatement les retombées économiques. Mais il est évident qu'elles sont importantes. L'an dernier, un manufacturier de portes et fenêtres m'a dit avoir obtenu pour $2 millions de commandes à cause du Salon », souligne-t-il.

Personnalités politiques, banquiers et manufacturiers assistaient hier aux cérémonies d'inauguration du Salon, au lendemain d'un premier soubresaut du taux d'intérêt préférentiel causé par le relèvement du taux d'escompte de la Banque du Canada.

Questionné sur le même sujet, le président de la Chambre d'immeuble de Montréal, M. Paul Legault, a estimé que l'expérience passée a démontré que toute hausse, aussi minime soit-elle, est de nature à stimuler le marché immobilier. « Quand les taux baissent ou se maintiennent, on ne s'inquiète pas et le marché est plus lent. Un simple mouvement à la hausse entraîne automatiquement de l'activité puisque les décisions se prennent plus vite », observe le président de la CIM.

Les pays industrialisés ont repris les travaux sur le SMI

PARIS (AFP) — Les débats sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du Système monétaire international ont repris cette semaine à Paris au niveau des hauts-fonctionnaires des principaux pays industrialisés, alors que les marchés des changes restent marqués par les fortes variations des cours du dollar.

Les suppléants des ministres des Finances des pays membres du groupe des 10 (G-10) se sont réunis sous la présidence de M. Lamberto Dini (Italie) afin d'étudier plusieurs documents de base présentés par les grandes institutions économiques et financières.

Les dirigeants des sept grands pays industrialisés avaient demandé à leurs ministres des Finances, lors de leur sommet de Williamsburg en juin dernier, de définir les conditions d'une amélioration du système monétaire actuel, en consultation avec le Fonds monétaire international (FMI).

Cette décision faisait suite à l'appel du président français François Mitterrand, en mai 1983, pour un effort soutenu visant la reconstruction patiente d'un système stable de relations économiques internationales comportant des monnaies suffisamment fixes de valeur économiquement raisonnable.

A la suite de la décision des sept grands, qui se retrouveront début juin prochain à Londres, les ministres des Finances avaient confié aux suppléants du G-10, en septembre dernier, la tâche de lancer des études préliminaires.

Ceux-ci s'étaient réunis brièvement à Paris en novembre dernier afin d'établir leur programme de travail. Ils avaient décidé de concentrer leurs travaux sur trois domaines principaux:

— les causes et effets des fortes variations des cours des monnaies,

— le renforcement du rôle du FMI dans la surveillance des politiques économiques et monétaires de ses pays membres,

— le fonctionnement du processus de création des liquidités internationales dans les prochaines années.

Plusieurs rapports sur les différents aspects de ces problèmes, dont une étude du FMI sur l'impact du système des taux de change flottants, ont été soumis au suppléants notamment par l'OCDE à la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le dollar canadien s'effrite

Journée d'espoirs déçus, vendredi, pour le dollar canadien qui s'est effrité, malgré les efforts déployés cette semaine par la Banque du Canada pour le soutenir.

Le dollar a clôturé à 78.63 cents US, en baisse de 11-100ème de cent sur la clôture de jeudi (78.74), après l'annonce par la banque centrale d'un relèvement de son taux directeur, qui a passé de 10.20 % à 10.56 %.

Il est d'ailleurs de notoriété que la Banque du Canada est énergiqement intervenue ces jours-ci sur le marché monétaire pour soutenir la devise canadienne, prélevant sur ses réserves de devises étrangères pour acheter des dollars canadiens.

La majoration du taux directeur a entraîné une hausse du taux préférentiel de plusieurs grandes banques à charte canadiennes et ses effets commencent à se faire sentir.

Ottawa veut prolonger le contigentement des voitures japonaises

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral veut étendre les quotas d'importation d'automobiles japonaises au-delà de leur date d'expiration à la fin de ce mois, tout en essayant d'obtenir du Japon qu'il s'engage ferme à faire des investissements dans notre pays.

Le ministre du Commerce Gerald Regan a déclaré à la presse, vendredi, que notre industrie de l'automobile avait encore besoin d'être protégée pour se moderniser et devenir plus concurrentielle.

Dans un communiqué, M. Regan et son collègue de l'Industrie Ed Lumley se plaignent que « l'investissement des compagnies d'automobiles japonaises au Canada demeure désespérément faible ».

Les négotiations en vue de proroger l'entente, qui limitent les importations japonaises à 153,000 durant les 12 mois qui se terminent le 31 mars, devraient s'ouvrir d'ici deux semaines à Tokyo, a déclaré G.A. Denis, haut fonctionnaire aux Affaires extérieures.

M. Regan ne prévoit pas que les négociations sur l'investissement japonais au Canada se termineront à temps pour éliminer le besoin des quotas d'importation des 12 prochains mois. Notre pays, a-t-il dit, souhaite conserver le niveau des importations déterminé dans l'entente en cours.

M. Regan a tenu à bien faire comprendre que le point de vue du gouvernement en ce qui concerne les quotas, ne changera que lorsque les Japonais consentiront à investir gros au Canada.

« Sans faire aucun investissement ici, a-t-il dit, les Japonais ont une part du marché canadien plus grande que dans tout autre marché automobile étranger où l'on fabrique aussi des voitures. »

« Donc ce que je veux — et ce que M. Lumley veut — c'est un imvestissement significatif des Japonais au Canada. Lorsque cela se produira, nous agirons en conséquence. »

Des prisonniers moins coûteux

OTTAWA (PC) — Le coût d'hébergement et d'alimentation des détenus des prisons à sécurité maximum n'a que peu augmenté dans l'année financière 1982-1983, déclare le solliciteur général, M. Robert Kaplan, dans son rapport annuel déposé vendredi aux Communes.

Dans les autres prisons, il a un peu diminué.

Les 3,319 hommes des institutions à sécurité maximum ont coûté au gouvernement une moyenne de $47,942 chacun, contre $47,043 l'année précédente.

Le coût d'un détenu dans les prisons à sécurité moyenne a passé de $34,574 à $34,223 et, dans les prisons à sécurité minimum, de $32,718 à $31,715.

SÉNAT DU CANADA

COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

L'étude portant sur le service ferroviaire national de transport de voyageurs assuré par

VIA RAIL CANADA INC.

Les individus et les organismes peuvent soumettre des mémoires par écrit au Comité sur ce sujet, dans les plus bref délai possible, au plus tard le

31 mars 1984.

Les témoins invités à comparaître devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir un mémoire. Ceux-ci peuvent être présentés en français, en anglais ou dans les deux langues officielles; de préférence sur du papier de 22 cm sur 28 cm avec des marges de 2 cm sur 3 cm.

La distribution publique en est laissé à la discrétion du comité; sauf sur demande expresse.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements devront être envoyés au:

Greffier
Comité permanent des transports
et des communications
Le Sénat
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

L'honorable Léopold Langlois, président

JUSQU'À 75% D'ESCOMPTE VÉRITABLE

Disnat, Le courtier-escompteur classé AAA

Actions Canadiennes	commission régulière	DISNAT	vous épargnez*
1000 actions à 4$	120$	60$	60$
1000 actions à 16$	335$	117$	218$
1000 actions à 35$	479$	167$	312$

*plus super escompte sur volume et nbre. de transactions/ an

Solidité financière AAA
Nous sommes l'un des courtiers exécutants les mieux capitalisés au Canada, et c'est ce qui nous permet d'offrir à la fois des facilités de réglement uniques dans notre industrie et des économies sur commissions considérables. Tout compte fait, notre escompte **véritable** qui peut atteindre **75%**, est le produit le plus attrayant dans tout le pays.

Une expérience AAA
Chez DISNAT, chaque commande est traitée avec efficacité, et revêt la même priorité. Nous servons plus de **3000 clients**, et ouvrons plusieurs centaines de comptes chaque mois.

Des Services AAA
Exécution rapide sur les principaux marchés nord-américains, réglement à cinq jours ouvrables, bas intérêt sur compte-marge, intérêt quotidien élevé sur solde créditeur, **aucun frais** d'enregistrement et de livraison de titres, une gamme complète de comptes dont le compte options, U.S., REER, club d'investissement, fiduciaire, corporatif, etc.

les économies que vous recherchez
les services que vous méritez

Les Investissements Disnat Inc.
Appelez à Montréal: 842-9483
Sans frais au Québec:
1-800-361-8462

VEUILLEZ M'ENVOYER VOTRE DOCUMENTATION:
Nom:
Adresse:
Ville: Code Postal:
Province:
D

Les Investissements Disnat Inc.
filiale de McNeil, Mantha, Inc., transactions U.S. par Q&R Clearing Corp., membres du New York Stock Exchange,
373 rue St. Paul Ouest,
Montréal, Québec H2Y 2A7

Le 1600 Ouest Henri-Bourassa
(près de l'Acadie)

OUVERTURE: AVRIL 84

— **ÉDIFICE À BUREAUX de classe A pour professionnels. Services commerciaux au rez-de-chaussée.**
— **Secteur décongestionné avec grande facilité d'accès et de stationnement.**

À $7.95/pi.car.
Qui saura que vous payez si peu!
CONRAD BERTHIAUME 334-0538/336-1811
Bienvenue aux courtiers

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

11 1/2% (5 ans) Intérêt annuel
11 1/8% (3 ans) Intérêt annuel
10 % (15 mois) Intérêt à l'échéance

DOUBLEMENT AVANTAGEUX! PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!

SUCCURSALES
Mtl/University: 1 100, University, 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl/Ahuntsic: 382-8000
Laval/Chomedey: 687-6780
St-Hubert: 462-1880
Granby: 378-8461

ÉPARGNE VÉRITABLE 6 3/4%
ÉPARGNE VÉRITABLE À INTÉRÊT QUOTIDIEN 6 1/4%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

TORONTO

Les cours bondissent

Les cours ont rebondi vendredi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a terminé la séance avec un gain de 16.25 points, à 2422.75.

Environ 8.56 millions d'actions ont été traitées au lieu de 8.87 millions la veille.

Dans les industrielles, Imperial Oil A gagne 1-4 à $38 1-4, CAE Industries 5-8 à $19, Bell Enterprises 1-2 à $30 5-8, Gulf Canada 5-8 à $19 et Alcan 1-2 à $44 5-8. Interprovincial Pipe Line perd 1 3-4 à $26 3-4.

Dans les mines, Roxmark Mines gagne trois cents à 41 cents, Teck Corp. B 1-8 à $10 3-4 et Meston Lake cinq cents à $2.35. Nova Beaucage cède 13 cents à 57 cents et Cullaton Lake cinq cents à $3.50.

Dans les pétroles, Dome Canada gagne cinq cents à $4.85, Numac Oil and Gas 7-8 à $14 1-4 et Roxy Pete B 23 cents à $3. Ulster Pete abandonne deux cents à $1.15 et Czar Resources sept cents à $1.92.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	11560	$21¼	21	21	+ ¼
AMCA p	5300	$25½	25¼	25¼	
Abeford	1400	$8½	8	8	— ¼
Abeford w	3000	200	190	190	— 9
Abti Prce	120	$25¾	25¾	25¾	
Abitbi 10	100	$50	50	50	
Acklands	500	$18	18	18	
Adanac M o	2300	50	50	50	— 2
Agassiz	5000	175	175	175	
Agnico E	5680	$18½	18¼	18½	— ⅛
Agra Ind A	2400	$5½	5	5	— ⅛
Agra B f	1600	$5½	5	5	— ⅛
Aiguebel o	1500	$8	7¾	8	+ ½
Akaitco o	2400	77	77	77	
Albany o	2500	88	85	88	+ 2
Alt Energy	85279	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Alt Enr A	1300	$29⅞	29¾	29¾	— ⅛
Alta Nat	500	$31	30¼	31	+ ¾
Alcan	221441	$45⅝	44½	44⅝	½
Alcan w	25250	$18	17½	17⅝	+ ⅛
Algoma St	3118	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
ASTel p	915	$24¼	23¾	24¼	+ ¼
Algma St B	2000	$25½	25¾	25½	+ ⅛
Altex o	1000	62	62	62	+ 2
Alum A	4600	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
Alum 1st p	1000	$25¼	25¼	25¼	
Am Eagle o	2500	190	190	190	+ 10
Am Leduc	5200	36	35	35	— 1
Ang UDev o	1000	100	100	100	—10
Arbor B f	900	9	9	9	
Argus	475	8	7¾	8	+ 1
Args 250 p	100	$30	30	30	+ 1
Args 260 p	110	$27½	27½	27½	— ½
Argus B pr	415	$27½	27½	27½	
Argus C pr	200	$8¾	8¾	8¾	
Argvll A f	1000	240	240	240	
Asamera	16201	$12⅝	12¼	12⅜	
Astral A f	800	56	5½	5½	— ½
Atco I f	1150	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Atco II	475	$6⅞	6⅝	6¾	+ ⅛
Atco 11½	1300	$30	29¾	30	+ ⅛
Atco w	10100	125	120	125	+ 5
Atlas Yk o	2500	29	29	29	
Augmitto o	4100	195	190	195	+ 10
Aur Res o	6000	120	116	116	— 2
AtoHdw X f	100	$7½	7½	7½	
Avinda	29000	90	87	87	
Avinda w	30000	18	17	17	— 1
BC Sugar A	1300	$23	22¾	23	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BGR A	12300	$8	7⅞	8	+ ⅛
BGR w	1500	275	273	275	+ 2
BMB Comp	1000	425	425	425	+ 15
BP Res	6474	$22¼	22	22¼	+ ¼
Bachelor o	200	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Bkrtlc	1000	68	68	68	+ 3
Banister C	700	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Bank BC	124	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Bk BC 228	1000	$24	23¾	23¾	— ¼
Bk BC 222	1300	$25¼	25	25¼	+ ¼
Bank Mtl	34936	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	3400	$34½	33⅞	33⅞	— ¼
Bk Mtl 250	5650	$31⅛	30⅝	30⅝	— ½
Bk Mtl 3p	5400	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Bk Mtl w	10400	$5¼	5	5	— ⅛
Bk NS	253198	$12⅝	12⅜	12¾	
Barrick o	16634	184	180	184	— 1
Baton A f	6900	$12	11⅞	12	— ¼
Baton B	13700	$12	11¾	11¾	— ⅜
Baxter	1000	205	205	205	
Bay Mills	100	$13	13	13	
Beauty C o	2000	130	130	130	
Bel Ent	180193	$30⅛	30¼	30⅝	+ ½
Bell C pr	100	529	29	29	+ ¼
Canadex o	2000	85	85	85	— 5
C Arrow o	2250	43	43	43	
CComrcl p	700	$23½	23⅜	23½	— ¼
CCMan X f	800	$25½	25½	25½	+ ½
C Curtis	13100	105	105	105	
CDolar B f	1500	$10	10	10	
CForms A f	2900	265	260	265	+ 5
C Formst B	200	260	260	260	
CG Invest	160	$37	37	37	
C Hydro pr	200	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
CI Bk Com	22568	$28¾	28⅝	28⅝	
CIBC 250 p	900	$26⅝	26½	26½	
CIBC 2.05 p	7450	$25¾	25⅜	25½	+ ⅛
CIBC 35625	18425	$30¼	30⅛	30¼	+ ⅛
CIBC w	4200	490	485	490	
C Lncort o	3000	17	17	17	
C Marcani	2832	$25½	25⅜	25½	+ ¼
CNat R	6000	42	41½	42	
C Nat 8.50	600	300	300	300	—20
C Ocdental	5294	$29	28⅞	29	— ⅛
C Ocdntl p	100	$25¼	25¼	25¼	
CP Ltd	40977	$45⅛	44¾	44¾	+ ⅜
C Satelit o	2000	350	350	350	+ 5
Cdn Tire	1700	$15⅞	15¾	15¾	
CTr A f	123733	$12⅛	12	12	
CUtil A f	6599	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
C Util B	1596	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
C Util 9.24	8500	$25¼	24⅝	24⅝	+ ⅛
C Util 7.30	100	$21	21	21	+ ½
CUtil 2nd D	400	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil 2nd E	4100	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
CUtil 2nd F	5700	$28¾	28½	28½	— ⅛
CUtil 2nd G	1275	$30¼	29¾	30¼	+ ½
CUtil 2nd H	17500	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
CUtil 2nd I	3300	$25⅞	25¼	25⅞	+ ⅛
CUtil A w	2109	210	205	205	
CUtil B w	2047	205	205	205	+ 5
CWN G 4 pr	235	$8	8	8	
CWN 5½ p	225	$10⅞	10⅞	10⅞	
C Wrld	100	$6½	6½	6½	
C Wrldwd p	200	$22¼	22¼	22¼	
Cnamax o	3732	$6½	6	6	
Canbra	200	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Cantor	4700	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Canuc o	19000	74	74	74	
CapCbl B f	250	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cara	5700	$10	9⅞	10	
Cara A f	5500	$9¼	9¼	9¼	
Carl OK	34685	$21⅜	21½	21⅜	+ ¼
Carl A p	210	$23½	23	23	— ¼
Carl B p	125	$28	28	28	— ¼
Carlyle o	250	113	113	113	
Carma A	3600	62	62	62	— 2
Carma cvp	100	160	160	160	
Carolin o	9600	$11	10¾	10¾	— ⅛
Crtier w o	2500	2	2	2	
Celanese	5303	$8¾	8¾	8¾	
Celan 175 p	267	$17¼	17	17¼	+ ⅜
CFund A f	12500	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
CFund w	28300	22	21	22	
Centrl Tr	700	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Chnclr	12625	73	70	70	— 4
Chateau A f	600	$12⅛	12	12	— ⅛
Chiefton B	300	556	56	56	—1¼
Chieftain C	450	$50¼	50	50¼	— ¾
Chrysler	2703	$36¾	36	36	+ ⅜
Cimaron o	80300	440	420	440	+ 20
Cineplex o	31400	280	270	280	
Coasti A f	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Coho A f	3243	450	430	445	+ 5
Colonial o	500	220	220	220	+ 5
Cmplx	9458	230	226	226	— 9
Cominco	9178	$54½	54	54	+ ⅛
Cominco A	600	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Cominco D	1600	$28½	28¼	28½	+ ⅛
Cmrcl OG	8400	210	205	205	
Cmplg	13498	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Cmp Inv o	22200	230	205	215	+ 25
Comtech	200	$5½	5½	5½	+ ½
Coniagas o	250	$10	10	10	
Con Bath A	3175	$26¾	26¾	26¾	
C Bath 575	950	$55	55	55	+ ¾
C Bath 525	see below				
C Durham	28678	128	123	123	— 3
C Durhm w	37171	80	70	76	+ 1
Con Prof o	10743	185	176	185	+ 10
C Rambler	3800	$7	7	7	
Consoltex	800	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
C Distlb A	40800	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
CDistlb B f	11500	$7⅜	7¼	7¼	+ ¼
Cons Gas	3700	$19½	19⅛	19⅛	— ¼
C Gas 13½	1000	$29¾	29¼	29¾	+ ¼
C Gas 9¼	4000	$26	26	26	+ ¼
Cons Gas w	2000	400	390	400	
Con Glass	800	$14	14	14	
CTL Bank	1550	$12½	12¼	12¼	— ⅛
CTL Bk 4½ p	215	$8¼	8¼	8¼	
Conventrs	2600	430	425	425	
Conwst B f	860	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Cooper C	400	$12	12	12	+ ½
Corby B f	600	$32¾	32½	32¾	— ⅛
Cor Mark f	12900	$13	12⅞	13	+ ¼
Core Mrk w	25000	$6⅝	6¼	6½	+ ⅛
Corp Food	250	$104½	102¼	104½	
C Falcon C	8650	$18⅞	18½	18⅝	+ ¼
Corrida o	23822	53	50	50	— 3
Coseka R	3800	395	390	395	+ 5
Coseka 7 p	1000	$6	5⅞	6	+ ⅛
Courvan o	14000	82	78	82	+ 4
Craigmt	1683	140	136	136	— 2
Crain RL f	200	$16½	16⅜	16½	+ ¼
Crownx	700	$17	16¾	17	+ ¼
Crownx A f	1035	$16½	16	16	— ¼
Crnx w	2250	470	450	470	+ 10
Cullaton o	34494	350	345	350	— 5
Culaton 10	12675	475	465	475	+ 10
Czar Res	48250	199	192	192	— 7
Czar Wt	3000	30	25	30	+ 5
Daon Dev	30255	148	142	143	+ 1
Datatech o	5100	285	280	280	
Deiour o	5000	40	39	40	— 2
D Eldono o	4000	56	55	55	— 3
Denison A	9900	$19¾	19	19⅛	
Denison B f	4825	$17	16⅝	16⅞	+ ⅜
Denison p	5300	$26	25¾	26	
Develcon	4200	$17¾	17¼	17¼	— ⅜
Dicknsn A	113300	$7	6¾	6¾	— ⅜
Dicknsn B	900	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Digtech	5000	40	40	40	
Discovry f	2400	245	245	245	+ 1
Dist Tr A	2250	15	15	15	
Dotasco A	49939	$20¾	19⅞	20¼	+ ½
Dotasco B	2000	$20	20	20	+ ⅛
Dfs 434s	280	$49⅞	49⅞	49⅞	
Dfs 235	1700	$25	24¼	25	+ ¼
Dotasco wt	30580	$19½	18	19½	+ 1½
Doman A	3382	$7¾	7¼	7¼	— ⅜
Dome C	155700	495	480	485	+ 5
Dome Mine	16400	$19¾	19⅜	19⅜	— ½
Dome Pete	63880	425	410	410	—10
DPete A p	4351	$13¾	13½	13½	— ⅛
DPete B p	251	$13¾	13¾	13¾	
D Pet w	108507	1½	1	1½	+ ½
D Explor o	15500	80	78	78	
Dom Store	246	$19¼	19¼	19¼	
D Textie	1000	$17	17	17	+ ¼
Domtar	12023	$32¾	32½	32⅝	+ ¼
Domtar pr	4684	$14	13	14	+ ⅜
Donohue	4700	$28	27¾	28	+ ⅛
Dorset o	10000	29	29	29	
Drm Pete	o46969	53	47	53	+ 5½
Dumagmi	3000	56¼	6¼	6¼	
Dunde	12000	28	25	25	— 2
Dunraine o	12500	89	75	75	— 7
Du Pont A	150	$38¼	38¼	38¼	— ¼
Dylex A	1000	$20½	20½	20½	
Dynamar	2511	124	120	120	— 3
Dynmr 105	700	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Dynex A	1000	32	32	32	— 3
Eaglet o	600	320	320	320	— 5
Eaton A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Echo Bay	30390	$11¼	11	11¼	
Echo B 300	500	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Echo 1986 w	2800	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Echo 1987 w	7400	5⅝	5¾	6	+ ⅛
Echo 1988 w	2900	$5¾	5⅝	5¾	
Echo 1989 w	5450	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Ego Res o	10000	44	42	42	— 2
Elcthom X	1700	55	495	5	+ 20
Elcthm Y f	700	495	490	495	+ 10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Elks	100	345	345	345	— 5
Emco	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Empire A f	700	$11	11	11	— ¼
Epitek	4000	71	70	70	
Equity Svr	8475	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅛
Erickson	7050	$9⅝	9½	9⅝	
Exall o	2000	168	160	168	+ 8
FCA Intl	500	$18	17½	17½	+ ¼
Fibrdg	2206	$69⅞	69	69⅞	+ 2⅜
Ficnbrdg w	7725	$24¾	24	24¼	+ 1
Fordy Res	320	275	275	275	+ 5
Fathm Ocn	2500	260	255	255	— 3
Fed Ind A	5000	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Fed Ind II	650	$28⅜	28½	28⅜	+ ⅜
Fin Truco	2700	450	440	450	
Finning A	100	$10½	10½	10½	— ¼
Finning B f	100	$10¼	10¼	10¼	
Firan	400	160	160	160	
F Calgary o	400	115	115	115	
F City Fin	7210	$27⅜	26½	27⅜	+ Y
F Marthon	4500	410	400	410	+ 10
Flanagan o	1000	90	90	90	+ 5
Finagan w	1067	10	10	10	
Fleet Aero	2700	$6⅞	6⅝	6¾	+ ⅛
Ford Cnda	100	$90¾	90¾	90¾	+ ¾
Franco o	13000	127	120	121	— 7
Franco w	10000	63	61	61	— 3
Fraser	2712	$25	25	25	+ ½
GB Auto	700	$9	9	9	
Gaitaco	1000	260	260	260	+ 5
Gondalf	870	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Gaz Metr	1710	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Gaz 5½ p	250	$90	90	90	
Geac Comp	2500	$18	18	18	+ ⅛
Gendis A	14099	$22½	21½	22½	+ 1⅛
GMC	209	$86¾	86¾	86¾	— ¾
Genstar L	11621	$25⅜	25⅛	25⅛	+ ⅛
Gnstar 2.35	1210	$31	30¾	31	+ ¼
Geocrude	11200	274	270	270	— 5
Gesco Ind	1200	390	380	390	+ 10
Giant Yk	300	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ½
Gibraltar	6693	$10¾	10¼	10¾	+ ½
Glenayre	1400	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Goldale A f	900	420	410	410	
Goldcorp f	49730	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Goldcrp w	24000	275	270	273	+ 2
G Rang	1000	80	80	80	+ 2
Gldn Rul o	200	170	170	170	
Gldn Ter o	26700	60	51	53	— 7
Gldn Ter w	21500	15	14	14	— 1
Goldlund o	10200	90	87	88	— 2
Goldast o	22	280	280	280	
Gowgnda o	15600	485	475	485	+ 10
Graff G	100	$22	22	22	+ ½
Grandma	4500	110	100	105	+ 5
Granduc	225	52	52	52	
Gt Pacific	4275	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅜
Gt W Life	150	$285	285	285	—15
G Goose	200	$14¼	14¼	14¼	
Gardn MS f	5400	$8	7¾	7⅞	
Gard MS w	18350	265	259	260	— 4
Gulf C	217464	$19½	18¾	19	+ ⅜
Gullstrm o	48000	121	120	120	+ 2
HCI A f	4000	70	70	70	
Haley	700	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
H Group A	500	$7	7	7	
Hardee	3005	150	140	150	+ 20
Hrding A f	8300	289	275	289	+ 14
Hard Crp C	1500	215	210	210	
Harris B	100	$7½	7½	7½	— ⅜
H Wood	4000	260	260	260	+ 2
Hawker	620	$17½	17	17	+ ⅛
Hawker pr	200	556	56	56	— ½
Hayes D	839	$17½	17⅜	17⅜	— ⅜
Hees Intl	2400	$18¾	18¼	18⅜	+ ⅜
Helix	4400	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Helix w	13450	180	175	175	
Heritag A f	286	$17¼	17¼	17¼	
Highfield A	10000	46	46	46	— 4
Highwod o	2300	380	370	375	— 5
HBay Mn s	6250	$14½	14¼	14¼	+ ⅛
HBay Mn w	15100	260	255	260	+ 15
H Bay Co	3275	222	217	222	+ ⅛
HBC A p	16404	$17¾	17¼	17⅜	— ⅛
HBC B p	965	$30¼	30	30⅛	+ ⅛
Husky Oil	38375	$10¾	10⅜	10⅝	+ ⅛
Husky 13 p	12700	$45½	45¼	45½	+ ¼
Hydra Ex o	220	48	48	48	
IU Intl	3260	$29¾	29	29	
Imasco	3950	$35⅝	35⅜	35⅜	+ ⅛
Imasco B p	400	$71	70½	71	+ ¾
Imp Oil A	94977	$38⅜	38⅛	38⅛	+ ¼
Imp Oil B	219	$38⅛	38⅛	38⅛	
Inco o	9210	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Inco	64445	$18¾	18⅛	18⅛	+ ¼
Inco 7.85	1400	$18½	18½	18½	
Inco wt	30550	$5½	5¼	5½	+ ¼
Indal	2100	$11½	11½	11½	+ ¼
Ingiis	125	$51	51	51	
Inland Gas	910	$15	14¾	14¾	— ¼
Inland G p	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅜
Inlnd G 10p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Innopac	1000	$9	9	9	
Inter-City	19800	$10¾	10¼	10¼	
I Atlantis o	7200	240	240	240	+ 5
IBM	405	$144⅞	144⅞	144⅞	+ 2⅞
Intl Thom	12200	$15½	15	15	— ⅛
Intpr Pipe	89209	$28½	28¼	28¼	— ⅜
Ipsco	260	$27⅜	27⅜	27⅜	
Inverness	1050	$6⅜	6¼	6⅜	
Inverns 875	3550	$17¾	17¼	17¼	— ⅜
Inv Grd A	1200	$37½	37½	37½	+ ½
Iron Bay T	400	435	435	435	
Irwin Toy	1600	$6⅜	6¼	6⅜	
Irwin Toy f	600	$5½	5½	5½	
Isltnd Tel	481	$21½	21½	21½	+ ½
Ivaco A f	151	$15½	15½	15½	
Ivaco D p	500	$26½	25⅝	26½	+ 1
Ivaco E p	400	$25½	25½	25½	
Ivaco F p	2500	$25	24⅞	25	+ ⅛
Ivaco w	40000	90	89	89	
Jamie o	9000	165	160	165	+ 5
Jannock	9730	$12¼	11⅜	12¼	+ 1
Jannock B	410	$11¼	11¼	11¼	
Janock wf	2601	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Jotre f	196800	12	7	10	—2½
Jonpol	21	87	87	87	
Jorex o	23733	30	30	30	
Joutel o	500	47	47	47	+ 2
Kepritr r	100	100	100	100	—200
Keg Rest	578	$5½	5½	5½	— ⅜
Keg A f	1514	495	490	495	+ 5
Keg w	1300	135	135	135	—15
Kelly DA f	310	$19¾	19	19	— 1
Keisey H	400	$27½	27¼	27R	+ ¼
Kerr Add	956	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
K Anacon o	2000	120	115	120	+ 10
Kiena Gld	100	$26	26	26	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Labatt	35121	$20½	20	20½	+ ½
Lac Mnrls	4548	$35⅝	35¼	35¼	— ⅜
Lacana	11800	$12¾	12½	12⅝	
Laidlaw A	1525	$12¾	12¾	12¾	
Laidlw B f	3500	$11½	11⅜	11½	
LOnt Cem	425	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Lanpar	1600	460	450	455	+ 5
Larder o	6000	44	42	42	— 3
Laurasia o	5000	54	51	51	— 3
Lava Cap o	4550	103	100	100	
LJ A f	210	$12½	12½	12½	
Leigh Inst	14950	230	227	227	— 3
Linear T	1700	$8½	8⅛	8⅜	
LL Lac	314	$41	40½	41	+ 1
Lablaw Co	3420	$14⅜	14½	14⅜	
Lab Co pr	657	$25	25	25	— ¼
Lab 370 p	225	$39¼	39	39¼	+ ¼
Lochel A i	f10102	210	200	210	+ 5
Lochiel B	4000	200	191	200	+ 8
Lumonics	1400	$15⅜	15¼	15⅜	
Lynx Can o	2001	120	120	120	+ 3
Lvtton M o	4100	105	101	105	+ 3
MDS H A	200	$15¼	15¼	15¼	
MDS B f	30000	$15¼	15	15	— ½
MICC	977	450	450	450	—50
Micc 8 p	1900	$14	13⅜	13⅜	— ⅛
MPG A	125	$12½	12½	12½	— ½
MSR Exp	6617	$5⅝	5⅜	5⅜	
Mcknz	1400	$10¾	10½	10½	— ⅛
Mclgn H X	3437	$17¾	17¾	17¾	
Mcln HY f	20000	$17½	17½	17½	+ ½
Macmillan	14328	$31	30½	31	+ ¾
Mcmiln 200	800	$27¾	27½	27½	— ¼
Mcmiln 221	500	$25	24½	25	
Magna A f	56800	$16	15¾	16	+ ⅛
Manridg o	4500	108	96	96	— 5
Maplex A f	120	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Maplex B	120	$7	7	7	— 1
Mrtme El	225	$24¾	24¾	24¾	
Maritime f	322	$35½	35½	35½	+ ⅛
Martim A p	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Mar T 860	187	$9	9	9	— ½
Mar T 940	800	$10	10	10	— ⅛
Markel F	600	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Mark Spnc	5400	$13	12¾	12¾	— ¼
Mark Wrk f	1200	140	137	137	
Mascan 10	1400	$22½	22½	22½	+ ½
Mascot G o	5200	170	170	170	
Mass Fer	16096	470	465	470	
Mas F A	1600	$14¼	14¼	14⅜	+ ⅛
Mas F B	2500	$14¼	14	14¼	
Matchan o	500	28	28	28	+ 1
McChip	1900	120	116	116	— 4
Mc Intyre	2200	$42	41½	42	+ 1⅛
Mercantil	26300	$13	12¾	12¾	— ¼
Meridian o	4900	290	285	290	— 5
Merland E	1888	$5⅝	5¼	5¼	
Meston o f	28000	235	230	235	+ 5
Metalore	300	$6½	6½	6½	
Midcon	500	355	350	355	+ 5
Mdlnd Dty	800	$9	9	9	
Minrl Res	9469	375	370	370	— 5
Minorca p	235	$55⅝	55¾	55¾	
Mitel Corp	8000	$13⅞	13⅝	13¾	— ⅛
Mitel 200 p	11950	$21⅜	21⅜	21½	— ⅛
Molson A f	13377	$19¼	19	19⅛	
Molson B	15600	$19¼	19	19	
Mt City 2625	100	$27¼	27¼	27¼	
M Trsco A	200	$11½	11½	11½	
Moore	29698	$48¼	47½	47½	— ¼
Morgan o	100	350	350	350	—10
Morisn	1500	315	315	315	
Murphy	346	$23	23	23	
NBU Mine	4000	53	53	53	+ 2
NSR Res o	1000	26	26	26	
Nabu o	10775	135	125	130	+ 10
Nat Bk Can	7115	$13	12⅞	13	
Nat Bk 15	1100	$30¼	30	30	— ½
Nat Pete o	5700	39	37	39	+ 2
Nat Trust	250	$39¼	39¼	39¼	
Nearctic o	2000	57	57	57	— 1
NB Tel	866	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
N Kelor o	2000	26	26	26	
N QRegin o	400	210	210	210	
N York Oil	1100	162	160	160	
Nfl CapA f	16200	$9⅝	9¼	9¼	
Nfld Cap B	500	$9	9

À une semaine de la fin de la Coupe du monde

Hess et Wenzel s'engagent dans un sprint

■ Zurbriggen n'est qu'à trois points de la Coupe

JASNA (AFP) — Entre Erika Hess et Hanni Wenzel, le sprint est engagé à une semaine de la fin de la 18e édition de la Coupe du monde et pour ces deux championnes, respectivement première et deuxième du classement général, les épreuves de Jasna (slalom géant aujourd'hui et slalom demain) prennent une dimension toute particulière.

La Suissesse et la Liechtensteinoise ont toutes deux d'excellentes raisons d'inscrire de nouveau leur nom au palmarès du challenge international à la fin de cet hiver olympique.

La première, grande favorite des Jeux, est passée totalement à côté du rendez-vous de Sarajevo et un deuxième succès en Coupe du monde, après celui obtenu en 1982, lui permettrait d'oublier sa déconvenue. Quant à la seconde, une des doyennes de la compétition (27 ans et demi, 13e participation à la Coupe du monde), elle brigue un troisième globe de cristal, après ceux mérités en 1978 et 1980, afin de surmonter sa déception d'avoir été tenue à l'écart des Jeux.

Pour l'heure, Hess semble la mieux placée pour atteindre l'objectif. Certes, elle n'a pas réussi une tournée nord-américaine euphorique à l'inverse des représentantes des États-Unis (quatre succès sur cinq courses) mais elle est parvenue, malgré tout, à réussir l'essentiel, à savoir tenir à distance Hanni Wenzel...

Ce duel au sommet ne saurait éclipser les luttes pour la victoire dans les deux spécialités du slalom et du slalom géant. Là encore, Erika Hess, présentement au sommet des deux hiérarchies, se trouve dans une position avantageuse pour tenter d'offrir à l'équipe suisse un succès total, Maria Walliser ayant, pour sa part, gagné la Coupe du monde de descente.

Mais dans les deux exercices techniques, Erika Hess, qui n'est plus montée sur la première marche d'un podium depuis le 29 janvier dernier (slalom géant de Saint-Gervais, en France), devra faire face à une sévère opposition conduite par les Américaines Tamara Mckinney et Christin Cooper, du moins si celles-ci poursuivent leur série triomphale amorcée sur leur territoire.

Enfin, les Autrichiennes Elisabeth Kirchler et Hanni Kronbichler, les Italiennes Paoletta Magoni (championne olympique de slalom) et Maria-Rosa Quario, les Allemandes de l'Ouest Marina Kiehl et Maria Epple (sa soeur Irène est blessée), la Française Perrine Pelen, la Tchécoslovaque Olga Charvatova devant son public ainsi que les soeurs Tlalka compteront aussi parmi les principales animatrices des deux épreuves disputées en Tchécoslovaquie.

■

AARE (AFP) — Le vainqueur de la 18e édition de la Coupe du monde peut être connu à l'occasion du slalom géant et du slalom organisés à Aare. Une 13e place dans l'une ou l'autre des deux disciplines suffit en effet au Suisse Pirmin Zurbriggen pour comptabiliser les trois points qui lui manquent afin de se mettre hors de portée, avec un total de 251 points, du Suédois Ingemar Stenmark. Ce dernier, compte tenu de ses résultats antérieurs, ne peut pas dépasser la barre des 250 points.

Malgré l'avantage qu'il aura de courir devant son public, Stenmark considère d'ailleurs qu'il n'a plus aucune chance d'inscrire son nom pour la quatrième fois au palmarès du challenge international après ses trois succès obtenus consécutivement en 1976, 1977 et 1978.

Les Expos s'inclinent en 9e manche

MIAMI (d'après AP) — John Shelby a produit le point égalisateur à la suite d'un double en neuvième manche et il a ensuite marqué le point gagnant grâce à un simple de Benny Ayala, donnant ainsi une victoire de 3-2 aux Orioles de Baltimore contre les Expos à Miami, hier après-midi.

Len Sakata a amorcé la neuvième en réussissant un simple contre Randy St. Claire, le quatrième lanceur utilisé par les Expos au cours du match. Il a ensuite croisé le marbre à la suite du double de Shelby. Ayala devait ensuite produire le point gagnant après que les deux frappeurs précédents des Orioles eurent frappé un ballon et un roulant au champ intérieur.

Tippy Martinez, des Orioles, n'a alloué qu'un simple au cours des trois dernières manches et il a reçu le crédit du gain. St.Claire a subi la défaite.

Les Expos ont marqué deux points contre le vétéran droitier Jim Palmer, des Orioles, qui a lancé les cinq premières manches.

Les Expos ont pris les devants à la suite d'un risque-tout de Bryan Little après des simples de Tim Wallach et Angenis Salazar, en troisième manche. Et ils ont ensuite ajouté un deuxième point en quatrième manche à la suite d'un circuit en solo d'Andre Dawson.

Todd Cruz, des Orioles, a également réussi un circuit en solo, en sixième manche.

Coe a retrouvé le sourire

LONDRES (AFP) — Bien que les bookmakers londoniens ne lui accordent que peu de chances de se distinguer dans quatre mois aux Jeux olympiques de Los Angeles, Sebastian Coe a retrouvé le sourire.

Peu lui importe qu'il ne soit donné qu'à 12 contre un pour une simple médaille. « Des amis ont pris les paris et je ne voudrais pas les décevoir », dit-il, fort à 27 ans d'une confiance toute nouvelle. Le principal, c'est que ses ennuis de santé soient enfin terminés.

En 1982, une fracture de fatigue l'ayant obligé à interrompre son entraînement pendant deux mois, il avait déjà dû céder la victoire à l'Allemand de l'Ouest Hans-Peter Ferner dans le 800 mètres des Championnats d'Europe d'Athènes. L'an dernier, ce fut pire: après plusieurs défaites, Coe, la mort dans l'âme, renonça à participer aux premiers Championnats du monde d'Helsinki. On devait finir par déceler un virus glandulaire.

Travaillant désormais à l'Université de Loughborough, où il a obtenu un diplôme d'économie, il a changé sa manière de s'entraîner et il n'est pas mécontent d'avoir été un peu oublié.

« C'est la première fois depuis 1977 que je suis demeuré inactif aussi longtemps. À présent, ce sont aux autres de subir la pression des événements. Moi, je suis simplement heureux de pouvoir courir de nouveau. Je m'entraîne au jour le jour avec deux voisins sans suivre vraiment un plan », raconte-t-il avec philosophie.

Cela ne l'empêche pas de penser qu'il peut revenir à son meilleur niveau avant de se présenter sur la ligne de départ de la finale olympique du 800 mètres, le lundi 6 août, au Coliseum de Los Angeles.

Curieusement, bien qu'il détienne le record du monde de la distance depuis une belle soirée italienne (1 minute, 41 seconde, 73 centièmes, le 10 juin, à Florence), elle ne lui a jamais valu un titre européen, mondial ou olympique.

Présélectionné sur 1,500 mètres, c'est pourtant sur 800 mètres qu'il cherchera à obtenir sa qualification, en juin, lors de l'épreuve de sélection britannique, au cours de laquelle les places seront très chères. Il sera toujours temps ensuite de voir s'il doit ou non doubler. En tout cas, il est déjà allé à Los Angeles et il a envie d'y retourner. Mais pas en touriste...

Le nouvel entraîneur refuse de s'emballer

Il faudrait ...trois au quatre gains de suite

— *Jacques Lemaire*

(PC) — Jacques Lemaire était de belle humeur hier après-midi à la suite de l'exercice du Canadien mais il a refusé de s'emballer avec la victoire de la veille contre les Oilers d'Edmonton.

« Les gens ont attendu longtemps pour que le Canadien l'emporte au Forum mais il ne faut surtout pas s'illusionner. Nous n'avons pas l'équipe pour ouvrir la machine. Nous devons être disciplinés et quand nous le sommes, nous pouvons battre n'importe quelle équipe un soir donné », a déclaré Lemaire au lendemain de la victoire de 3-2 du Tricolore.

Le Canadien a limité les Oilers, incontestablement reconnus comme une des puissances offensives de la ligue, à 20 tirs au but et Wayne Gretzky n'en a obtenu aucun.

Le crédit de cette victoire revient en partie à Lemaire, qui a bien préparé ses ouailles pour cette rencontre à l'aide d'un plan de match efficace. D'ailleurs, on note de plus en plus que le Canadien commence à ressembler à Lemaire, le joueur.

La transformation avait commencé à se produire sous le régime Berry, mais elle se poursuit sous Lemaire avec l'apport de sang nouveau, ce que Bob Berry hésitait à faire.

Comme le souligne Lemaire, il y a loin de la coupe aux lèvres, mais les projets de reconstruction semblent maintenant plus réalistes.

« Il faudrait remporter trois ou quatre victoires de suite pour prouver que nous sommes sur la bonne voie, a souligné l'entraîneur. Mais la victoire d'hier est positive pour l'équipe. On va rencontrer dans les prochains jours des équipes moins fortes (Toronto et Chicago), mais cela ne veut pas dire qu'il faudra travailler différemment que contre les Oilers. Le travail et la discipline est ce qui convient le mieux à cette équipe. »

D'autre part, Guy Lafleur s'est absenté de l'exercice d'hier. Il a obtenu la permission de se rendre à Québec pour le 15e anniversaire des Remparts, l'équipe junior de la Vieille Capitale.

On a tout d'abord cru que Lemaire avait commencé à reposer ses vétérans en vue des séries d'après-saison. Lemaire n'a toutefois pas écarté cette possibilité.

« Je ne suis pas contre cette idée, mais ça va dépendre comment ils jouent et l'effort qu'ils vont fournir, a dit Lemaire. Je ne voudrais non plus nuire à l'esprit d'équipe en donnant congé à un joueur quand l'équipe va bien. Je ne voudrais pas m'éloigner du travail que j'essaie de faire. »

Enfin, Lemaire a révélé que Rick Wamsley serait de retour devant le filet, ce soir au Forum, contre les Maple Leafs de Toronto.

■

PHILADELPHIE (AP) — Le vétéran Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, a fait une rentrée remarquée et remarquable jeudi soir au Spectrum. Il a eu droit à trois ovations debout et, en guise de remerciement, il a obtenu le 1,200e point de sa carrière dans une victoire de 6-3 des Flyers aux dépens des Bruins de Boston dans un match tumultueux et violent, ponctué de six combats et d'un grand total de 156 minutes en pénalités.

Clarke était de retour après un petit congé fort apprécié de deux semaines que lui avait si gentiment proposé son entraîneur Bob McCammon.

« Ça vous donne l'impression d'être apprécié », a dit Clarke qui avait pourtant démontré un certain mécontentement quand on lui a donné son billet pour deux semaines de vacances afin qu'il revienne frais et dispos avant le début des séries éliminatoires.

« J'étais fâché de m'être trouvé dans une telle situation, alors que je croyais que tout allait bien pour moi. Mais ce n'est pas moi, le patron. »

Clarke a obtenu une assistance sur le premier but pour son 1,200e point dans la Ligue nationale, un sommet que seulement 10 autres joueurs ont atteint. Il a relayé la rondelle à Thomas Eriksson qui a déjoué le gardien Pete Peters avec un tir du poignet.

Les 17 premières minutes de jeu ont été marqués de quatre duels et d'une altercation entre l'entraîneur Gerry Cheevers et quelques partisans des Flyers derrière le banc des Bruins. Il en a résulté que plusieurs amateurs de hockey ont été escortés hors du Spectrum par les agents de la sécurité.

Nykaenen: 182 mètres

Oberstdorf (AFP) — Le Finlandais Matti Nykaenen, champion olympique au tremplin de 90 mètres à Sarajevo, a établi hier à Oberstdorf, en Bavière, un nouveau record du monde de vol à skis avec un saut à 182 mètres au cours du premier entraînement officiel de l'épreuve de vol à skis d'Oberstorf comptant pour la Coupe du monde de saut, qui a débuté hier.

Le précédent record appartenait depuis le 20 mars 1983 au Tchécoslovaque Pavel Ploc, avec 181 mètres.

Yvon Jolin à la conquête d'un 4e titre mondial

— Le champion canadien Yvon Jolin devrait s'adjuger le titre provincial du saut de barils pour la quatrième fois d'affilée cet après-midi, à l'arena Michel-Normandin, dans le cadre des Championnats sportifs québécois. Et demain, il tentera de remporter pour la quatrième fois également le titre mondial de la discipline.

Jolin fait partie d'un contingent de 65 compétiteurs qui prendront part aux six championnats provinciaux pour sauteurs de 13 et 14 ans, 15 et 16 ans, 17 et 18 ans et 19 ans et plus, aujourd'hui, ainsi que de 6 à 10 ans et 11 et 12 ans, demain matin.

Jolin, 25 ans, détient présentement les deux records mondiaux de sa discipline. Il demeure le seul sauteur à avoir sauté 18 barils et il a réussi le plus long envol de tous les temps, un bond à 29 pieds et cinq pouces. Il sera cependant privé cet après-midi du stimulant que constitue la présence de son principal rival, Richard Benoit, de Sainte-Julie, qui a choisi de limiter ses efforts aux compétitions de demain.

Comme Jolin, Benoit a survolé 16 barils à deux reprises cette année mais il se réservera pour participer aux Championnats mondiaux qui auront lieu demain ...devant les caméras de Radio-Canada, a précisé hier Gilles Leclerc, l'ex-champion canadien de la discipline.

Le fils de Leclerc, Patrick, 12 ans, suit par ailleurs les traces de son père. Il détient le record mondial chez les peewee, avec un saut de 13 barils sur une distance de 22 pieds. Patrick a battu par quatre barils l'ancienne marque peewee que détenait Jaimee Eggleton, de Saint-Bruno, le même athlète qui a représenté le Canada en patinage artistique aux Jeux de Sarajevo.

D'autre part, l'arena Michel-Normandin sera le théâtre d'une grande première puisque pour la première fois, quatre jeunes femmes participeront au Championnat mondial féminin, demain.

La favorite demeure Marie-Josée Houle, de Saint-Bruno, qui détient les records avec 12 barils et une distance de 21 pieds, deux pouces et demi. Sophie Larin, de Saint-Bruno, et Renée Lemay, de Drummondville, ainsi que l'Américaine Sandy Sullivan, du Colorado, seront également à surveiller.

Chez les hommes, en plus de Jolin et Benoit, les autres représentants canadiens seront Mario Matte, Pierre Bernier et Pierre Buist. Il y aura cinq Américains, Ben et Tim Sipes, de Detroit, Ron Rubiky et Ron Blair, du Michigan, Dick Smith, du Texas, ainsi que deux Britanniques, Paul Johnson et Chris Maltby, de Nottingham.

En plus des compétitions de sauts de barils, il y a aujourd'hui et demain, à l'intérieur du premier bloc des Championnats sportifs québécois, des rencontres de gymnastique et de tir à l'arc au Centre Claude-Robillard et du patinage de vitesse au Centre Etienne-Desmarteau.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 3, Edmonton 2
Philadelphie 6, Boston 3
Hartford 5, Toronto 3
St.Louis 5, Detroit 3
Hier
Chicago à Calgary
Los Angeles à Winnipeg
Aujourd'hui
Toronto à Montréal
Québec à St.Louis
New Jersey à Boston
Rangers NY à Philadelphie
Washington à Islanders NY
Minnesota à Detroit
Pittsburgh à Hartford
Buffalo à Vancouver
Los Angeles à Edmonton
Dimanche
Québec à Minnesota
Calgary à Winnipeg
Islanders NY à Hartford
St.Louis à Washington
Buffalo à Edmonton
Lundi
Chicago à Montréal
Philadelphie à New Jersey

Les meneurs

	b	a	pts
Bobby Smith	27	41	68
Guy Lafleur	30	36	66
Mats Naslund	27	34	61
G. Carbonneau	23	30	53
Ryan Walter	20	28	48
Larry Robinson	9	31	40
Mario Tremblay	14	25	39
Bob Gainey	17	21	38
John Chabot	15	23	38
Pierre Mondou	15	22	37
Steve Shutt	13	23	36
Perry Turnbull	20	14	34
Chris Nilan	16	9	25
Craig Ludwig	5	14	19
Bill Root	4	13	17
Alfie Turcotte	7	7	14
Rick Nattress	0	12	12
Jean Hamel	1	10	11
Mark Hunter	6	3	9
Kent Carlson	1	6	7
Rick Wamsley	0	3	3
Rick Green	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	2,030	119	1	3.51
Wamsley	2,266	139	2	3.68
Holden	52	4	0	4.62

(Quatre buts dans un filet désert)

Ligue Majeure du Québec

Hier
T.-Rivières à Drum'ville
Chicoutimi à Québec
Hull à Shawinigan
Granby à St-Jean
Longueuil à Verdun
(Fin de la saison)

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav	133	148	281
Goyette, Lav	76	93	169
Gosselin, Qué	56	84	140
Lefebvre, Qué	62	72	134
Rouleau, Lon	59	73	132
F. Sills, Lav	56	73	129
Momesso, Sha	41	86	127
Pellegrino, Lon	52	71	123
Gagné, Chi	51	72	123
Courteau, Lav	45	75	120

Ligue Collégiale AAA

(Demi-finale 4 de 7)
Hier
St-Hyacinthe à Thetford
(Thetford mène 1-0)
St-Jérôme à St-Georges
(La série est égale 1-1)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	72	44	21	7	288	234	95
BOSTON	72	43	24	5	304	238	91
QUÉBEC	72	38	26	8	325	250	84
MONTRÉAL	**72**	**33**	**34**	**5**	**269**	**267**	**71**
HARTFORD	70	24	37	9	256	285	57

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	71	45	24	2	323	248	92
WASHINGTON	72	42	25	5	277	210	89
RANGERS NY	72	38	25	9	282	272	85
PHILADELPHIE	72	37	25	10	305	264	84
NEW JERSEY	71	16	48	7	212	308	39
PITTSBURGH	72	14	52	6	232	351	34

Division Clarence Campbell
Section James Norris

MINNESOTA	72	36	29	7	315	308	79
ST-LOUIS	73	29	37	7	260	291	65
DETROIT	73	28	38	7	267	293	63
CHICAGO	72	26	38	8	246	279	60
TORONTO	73	24	40	9	280	358	57

Section Connie Smythe

EDMONTON	73	51	17	5	411	293	107
CALGARY	71	30	28	13	272	274	73
VANCOUVER	74	30	37	7	285	306	67
WINNIPEG	70	28	32	10	313	333	66
LOS ANGELES	73	21	40	12	282	342	54

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	70	54	16	0	527	289	108
VERDUN	69	40	26	3	356	308	83
LONGUEUIL	69	36	33	0	364	355	72
SAINT-JEAN	69	30	35	4	361	356	64
GRANBY	69	30	38	1	302	343	61
HULL	69	25	44	0	298	402	50

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	69	36	33	0	320	284	72
QUÉBEC	69	35	32	2	335	370	72
DRUMMONDVILLE	69	34	35	0	347	348	68
CHICOUTIMI	69	30	37	2	301	379	62
TROIS-RIVIÈRES	69	23	44	2	298	380	48

en bref...

■ *Boucher à l'Hôtel de ville*

(PC) — La ville de Montréal a reçu à son tour hier après-midi le triple médaillé de Sarejevo et titulaire mondial du sprint en patinage de vitesse, Gaétan Boucher. Dans la salle du conseil, le maire Jean Drapeau a louangé l'athlète de Saint-Hubert, en soulignant entre autres l'idéal qu'il a atteint, à force de conviction. Boucher a reçu une médaille commémorative des Jeux olympiques de Montréal, non pas en or, mais en bronze platiné. Il a aussi signé le livre d'or de la ville de Montréal. Plusieurs conseillers municipaux, ainsi que des dignitaires de Saint-Hubert, des membres de sa famille et sa fiancée ont participé à la cérémonie. Visiblement fatigué, Gaétan Boucher a confié qu'il est plus à l'aise sur ses patins.

■ *Une représentation symbolique*

CARACAS (AFP) — Mme Milena Sardi de Selle, ministre de la Jeunesse du nouveau gouvernement social démocrate au pouvoir depuis février dernier, a déclaré hier que les responsables du sport du Venezuela essaieront d'obtenir l'envoi à Los Angeles d'une délégation symbolique de trois personnes. Cette déclaration intervient après l'annonce, jeudi, par le président de l'Institut national des sports, M. Domingo Vina, du possible retrait du Venezuela. Cette décision est, selon lui, dictée par les mesures d'austérité du gouvernement, qui veut économiser $ 1.3 milliard sur un budget 1984 de $ 10 milliards.

■ *Fourticq-Pescarolo s'envolent...*

NOUADHIBOU (AFP) — L'équipage vedette de la Transafricaine aérienne Paris-Libreville, Patrick Fourticq associé au pilote automobile Henry Pescarolo aux commandes de leur piper Malibu JB, a nettement remporté la première étape de cette course de vitesse pour avions de tourisme à hélices entre Paris et Nouadhibou en Mauritanie, hier matin. Fourticq et Pescarolo ont d'autant mieux dominé leurs 30 adversaires, qui ont quitté Paris jeudi après-midi, que leurs principaux rivaux, l'Américain Robert Moriarty et le Français Richard Fenwick ont dû se poser à Faro, au Portugal, dans la nuit, à cause de problèmes de magnéto sur leur beechcraft Bonanza. Les leaders ont rallié Nouadhibou (3,543 km) en 11 heures et 19 minutes.

■ *Les étoiles du hockey universitaire*

TROIS-RIVIERES (PC) — Daniel Larouche, de l'Université du Québec à Chicoutimi, et le défenseur Steve Slaughter, des Stingers de Concordia, ont été nommés au sein de la formation d'étoiles de l'Union sportive interuniversitaire canadienne.

L'équipe sélecte est ainsi formée:
Gardiens: Ken Hodge, Alberta; Steve Bienkowski, Wilfrid Laurier.
Défenseurs: Steve Slaughter, Concordia; Mark MacGregor, Manitoba; Kim Krug, Alberta; John Annear, Mount Allison.
Avants: Daniel Larouche, Québec (Chicoutimi); Roch Bois, Moncton; Dennis Fenski, Saskatchewan; Rick Mastroluisi, McMaster; Mike Ridley, Manitoba; Greg Gravel, Ile du Prince Edouard.
Entraîneur: Bill Moores, Alberta.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

La rentrée de John Turner

CENTRALE, la rentrée politique de M. John Turner lance vraiment la course à la succession de Pierre Trudeau. Avant même l'annonce officielle de sa candidature, l'homme politique suscitait les adhésions les plus ferventes. Mais à ces éloges succédaient les attaques les plus vives. Les uns évoquaient son passé pour en tirer les promesses du renouveau du parti et du pays. Les autres puisaient dans l'histoire des preuves pour eux accablantes qui disqualifiaient à l'avance cette candidature redoutable.

Tour à tour qualifié d'héritier et d'usurpateur, on lui a reproché d'avoir lâché sans courage dans les temps difficiles. Mais ce départ devient un acte de courage pour ceux qui depuis ce temps souhaitent son retour. Référence pour tous, M. Turner domine apparemment la famille libérale. Aucun des candidats déclarés à ce jour ne jouit d'un tel statut. Cette posture, à trois mois du congrès, ne va pas sans risque considérable. L'ancien ministre devra donner substance et profondeur aux attentes que sa personnalité courtoise et son retrait des affaires ont suscitées, dégager aussi ce que dissimule cet étrange climat de présence et d'absence qui flotte autour de sa personne depuis huit ans.

Pour l'instant, trois ministres du gouvernement Trudeau ont fait acte de candidature. Il est encore trop tôt pour mesurer de manière définitive leurs mérites respectifs et la qualité de leur projet politique. Leur discours, liminaire davantage que programme, tient plutôt du catalogue général de bonnes intentions. Prévisibles, les préoccupations avouées visent la définition d'une stratégie industrielle, le développement du secteur privé de l'économie, la formation de la main-d'oeuvre et l'élargissement du marché de l'emploi. Du même souffle, ces candidats évoquent la nécessité d'un véritable débat d'idées à l'occasion de cette course au leadership. De plus, tout ministres qu'ils soient, ils ont fait de brèves références à la décentralisation dans l'exercice du pouvoir, critiquant notamment la concentration au sommet dans le bureau de celui qui est toujours leur patron, M. Trudeau. Enfin, chaque candidat se propose de réformer le parti. Thème délicat abordé avec sobriété!

Ces premières incursions dans la définition d'objectifs politiques pour le Canada apparaissent bien sommaires, bien incomplètes aussi. MM. Johnston, Roberts et MacGuigan devront pousser beaucoup plus loin l'analyse des besoins du parti et du pays. Le rayonnement de leur candidature dépendra davantage de la qualité des idées et des programmes que de la force de l'organisation, du prestige des carrières et des personnalités. A moins de revirements spectaculaires, leur candidature annonce davantage une participation à un vaste débat au sein de la famille libérale qu'une éventuelle responsabilité au sommet.

M. Turner dispose d'une marge de manoeuvre plus étendue que celle de ses concurrents actuels. Ces derniers sont liés par la solidarité ministérielle et par les rôles divers et importants qu'ils ont joué et continuent de jouer au sein du régime Trudeau. Cette marge de manoeuvre a permis au candidat Turner de critiquer sans autre précaution le haut niveau du déficit budgétaire et les programmes d'emploi du gouvernement. Elle lui a permis aussi de critiquer subtilement la démarche constitutionnelle d'Ottawa. Un gouvernement Turner « respecterait les traditions et l'intégrité du Québec dans le cadre de la fédération. »

Sur ce dernier point, les concurrents de l'ancien ministre des finances sont restés à ce jour étrangement silencieux. Certes, nul ne conteste que les réalités économiques exigent une attention tout à fait prioritaire. Nul ne conteste l'importance de refaire le lien avec l'Ouest du pays, lien brisé sous le gouvernement actuel. Mais, les candidats à la succession de Pierre Trudeau se tromperaient et tromperaient le parti et le pays s'ils évitaient la question du Québec. Certes l'exercice est délicat pour les membres du conseil des ministres solidaires de la démarche unilatérale et de l'entente qui a exclu la province francophone. Mais cet exercice est essentiel.

John Turner pourrait dans ce cas aussi devancer tous ses concurrents. A la fin des années 60, l'homme politique évoquait des perspectives généreuses de réaménagement des rapports entre le Québec et le Canada. « Le Québec représente la majorité des francophones du pays. Il doit donc jouer, au sein de l'équipe canadienne un rôle différent; ce rôle, il doit le jouer d'une façon différente de ceux des autre provinces. » Ainsi s'exprimait en octobre 1967 le jeune ministre du cabinet Pearson. Candidat à la succession de ce dernier, M. Turner affirmait le 19 février 1968:« Le Québec représente en un sens la patrie d'un peuple...On ne saurait traiter le Québec à la manière d'une province comme les autres. »

On sait par ailleurs que l'ancien ministre des Finances a tenu M. Trudeau responsable de l'élection du gouvernement Lévesque dans un discours célèbre prononcé à Toronto en novembre 1976. On se rappellera de plus qu'au moment même ou M. Trudeau forçait le débat constitutionnel, son ancien ministre de la Justice, M. Turner démolissait la méthode et le contenu de la démarche constitutionnelle fédérale dans un discours ferme prononcé le 30 octobre 1980 à Regina.

M. John Turner est-il resté fidèle à la conception qu'il se faisait alors du Québec ? A-t-il conservé les mêmes convictions quant à la place du Québec dans l'ensemble canadien et à la réforme de la constitution du pays? Quelles conceptions se font ses adversaires actuels et à venir de ces questions primordiales pour l'avenir du pays?

Que ces questions surgissent au lendemain de la rentrée politique de John Turner indique assez l'importance et l'intérêt de sa candidature.

— JEAN-LOUIS ROY

Le contrôle au contrôleur ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LA RÉFORME parlementaire a franchi une étape importante avec l'adoption, cette semaine, de nouvelles règles de procédure et autres dispositions pertinentes aux débats de l'Assemblée nationale. Mais elle est loin d'être complète pour autant et demeure l'amorce timide de changements plus substantiels qui tardent à venir.

Ce qu'il y a de plus intéressant, dans le règlement sessionnel à l'essai depuis mercredi, ce sont les nombreux changements dans le mode de fonctionnement des commissions parlementaires, dont l'autonomie et l'initiative sont accrues de façon substantielle. Membre de l'une ou l'autre des huit commissions, désormais, chaque député pourra approfondir les secteurs qui l'intéressent de près, au lieu de n'être, surtout s'il fait partie du groupe ministériel, qu'un commode faire-valoir.

Au lieu d'étendre leur ombre protectrice sur chacune des commissions, les ministres n'en feront plus partie de façon automatique. Certes, ils seront encore omniprésents lorsqu'une commission étudiera un de leurs projets de loi; ce sera le cas dès mardi prochain quand la commission des Affaires sociales entamera l'étude détaillée du projet de loi 60 concernant la protection de la jeunesse; le parrain, M. Pierre-Marc Johnson, y siégera d'office. Mais en dehors de cas semblables et de mandats confiés par l'Assemblée, chaque commission pourra étudier un projet de règlement ou un règlement déjà adopté, examiner la gestion des organismes publics relevant de sa compétence, se pencher sur toute autre matière d'intérêt public dont ses membres auront convenu, à la majorité de chaque groupe parlementaire.

Ces nouvelles dispositions, qui accentuent le caractère original des commissions québécoises, visent un meilleur équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif, permettant enfin au Parlement de jouer un peu plus efficacement son rôle de surveillance à l'égard du gouvernement. C'est dans cette perspective que s'inscrit le rôle capital des nouveaux présidents et vice-présidents des huit commissions, cinq dirigées par des péquistes, trois par des libéraux, la vice-présidence allant à un député du groupe parlementaire autre que celui du président.

Plus que de simples dispensateurs du droit de parole, sous la férule des ministres, ces nouveaux personnages prendront une part active aux travaux et aux votes puisqu'ils dirigeront et animeront les débats de leur commission. Le nouveau système, qui se situe à mi-chemin des « select committees » de Londres et des commissions sénatoriales américaines, repose en très grande partie sur ces 16 députés, sur leur envergure, leur indépendance d'esprit et leur initiative.

Déjà, les choix qui ont été faits jeudi laissent entrevoir que le ton et la dynamique des débats peuvent être modifiés de façon notable. Par exemple, il sera intéressant de voir côte à côte deux anciens du DEVOIR, le député péquiste de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, et le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, diriger et animer les débats relatifs à la loi 40 à la commission de l'éducation. L'ex-directeur du journal se retrouve désormais le « patron », si l'on peut dire, le compagnon d'armes plutôt, d'un homme qui a des idées précises et articulées sur l'éducation québécoise. Ce tandem sera à suivre de près.

Le duo Denis Vaugeois-Jean-Claude Rivest à la commission des institutions devrait aussi bien tirer son épingle du jeu. Franc-tireur, féru de réforme parlementaire (son étude « Pour un meilleur équilibre des institutions » est le fil conducteur de la réforme), le député péquiste de Trois-Rivières fera probablement une équipe du tonnerre avec son collègue libéral de Jean-Talon. On a hâte de voir à l'oeuvre ces deux « pros » de la machine gouvernementale.

Il est intéressant par ailleurs que, choisie par ses pairs, alors que le premier ministre l'a négligée depuis trois ans, la députée péquiste de Maisonneuve, Mme Louise Harel, préside la commission de l'économie et du travail, celle dont le mandat est le plus large. Elle aura enfin l'occasion de déployer ses talents. Il est aussi significatif que la commission des affaires sociales soit animée par la députée libérale de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et celle de la culture, par son collègue de Westmount, M. Richard French.

Ce travail en tandem, susceptible de diluer l'obligatoire partisanerie et de faciliter des consensus, fait suite à deux essais fructueux, quoique ponctuels: la révision de la loi de la fonction publique, sous l'égide de MM. Guy Bisaillon et Rivest; l'examen de la loi concernant la protection de la jeunesse, avec MM. Charbonneau et Christos Sirros.

Les députés se sont donné des outils qu'il leur appartient de roder et de raffiner. Alors que l'Assemblée est déjà en période pré-électorale, cette réforme arrive un peu tard et risque de donner de maigres fruits, pour l'instant. Il est plus ardu de changer les mentalités et les habitudes d'une Assemblée partisane, et qui doit le rester, que les règles de procédure.

Mais ce rajeunissement de la mécanique parlementaire restera superficiel et aussi limité qu'un bon cosmétique tant que le Parlement n'abordera pas les questions de fond: d'une réforme à l'autre, de 10 ans en 10 ans, on les laisse à la génération suivante. Certes, la mise à jour d'une institution aussi fondamentale est une oeuvre permanente, le pouvoir législatif étant sans cesse tiraillé entre le gouvernement et l'administration.

Mais s'il est le pouvoir suprême, comme il le prétend, le Parlement ne peut continuer de faire l'économie de débats substantiels sur la sacro-sainte et fictive responsabilité ministérielle, sur son corollaire pernicieux de la solidarité ministérielle — la fameuse ligne de parti — sur l'imputabilité ou responsabilité des serviteurs publics, sur l'immunité parlementaire, la protection des témoins, et le reste. Depuis des années, par exemple, le gouvernement promet une loi pour réglementer une réglementation toujours plus envahissante et diversifiée. Encore l'été dernier, il promettait d'agir après que les députés Vaugeois et French eurent suggéré que les parlementaires puissent contrôler, surveiller, revoir et même désavouer un règlement.

Or, le nouveau règlement sessionnel confie à chaque commission le soin d'étudier les règlements à leur guise, comme bon leur semble, sans guide ni garde-fous. Là où ça se passe vraiment — les lois étant de plus en plus des squelettes auxquels les règlements donnent chair et sang — le contrôle des députés reste facutatif et aléatoire.

Pour l'heure, la mécanique est mieux huilée, mais les commandes et la chambre des machines du navire restent entre les mains du gouvernement et de l'administration. Le contrôleur reste contrôlé de façon moins rigide et étanche, mais il n'ose voir ses chaînes dorées.

Hussein près de la rupture

EN PLUS de ses déboires récents au Liban, l'administration américaine a essuyé un revers d'importance jeudi, avec la publication dans le *New York Times* d'une entrevue avec le roi Hussein de Jordanie, qui affirmait abruptement ne plus entretenir d'espoir de voir les États-Unis jouer un rôle utile dans la région. Selon lui, le gouvernement Reagan accepte désormais d'être l'otage d'Israël, et il s'est « rendu lui-même inapte à demeurer la seule force qui pourrait amener une paix juste et durable dans la région ».

La surprise des responsables de la politique américaine au Proche-Orient n'était pas feinte. Il y a exactement un mois, Hussein se trouvait à Washington et rien, dans ses déclarations, ne laissait présager pareille rupture. Les possibilités de renforcement de la coopération américano-jordanienne semblaient même meilleures, au point où le président Reagan avait osé défendre vivement ses projets d'aide militaire à la Jordanie, au début de cette semaine, devant l'auditoire plutôt méfiant du United Jewish Appeal, à Washington.

Selon d'autres renseignements recueillis par le quotidien new-yorkais, la virulence du monarque s'explique par une lettre que lui expédiait M. Reagan le 11 mars, où il refusait de s'associer, selon une suggestion jordanienne, à un vote des Nations Unies qui aurait condamné l'illégalité des colonies de peuplement israélien en territoires occupés.

M. Reagan aurait également signifié au roi qu'il ne pouvait faire pression sur Israël pour qu'il soit permis à des représentants palestiniens des territoires occupés de participer aux travaux du Conseil national palestinien, organe dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine. Pour contrer les éléments les plus radicaux de l'OLP, le roi Hussein comptait beaucoup sur la présence de ces représentants des territoires, par définition plus modérés et plus convaincus de la nécessité de trouver une solution de paix avec Israël, pour mettre en place les éléments d'une coalition arabe favorable à un règlement politique, plutôt que militaire, du conflit. Comme ces espoirs de coalition s'évaporent, et que les radicaux reprennent de la vigueur à la faveur de la fortune syrienne au Liban, la Jordanie craint le pire, coincée entre les deux extrémismes de la région.

Un porte-parole du département d'État américain affirmait jeudi que Hussein se faisait des illusions, s'il comptait sur une intervention américaine auprès du gouvernement israélien, avant que la Jordanie se décide à entrer en négociations directes avec l'État d'Israël. Cul-de-sac, puisque Hussein ne peut bouger seul dans cette direction sans que son pays devienne la cible de tous les radicaux.

Certes, comme s'en plaignent les Américains, le monarque surestime l'influence des USA sur les stratégies israéliennes. L'impuissance du président Reagan à faire accepter par Israël son initiative de paix, à la fin de 1982, en témoigne assez. De même, problème auquel le souverain hachémite ne fait pas allusion, Washington ne règlerait pas tous les « irritants » sur le chemin de la négociation en cédant aux dernières demandes jordaniennes. Rien ne garantit qu'une coalition arabe modérée pourrait se former maintenant, au moment où la Syrie consolide sa domination dans la région.

Cette coalition demeure pourtant le seul espoir, même mince, et elle dépend plus de l'attitude israélienne à son égard, que de l'attitude américaine. « Hussein a fait la guerre à Israël, c'est à lui de faire la paix », répliquaient jeudi des porte-parole israéliens. C'est compter sans l'intérêt stratégique d'Israël même, dont la sécurité ne dépend pas que de sa force militaire, mais aussi de la stabilité de la Jordanie, devenue zone-tampon à sa frontière. En poursuivant la colonisation des territoires occupés au point où il ne sera bientôt plus possible pratiquement de parler de retour, en condamnant les tentatives jordaniennes de rapprochement avec les leaders sinon modérés du moins assagis de l'OLP, en réclamant une sorte de reddition unilatérale, Israël risque de livrer la Jordanie à l'éclatement interne, et aux attaques externes. On voit mal comment cet éclatement peut servir sa sécurité.

— LISE BISSONNETTE

Au pays de l'extrême centre

JEAN FRANCOEUR

BILLET

DANS une récente livraison, la revue *Conjonctures politiques* dénonce comme groupe d'extrême droite (*sic*) l'équipe de *L'Analyste*, trimestriel qui en est à son quatrième numéro et où l'on retrouve rassemblées les signatures d'André Raynault, Jean-Paul Desbiens, Jean Pellerin, Guy Brouillet, d'autres encore...

Il y a peu de temps, une chroniqueuse de *La Presse*, qui nous a habitués à plus de discernement, utilisait la même expression pour désigner les commissaires actuels de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Sans doute, dans l'un et l'autre cas, faut-il voir la figure de style, la licence qu'autorise parfois la polémique. Encore que d'associer d'aussi braves gens aux Adolf, Benito, aux autres Franco, Pinochet, Somoza, D'Aubuisson, sans oublier l'austère professeur Salazar, ne me paraît guère utile pour clarifier les débats, ici entre nous.

Il importe pourtant d'avoir ses coudées franches. Mais si, pour des raisons de symétrie, on classe à l'extrême droite le Frère Untel et, à l'extrême gauche, Mme Lysiane Gagnon, il ne restera plus grand-place au milieu — à l'extrême centre — pour danser la gigue.

Supplique à la vénérable Marie-Léonie

FRANÇOIS BÉLAND

BILLET

QUELQUES jours avant la journée internationale des femmes, j'apprenais que vous pourriez être béatifiée à l'automne de 1984 par le pape Jean-Paul II de passage au Québec. Et qu'ainsi vous franchiriez le deuxième des trois degrés qui mènent à la canonisation. Au Paradis, je me demande bien comment vous avez réagi à la nouvelle.

Moi, je vous avouerai que j'ai ressenti une certaine gêne. Non pas que je doute un instant que vous ayez été sur terre une femme extraordinaire. Au contraire, sans vous connaître, je vous prête volontiers la trempe de mes deux grands-mères qui ont élevé dans la foi catholique, avec un amour et un courage exemplaires, l'une dans la Mauricie, l'autre dans la Beauce, des dizaines d'enfants. Cependant, vous n'êtes pas sans connaître l'évolution de la société québécoise en ce qui concerne les relations homme-femme. Entre autres, le partage traditionnel des rôles entre elle et lui est remis en question. Au sujet des tâches domestiques ingrates, celles précisément auxquelles se consacre la communauté des petites soeurs de la Sainte-Famille que vous avez fondée, on s'accorde généralement au Québec pour dire qu'elles ne doivent plus être le lot des seules femmes. Et s'il est vrai que 75% des femmes du Québec restent des ménagères, cela illustre bien comment l'évolution en cours est ardue.

Sauf votre respect, votre béatification ne risque-t-elle pas de ralentir plutôt que d'accélérer le mouvement commencé ? Car enfin, peut-on dissocier votre vie chrétienne, dont je ne doute pas un seul instant qu'elle put être exemplaire aux yeux de l'Eglise, du modèle de femme que vous avez proposé à la société ? Peut-on célébrer l'une sans célébrer l'autre ?

Imaginons le gouvernement du Québec décerner à titre posthume à mes deux grands-mères pour lesquelles j'ai la plus grande admiration une médaille du type Légion d'honneur. Ne serions-nous pas alors justifiés de le soupçonner d'utiliser le mérite incontestable de ces femmes pour remettre à la mode une conception de la femme qui a fait son temps, mais qui l'arrange ?

Au fond, je me demande bien ce que vous pensez aujourd'hui. Comment, si c'était à refaire, vous concilieriez votre amour de Dieu, dont nul ne peut douter, et les aspirations des femmes à la justice et à l'égalité. Précisément parce que vous étiez éducatrice et deviez avoir cette force particulière à toutes les femmes fondatrices de communautés, je me demande si vous encourageriez toujours des femmes à servir le Seigneur en se faisant servantes d'Eglise dans le plus grand effacement.

J'irai plus loin. Puisque vous ne vous êtes pas manifestée depuis ce miracle qui vous est attribué peu après votre décès survenu en 1912, je vous soupçonne d'entretenir des doutes sur ce que devrait être la place des Québécoises dans la société d'aujourd'hui. Est-ce que je me trompe ? Vous ne reniez pas le passé, mais ne souhaitez pas nécessairement qu'il se perpétue non plus. Si j'ai raison, voici le prière que je vous adresse.

Après votre béatification, intercédez auprès du Créateur pour que le peuple québécois instaure pour l'an 2000 l'égalité prfaite entre l'homme et la femme.

En retour de ce miracle, je m'engage non seulement à appuyer la demande de canonisation dont vous ferez l'objet, mais à mettre sur pied un mouvement visant à vous substituer à Jean-Baptiste comme patronne du peuple québécois: le premier peuple de l'ère chrétienne à vivre l'égalité des sexes.

Qu'en dites-vous ?

LETTRES AU DEVOIR

■ *Sinistre Esmeralda*

Lettre adressée à M. Gilles Loiselle, Commissariat des célébrations Québec 84.

La COMMUNAUTÉ chilienne du Québec est grandement inquiète d'apprendre la nouvelle selon laquelle, le bateau-école Esmerelda de la Marine de guerre chilienne sera du nombre des grands voiliers qui se donneront rendez-vous à Québec en juin 84, pour la Célébration Québec 84.

Le bateau, autrefois la fierté des Chiliens, est maintenant devenu un symbole sinistre. En effet, il a servi de prison et de lieu privilégié de tortures, et ce, depuis le jour même du coup d'Etat qui a renversé en 1973 le président Allende. Les marins chiliens se sont d'ailleurs distingués par leur férocité lors de ces emprisonnements sans discrimination. Plusieurs rescapés se trouvent aujourd'hui à Montréal et ils sont prêts à en témoigner. L'attitude haineuse de la Marine de guerre chilienne n'a pas hésité à tacher de sang l'un des plus beaux bateaux à voile du monde. Ceci n'est pas sans rappeler ce qui est arrivé en Argentine avec l'Ecole de mécanique de la marine, dont la triste renommée comme haut-lieu de torture, a fait récemment la une des journaux, lors des procès contre les généraux et les amiraux argentins trouvés responsables des crimes contre l'humanité. Lorsque la démocratie sera rétablie au Chili, tous les faits criminels commis par les officiers de la Marine sur ce bateau seront révélés un par un.

Entre temps, nous ne voudrions pas que la présence d'un des symboles les plus répugnants de la dictature actuelle chilienne vienne assombrir la merveilleuse fête Québec 84. Le cas advenant, nous pouvons vous assurer que les démonstrations d'un peuple qui n'a pas oublié, se feront présentes ce jour-là. Nous aussi, on se souvient.

— ARTURO RUIZ
Comité de défense des droits de la personne au Chili
Bloc socialiste du Chili.
Montréal, 8 mars

■ *Féministe pour la vie*

JE PARTICIPAIS hier à la marche de la fête du 8 mars. J'étais heureuse d'être solidaire à toutes ces femmes dans la revendication de nos droits les plus fondamentaux. Pour exprimer ces droits on scandait des slogans, mais lorsqu'on arriva à celui de « avortement notre droit » là je ne marchais plus. Si on inscrit l'avortement dans la charte des droits et libertés de la personne où seront les droits de l'enfant à naître. L'avortement n'est pas un droit, ni un moyen de contraception mais un mal nécessaire, et rendu tel en raison de notre dureté de coeur; ne nous leurrons pas si certains pays ont légalisé l'avortement c'est parce que c'est plus facile que d'apporter le vrai support mental, physique et économique que toute femme est en droit et en loi de recevoir avant, pendant et après la naissance. Nous les femmes ardentes pionnières de la civilisation allons-nous semer un germe de mort ? ou plutôt continuer à faire naître la vie sous toutes ses formes, n'est-ce pas ce qui nous rend solidaires dans toutes nos luttes. Chères Soeurs si notre slogan avait été « maternité reconnue et supportée — notre droit », nous n'aurions pas été 4,000 mais peut-être 10,000 parce que plusieurs partagent mon point de vue. On dit « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir » c'est pourquoi je suis et je signe:

Féministe pour la vie.

— LOUISETTE DOUCET
Montréal-Nord, 11 mars

■ *Erratum*

LE DEVOIR écrivait dans l'article intitulé « Musées subventionnés » paru dans le numéro du samedi 3 mars 1984:

« On remarque aussi les $103,400 accordés au Musée du Séminaire de Québec (fonctionnement), $603,575 au Musée des Ursulines de Québec. »

On aurait dû lire:

« On remarque aussi les $568,700 accordés pour le fonctionnement du Musée du Séminaire de Québec et les $603,575 versés sous forme d'obligations. Le Musée des Ursulines de Québec a reçu, pour sa part, $51,290. »

— JACQUES-HENRI SIMARD
agent d'information
Direction des communications
ministère des Affaires culturelles
Québec, 6 mars

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: .50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones

Un rendez-vous manqué avec l'Histoire

GÉRALD-A. BEAUDOIN

Professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa.

ON COMPREND l'impatience et la désillusion des peuples autochtones. Ils ont raison. La conférence constitutionnelle s'est terminée sans aucun accord, même pas politique. Et pourtant, il eût été facile de marquer quelques points. Ce n'est pas la première fois que certains acteurs autour de cette table constitutionnelle manquent un rendez-vous avec l'Histoire.

À l'occasion du rapatriement, les autochtones avaient réussi à faire inscrire dans la Loi constitutionnelle de 1982 trois articles, l'un qui établit que la Charte des droits ne porte pas atteinte à leurs droits, un second qui reconnaît et affirme les droits existants des peuples autoch tones, et qui déclare que « peuples autochtones » comprend les Indiens, les Inuit, les Métis, et enfin, un dernier qui prévoit un mécanisme et un échéancier pour faire préciser les droits des peuples autochtones.

La tâche est immense. Quatre conférences, ce n'est pas trop ! La première, celle de mars 1983, déboucha sur quelques gains réels: l'égalité des sexes, le droit de consultation pour ce qui est des amendements constitutionnels relatifs aux Indiens, un nouvel échéancier, les droits acquis qui seront reconnus et affirmés dans la constitution.

La seconde conférence, celle qui vient de se dérouler, comportait quatre points: les droits à l'égalité, le gouvernement autochtone autonome, les territoires et ressources, les titres et les droits issus des traités. Seuls les deux premiers ont été traités.

Je n'arrive guère à comprendre que certaines provinces aient pu hésiter à préciser les droits à l'égalité entre hommes et femmes. Le principe avait déjà été accepté l'an dernier et il est en voie d'être inséré dans la constitution; il s'agissait de le rendre plus clair, d'écarter tout doute. L'affaire *Lovelace* avait bien indiqué qu'il fallait enchâsser clairement cette égalité. Au surplus, le Canada a déjà adopté l'article 28 de la Charte qui reconnaît cette égalité. La demande de délai formulée par le chef Ahenakew surprend quelque peu; il faudra voir ce qu'il en est et revenir sur la question.

Au cours de la première conférence, qui a débouché sur des amendements constitutionnels, on avait parlé des grands principes du droit et de la morale. Il fallait faire ce débat. D'autant plus que le Canada sur ce plan innovait. Il lui est essentiel de négocier avec les nations qui, les premières, ont occupé le territoire nord-américain.

Au cours de la seconde conférence, il était réaliste d'espérer en arriver à un accord de principe sur un gouvernement autochtone autonome, quitte bien sûr, dans des conférences subséquentes, à en préciser premièrement les paramètres (en 1985) et enfin le contenu (en 1987). La proposition fédérale était valable quoique perfectible. Les lois fédérales sur les autochtones ne suffisent pas. Les autochtones ont raison de revendiquer des garanties constitutionnelles. Ils ne doivent se contenter de rien de moins. L'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont endossé la proposition. M. René Lévesque, qui n'a pas signé l'accord des Dix en novembre 1981 et qui s'oppose à un amendement formel à la législature québécoise, a accepté le principe du gouvernement autonome et

s'est engagé à protéger bilatéralement les droits des autochtones au Québec. Les autres provinces n'ont pas emboîté le pas.

Elles ont tort. Il n'y a pas d'autre solution. D'ailleurs cette solution est en germe depuis 1982 dans les articles 25, 35 et 37. Pourquoi ne pas accepter d'aller un pas plus loin ? Les grandes décisions viendront en 1985 et 1987. Non seulement l'accord constitutionnel n'a pas eu lieu, mais il n'y a même pas eu accord politique.

Sans doute le gouvernement autochtone autonome soulève-t-il le problème de la propriété des terres, des ressources, de la délégation, de la dévolution. Bien sûr, c'est beaucoup et ça va prendre du temps. La cadence de nos succès en matière constitutionnelle le prouve. On reste tout de même bouche-bée devant le refus de plusieurs premiers ministres, refus mal étayé, au demeurant. Chez ses alliés, M. Trudeau ne put s'empêcher de faire remarquer à M. Davis qu'il accepte l'enchâssement pour les autochtones mais le refuse pour les francophones au chapitre de l'article 133. Et pourtant la chose semble plus facile dans le second cas.

Cette conférence aura tout de même eu le mérite de nous faire saisir l'ampleur du problème constitutionnel. Il est quelques questions qu'il faudra bien vider.

En 1867 la constitution a accordé au parlement fédéral juridiction sur les Indiens; en 1939 la Cour suprême a déclaré que le mot « Indiens » comprenait aussi les « Esquimaux ». Pour la première fois, en 1982, les mots « Inuit » et « Métis » font leur apparition dans les textes constitutionnels. Qu'est-ce qu'un Métis ? La constitution ne le définit pas. De qui relèvent les Métis ? La constitution ne le dit pas directement. À partir des articles relatifs au partage, on peut conclure qu'ils relèvent des provinces.

Doit-on amender l'article 91.24 pour y ajouter les « Métis » et les « terres réservées aux Métis » ? (Les Métis n'ont pas de terres.) Si on effectue un transfert de propriété provinciale, par amendement, l'article 38(3) prévoit un droit de retrait possible. La situation des Métis ne serait pas nécessairement uniforme. Il est curieux qu'aucune province n'ait soulevé ce problème fondamental.

Si le principe de l'autonomie autochtone est accepté, comment ce gouvernement autochtone verra-t-il le jour ? Par des pouvoirs qui seront délégués tantôt par le fédéral, tantôt par les provinces selon le partage des pouvoirs ? Par l'inscription dans la constitution d'un troisième palier de gouvernement ? Cela supposerait une liste des pouvoirs fédéraux (art. 91), une liste des pouvoirs provinciaux (articles 92-93), et une liste des pouvoirs autochtones. Les Canadiens n'auront certes pas trop de trois ans pour se faire à cette seule idée.

Qu'entend-on par « l'égalité des peuples autochtones » ? L'autorité fédérale peut traiter des Indiens et des Inuit de façon identique, selon l'article 91.24. Il n'en est pas ainsi des Métis. On ne pourra parler d'égalité des peuples autochtones tant que le statut des Métis ne sera pas réglé.

Quelles conclusions faut-il tirer de tout cela?

Les conférences constitutionnelles des 11 premiers ministres, qu'on a qualifiées de fédéralisme exécutif, font partie de notre système politique. Elles en sont souvent le volet le plus voyant. Ces conférences, qui sont fréquentes, ne débouchent pas toujours sur des amendements. De 1960 à 1982 il n'y a eu que l'amendement de 1960, celui de 1964 et celui de 1982. La première conférence sur les autochtones a débouché sur des amendements, pas la seconde.

Le contenu de la nouvelle formule d'amendement est lourd. Il favorise peu les amendements. Pour en arriver à un amendement constitutionnel, il faut une volonté politique très forte.

Il faudra qu'un travail plus profond, plus soutenu s'accomplisse au niveau des fonctionnaires et des ministres avant que le problème n'atteigne la table constitutionnelle avec quelque chance de succès. Comme il s'agit de partager avec les peuples autochtones, et que le Québec, entre autres, revendique certains pouvoirs au chapitre du partage, la solution du problème constitutionnel des autochtones aura forcément des conséquences sur la révision constitutionnelle au niveau des deux ordres de gouvernement.

Une fois que le principe du gouvernement autochtone autonome sera enchâssé, il faudra considérer la définition du terme « Métis », la question des terres aborigènes, et se demander enfin si l'autonomie autochtone se fera par délégation ou par la création d'un troisième ordre de gouvernement.

Entre-temps le Parlement fédéral doit voir à écarter toute discrimination entre hommes et femmes dans ses lois sur les autochtones.

La Cour suprême prendra de plus en plus la vedette dans la définition des droits. Et à cause de la résistance de certaines majorités devant des clauses enchâssées, elle aura un rôle accru pour faire observer la constitution. Ce pourrait être le cas demain au Manitoba. La Cour héritera ainsi de certains problèmes constitutionnels qui ne se seront pas réglés sur le plan politique. Personne ne pourra alors se surprendre de ce que le troisième pouvoir de l'État s'acquitte de ses responsabilités et, par ses jugements, voire son « activisme », en vienne à protéger les droits des francophones et des autochtones. Le respect de la constitution peut l'exiger.

Le laboratoire nicaraguayen

1 — Images de la religion sandiniste

JULIEN LARUE

Un observateur occidental qui vit depuis plusieurs années au Nicaragua adressait au journal « Le Monde » l'analyse suivante qui traite particulièrement des rapports entre l'Eglise catholique et le régime révolutionnaire, qui a prévu des élections pour le 4 novembre 1984.

NULLE part dans le monde catholique, les chrétiens révolutionnaires n'ont aussi bien réussi qu'au Nicaragua. Plusieurs prêtres sont membres du gouvernement, hauts fonctionnaires ou dirigeants d'organisations politiques. Des laïques pratiquants occupent des positions-clés, tel M. Carlos Tunnermann, ministre de l'Education. Et tous tiennent à leur foi autant qu'à la révolution. La plupart, du reste, s'avouent et marxistes et chrétiens. La « théologie de la libération » s'est épanouie avec la victoire des guérilleros pourtant léninistes, et de cette fusion naissent des images, des attitudes, un cérémonial qui déroutent l'Européen, davantage rompu à la distinction des genres. Ainsi certaines fêtes religieuses, que seul le clergé traditionnellement célébrait, sont dorénavant prises en compte par le pouvoir politique, un peu comme les premiers chrétiens reprenaient, à Rome, les rites païens pour les baptiser.

Un exemple éclatant: l'exaltation de l'Immaculée Conception, appelée la *Purisima*, et qui constitue au Nicaragua la fête catholique la plus populaire et la plus importante. Cette *Purisima* est une arme que détenait l'Eglise officielle. Les sandinistes s'en sont emparés en organisant, par le biais de leurs organisations de masse et des syndicats, des commémorations autant politiques que religieuses. C'est ainsi qu'à la veille du 8 décembre dernier on a vu s'ériger, tout au long de l'avenue Bolivar, au centre de la capitale, six superbes autels décorés de la statue de la Vierge, mais aussi de slogans à forte connotation idéologique. On célébrait Marie et on conjurait le ciel de faire obstacle aux manoeuvres guerrières des Etats-Unis.

L'année précédente, c'était les comités de défense sandinistes (homologues des CDR cubains) qui avaient pris en main l'organisation de cette fête. Quadrillant la population, certains CDS poussèrent loin le zèle syncrétiste. En effet, on vit hisser sur les autels édifiés dans plus d'un quartier populaire l'effigie de la Sainte-Vierge encadrée de celles de Sandino et de Carlos Fonseca, fondateur du Front, mort dans la guerilla en 1976. La sanctification des martyrs est devenue courante. Elle est entrée dans les rites politiques. Les guérilleros qui meurent au combat, hier victimes de Somoza et aujourd'hui de la contre-révolution, sont tenus pour des saints, fussent-ils marxistes-léninistes ou athées.

C'est le parti qui canonise ses héros. Il y a quelque temps, dans la ville de Rivas, des dirigeants du Front ont remis leur carte de membre à de nouveaux adhérents. Les dirigeants trônaient sur une tribune. Les néophytes y montaient. Une énorme banderole servait de toile de fond. On y lisait cette exhortation: « Imitons les Saints Sandino, Rigoberto et Carlos. » Carlos Fonseca encore, admirateur de Lénine, et Rigoberto Lopez Perez, le poète assassin (en 1956) du tyran Tacho Somoza, rejoignaient le « général des hommes libres », ainsi que le baptisa Henri Barbusse, au panthéon sandiniste.

Il y a les messes, aussi politisées que le reste, Un exemple encore, qui vient cette fois d'un autre coin du pays: le département de Carazol. Un ministre du Front se rend dans un village, afin de procéder à l'inauguration d'une école. On donne à l'établissement le nom d'un martyr de la guérilla, connu pour ses sentiments chrétiens, un certain Pikin Guerrero. Un jésuite s'est déplacé de Managua. Le ministre tranche le cordon rouge et noir qui ferme l'accès à l'école. Le jésuite célèbre une messe où la *tortilla* (galette de maïs) et l'alcool de maïs remplacent le pain et le vin. À la fin de l'office, un enfant vient lire un poème de « Che » Guevara. On termine la cérénomie en entonnant l'hymne officiel du Front, qui contient cette phrase: « Luttons contre le Yankee, ennemi de l'humanité. » Le jésuite, un Américain, chante avec la même conviction que ses frères d'adoption. Les petits événements de cette nature abondent.

Une interprétation politique de la Bible

Tout cela n'est que détournements, protestent les évêques. Et ces détournements, qui deviennent systématiques, posent des problèmes doctrinaux de fond. Ce n'est pas seulement dans l'esprit de quelques prêtres au pouvoir que, pour la hiérarchie, règne la confusion. Le mariage du christianisme et de la lutte de classes touche les couches les plus humbles. Les gardiens de l'orthodoxie en sont très inquiets, particulièrement Mgr Ovando y Bravo, archevêque de Managua, prélat de choc et pourfendeur d'hérésie, chef spirituel de la résistance à l'emprise marxiste.

Les curés sandinistes voient, eux, dans cette alliance osée une chance pour l'Eglise. C'est un cas unique, un phénomène nouveau, commente le Père Fernando Cardenal, dans un livre qui vient de paraître en français(1). Pour la première fois dans l'histoire, assure-t-il, une révolution socialiste se fait avec un très important concours de chrétiens. La théologie nouvelle aura mis vingt ans à se hisser, en pays latin, à la direction des affaires. L'ascension est rapide, comme le rythme de l'histoire dans les Amériques. Née essentiellement au Brésil, et au Pérou, avec le concours de théologiens d'Europe, dominicains français ou exégètes belges, en particulier l'abbé Joseph Comblin, issu de l'université de Louvain et devenu, à Récife, le protégé de Dom Helder Camara, la « théologie de la libération » se présente fondamentalement comme une interprétation politique de la Bible, et surtout de l'Ancien Testament.

La notion de « peuple de Dieu » y est centrale. Ce peuple est opprimé, il appartient aux prophètes de le libérer. Aujourd'hui les prophètes sont les militants révolutionnaires, davantage encore si, de surcroît, ils sont prêtres. De cette certitude est née la vocation politique du curéguérillero Camillo Torres, cet ecclésiastique colombien, formé précisément à Louvain, et tué en 1966 dans les montagnes de son pays, où il avait rejoint un maquis de l'ELN, l'Armée de libération nationale, mouvement soutenu par Cuba. De la même certitude découle l'engagement du Père Garcia Laviana, fils de mineur asturien, arrivé au Nicaragua, converti bientôt à la révolution sandiniste et tombé en 1979 dans une embuscade dressée par la garde somoziste, quelques semaines avant la victoire. Cette certitude encore explique le ralliement au Front du moine Ernesto Cardenal, de son frère jésuite Fernando et du révérend Miguel d'Escoto, pour ne citer que les plus connus.

De ces trois ecclésiastiques, le pionnier de l'alliance avec le Front est le Père Fernando Cardenal. Né à Grenada en 1934, ordonné prêtre en 1967, ce fils d'une grande famille effectue, deux ans plus tard, son « troisième an jésuite » dans un quartier populaire de Medellin, en Colombie. Ce séjour marquera un tournant dans sa vocation. À Medellin le touchent les ferments du christianisme révolutionnaire, riches du sang versé par le martyr Camilo Torres. Revenu au Nicaragua en 1970, le père Cardenal est nommé vice-recteur de l'Université centre-américaine de Managua, qui appartient à la Compagnie de Jésus. Toutefois, il en est exclu quelques mois plus tard pour avoir soutenu une grève déclenchée par les étudiants contre le gouvernement de Somoza. Fernando Cardenal fonde alors, avec des jeunes, le Mouvement chrétien révolutionnaire. Et, dès 1973, il entre en contact avec les dirigeants clandestins du Front, singulièrement avec Tomas Borge et avec Daniel Ortega.

Le prêtre devient militant de leur organisation, qui le charge, entre autres missions, de dénoncer devant le Congrès des Etats-Unis les crimes du régime somoziste et le soutien de Washington au dictateur. Travaillant à temps plein pour la révolution, le jésuite finit par rejoindre, au Costa-Rica, le fameux « groupe des Douze », principale caution civile et intellectuelle des sandinistes. Et avec les douze, à la faveur de la victoire, il rentre au pays pour se voir chargé aussitôt de la coordination de la croisade nationale d'alphabétisation, qui fera tomber de 51 % à 12 % le nombre officiel des illettrés au Nicaragua.

En 1980, le Père Fernando Cardenal devient membre de l'Assemblée sandiniste, organe essentiel que les opposants surnomment le « Soviet suprême » du Front. Dans le même temps il entre à la direction d'une très importante organisation de masse: la « Jeunesse sandiniste du 19 juillet », inépuisable vivier de cadres politiques et de combattants, réserve abondante de garçons et de filles qui s'en vont, à dix-sept ou vingt ans, cueillir le coton ou le café, et cela dans des zones où opère la « contra », qui s'en vont parfois mourir à la frontière hondurienne, la kalachnikow dans une main, et dans l'autre le *Que faire?* de Lénine ou le *Manifeste* de Marx et Engels.

Les responsabilités de Fernando Cardenal sont lourdes, et dans la révolution, et face à l'Eglise, dont les évêques lui demandent comme aux autres prêtres, depuis plus de trois ans (voir le communiqué du 13 mai 1980), d'abandonner ses tâches politiques. Le jésuite leur résiste, fort, affirme-t-il, du soutien de la Compagnie. « Je reste où je suis, déclare-t-il, parce qu'ici s'accomplit, pour la première fois dans l'histoire, une révolution socialiste qui n'est ni antichrétienne ni anticléricale. » L'homme s'avoue incapable de choisir entre le sacerdoce et la révolution. Au Nicaragua s'élabore un syncrétisme audacieux. Le Père Esnesto Cardenal, actuel ministre de la culture, opère, lui, des synthèses encore plus hardies que celles de son frère.

Marx ou le nouvel Aristote

Agé de 59 ans, cet ancien trappiste de Notre-Dame de Gethsémani, ce couvent du Kentucky où Thomas Merton fut son maître de novices et ami, est entré au Front sandiniste dans le sillage de son cadet. Revenu au Nicaragua en 1966, il a fondé dans une île de l'archipel de Solentiname, au milieu du gigantesque lac de Cocibolca, une communauté de contemplatifs. En 1970, Ernesto Cardenal se rend à Cuba, en revient enthousiaste et publie un livre d'éloge de la révolution de Fidel Castro. En 1976, ce prêtre qui est également poète, devient, à l'étranger, le porte-parole du Front. À ce titre, il dépose contre Somoza devant le tribunal Russell réuni à Rome afin de juger la violation des droits de l'homme en Amérique latine. Les jeunes de sa communauté de Solentiname ne demeurent pas en reste. Ils adhèrent massivement à la révolution et beaucoup s'engagent dans la guérilla. Le dictateur de Managua fera raser les bâtiments de la communauté.

Quatre années après la victoire, le moine Ernesto Cardenal continue à porter le message sandiniste aux quatre coins du monde. Partout où il va: chez les pacifistes ou les « nouveaux chrétiens » d'Europe, les charismatiques ou les marxisants, chez les gauchistes et les catholiques révolutionnaires d'Amérique latine, ce mystique et ce poète, vêtu d'un éternel blue-jean, d'un sarrau blanc et coiffé d'un béret noir, fait salle comble. Et dans ses interventions, discours ou homélies, il diffuse des idées extravagantes pour le magistère romain. « Je suis marxiste grâce au Christ et son évangile », déclare-t-il à qui veut l'entendre. Dans un article publié à l'occasion du centenaire de la mort de Karl Marx, le prêtre-ministre explicite davantage le contenu de sa foi(2). « Marx et la religion, écrit-il, sont incompatibles, mais non Marx et la Bible. Le message de la Bible est complètement marxiste, même en ce qui concerne la religion . . . Le Dieu de la Bible ne cesse de dire, par la voix des prophètes, qu'il ne veut pas de culte, qu'il est fatigué des prières et des invocations, des sacrifices, de l'encens et des jeûnes. Ce qu'il veut, c'est que se rompent les chaînes des opprimés, que ne soient point dépouillés les veuves et les orphelins, que règne entre les hommes la justice. Et le message que prêche le Christ va dans le même sens. »

Ces idées, Ernesto Cardenal les tire d'un ouvrage du théologien mexicain Porfirio Miranda, qui s'intitule précisément *Marx et la Bible*(3).

Un marxisme nouveau?

Cette Amérique latine qui produit une théologie nouvelle produit du même coup, affirme le dirigeant nicaraguayen, un type de marxisme original, neuf. « Si le marxisme fut antichrétien, dit-il, c'est parce que le christianisme était hostile à la révolution. » Le surgissement du christianisme révolutionnaire bouleverse maintenant le marxisme lui-même. Outre le cas nicaraguayen, Ernesto Cardenal cite, comme référence, Cuba.

Là, les conditions de l'idéologie qui règne à La Havane ne se laissent guère convaincre. On sait, en effet, que les statuts du Parti communiste cubain interdisent que s'y inscrivent les chrétiens. Cette théologie nouvelle, en fait, est « horizontale », comme écrivent les spécialistes. On assiste simplement à un retour, sous des oripeaux politiques nouveaux, du vieil immanentisme, cette doctrine qui, par opposition au transcendantalisme, affirme l'immanence de Dieu ou d'un absolu quelconque à la nature ou à l'homme. C'est ce que laisse entendre, pour sa part, le Père Miguel d'Escoto, le ministre des affaires étrangères du gouvernement sandiniste. Ce missionnaire de la congrégation américaine des Maryknoll, né en 1933 à Hollywood et fils d'un ambassadeur de Somoza, ne confesse-t-il pas: « J'ai la foi dans le Seigneur. Cette foi, je la sens devenir de plus en plus forte quand elle se transforme en une foi dans l'homme et dans l'histoire. » Et, ajoute-t-il, je n'ai pas peur de l'histoire. »(4)

Toutes ces notions, jetées dans le creuset sandiniste, réactivent le mythe, communiste et paulinien, de l'Homme nouveau, forgeron de la société nouvelle, l'autre nom, laïcisé, de celui qui hâte l'avènement du Royaume. À Managua, un centre d'études et de documentation constitue le laboratoire privilégié où fusionnent les messages de Marx et de Jésus: le centre Antonio-Valdivieso, le foyer intellectuel de l'Eglise populaire si catégoriquement condamnée par Jean-Paul II lors de sa tournée en Amérique centrale au printemps de 1983. Mais que connaît le pape de l'Amérique latine, se demandent les victimes de cette condamnation ?

Suite à la page 20

MOBILIER ACTUEL

STORES PLISSÉS

Aux couleurs attrayantes pour des fenêtres à la mode... à bon compte!

APRÈS L'ÉDEN

ST-DENIS/DULUTH

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Turner

référer en Cour suprême la question de l'enchâssement du français au Manitoba.

«Je crois qu'un règlement devrait être un règlement politique, c'est très dangereux pour le Canada d'avoir des opinions aussi enflammées», de déclarer M. Turner, ajoutant par la suite qu'il n'y avait désormais d'autre choix que d'attendre la décision de la Cour suprême.

La prise de position de M. Turner n'en n'a pas moins surpris un de ses supporters du caucus, M. Marcel Roy, député de Laval, qui, présent à la conférence de presse, a admis qu'il y aurait des «éclaircissements à faire» sur la position du Manitoba. Plusieurs observateurs voyaient déjà hier dans ces distances prises avec la stratégie linguistique sous le gouvernement Trudeau une erreur que ne manqueront pas de souligner ses adversaires.

Saluant le «geste courageux» du gouvernement Pawley, M. Turner s'est toutefois limité à se dire «d'accord avec l'esprit» des résolutions adoptées en Chambre.

Les questions linguistiques font partie des juridictions fédérales, a-t-il admis. «Il y a des gestes persuasifs que le gouvernement peut poser», mais dans le conflit manitobain, «les initiatives sont provinciales et je crois que les solutions doivent être provinciales», a-t-il lancé.

En tant que responsable du projet de Loi sur les langues officielles, en 1969, M. Turner, alors ministre de la Justice, avait réussi à négocier des amendements avec les procureurs généraux des quatre provinces de l'Ouest qui entendaient défier en Cour suprême le bill fédéral, a souligné hier le candidat.

Quant à l'application du bilinguisme intégral en Ontario, qui se refuse toujours à appliquer l'article 133 de la Constitution, il s'agit, là encore, d'un choix qui relève de la province, a fait valoir M. Turner.

«Pour l'Ontario aussi, n'importe quelle initiative pour insérer les droits linguistiques dans la Constitution reste une initiative provinciale», a-t-il dit.

Quant à l'absence du Québec de l'entente constitutionnelle de 1981, M. Turner a admis qu'il n'avait pas «pour le moment d'initiative immédiate à suggérer», bien que dans son discours de campagne il ait soutenu avoir l'intention d'amener un «nouveau consensus» dans la Confédération.

«Je vais respecter les traditions et l'intégrité de la province au sein de la Confédération», a-t-il lancé, rappelant qu'en dépit de sa résidence à Toronto, il revenait à toutes les deux semaines au Québec (il est membre de plusieurs importants conseils d'administration à Montréal).

Pour M. Turner, les deux paliers de gouvernements avec chacun leur champ de compétence sont un trait fondamental de la constitution canadienne. «Je respecte toujours la juridiction provinciale», a-t-il lancé.

◆ Bouey

ment », a-t-il écrit dans son rapport daté du 29 février.

Rappelons que cette semaine, le ministre des Finances, Marc Lalonde, avait dit ne s'inquiéter nullement de la baisse du dollar, y voyant des avantages du côté des exportations et conséquemment de la création d'emplois. Il avait d'ailleurs dit avoir reçu des représentations de porte-parole de l'industrie minière et de l'industrie des pâtes et papiers pour obtenir une dévaluation du dollar canadien. Critiqué pour ses commentaires, M. Lalonde avait par la suite indiqué que le gouvernement ne recherchait pas une dévaluation importante en raison de l'effet inflationniste d'une telle mesure.

Si le ministre des Finances venait à lui donner l'ordre d'agir dans le sens d'une dévaluation, M. Bouey ne cache pas qu'il démissionnerait de son poste. « J'irais jouer au golf dans le sud », a-t-il lancé en conférence de presse.

Une forte baisse du taux de change, estime M. Bouey, entraînerait presque immédiatement un renchérissement des biens faisant l'objet d'échanges internationaux. L'augmentation des prix se propagerait d'autant plus rapidement que tous craignent une aggravation de l'inflation et que l'on chercherait à se protéger. La reprise de l'inflation entraînerait immédiatement une pression à la hausse sur les taux d'intérêts.

La Banque du Canada n'a guère le choix des moyens d'actions, croit le gouverneur. Accélérer le rythme d'expansion de la masse monétaire, serait perçu comme un élément renforçant la poussée inflationniste et serait suivi de pressions encore plus fortes sur les taux d'intérêts. Après l'expérience des dernières années, la méfiance à l'égard de l'inflation est telle qu'on ne peut plus stimuler la croissance économique par le biais d'une politique financière inflationniste, d'expliquer M. Bouey.

L'expérience des années 70 a été douloureuse, voire terrifiante, poursuit-il. L'économie canadienne n'a pas fini de se remettre de la fièvre inflationniste qui l'a accablée. Il y a eu amélioration, mais ce n'est pas encore la prospérité puisque la reprise ne s'est pas manifestée partout et que le chômage est élevé.

L'année sera cruciale, de dire M. Bouey en soulignant que pour prévenir une nouvelle poussée inflationniste, il faut fommencer par se remettre complètement de la précédente. « Si nous nous reposons sur nos lauriers, nous risquons d'adopter des comportements susceptibles d'ébranler la confiance encore fragile qu'on recommence à avoir en la valeur de notre monnaie », affirme-t-il. Si on se contente d'un taux d'inflation de 5 %, le risque est grand de le voir augmenter.

La politique de stabilité monétaire que propose de poursuivre la Banque du Canada consiste à tenter de maintenir la valeur de la monnaie et, dans les périodes comme cette semaine le dollar perd de sa valeur, de tenter d'atténuer la baisse du taux de change.

La baisse du dollar enregistrée cette semaine n'est pas due, croit le gouverneur, nécessairement à la situation économique intérieure. Les ventes au détail et la construction domiciliaire augmentent tandis que l'excédent commercial est positif. La faiblesse du dollar est peut-être liée à la crainte de voir l'économie mal se comporter.

M. Bouey invite au calme. Durant une reprise, il est normal qu'on enregistre certaines hésitations, dit-il en se référant à l'histoire. Il se dit convaincu que les taux d'intérêt ne pourront retrouver les sommets de 20 % qu'on a connu il y a à peine quelques mois, ne serait-ce qu'en raison d'une inflation beaucoup plus basse. Il n'a pas voulu s'engager à prédire jusqu'où les taux d'intérêts pourraient croître s'il faut au cours des prochaines semaines continuer à défendre la valeur du dollar canadien. « Je ne peux prédire ce qui se passera aux États-Unis, », a-t-il expliqué tout en ajoutant que la Banque du Canada n'a guère le choix des moyens d'action, sinon que de tenter de modérer la chute du dollar.

Dans son rapport annuel, M. Bouey a par ailleurs abordé la question du déficit budgétaire. Comme aux États-Unis, il faut trouver le moyen de réduire ce déficit qui atteint $31 milliards. La reprise qui est moins accentuée au Canada rend moins impérieux une action immédiate, a souligné M. Bouey qui s'est refusé à critiquer M. Lalonde.

Une diminution du déficit aurait une influence positive sur la réduction des taux d'intérêts, en théorie. Mais l'inluence des taux d'intérêts élevés aux États-Unis continuerait de se faire sentir au Canada, a-t-il noté, laissant entendre qu'une réduction du déficit canadien pourrait être prématurée.

◆ Paquette

Et les CF-18? Les frégates? Le Québec devrait-il laisser ces contrats à d'autres? Là, M. Paquette ébauche un sourire. «Il faut être réaliste. Un refus héroïque de participer à de tels contrats ne ferait aucunement avancer la cause de la paix puisque les dépenses se feraient quand même, ailleurs, et avec notre argent! C'est pourquoi notre gouvernement a tout mis en oeuvre pour obtenir sa juste part des dépenses et qu'il fera de même encore à l'avenir.»

«Je reconnais qu'il est relativement facile à une province de tenir un tel discours, ajoute-t-il. Seul le gouvernement fédéral a juridiction sur la défense. Toutefois, nous devrions évidemment nuancer ces propos si jamais le Québec devenait indépendant.»

Il est évident à ses yeux que nous ne pouvons pas ignorer notre situation stratégique en Amérique du Nord. Il estime donc qu'un éventuel Québec indépendant devrait demeurer membre de l'OTAN, de NORAD et qu'il devrait reprendre à son compte dès le départ toutes les ententes qui lient déjà le Canada en matière de défense continentale. «Il n'est pas question de tout briser mais on pourrait ensuite renégocier peu à peu certains éléments pour obtenir une plus grande marge de maneuvre en faveur de la paix.»

«Le programme du Parti Québécois prévoit déjà qu'un Québec indépendant encouragerait les politiques de désarmement nucléaire chimique et bactériologique et la réduction des dépenses militaires. Il refuserait aussi d'exporter des armes aux pays qui ne respectent pas la déclarations universelle des droits. Les forces armées québécoises seraient de taille modérée et veilleraient d'abord à la sécurité du territoire même si elles peuvent aussi participer à des missions de paix de l'ONU à l'étranger.»

M. Paquette se propose d'ailleurs de rajouter un amendement sur la recherche militaire lors du prochain congrès du parti. «De façon générale, je veux interdire toute recherche sur des armes offensives, capables de frapper à l'extérieur de notre territoire national, par exemple des bombardiers ou des missiles à long rayon d'action. Je veux aussi qu'on s'interdise toute rechèrche sur les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques et tout entreposage de tels armements.»

Le ministre de la Science et de la Technologie se défend toutefois de vouloir lancer un débat public à ce sujet et soutient que son intervention ne fait pas partie d'une stratégie pour mousser un aspect du programme de son parti auquel les jeunes d'aujourd'hui semblent «un peu plus sensibilisés que les générations précédentes», de son propore aveu.

«Bien avant de me lancer en politique, j'étais membre d'organisations universitaires comme le Mouvement mondial des scientifiques pour la paix et c'est un accès de spontanéité non contrôlée qui m'a poussé à répondre comme je l'ai fait lors de la rencontre avec le Conseil de l'industrie électronique. C'était plus fort que moi. Maintenant, si je m'explique publiquement sur un sujet aussi délicat, c'est par honnêteté intellectuelle et parce que Le Devoir me le demande.»

En même temps, toutefois, Gilbert Paquette rappelle qu'il siège à l'exécutif national et au comité du manifeste du Parti Québécois. Il reconnaît que la commission jeunesse aussi bien que le comité sur les affaires internationales ont l'intention de relancer le débat sur des questions comme notre participation à l'OTAN ou à NORAD. (On conteste particulièrement l'apartenance à NORAD parce qu'elle est plus contraignante, semble-t-il.)

De façon plus générale encore, M. Paquette soutient que l'indépendance n'est qu'un moyen et que le parti veut surtout proposer aux Québécois un projet de société. «Nous pensons que les Québécois sont des gens pacifiques qui veulent vivre dans un monde moins menaçant et plus égalitaire. L'indépendance serait un moyen pour promouvoir ces objectifs à l'échelle internationale.»

◆ Un diplomate

gissait du diplomate. C'était le corps d'une Libanaise qui s'était suicidée la veille.

Selon des sources bien informées, l'ambassade des États-Unis, craignant des enlèvements, avait demandé il y a une semaine au mouvement Amal d'assurer la sécurité de ses ressortissants à Beyrouth-Ouest. Amal lui avait demandé de s'adresser aux autorités chargées de la sécurité dans cette partie de la capitale, la 6e brigade de l'armée libanaise et les gendarmes des Forces de sécurité intérieures (FSI).

À l'ambassade des États-Unis on indique que cinquante personnes travaillaient encore à la légation diplomatique à Beyrouth-Ouest après l'évacuation massive des Américains par hélicoptères à la suite de la prise de contrôle de cette partie de la capitale par Amal.

L'enlèvement du diplomate américain ressemble sur bien des points à celui, le 17 janvier dernier, du diplomate saoudien Hussein Farrache, ravi alors qu'il circulait à bord de sa voiture, constatent les observateurs.

Cet enlèvement est le troisième en un mois d'un ressortissant américain à Beyrouth-Ouest. Le 10 février, M. Franck Regier, professeur de chimie à l'Université Américaine, avait été enlevé et le 7 mars le directeur de la chaîne américaine, CNN (Cable News Network), Jeremy Levin, avait disparu. Aucun d'entre eux n'a été retrouvé.

Pendant ce temps, les échanges de tirs le long de la ligne de démarcation entre les zones est et ouest de Beyrouth, qui s'étaient intensifiés hier en début de soirée, se poursuivaient toujours, par intermittence, au cours de la nuit.

Les quartiers résidentiels jouxtant la ligne de front sont régulièrement atteints par les obus de mortiers de calibre moyen et les balles des francs-tireurs. En fin de soirée, selon « La Voix du Liban libre » (radio des Forces libanaises — milices chrétiennes unifiées), les obus continuaient à tomber à intervalles irréguliers dans la banlieue-est de Beyrouth et la montagne chrétienne qui surplombe la capitale, notamment sur la localité de Mansouryeh.

Dans le secteur de Souk el-Gharb (montagne à 10 km au sud-est de Beyrouth) et dans l'Iklim al-Kharroub (à 20 km plus au sud, qui avait été témoin de violents duels d'artillerie dans la nuit de jeudi à hier), seuls des tirs sporadiques à l'arme automatique sont signalés.

Le comité militaire quadripartite — formé d'un représentant de l'armée libanaise et de responsables des trois principales milices du pays — chargé de veiller à l'application du cessez-le-feu proclamé mardi dernier à Lausanne, doit rappelle-t-on se réunir aujourd'hui. La réunion d'hier avait été annulée en raison de la commémoration du septième anniversaire de l'assassinat du leader druze, M. Kamal Joumblatt.

Par ailleurs, le président Amine Gemayel a entrepris l'élaboration d'un projet de synthèse des différentes propositions présentées à la conférence inter-libanaise de Lausanne qu'il devait discuter la nuit dernière avec les chefs des délégations, a annoncé le porte-parole de la présidence, M. Michel Samaha.

Ce projet intègre les recommandations auxquelles sont parvenues les deux commissions — politique et de normalisation — qui ont terminé leurs travaux hier après-midi, après avoir siégé depuis la veille.

Le projet présidentiel sera soumis à la séance plénière qui doit se réunir ce matin, après une pause de 36 heures.

Selon des informations recueillies auprès de diverses délégations, la commission de normalisation aurait retenu une série de mesures visant à favoriser le retour à une vie normale dans le pays, notamment la libération des personnes enlevées ou disparues, la réintégration dans leurs foyers des personnes déplacées, la réouverture des écoles et des voies de passage entre les deux secteurs de Beyrouth, ainsi que du port et de l'aéroport.

Une force de plusieurs centaines d'hommes constituée de militaires à la retraite serait mise à la disposition des Forces de sécurité intérieure (FSI-gendarmerie) pour assurer les accès au port et à l'aéroport, et d'une manière générale effectuer des tâches de maintien de l'ordre public, en attendant la réorganisation de l'armée.

Sur le plan politique, le principe de la répartition à part égale entre chrétiens et musulmans des sièges à l'Assemblée nationale et celui de la désignation du premier ministre par les députés auraient été retenus.

La décentralisation administrative et la déconfessionalisation de la fonction publique, c'est-à-dire l'abolition du recrutement selon des critères d'appartenance religieuse, figureraient également parmi les recommandations soumises au président par la commission spécialisée qui regroupait les principaux collaborateurs des chefs de délégation.

Sans entrer dans les détails le président Gemayel avait évoqué ces réformes hier en milieu de journée dans une série d'interviews télévisées, parlant à ce sujet de « nouveau compromis historique ».

À propos du Liban-Sud, une des préoccupations du chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, des arrangements de sécurité avec Israël seraient envisagés pour remplacer l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, abrogé il y a une dizaine de jours.

Certaines délégations souhaiteraient dans cette perspective un renforcement du rôle et des effectifs de la FINUL (Force intérimaire de l'ONU pour le Liban) avec une participation française accrue, compte tenu du rôle d'intermédiaire que la France serait éventuellement en mesure de jouer entre le Liban et Israël.

La réunion plénière de ce matin ne serait pas nécessairement la dernière. Une période de réflexion de 24 heures est envisagée qui amènerait la conférence de Lausanne à prendre fin au début de la semaine prochaine.

◆ Un gouvernement

didat Turner est de «trouver des emplois sûrs et de qualité pour les Canadiens; cela doit être fait, c'est urgent», a-t-il dit. Il n'y a pas de «solutions magiques», mais les actuels programmes de création d'emplois ne peuvent constituer une réponse acceptable pour le moyen et long terme», estime-t-il.

Répondant avec aisance aux questions économiques, l'avocat torontois, membre d'une brochette de prestigieux conseils d'administration, a souligné l'ampleur du déficit fédéral. Le déficit d'Ottawa est per capita 50 pour cent plus élevé qu'aux Etats-Unis, a-t-il dit, soulignant que la voie actuelle entraîne les contribuables «de plus en plus profondément dans les dettes».

Entre 1972 et 1975, période où M. Turner était ministre des Finances dans le cabinet Trudeau, le déficit moyen fut de $719 millions, a-t-il fait valoir.

Pour John Turner, que les observateurs désignent comme le candidat du milieu des affaires torontois, une «revue des politiques de dépenses s'impose, mais elle ne devra pas se faire sur le dos des chômeurs, des pauvres et des malades». En outre, l'universalité des programmes sociaux devrait être maintenue, «sur les programmes existants», a-t-il précisé.

Quant aux contrôles des prix et salaires, «c'est un traitement choc qui ne peut fonctionner qu'à court terme». Ils ne devraient être mis en branle que lorsque les moyens fiscaux et monétaires «ont été épuisés», a-t-il dit.

Sur le plan international, M. Turner n'a pas caché qu'il appuyait totalement l'essai des missiles Cruise américain en territoire canadien, «pour respecter nos obligations envers l'Otan», mais il s'est aussi engagé à suivre les traces «des trois derniers chefs libéraux qui ont milité pour la paix».

Tentant de se ménager l'appui des femmes, M. Turner a promis qu'elles joueraient un rôle accru «dans le parti et au gouvernement» s'il devenait chef, aucun poste ne sera réservé qu'aux hommes et ces derniers ne seront pas seuls juges des aptitudes des candidates féminines, a-t-il promis.

Interrogé sur l'absence du Québec dans l'entente constitutionnelle, M. Turner a rappelé qu'il n'avait rien eu à voir avec l'impasse actuelle, «c'est une situation acquise que j'aurai à étudier une fois élu», a-t-il dit, promettant toutefois de «respecter les traditions et l'intégrité de la province dans le cadre de la Confédération».

M. Turner a souligné en outre qu'il appartiendrait aux délégués libéraux de juger les raisons de son départ impromptu en 1975. Il semble que des divergences de vues sur les contrôles des prix et des salaires l'aient amené à l'époque à se dissocier du gouvernement Trudeau. Mais hier, M. Turner s'est contenté d'imputer au «désir de se consacrer à l'éducation de ses enfants» sa démission survenue après 14 ans aux Communes.

Il a par ailleurs rapidement écarté une question sur ses mauvais placements dans l'industrie cinématographique, un abri fiscal d'il y a quelques années. «Nous avions un rabais de 30 pour cent pour investir dans des PME à risques élevés, tout ce qu'on peut en dire c'est que cela m'aidera à comprendre les problèmes de la petite entreprise», a-t-il dit.

◆ Le laboratoire

Suite de la page 19

L'Europe centrale et le continent de Bolivar ressortissent à des cultures et à des histoires profondément différentes. L'anathème papal n'a en rien entamé la ferveur ni l'activisme de cette Eglise dissidente.

Trop marqué par son expérience polonaise, Jean-Paul II, estiment ses adversaires, n'aurait pas compris qu'au Nicaragua l'Église a la chance historique de contribuer à la création d'un régime marxiste qui ne soit pas athée. La condamnation, en outre, est-elle définitive ? Il y a un précédent fameux: celle des prêtres-ouvriers français. En 1954, le Vatican ne tolérait pas la double appartenance de ces hommes au sacerdoce et à la classe ouvrière, et ils furent sanctionnés. Plus tard, Rome revint sur sa condamnation. Qui peut nier que, dans cinq ans, dans dix ans, le même pape ou son successeur n'admettra pas l'appartenance actuelle de certains à la prêtrise et à la révolution ? Les chrétiens marxistes du Nicaragua, laïcs, prêtres ou religieuses, affirment avoir la conscience tranquille.

Les accuse-t-on de fabriquer un opium nouveau et doublement puissant puisque à la fois politique et religieux ? Les qualifie-t-on, comme disait Lénine, d'« idiots utiles » (*tontos utiles*), habilement manipulés par un pouvoir rompu aux astuces stratégiques et au machiavélisme du fondateur de l'URSS ? Et enfin, paraphrasant Chesterton, leur reproche-t-on de répandre dans leur pays, et au-delà, une foule d'idées chrétiennes devenues folles ? Devant ces griefs et ces blâmes, les chrétiens révolutinnaires sourient.

(1) *Des prêtres au gouvernement, l'expérience nicaraguayenne*, de Tofilo Cabestrero, éditions Karthala, Paris.
(2) Voir *El Nuevo Diario* du 20 mars 1983.
(3) *Marx y la Biblia, critica a la filosofia de la opresion*, éditions Sigueme, Salamanca, 1975.
(4) Voir *Des prêtres au gouvernement.* id. p.94.

(*à suivre*)

Le Parti libéral n'attend plus que Chrétien et Bégin

par Bernard Descôteaux

OTTAWA — Avec maintenant quatre candidats officiels, la course à la direction du Parti libéral du Canada n'attend plus que de connaître les intentions de M. Jean Chrétien et de Mme Monique Bégin pour vraiment s'amorcer.

La candidature de M. Chrétien est chose acquise et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources donnera le coup d'envoi à sa campagne mardi matin à 11 heures à Ottawa. Les décisions finales ont été prises par M. Chrétien, qui, hier soir, discutait pour une dernière fois de la chose avec sa famille. Après il ne lui restera plus qu'à arrêter certains détails logistiques, dit-on dans son entourage.

Contrairement à l'attitude adoptée, hier, par M. John Turner, qui a lancé sa campagne en solitaire, M. Chrétien sera bien entouré. Au moins une vingtaine de députés libéraux seront à ses côtés ainsi qu'un groupe de sénateurs et quelques ministres qui l'appuient. On assure que les personnes présentes ne constitueront pas la liste exhaustive de ses appuis. Rappelons que, depuis déjà plusieurs mois, M. Chrétien est censé avoir l'appui d'au moins 47 députés.

De son côté, le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, Mme Monique Bégin, a décidé de reporter à la semaine prochaine toute décision. Elle avait promis de rendre publiques ses intentions aujourd'hui, aussitôt que M. Turner aurait fait connaître les siennes. Elle avait lancé cette date un peu à la blague.

Selon ses conseillers, elle n'a pas encore eu vraiment le temps de réfléchir, ayant été prise presque continuellement par le débat de son projet de loi C-3 pour interdire la surfacturation et les frais modérateurs dans les soins de santé. Contrairement à M. Chrétien, Mme Bégin est loin d'avoir décidé de se présenter ou non. Elle n'a pas fixé d'échéance précise. Au plus tôt, ce sera mercredi prochain.

Un autre ministre, M. Lloyd Axworthy, annoncera cette semaine s'il sera candidat. Député de Winnipeg et ministre des Transports, M. Axworthy est cependant considéré comme un supporteur de M. Turner, qui lui a offert la co-présidence de sa campagne.

Une fois que ces trois ministres auront fait connaître leurs intentions, la campagne au leadership pourra s'activer dans la mesure où les principaux figurants seront connus. Normalement, ils devraient pouvoir participer au congrès annuel de la section ontarienne du Parti libéral du Canada, à Toronto le 24 mars. Les organisateurs du congrès au leadership ont décidé de se servir de cette rencontre pour marquer le début officiel de la course.

D'autres candidats pourront toutefois s'ajouter. Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et le ministre d'État au Commerce extérieur, M. Gerald Regan, poursuivent toujours leur réflexion. Le ministre du Nord et des Affaires indiennes, M. John Munro, annoncera ses intentions mercredi. L'ancien conseiller du premier ministre Pierre Trudeau, M. James Coutts, est toujours dans une période de réflexion.

Jim Coutts entre dans la course

ST. JOHN'S (PC) — Jim Coutts aurait finalement choisi de poser sa candidature à la succession de Pierre Trudeau, dont il fut le principal conseiller.

C'est du moins ce qu'ont confié hier soir à St. John's des organisateurs locaux du Parti libéral, lors d'une réception donnée par M. Coutts à la veille du congrès de la jeunesse libérale de Terre-Neuve.

Ce congrès constitue une excellente rampe de lancement pour les candidats libéraux désireux d'obtenir l'appui de la petite délégation de Terre-Neuve et c'est ainsi qu'hier soir, la réception avait attiré plusieurs personnalités d'allégeance libérale, tels l'ex-premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, le leader provincial, M. Steve Neary, ainsi que M. Richard Cashin, un leader syndical qui aurait l'intention de se porter candidat lors du congrès au leadership du Parti libéral de Terre-Neuve, en octobre prochain.

Le congrès de la jeunesse libérale a également attiré des candidats « officiels », tels M. John Roberts et M. Mark MacGuigan. L'ex-premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, qui est considéré comme un candidat potentiel à la succession de M. Trudeau, est lui aussi attendu à St. John's au cours du week-end.

M. Roberts s'est présenté dans l'après-midi et il a été vu à une réception donnée par le ministre des Mines, M. William Rompkey, qui avait plus tôt au cours de la journée accordé son appui à M. John Turner.

Certains organisateurs terre-neuviens identifiés au centre-gauche du PLC ont par ailleurs précisé qu'ils ne voulaient pas de M. Turner parce que ses politiques ressemblent trop à celles du leader conservateur, M. Brian Mulroney.

Tard hier soir, M. Coutts a cependant refusé de confirmer sa candidature, déclarant que sa décision n'était pas encore arrêtée.

M. Coutts n'a jamais été élu, mais il a représenté le Parti libéral en 1981 lors d'une élection complémentaire dans la circonscription torontoise de Spadina. Il avait alors été défait par le représentant du Nouveau parti démocrate.

La CEE lance un appel au Congrès

WASHINGTON (AFP) — La CEE ainsi que les gouvernements des pays membres de la Communauté économique européenne viennent, par l'intermédiaire de leurs représentations diplomatiques, de lancer un appel au Congrès américain afin de marquer leur opposition à toute extension des clauses d'extra-territorialité dans la législation américaine sur le commerce, a-t-on appris hier à Washington de source communautaire.

Cette démarche conjointe, précise-t-on, a pris la forme d'un envoi de lettres à près d'une trentaine de parlementaires américains qui viennent d'être désignés pour harmoniser les versions différentes, adoptées par la Chambre et le Sénat, d'un projet de loi sur le contrôle du commerce extérieur.

La version adoptée par le Sénat comporte une clause autorisant le gouvernement — ainsi que ce dernier l'a demandé — à prendre le cas échéant des sanctions contre des sociétés étrangères qui ne respecteraient pas la règlementation américaine relative aux exportations.

La CEE et les pays de la Communauté ont déjà marqué leur vive opposition à une telle clause qui, estiment-ils, est contraire au principe de l'extra-territorialité.

Cette clause n'a pas été retenue dans la version du projet de loi adopté par la Chambre des représentants.

AUJOURD'HUI

Soupers-rencontres pour personnes seules offerts par Allo-Mondial. 287-9719.

■

Rencontre avec Guy Robert, professeur et écrivain, fondateur du Musée d'art contemporain de Montréal, à la librairie Hermès, de 14 h à 16 h. Rendez-vous au 1120 ouest, rue Laurier. 274-3669.

■

L'Association libérale de Saint-Jacques invite les gens à venir célébrer l'arrivée du printemps en dansant. Rendez-vous à 20 h, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, 3767, rue Berri. 523-1116 ou 844-8946.

■

Concert du pianiste Robert Kortgaard, à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal, à 20 h.

■

Le Théâtre du quartier offre une session intensive d'écriture dramatique. Pour inf. : 845-3338.

17 mars

par la PC et l'AP

1969: Mme Golda Meir devient premier ministre du gouvernement israélien.
1948: La France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg signent à Bruxelles un traité de coopération économique, sociale et militaire pour 50 ans.
1813: Frederick Guillaume III de Prusse déclare la guerre à la France.
1526: le roi François 1er est libéré par les Espagnols qui le retenaient prisonnier.
Ils sont nés un 17 mars: Mme Roland de la Platière (Manon Philipon), femme de lettres et révolutionnaire (1754-1793); le chanteur américain Nat King Cole (1909).

LE DEVOIR

CAHIER 21

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 17 mars 1984

CULTURE: QUE FERAIT LE PLQ ?

par
MARIE LAURIER

«ON a donné de moi l'image d'un homme de chiffres», confiait cette semaine au DEVOIR M. Robert Bourassa.

« Il est bien évident que les questions d'ordre économique ont toujours été fort importantes et ma spécialité si j'ose dire, ajoutait le chef du Parti libéral du Québec (PLQ). Mais cela s'inscrit dans le contexte d'une actualité brûlante où les enjeux économiques prennent toute la place. »

« Mais il n'y a pas que cela, j'en conviens, a-t-il poursuivi. La culture est un sujet qui me passionne, parce qu'il incarne l'esprit des Québécois, leurs particularités et leur évolution et je puis vous assurer que la commission politique du PLQ qui pense, réfléchit et rédige le programme de notre formation aura des éléments de politique culturelle intéressants à proposer à l'électorat. »

L'ancien premier ministre ne peut toutefois pas nous préciser de façon exacte la nature de ces idées nouvelles. « Il serait prématuré de vous en dévoiler le contenu mais je peux affirmer qu'elles reposeront sur des critères de participation et de décentralisation, selon une tendance que j'ai pu observer et étudier à Paris chez M. Jack Lang, le ministre français de la Culture. »

« Nous formons une société distincte en Amérique du Nord et les activités culturelles doivent refléter cette particularité, nous dit encore M. Bourassa. Le Québec possède un immense réservoir de talents artistiques dans toutes les disciplines et nous devons les développer au maximum. » L'homme politique ne manque pas aussi de rappeler que sous son règne, entre 1970 et 1976, il accordait une grande importance à la culture et que le thème de son programme « souveraineté culturelle » englobait de toute évidence ce champ de préoccupations.

De retour à la direction du Parti libéral, M. Bourassa appuie la position exprimée récemment par le critique de son parti en matière culturelle, M. Roma Hains, député de Saint-Henri. Ce dernier a affirmé devant la presse sa volonté « d'augmenter la visibilité du Parti libéral du Québec dans le dossier culturel ».

Photos Jacques Grenier

Robert Bourassa (à gauche) et Roma Hains: participation et décentralisation

M. Hains a présenté au DEVOIR le dossier qu'il a monté avec l'aide de son recherchiste, M. Denis Boisvert, et dans lequel il fait valoir les priorités qu'il voudrait défendre, en plus de promettre de ne pas rater une occasion d'interroger le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, sur sa cohérence dans l'application des différents programmes de son ministère. Le député entend réaliser ses objectifs par le biais des périodes de questions, de débats et d'une analyse exhaustive de toutes les décisions ou propositions soumises à l'approbation des élus du peuple.

« Il me semble que nous devons donner un solide coup de barre pour éviter que le Québec ne redevienne une petite patrie dans laquelle on ne se sent bien qu'entre nous, commente M. Hains. Nos artistes ont besoin d'aide, de soutien, d'encouragement, bref d'un encadrement culturel. L'État a certes un rôle à jouer dans cette quête d'une identité qui nous est propre mais elle doit aussi rayonner ailleurs. »

Affirmant avoir « l'entière collaboration » de son chef, M. Bourassa, pour critiquer à l'occasion ou poser toutes les questions voulues à l'Assemblée nationale afin de rendre la politique culturelle plus clairvoyante et évolutive, M. Hains s'emploie aussi à convaincre ses collègues du caucus libéral de défendre avec lui les priorités du parti dans ce domaine.

Parmi ces priorités, il note la situation régionale du théâtre qui souffre d'une pénurie de salles de spectacle adéquates. À cet effet il propose la tenue d'une conférence au sommet qui réunirait le gouvernement, les municipalités et les agents du milieu théâtral, afin d'évaluer les besoins et d'analyser les

Suite à la page 40

MONTMORENCY SANS LALANCETTE

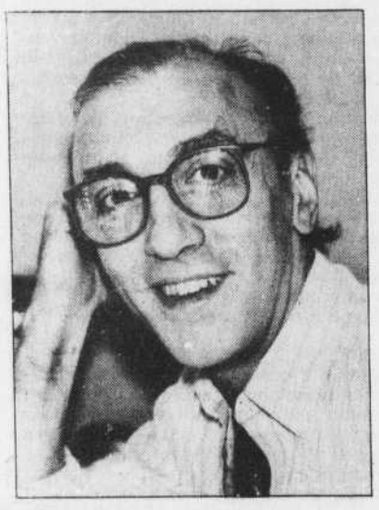

par
ROBERT LÉVESQUE

NON, ce n'est pas Christian Lalancette qui se grime pour un mardi-gras de coiffeurs... Avant de disparaître totalement derrière cet homosexuel caricatural (et ses « jewels »), André Montmorency, par instinct de survie, a dû tuer ce personnage envahissant, né à la télévision, promené à travers la province depuis cinq ans, et qui était en train d'anéantir le comédien André Montmorency, l'un des plus sûrs talents comiques du théâtre québécois, 25 ans de carrière cette année, émule de l'école du « timing » où la reine était Juliette Béliveau.

Il y a, je ne surprendrai personne, du Juliette Béliveau chez Montmorency. Dans la finesse de l'emploi comique menée jusqu'à la limite de l'émotion, comme on a pu le voir dans ses prestations chez Michel Tremblay. Indigène de l'est montréalais, c'est à lui que la duchesse de Langeais, dans *Demain matin Montréal m'attend*, disait: « Tu peux sortir la fille de l'est mais pas l'est d'la fille. » Et l'effet était percutant.

Acteur de composition, et metteur en scène remarqué depuis ses mémorables débuts avec le *Woof-Woof* d'Yves Sauvageau au Gésu il y a 10 ans, André Montmorency respire le théâtre où il avoue, sans détour, avoir trouvé un équilibre en libérant sa sensibilité féminine trop longtemps retenue. « Au-delà de la pirouette des rôles travestis, dit-il, je cherche dans cette dissimulation la véritable signification du théâtre, la transposition, le jeu, mais surtout la vérité. »

« Le premier rôle qui m'a fait rêver ? Marie Tudor, rien de moins. J'étais au collège Sainte-Croix, je lisais Victor Hugo et je me rappelle avoir été très impressionné. »

André Montmorency n'a pas encore porté ni la fraise ni le vertugadin de cette « bloody Mary » mais sa carrière de comédien-travesti connaît une nouvelle étape ces jours-ci. Après avoir tourné le dos à Christian Lalancette, ce coiffeur sur-efféminé avec lequel il a soudain « eu peur de vieillir et de sombrer dans le ridicule », il reprend au Théâtre Populaire du Québec pour une grande tournée québécoise une pièce qu'il avait créée à l'été 81 au Théâtre Malenfant de Terrebonne et dans laquelle il joue une vieille dame de 70 ans, Béatrice Robidas.

« Dans le répertoire québécois je ne vois pas de rôles d'homme que je pourrais jouer », dit-il, lui qui a créé Sandra et Marcel-Gérard, deux travestis, dans *Damnée Manon sacrée Sandra* et *Demain matin Montréal m'attend*, et qui a repris le rôle d'Hosanna chez Tremblay. « Le théâtre québécois, de toute façon, offre peu de rôles masculins intéressants, et puis les héros mâles très peu pour moi, je serais plus crédible en *Marie-Lou* qu'en *Ben-Ur* ! ».

Photos Jacques Grenier

André Montmorency se métamorphosant en Béatrice Robidas pour la pièce «Chez Paul-Ette, bière, vin, liqueur et nouveautés»

On verra à compter de mardi (au Centaur) Montmorency reprendre, dans une mise en scène de l'auteur, *Chez Paul-Ette, bière, vin, liqueur et nouveautés*. Une pièce de Louis-Marie Dansereau où l'on décrit une journée dans la vie d'un couple tenancier de dépanneur (où Mme Robidas est l'encombrante belle-mère). André Montmorency croit beaucoup à cette pièce qu'il a lui-même mise en scène lors de sa création. « Mme Robidas est peut-être le personnage de théâtre le plus envahissant que j'ai eu à jouer jusqu'à maintenant. »

Il précise: « Cette fois, contrairement à ce que j'ai fait chez Tremblay et avec Christian, je ne joue pas

Suite à la page 28

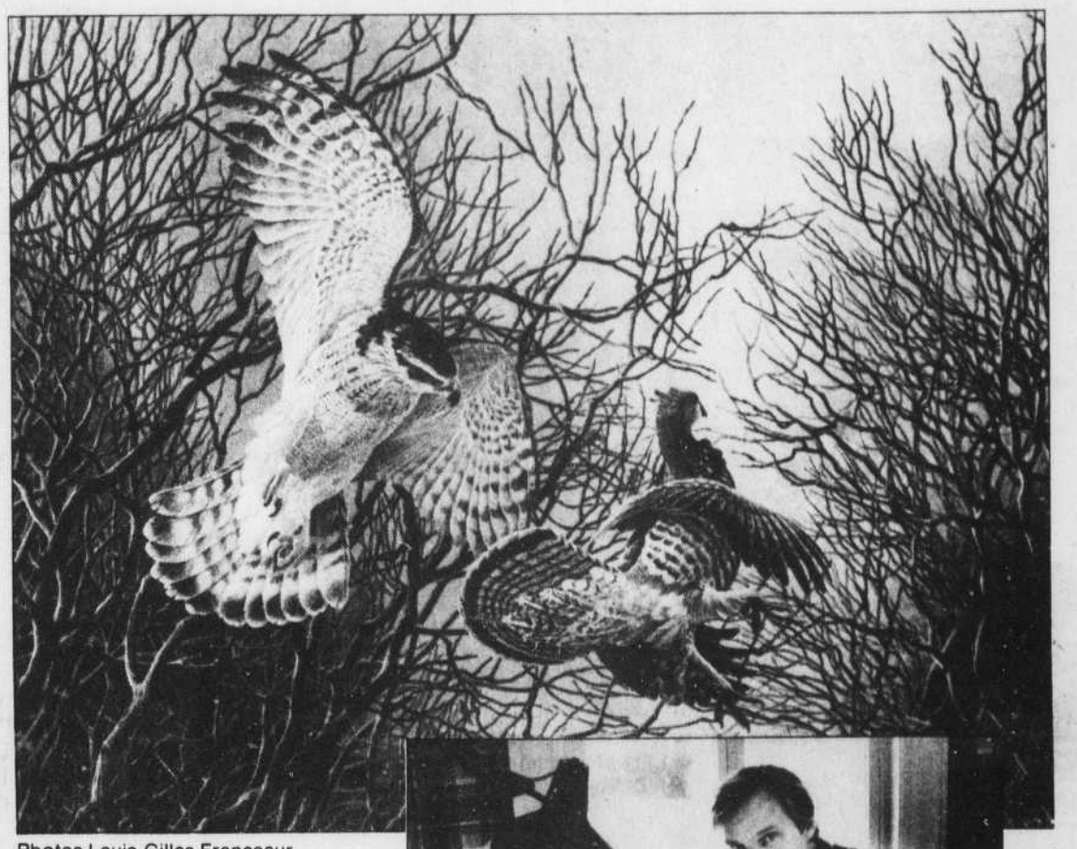

Photos Louis-Gilles Francoeur

«Autour et Gélinotte huppée» (1977). Ci-contre, Jean-Luc Grondin à l'oeuvre dans son atelier de Tewkesbury

GRONDIN: SUR LES AILES DU SUCCÈS

par
LOUIS-GILLES FRANCOEUR

UN art et une carrière qui s'imposent comme un véritable pied de nez à la peinture abstraite contemporaine.

Cette pensée ne m'a pas quitté un instant, de Tewkesbury à Montréal. Comme le pivot qui organise et lie tous les éléments d'un tableau, elle ne résume pas, elle fait comprendre la carrière aussi surprenante que fulgurante du peintre animalier Jean-Luc Grondin, dont 35 des 40 toiles font l'objet d'une rétrospective au prestigieux Royal Ontario Museum de Toronto jusqu'au 2 avril.

Les cénacles de l'art abstrait ont relégué depuis longtemps la peinture animalière dans le grenier des genres mineurs. Cela n'a pas empêché les grands peintres animaliers du siècle de se tailler une place non négligeable dans la faveur du public, une place qui s'accroît rapidement d'ailleurs avec la vogue des néo-réalistes.

Au siècle dernier, Audubon, un Américain d'origine française, traversait le continent nord-américain pour dépeindre sa faune ailée. En tête de liste des grands peintres animaliers, Audubon est aujourd'hui considéré comme un des pères de l'ornithologie. Cette ambiguïté entre l'art et la science alimente d'ailleurs la sollicitude condescendante des pontifes de l'art contemporain à l'endroit de la peinture animalière... d'aujourd'hui. Pourtant, le Canada compte plusieurs peintres animaliers célèbres, comme le pionnier Glen Loates, et des contemporains comme J. Fenwick Lansdowne et le Torontois Robert Bateman.

Il faudra désormais ajouter un quatrième nom à cette liste prestigieuse, soit celui de Jean-Luc Grondin, un Beauceron de 45 ans qui se consacre à la peinture animalière depuis moins de 10 ans.

L'exposition ouverte le 6 février au Royal Ontario Museum (ROM) est un succès. « Les réactions sont très favorables et un grand nombre de personnes viennent nous demander où elles peuvent acheter ses oeuvres », explique Audrey Allard, porte-parole du ROM.

Certaines galeries ont pressenti la montée de ce nouveau talent. Une galerie torontoire affichait à $3,000 une des dernières photo-litho de la Gelinotte huppée (1978), une des premières oeuvres de Grondin dont l'original a été vendu pour beaucoup moins il y a quelques années au Musée des sciences naturelles d'Ottawa.

Méconnu au Québec, exception faite des milieux de la faune, Grondin a déjà une réputation qui dépasse nos frontières. Ses oeuvres ont été exposées à New York, Londres, Paris et Bonn, où les milieux spécialisés le classent déjà parmi les quelques grands qui dominent cet art.

Grondin a peu exposé au Québec. Il est peu intéressé, du moins pour l'instant, à vendre ses originaux. Le musée outaouais en possède six et cinq autres personnes partagent cette chance. En revanche, une quinzaine de ses oeuvres ont été éditées

Suite à la page 40

SÉANCE DE SIGNATURE — SÉANCE DE SIGNATURE — SÉANCE DE SIGNATURE

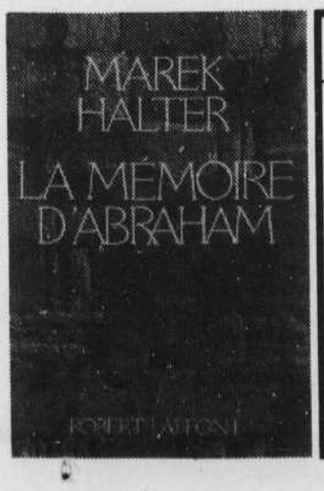

LA MÉMOIRE D'ABRAHAM

Les ÉDITIONS ROBERT LAFFONT et la LIBRAIRIE RENAUD-BRAY vous invitent à venir rencontrer Marek Halter à l'occasion d'une séance de signature.

DATE: *SAMEDI 17 MARS 1984 de 14:00 à 16:00*

LIEU : *LIBRAIRIE RENAUD-BRAY*
5219, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
MONTRÉAL, TÉL.: 342-1515

Marek Halter
626 pages / 17,95 $

"Une oeuvre littéraire remarquable par ses tableaux, par sa mélodie et surtout par son envergure." Le Nouvel Observateur

Éditions Robert Laffont Limitée

DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE D'UNE FAMILLE JUIVE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LA VIE LITTÉRAIRE

IL semble bien que le gouvernement canadien s'apprêterait à soutenir de façon plus substantielle les travaux des écrivains et des littérateurs des minorités francophones hors-Québec.

Le Secrétariat d'État songe en effet à établir un réseau de communications pan-canadiennes qui dispenserait des cours et des conférences pour ainsi rejoindre, par le truchement de la technologie moderne, les étudiants en littérature dispersés dans tous les petits Canadas francophones. Un projet dont on ne connaît pas encore les détails mais qui est un signe encourageant pour nos minorités.

Par ailleurs, le colloque sur les *autres littératures* d'expression française en Amérique du Nord, qui s'est déroulé la fin de semaine dernière à Cornwall et dont nous rendions compte dans LE DEVOIR de lundi, était un modèle du genre, en fait de discipline et de qualité des exposés. Le coordonnateur de cet événement, M. Jules Tessier, professeur de littérature au campus de Cornwall de l'Université d'Ottawa, a su faire respecter à la minute près un programme chargé, n'hésitant pas à rappeler poliment à l'ordre les conférenciers qui dépassaient la limite de temps alloué. Les exposés entendus avaient été préparés avec grand soin, rédigés dans une langue impeccable, donnés avec beaucoup de chaleur et de conviction. Cette rencontre a permis aux écrivains et universitaires de la diaspora francophone du Canada et des États-Unis d'échanger leurs oeuvres et leurs préoccupations dans une atmosphère de grande fraternité. Ce colloque a été organisé avec un maigre budget de $ 20,000 mais il fut une réussite sur tous les plans.

★

La maison d'édition Triptique célébrera le premier jour du printemps mercredi prochain en lançant chez Marcel Proulx, un horticulteur de la rue Saint-Denis, le 20e numéro de la revue **Moebius** consacrée à la poésie québécoise du sacré, de même qu'un recueil de poèmes de Jacques Renaud intitulé *La Nuit des temps*. On note des textes signés par Jean-Éthier Blais, Guy Lafond, Guy Gervais, Patrick Coppens, Robert Marteau, Jean-Marc Fréchette, Jean-Claude Blouin et François Desnoyers.

★

Réjean Ducharme ou L'Illusionniste sera l'invité de Radio-Québec dans la série d'émissions *Profession: écrivain* dimanche à 19 h 30 (en reprise le mercredi 21 mars à 22 h 30). À l'aide d'archives, de photos, de documents d'époque et de documents personnels de l'auteur, le réalisateur Claude Godbout retrace la vie professionnelle de Réjean Ducharme et se penche sur ses oeuvres.

★

La libraire **Elisabeth Marchaudon** célèbre le troisième anniversaire des rencontres d'écrivains avec le public le samedi après-midi à la librairie Hermès de la rue Laurier. Aujourd'hui, elle reçoit le critique d'art Guy Robert.

★

Les Fous de Bassan, ce merveilleux roman d'Anne Hébert qui a remporté le prix Fémina 1982, vient d'être édité en format de poche dans la collection Points des Éditions du Seuil. Parmi les autres nouveautés qui s'ajoutent aux 700 titres existants dans cette série, on note du côté des biographies, celles de George Sand et de George Orwell et dans la section des idées et des réflexions, *L'Affaire Jésus d'Henri Guillemin* et *Histoire du capitalisme* de Michel Beaud. Pendant la campagne du Points, soit du 19 mars au 7 avril, les libraires remettront gratuitement un exemplaire de *Moi, ma cheminée* de Melville à tout acheteur de trois ouvrages de la collection.

Réjean Ducharme: demain soir à Radio-Québec

★

Maureen Forrester, présidente du Conseil des Arts du Canada, signe son premier document officiel qui est consacré à des questions qui touchent de près le bien-être des artistes canadiens, soit celui de l'impôt sur le revenu et les artistes, souligne-t-elle en avant-propos. Il s'agit d'un guide qui aidera sans aucun doute ses utilisateurs à démêler l'écheveau des problèmes de la fiscalité. Pour en obtenir un exemplaire, s'adresser au Service des communications du Conseil des Arts. Au téléphone (sans frais): 1-800-267-8282.

★

Les Éditions des Folles Alliées publient leur premier titre, *Enfin Duchesses*, une pièce de théâtre loufoque qui traite du phénomène des concours de Miss en général. Le livre tout rose — décidément, c'est la couleur à la mode dans le monde littéraire — est abondamment illustré de photographies prises avant, pendant et après les représentations de la pièce, qui raconte de façon humoristique et délirante les émotions et les transes des candidates au titre de duchesse du carnaval de Québec.

★

Ne jetez pas vos vieux livres: ils seront fort utiles à d'autres, comme en fait foi l'expérience du Centre d'assistance Villeray, qui s'est chargé l'an dernier de leur récupération. Cet organisme à but non lucratif mis sur pied dans le cadre du programme « Canada au travail » recueille des livres et revues usagés pour ensuite en faire la distribution dans les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, les insitutions pour handicapés, etc. Les livres pour enfants sont très demandés dans les garderies et les hôpitaux. Le responsable de la récupération est M. Gérard Paquin. Il se charge d'envoyer une personne cueillir vos bouquins, si vous ne pouvez les porter au 660 rue Villeray est. Au téléphone: 270-7365.

★

Frédéric Tristan, auteur du roman *Les Égarés* (Éditions André Balland) qui s'est vu attribuer le dernier prix Goncourt, a confirmé sa présence au Salon du livre de Québec. Il est l'auteur d'une quinzaine de livres, dont *Histoire sérieuse et drôlatique de l'homme sans nom*, *Naissance d'un spectre*, et *La Cendre et la Foudre*, qui a remporté le Grand Prix de littérature fantastique d'Avoriaz 1983.

★

La petite revue **Nos livres** publiée par l'Office des communications sociales célèbre son 15e anniversaire. Dirigée par Madeleine Bellemare, ce mensuel qui s'appelait anciennement *Le Livre canadien*, a recensé dans ses pages quelque 5,523 ouvrages, soit en moyenne 395 par année. Dans chacune des livraisons, on propose un « livre du mois », qui se signale par la qualité de son contenu et de son écriture. Le dernier à recevoir cet honneur: *Sans coeur et sans reproche* de Monique Proulx.

★

Un chauffeur de taxi écrivain - Le confident privilégié des grands et petits de ce monde, le chauffeur de taxi, fait un métier gratifiant ou ingrat, selon le caractère de ses clients. Philippe Carreau, chauffeur de taxis La Salle, surnommé par ses patrons *le chauffeur à casquette*, vient de publier un livre intitulé *Taxicologie* dans lequel il raconte tout ce qu'il faut savoir sur *l'art* du taxi, puisque les Éditions Tige féconde le présentent comme tel sur le carton d'invitation du lancement. Il est vrai qu'il est illustré de 10 monotypes d'Aline Carreau.

Marie LAURIER

LA VITRINE DU LIVRE

ROMANS, NOUVELLES, RÉCITS

Carole Massé, **L'Existence**, Les Herbes Rouges, 195 pages, $12.95. Après *Dieu* (1979), l'auteure nous offre son second roman.

Philippe Lutz, **Il neige sur Kyoto**, Belfond, 152 pages, $11.95. Vingt ans après la mort de son père, un jeune homme découvre dans ses papiers le manuscrit d'un roman dont l'action se déroule au Japon . . . Roman-poème où tout est blanc, mais parfois noir. Rêverie amoureuse, romanesque et filiale. Un premier roman.

Joyce Carol Oates, **Une Éducation sentimentale**, Québec/Amérique, 267 pages, $14.95. Va-t-il falloir sommer Joyce Carol Oates de cesser d'écrire ? La romancière américaine est un des écrivains les plus prolifiques qui soient. En 20 ans, elle a publié 13 romans, 11 recueils de nouvelles, trois livres de critique, cinq volumes de poésie. Tout cela sans jamais quitter la chaire qu'elle occupe dans une université. Elle continue, puisque paraissent, ici, six nouvelles. Infatigable Oates.

THÉÂTRE

Yolande Villemaire, **Belles de nuit — Pièces radiophoniques**, Les Herbes Rouges, 152 pages, $10.95. Ce dixième livre de l'auteure réunit trois pièces radiophoniques, dont deux ont déjà été diffusées au réseau FM de Radio-Canada.

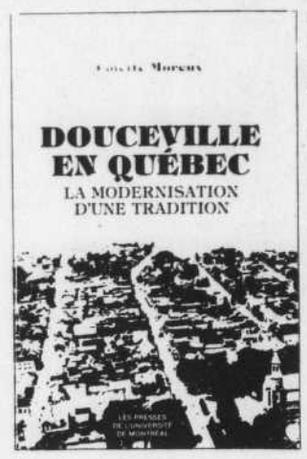

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Jean-Pierre Duquette, **Colette — L'amour de l'amour**, Hurtubise HMH, 223 pages, $15.95. Outre différentes rééditions en poche, les oeuvres de Colette seront publiées dans la Pléiade en mai. En attendant cette consécration posthume, Jean-Pierre Duquette, professeur de littérature à l'Université McGill, consacre à l'écrivaine un essai fort original.

ESSAIS

Michel Morin et Claude Bertrand, **Les Pôles en fusion**, Hurtubise HMH, 231 pages, $15.95. Page 79: « Penser la tête penchée sur sa table de travail, son crayon à la main, est absurde. C'est pourquoi je ne suis pas un écrivain, un écrivaillon, un gratte-papier. Je n'ai pas de cause à défendre. L'écriture pour l'écriture, l'écrivain pour l'écrivain, l'écrivant, le scripteur, toutes ces folies ne mènent à rien. Seuls nos intellectuels retardataires de la nouvelle vague peuvent encore croire à ces fictions. » Un pamphlet ? D'abord un essai comme forme littéraire. Des mêmes: *L'Amérique du Nord et la culture* (1982).

PHILOSOPHIE

René Pellerin, **Théories et pratiques de la désaliénation**, L'Hexagone, 200 pages, $14.95. « Psychologues, sociologues, politiciens tout autant que parents et professeurs trouveront dans ce livre les éléments d'une réflexion critique qui montre comment et pourquoi on ne peut attendre n'importe comment et de n'importe quoi ce qui constitue la possibilité d'un sens de la vie. » Par un professeur de philosophie de Trois-Rivières.

SOCIOLOGIE

Colette Moreux, **Douceville en Québec — La modernisation d'une tradition**, Les Presses de l'Université de Montréal, 454 pages. Témoignages de citoyens d'une ville de province à propos de leur adaptation au changement des mentalités et des structures.

POLITIQUE

Sandford F. Borins, **Le Français dans les airs — Le conflit du bilinguisme dans le contrôle de la circulation aérienne au Canada**, Chenelière et Stanké/Institut d'administration publique du Canada, 306 pages.

ÉDUCATION

Elias/Merriam, **Penser l'éducation des adultes**, Guérin Éditeur, 204 pages, $12.95. Traduit par Adèle Chené et Émile Ollivier, professeurs à l'Université de Montréal.

LINGUISTIQUE

Clément Légaré et André Bougaieff, **L'Empire du sacre québécois — Étude sémio-linguistique d'un intensif populaire**, Presses de l'Université du Québec, 276 pages. L'usage du sacre est aujourd'hui observable dans toutes les catégories sociales. Pourquoi sacre-t-on ? Pour suppléer aux déficiences des intensifs linguistiques officiels, expliquent les auteurs, professeurs et chercheurs à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

MÉDECINE

Alors survient la maladie — La vie quotidienne vue à la lumière du fonctionnement du cerveau. Collectif publié par la Société internationale de recherche interdisciplinaire sur la maladie (SIRIM). Empirika/Boréal Express, 484 pages. Cet ouvrage s'adresse aussi bien aux soignants qu'aux soignés.

HISTOIRE

Hervé Le Goff, **Les Grands Truquages de l'histoire — Omissions, falsifications, manipulations en tous genres**, Jacques Grancher Éditeur, 241 pages, $17.25. L'histoire est devenue un enjeu. Réécrire le passé, maîtriser les mémoires, c'est le rêve absolu de tout totalitarisme. L'auteur montre combien le mensonge est devenu un instrument redoutable. Il appuie ses démonstrations sur des dossiers confidentiels et des expertises minutieuses.

ARTS

Claude R. Blouin, **Dire l'éphémère — Entretiens avec N.**, Hurtubise HMH, 215 pages, $14.95. À quoi l'art sert-il ? N'est-il qu'une réponse donnée à un besoin secondaire ? Que peut retenir de sa fréquentation de la peinture et des livres sur la peinture un non spécialiste ?

RÉÉDITION

Joseph A. Schumpeter, **Histoire de l'analyse économique** — Tome I: **L'Âge des fondateurs — Des origines à 1790**, 519 pages. Tome II: **L'Âge classique — 1790 à 1870**, 499 pages. Tome III: **L'Âge de la science — 1870 à J.M. Keynes**, 710 pages, $39.50 ch. Préface de Raymond Barre. À l'heure où les petits maîtres de l'économie s'évertuent sans succès à gérer la crise, à l'heure où les écoles économiques implosent et sortent du tombeau les maîtres à penser du 18e siècle, voici enfin la traduction d'une des plus grandes oeuvres d'un des plus grands économistes du 20e siècle. Publiée aux États-Unis en 1954, l'« *History of Economic Analysis* » de l'économiste allemand Schumpeter retrace l'histoire de la pensée économique de l'Antiquité au XXe siècle. Du même, réédition de *Capitalisme, socialisme et démocratie* (Payot).

Guy TROTTIER

Prix Canada-Suisse

MARIE JOSÉ Thériault vient de remporter le prix littéraire Canada-Suisse pour son livre de poèmes *Invariance suivie de Célébration du prince* publié en 1982 aux Éditions du Noroit. Le prix lui sera remis en Suisse au cours de l'année.

Née à Montréal en 1945, Marie José Thériault a publié depuis 1972 cinq recueils de poèmes et deux livres de contes. Tout en faisant carrière dans le domaine du livre à titre de directrice littéraire aux Éditions Hurtubise HMH, elle collabore à divers périodiques culturels.

Dans le long poème en deux chants qui lui a valu cette récompense de $2,500, la lauréate dessine un univers poétique où tendresse et passion se conjuguent dans un déferlement de mots et d'images, révélant sa parfaite maîtrise d'un langage qui devient force créatrice.

Le prix Canada-Suisse est attribué alternativement à un écrivain originaire de ces pays pour une oeuvre publiée en français au cours des huits années précédant l'attribution. Il a été établi conjointement par le Conseil des Arts du Canada et la Fondation Pro-Helvetia.

Marie José Thériault

1985

Janvier 1985. Big Brother est mort. D'impitoyables luttes fractionnelles opposent sa veuve — Big Sister — aux partisans d'un « dégel » circonspect. Avec une longueur d'avance sur le temps réel, l'écrivain hongrois G. Dalos nous propose une suite burlesque au célèbre *« 1984 » de George Orwell.*

En vente chez votre libraire

10.00$

LA DECOUVERTE/MASPERO

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

est dirigé par

Paul Morisset

unicef

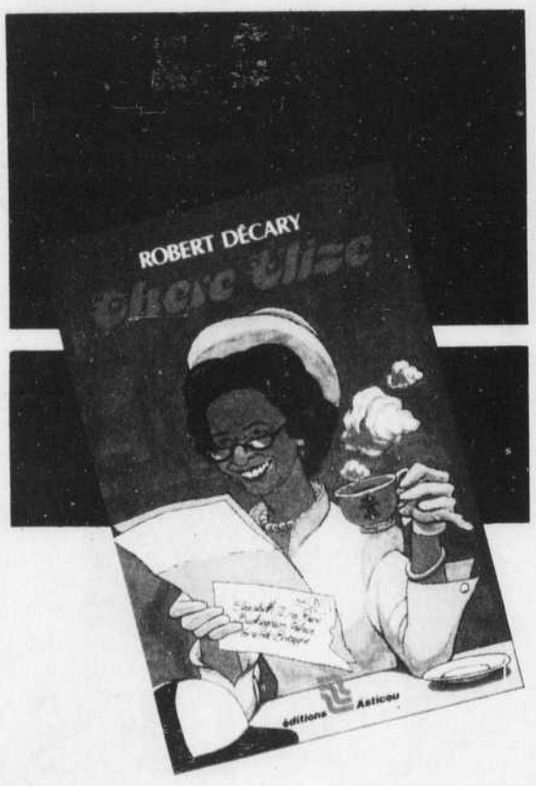

CHÈRE ÉLIZE

Une correspondance historico-hystérique entre un avocat du Québec et Sa Très Gracieuse Majesté, Elizabeth II.

Qu'il (R. Décary) nous pardonne de lui déclarer qu'il mérite pleinement un doctorat d'humour . . . (Roger Duhamel, La Presse)

Décary manie le verbe et la satire avec une aisance qu'on ne retrouve pas souvent dans la littérature québécoise . . . (Michèle Tremblay, Le Journal de Montréal)

Robert Décary, Chère Élize, Hull, Les éditions Asticou, 1983, 102p., 9,95 $
ISBN 2-89198-045-X

ASTICOU

46a, rue Saint-Raymond / Hull (Québec) J8Y 1R7
(819) 776-5841
Distribution en librairie:
DIFFUSION PROLOGUE INC.

Seuil

Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offrira « Moi et ma cheminée » de Melville

Points Biographie

Prix de 4,50$ à 7,75$

Joseph Barry
George Sand
ou le scandale de la liberté

Biographie

Bernard Crick
George Orwell
une vie

Biographie

éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

les pôles en fusion

michel morin
et
claude bertrand

NOUVEAUTÉ

après *le territoire imaginaire de la culture* l'autre versant: l'apparition de l'existence intime.

232 p. — **15,95$**

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal; 288-1402

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Dans la nuit de la nuit

FRANÇOIS HÉBERT

★ Carole Massé, **L'Existence**, Les Herbes Rouges, 195 pages.
★ **Quêtes**, textes d'auteurs italo-québécois, présentés par Fulvio Caccia et Antonio D'Alfonso, Éditions Guernica, 280 pages.

CAROLE Massé, c'est la femme agonique. Tout est, dans son roman *L'Existence*, voué à la mort, la vie et tout d'elle: l'enfance, l'amour, le corps et l'âme, la parole et l'écriture. Rien n'émerge du fleuve de l'existence, où nous nous noyons en croyant que nous nageons. Comme disait un théologien, l'on meurt dès que l'on naît. Prendre la plume, pour Carole Massé, équivaut à ouvrir les yeux à la sortie des eaux maternelles, mais pour constater qu'on n'en est pas vraiment sorti. La première goulée d'air est viciée, le premier cri rauque.

Cette naissance, qui devrait avoir quelque chose d'auroral, inciter à la joie, proposer l'avenir, est bien plutôt une entrée dans la nuit, celle de la mère et de la grand-mère. Une malédiction de mère en fille. Les dés de l'existence sont pipés.

Il n'y a cependant pas mieux à faire, quand on en a pris conscience, que de chercher à réintégrer le giron maternel, symboliquement au moins, question de refaire l'expérience du passage à la vie, de cette ouverture qui est aussi une clôture. Bref, de revivre la scène primitive, celle de l'accouplement des parents. Or cela

Carole Massé

ne se peut; cela est impossible, interdit, impensable même.

Reste à faire les cent pas dans sa prison, à tourner en rond autour de soi-même, en espérant qu'une lézarde se creusera dans le mur de son corps ou de sa parole, à attendre. Qui ? Dieu, comme Simone Weil ? Ou Godot ? Ou un homme, tout simplement, si on est une femme: « m'écrire la venue d'un homme »...

★

Le livre est difficile à lire. Il est résolument subjectif, en ce sens que la narratrice occupe tout l'espace, autant celui de la réflexion (99.99 %) que celui de la représentation (0.01 %). Il s'agit d'une prose abstraite, psychanalytico-théologico-philosophique, d'où les contenus ou référents habituels ont été évacués.

La nature se réduit à ses plus petits dénominateurs communs (le feu, l'eau); des événements, il ne reste que le squelette (l'origine et la fin, la cause et l'effet); les personnages sont décantés de leur contingence (Dieu n'a pas de barbe, la mère n'est plus que fente et tous les autres s'appellent Autrui, Toi, etc.); les sentiments se réduisent à l'amour et à la haine. Le temps passe et ne passe pas; l'espace est là et n'est pas là.

Le discours de Massé est paradoxal: tout s'y annule, jusqu'au « désert » des dernières pages. La nuit envahit tout, du début à la fin: apportez vos lampes de poche ! Le point de vue de la narratrice, qui est le seul, est toujours noir: on dirait qu'elle ne se relance que pour faire valoir le noir de tout, la nuit absolue, la nuit de la nuit (qui devrait être *blanche*, si j'ai compris quelque chose à maître Eckhart et à saint Jean de la Croix).

J'hésite à dire que c'est un bon livre, un peu moins toutefois qu'à dire que c'est un mauvais livre. Ce n'est pas un *roman* en tout cas. C'est plutôt un essai philosophique: pourquoi ne pas l'avouer ? Mais le style est abscons et les raisonnements souvent redondants. Si de belles profondeurs s'ouvrent parfois, elles sont trop vite closes par une narratrice qui fait du ballet sur le fil d'une lame de rasoir, plus soucieuse de ses phrases que de leur contenu: parler du « Sexte sacré » ne suffit pas à conjuguer le sexe et le texte et à réécrire à la fois Mallarmé, Miller et sainte Thérèse d'Avila.

★

Quêtes, textes d'auteurs italo-québécois, choisis (et souvent traduits soit de l'italien soit de l'anglais) par Fulvio Caccia et Antonio D'Alfonso: le livre vaut d'être signalé, tant pour des raisons littéraires (il y a d'excellents textes, scènes ou scénarios, proses ou poèmes) que pour des raisons socio-politiques.

Les textes, indiquent les présentateurs, « témoignent le plus amplement possible d'une transformation qui travaille la culture des immigrants et des fils d'immigrants italiens. Ce processus a un nom: acculturation. (...) Ce mouvement tant redouté par les Québécois eux-mêmes, comment se manifeste-t-il dans le langage, l'imaginaire de ceux qui changent, de ceux qui ont changé ? »

On verra que cette adaptation est vécue diversement par les 18 auteurs retenus. Soit que le narrateur, comme dans la nouvelle de Dominique De Pasquale, « Un Noël pour Giovanna », se fasse discret à la façon de Gabrielle Roy et décrive la guerre de 39-45 à travers ses répercussions à Montréal dans une humble famille d'immigrés italiens. Soit que, comme chez Marco Micone, la révolte pointe dans les paroles qu'il prête à la jeune Addolorata Zanni, qui n'aime pas son nom et s'en choisit un autre, tout en continuant de brasser sa sauce tomate. On pense bien sûr à Michel Tremblay.

À propos de Ken Norris, on pense plutôt à Italo Calvino: son poème d'amour est aussi le poème du poème, et celui dont le poète est amoureux, c'est le lecteur, ou la lectrice. Bien qu'il soit difficile de juger les poèmes du recueil, vu qu'ils sont souvent traduits, ceux de Marco Fraticelli et de Mary Melfi m'ont plu, les premiers par le mystère qu'ils recèlent et proposent, et ceux de Mary Melfi, ainsi que sa prose, par une sorte d'attachant cynisme.

La poésie de Mario Campo ne me dit rien, ni la prose de Carole Fioramore-David. Par contre, vous trouverez de beaux vers chez François d'Apolonnia, et quelque chose comme une nostalgie du futurisme (!) chez Francis Catalano. L'extrait du roman de Lamberto Tassinari, *Les gens de l'intérieur*, est également intéressant, par le ton, qui est étrange et rappelle Kafka, Bunuel, et donne à revoir ainsi qu'un cauchemar climatisé les villes modernes, qui sont à notre image, à nous tous, d'origine française, anglaise ou italienne...

Il y a d'autres textes. Dans le lot, vous en trouverez qui vous plairont, tant ils sont variés. Inégaux aussi, forcément. Quand même, une intéressante initiative.

« Cher Alexandre »: des climats délicieux

par Marie Laurier

★ Monique Montpetit, **Cher Alexandre,** Libre Expression, 223 pages.

IL y a beaucoup d'amour dans ce petit livre de Monique Montpetit intitulé *Cher Alexandre*. Amour familial, fraternel, filial, incestueux même vécu par une femme au début de la vingtaine qui quitte son amant pour revenir habiter chez ses parents dans une maison de banlieue.

Tout a l'air suranné dans cette simple et banale histoire, à commencer par la couverture du livre où l'on voit une jeune fille humer le parfum d'une rose, les yeux fermés et l'air romantique, dans le plus pur style Harlequin jusqu'au thème qui tourne autour de la vie d'une jeune maîtresse d'école qui, chose étonnante, aime son métier et s'entend très bien avec ses collègues maniérés et de tous âges. Mais attention: la passion de l'héroïne est ailleurs: chez elle.

Car il se passe des choses dans le bungalow de Val-des-Saules. Oh! rien de spectaculaire ni de féroce ni de bien dramatique, en apparence. Mais des *climats*. Oui, des climats recréés avec un rare talent d'écriture et un rythme accordé au tempo de l'évolution sentimentale de l'héroïne, Annie de son prénom que nous verrons retrouver son équilibre le jour où elle acceptera d'aimer son frère Daniel au vu et au sus de ses parents, sa grand-mère Séverine comprise.

Cela peut sembler étrange et incongru de penser qu'un milieu familial puisse admettre, accepter même en fermant les yeux les rapports incestueux d'un frère et d'une soeur. Mais c'est justement cet amour familial *tricoté serré* si j'ose dire, protectionniste et replié sur lui-même qui triomphera de toute considération de scandale ou de tabou. Monique Montpetit traite de ce sujet avec une grande délicatesse de sentiment et en lisant son roman je me surprenais à imaginer combien il ferait un bon film — toujours à cause de cette atmosphère feutrée et chaleureuse extrêmement bien décrite — dans le genre de *La Dentellière* par exemple.

J'insiste: l'intérêt de ce livre réside dans les climats que l'auteur évoque. Le climat d'une école primaire de banlieue — ce pourrait être Duvernay de Laval — celui des membres de la famille Savaria ayant chacun ses idiosyncrasies: Clément,le père, dentiste à la manque et maniaque des ordinateurs, Mia, la mère, quelque peu neurasthénique, davantage mère qu'épouse comme il se doit, les deux enfants dans la vingtaine mais que l'on croirait encore adolescents, Annie et Daniel qui vivent en serre-chaude et qui finiront par s'aimer charnellement sous le toit familial, le chat Corneille qui ne parle pas c'est bien juste, le robot Lundi qui fait les tâches domestiques et se mêle de faire le mouchard.

Dans cette tribu sympathique, il y a surtout la présence de la grand-mère Séverine, le personnage le plus attachant et le plus coloré du roman. Une vieille chipie heureuse et pleine de vitalité qui fait la pluie et le beau temps, gaspille son argent aux courses de Blue Bonnets, tient la dragée haute à son beau-fils en refusant de mourir, raconte ses frasques de jeune femme émancipée et sensuelle à sa petite-fille qu'elle considère comme sa complice.

Tout cela fait peut-être une intrigue bien mince, direz-vous. A tort, toujours à cause des climats délicieusement ciselés et racontés. Et Alexandre dans tout cela? C'est l'amant rejeté qui ne sert que de prétexte à la correspondance et à l'exorcisme de l'auteur. Il a choisi d'aller travailler en France: qu'il y reste. Annie l'a remplacé dans son lit par son propre frère! Réflexion faite, ce n'est pas un sujet banal...

ps

CHASSE AUX SORCIERS

TANT de gens sont contre les pauvres pornographes qui, comme nous tous, ont une famille à faire vivre, que j'ai envie de les défendre, ces parias, ces déviants, ces méchants. Et puis, depuis quelques semaines, je ne me suis guère mérité d'ennemis.

(Suit la liste, supprimée par la rédaction, des gens dont je veux être haï.)

Pornographie, ça vient du grec, ça veut dire: représenter la chair. La dessiner, la photographier. Mais en quoi un nu de Bonnard est-il moins obscène que la page centrale de Playboy ?

(La rédaction a supprimé les 300 pages où je répondais à cette question.)

Les romanciers sont aussi des pornographes, Ducharme l'a dit. Commencez un roman par « la marquise » et vous faites déjà le commerce d'une femme, la traite d'icelle. Vous la vendez à un lecteur, espèce d'entremetteur !

(Autre suppression de 300 pages.)

Pour conclure avec ma pompe coutumière, je dirai que c'est notre société tout entière qui est pornographique quand elle traite les gens en choses, en marchandises, en numéros; et qu'il y a quelque hypocrisie, digne des puritains de Salem, à dénoncer des pornographes qui ne font que la refléter, notre chère société, dont nous sommes la chair non pas à canons mais de poule.

F. H.

Bourbon Busset

L'empire de la passion.

Roman

L'alliance à toute épreuve de deux libertés.

puf écrits

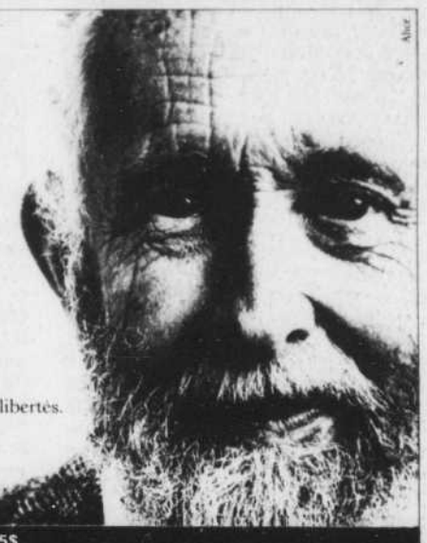

Collection « Ecrits », 128 pages, 10,35$
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeurs exclusif: Les Editions Françaises, 1411, rue Ampère, Boucherville, Qc J4B 6C5, Tél.: (514) 641-0514

LA RECHERCHE

LA GRAVITATION EXPERIMENTALE
par P. Tourrenc et P. Teyssandier
D'ALEMBERT
par M. Paty
LA COMMUNICATION GESTUELLE
par P. Feyereisen et X. Seron
L'ORIGINE DES RETROVIRUS
par H. Temin
DOSSIER : LE PLOMB DANS L'ESSENCE
par E. Caplun, D. Petit et E. Picciotto

N° 152 - 3.50 $ EN VENTE PARTOUT

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: 32,00 $
Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de 32,00 $
Nom.....
Profession.....
Adresse.....
Code postal.....
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

Un livre à lire ABSOLUMENT!

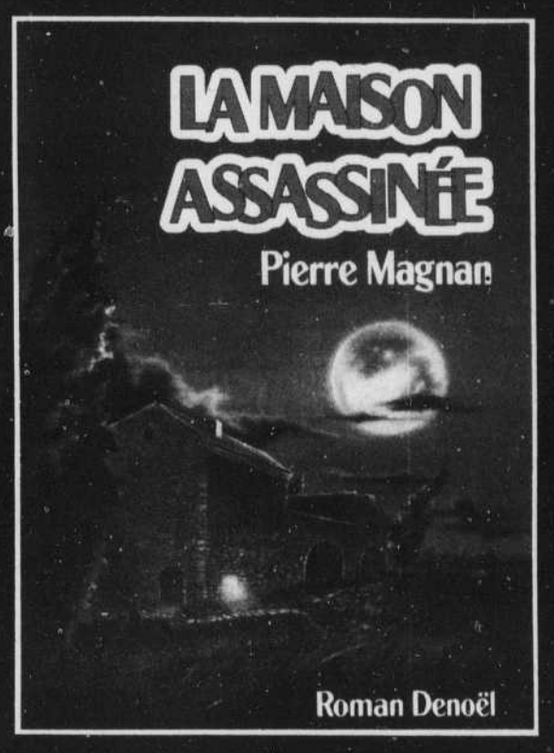

Roman Denoël

Il y a eu
La nuit des grands chiens malades,
La vie devant soi,
L'été meurtrier,
et, chaque fois, le livre refermé, cette envie incontrôlable d'en parler à tout le monde. Parce que dans la grisaille de la production littéraire venait d'émerger un livre envoûtant, au langage foisonnant et merveilleux.

La maison assassinée
de Pierre Magnan est de cette veine-là.

En librairie — $14,95

Points Roman

Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offrira «Moi et ma cheminée» de Melville

Prix de 4,50$ à 7,75$

Seuil

Normand de Bellefeuille: le poète devant la mort

par
Claude Beausoleil

★ Normand de Bellefeuille, **Le Livre du devoir**, poème, Éditions Les Herbes Rouges, 99 pages.
★ Line McMurray, **Bluff**, Éditions NBJ, sans pagination.
★ Jean Yves Collette, **Rimes**, Éditions NBJ, sans pagination.

NORMAND de Bellefeuille est un des écrivains de sa génération qui intervient autant dans le domaine de la critique que dans le domaine de la création. Participant à des revues comme *Spirale* et *La nouvelle barre du jour*, il a souvent posé des questions aux orientations actuelles de la littérature québécoise. Homme de pensée, il veut critiquer autant l'acquis que les nouvelles propositions.

En cela il a un rôle particulier dans l'élaboration des composantes de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « la nouvelle écriture ». Récemment il préparait avec Louise Dupré un numéro thématique de la NBJ intitulé « *intellectuel/le en 1984 ?* ». Voilà donc pour le cadre des préoccupations générales. Impliqué directement dans le tissu de la nouvelle littérature, de Bellefeuille en est un des observateurs les plus pertinents.

En publiant *Le Livre du devoir*, de Bellefeuille nous rappelle qu'il est aussi créateur de fiction. Ce qui frappe lorsque l'on regarde la bibliographie de cet auteur, c'est qu'il a souvent travaillé en collaboration. Dès le premier titre (*Monsieur Isaac*, avec Gilles Racette, Éditions de l'Actuelle, 1973) de Bellefeuille s'associe à d'autres créateurs pour écrire. Il reprendra cette pratique avec Marcel Labine (*L'Appareil*, aux Herbes Rouges) et plus récemment avec Roger Des Roches (*Pourvu que ça ait mon nom*, aux Herbes Rouges également).

Aussi, en lisant *Le Livre du devoir* j'ai eu l'impression que je lisais le premier livre de Normand de Bellefeuille. Cela tient peut-être au fait que l'ouvrage semble rassembler de manière consistante les éléments qui jalonnent les autres productions de cet auteur: le *ça* psychanalytique, les traces de la famille, la rigueur du texte poussée jusqu'à la ciselure formaliste.

Divisé en quatre parties contenant 15 textes chacune, *Le Livre du devoir* est un livre de déplacements opérant à partir d'un rapport central établi par son auteur entre l'entreprise d'écriture et la mort. Sous le titre on peut lire « poème », or les textes sont divisés en « actes » comme au théâtre et le propos tient souvent de l'essai. Voilà pour le mélange des genres. Le style lui sera fait de retournements, de répétitions. Des extraits glissent d'une partie à l'autre comme pour démontrer l'inextricable du propos. L'entrecroisement des textes empêche une lecture linéaire et nous lance en pleine prose luxuriante. C'est dire que l'on est ici en terrain de modernité !

La mort qui traverse tout l'ouvrage de de Bellefeuille pourrait contenir son point culminant dans le rappel de la célèbre toile d'Holbein intitulée « Les Ambassadeurs ». Dans cette toile, l'anamorphose d'un crâne — et je soulignerai ici que le nom Holbein signifie en français « os creux » — donne tout le sens à l'ensemble de la composition. Je rappellerai aussi que ce même tableau jouait un rôle important dans l'organisation de *Trou de mémoire* d'Hubert Aquin. Ce principe de l'anamorphose pourrait bien être une piste pour saisir le travail d'écriture de Normand de Bellefeuille dans *Le Livre du devoir*.

D'acte en acte, l'auteur dispose des motifs qui sont tous reliés à cette figure de la mort comme moteur d'interrogation, comme finitude aussi. L'auteur écrit: « dire cette mort me donne peu à peu l'image juste de mon désir ». En cela les hypothèses de Normand de Bellefeuille posent l'existence d'un univers clos dans sa matérialité. On peut lire « quinze figures de mort, nommées, chiffrées, titrées », également on trouve en majuscules « LE PLAN: VOUS ÊTES ICI DANS LA MORT ».

À plusieurs reprises l'auteur insiste sur le désir de ne voir dans la matière que la matière. Se posant alors peut-être davantage du côté de la méfiance qu'il a toujours opposée aux tendances métaphysiques ou mystiques qui se sont manifestées dans la littérature québécoise récente, que du côté de la liberté d'imagination, de Bellefeuille me semble faire parfois oeuvre d'idée. En cela je ne crois pas que le texte gagne ses meilleurs moments. Pourquoi tant vouloir que les choses ne soient que les choses ? Il y a dans cette attitude un acharnement qui mène tout droit au noir, à un certain cul-de-sac peut-être exprimé à travers cette omniprésence de la mort physique aux prises avec l'érotisme et le concret anatomique, la névrose aussi.

Le dernier acte de *Le Livre du devoir* arrive à l'ultime de la volonté de matière. Stylistiquement réussi, cet acte laisse perplexe quant à l'avenir de l'exploration. Je veux bien qu'on se méfie, mais au prix de quoi, de quelle perte ? *Le Livre du devoir* de Normand de Bellefeuille est un livre habile et séduisant et si sa noirceur inquiète, son obstination face à une certaine morale du vérifiable me semble plus inquiétante encore.

J'ai parfois l'impression que l'analyste et le styliste encadrent fortement cette écriture qui, écaille par écaille, nous livre ses secrets structurés. En exergue on pouvait lire: « Je ne maîtrise que le langage d'autrui. Le mien fait de moi ce qu'il veut. » (Karl Kraus) Voilà heureusement une ouverture au mystère et si comme à la fin du livre « Le père échappe. Maintenant sans figure au bord de ma pensée. » C'est peut-être que le devoir, comme tout ce qui vit, fuit.

★

Deux titres aux éditions de La nouvelle barre du jour. *Bluff* de Line Mc Murray est un petit recueil ludique dans lequel le visuel semble être l'enjeu. L'auteure nous démontre que l'écriture c'est aussi un montage de formes. On a affaire ici à de la poésie graphique dans laquelle les mots sont joués comme des dés sur la page. *Bluff* de Line Mc Murray inscrit son projet « au front des impensables ». L'intérêt de cette démarche détient beaucoup dans le rappel du plaisir sensuel qui peut se dégager de l'entreprise d'un livre. *Bluff* est joyeusement moderne.

Rimes de Jean Yves Collette est composé d'une suite de textes brefs parlant beaucoup d'érotisme et de désir. « La langue poursuit les lèvres » et en cela l'auteur de *L'État de débauche* (Hexagone, 1974) est fidèle à ses thématiques. Ces deux petits livres des éditions de la NBJ sont édités avec un grand soin.

Un poème qui charme, un roman qui déçoit

par
Jean C. Gagnon

★ Maria Teresa Horta, **Ana**, traduit du portugais par Marguerite Wünscher, Éditions des femmes, Paris, 127 pages.

Ana de Maria Teresa Horta, dont Le Seuil avait publié en 1974 *Les Nouvelles Lettres portugaises* écrites en collaboration avec Maria Isabel Barreno et Maria Velho da Costa, est illustré de trois oeuvres de Leonor Fini et tient à la fois du poème et du roman. Et peut-être tout autant que les tableaux du peintre surréaliste, *Ana* ne livre pas facilement son secret et nous laisse songeur, même après deux lectures.

Ce livre qui se parcourt en moins d'une heure et qui propose au lecteur le texte original, en portugais, et une traduction française de Marguerite Wünscher — traduction, ma foi, généralement réussie et qui ne s'éloigne guère de l'original — fascine littéralement, tant par les sujets abordés (la mort, le miroir, le dédoublement, la mère, la soeur) que par la prose qui les porte, et doit beaucup au poème dont il emprunte les accents incantatoires. Il n'est pas jusqu'à la technique de la répétition ou même du refrain qui n'y soit utilisée à ces fins, de toute évidence.

En quelques mots, pour tenter de résumer l'oeuvre — si tant est qu'elle se puisse résumer — voici une femme qui accroche au mur deux assiettes sur lesquelles sont peints des portraits de femmes. Dans ces femmes peintes, la narratrice semble se reconnaître ou paraît tisser avec elles de bien étranges liens.

De là sans doute surgit d'abord le dédoublement, en divers sens, et l'image du temps ravageur qui a estompé les couleurs sur les assiettes comme aussi sur les toiles d'un artiste, homme ou femme (cela n'est pas clair), qui cherche en la peignant à saisir la narratrice et à la figer.

Pourtant elle s'échappe toujours ou refuse la fixité dans la pose. Elle est envoûtée, semble-t-il, par la mer ordonnante qui l'attire inéluctablement, où elle se voit tomber une première fois et elle n'aura de cesse qu'elle n'y tombe à nouveau. Mais est-ce bien elle qui court ainsi à la mort, ou plutôt sa soeur, aimée, sa soeur ou sa jumelle ?

La mer, on l'aura pressenti, appelle la figure de la mère, celle d'où l'on vient, d'où chacun — homme ou femme, qu'il s'en souvienne — est sorti, comme toute vie est issue de la mer. Aussi l'homme, la présence masculine n'apparaît-elle qu'une fois: « Ah, la folie ! Comment peux-tu croire en elle ... Saurai-je un jour en qui croire ? En qui mon amour sinon en toi aujourd'hui — homme — et en elle avant nous, mais moi déjà à ce point destin de solitude et flétrissure — à peine si les autres ne me montrent pas du doigt et maintenant je me regarde dans ce miroir, image diffuse, quand je me lève et je m'habille (...). » (p. 33)

C'est le corps de la femme, le flot mouvant en ce corps même qui semble ici scruté, imaginé défait puis refait comme les vagues innombrables. Recherche qui apparaîtra à certains comme une folie, alors que par la mort répétée et revue, la narratrice ne tente peut-être que d'inscrire la vie, la vie comme retour aux sources — non pas celles des nostalgiques, mais bien celles qui, comme la mère, n'ont de réalité que liées à la mer, au miroir, enfin au même plutôt qu'à l'autre.

Un beau livre, mais difficile à cerner et qui, comme un chant, nous reste dans l'oreille. Mais un livre aussi décevant en ce qu'il est peut-être trop clos, trop fermé sur lui-même, comme un ventre lisse et bien rond qui ne révèle rien du corps qu'il berce, qu'il baigne.

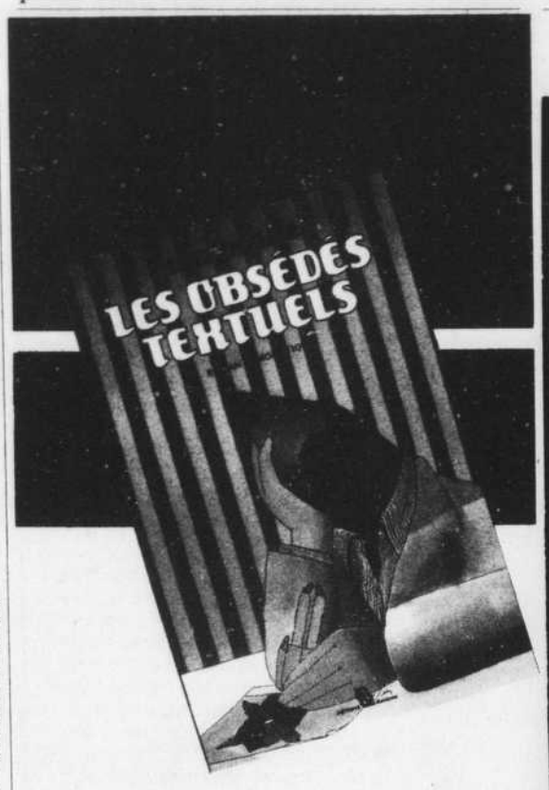

LES OBSÉDÉS TEXTUELS

Un roman drôle. Un personnage drôle. Des situations drôles. Un drôle de roman.

Les Obsédés textuels, roman humoristique de Jean Delisle, plaisent beaucoup par un style d'une grande pureté, beau, vivant, rempli de souvenirs classiques, que c'est un plaisir de le lire. (Paul Gay, Le Droit)

Les Obsédés textuels abondent en drôleries, en réflexions piquantes et en péripéties d'un comique achevé. (Jacques Poisson, Le Devoir)

Jean Delisle, Les Obsédés textuels, Hull, Les éditions Asticou, 1983, 196p., 11,95 $
ISBN 2-89198-044-1

ASTICOU

46a, rue Saint-Raymond / Hull (Québec) J8Y 1R7
(819) 776-5841
Distribution en librairie:
DIFFUSION PROLOGUE INC.

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
GUY ROBERT

Samedi, le 24 mars de 14h à 16h
MARIE LABERGE
auteure dramatique

Samedi, le 31 mars de 14h à 16h
BERNARD POZIER

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

PROLONGÉE EN MARS
GRANDE VENTE ANNUELLE
20-30-40%
Des prix imbattables
Des remises sensationnelles
Un choix incomparable
À LA LIBRAIRIE
LEMÉAC INC.
371 LAURIER OUEST
MONTRÉAL
273-2841
UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET COURTOIS VOUS ATTEND

Guy Laflèche
VUES D'ARGENTINE

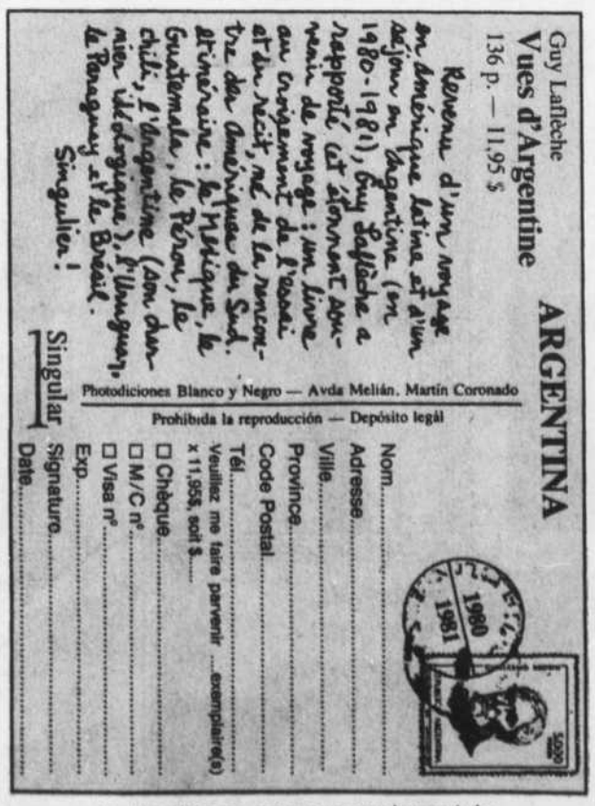

En librairie ou par commande postale

Singulier

Editions du Singulier, 30 place Giroux, Laval, Qué. H7N 3J2

Huguette Gaulin
Lecture en vélocipède

Réédition du recueil de poèmes de Huguette Gaulin publié en 1972. Des textes audacieux et intelligents qui annonçaient une nouvelle étape de la recherche poétique québécoise. Huguette Gaulin: une auteure contemporaine qui continue d'influencer l'écriture d'ici.
175 p. — 12.95$

Les Herbes Rouges

LOGIDISQUE

Tous les dessins dont vous rêviez !

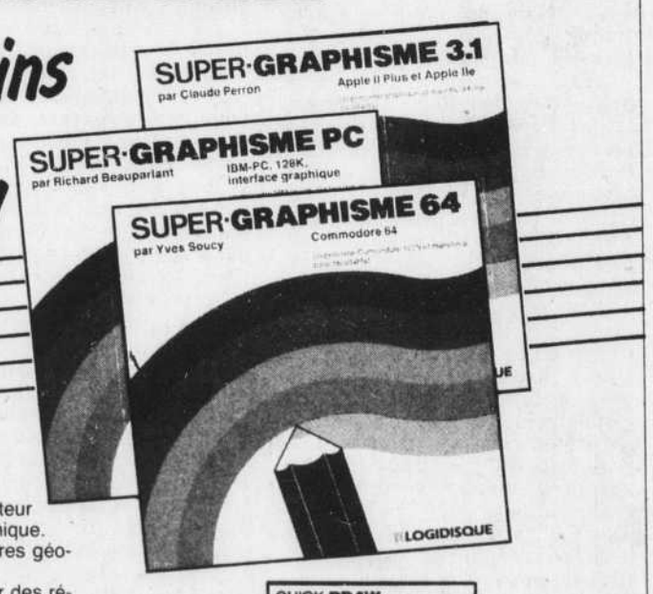

SUPER-GRAPHISME

- Transformez votre micro-ordinateur en véritable bloc à dessin électronique.
- Tracez automatiquement des figures géométriques.
- Combinez texte et graphisme pour des résultats professionnels.
- Créez de magnifiques pages graphiques hautes en couleurs, retravaillez-les à volonté, entreposez-les sur disque et obtenez-en une copie sur papier à l'imprimante.

LOGIDISQUE est la **seule** maison québécoise d'édition de logiciels originaux à vous offrir une telle variété de programmes graphiques sur autant d'appareils.

Il existe un SUPER-GRAPHISME pour votre Apple II Plus, Apple IIe, IBM PC et Commodore 64, ainsi qu'une version anglaise, QUICK DRAW, destinée aux Apple II Plus et Apple IIe.

Manche à balai et imprimante à capacités graphiques facultatifs.

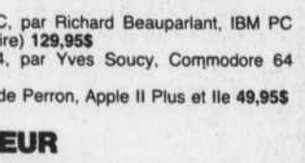

SUPER-GRAPHISME 3.1, par Claude Perron, Apple II Plus et IIe **49,95$**
SUPER-GRAPHISME PC, par Richard Beauparlant, IBM PC (carte graphique obligatoire) **129,95$**
SUPER-GRAPHISME 64, par Yves Soucy, Commodore 64 **69,95$**
QUICK DRAW, par Claude Perron, Apple II Plus et IIe **49,95$**

LE DESSINATEUR

La conception assistée par ordinateur (CAO) à la portée de tous!
Que vous soyez ingénieur, designer, étudiant ou tout simplement curieux de ce que votre ordinateur peut vous apporter dans le domaine du dessin technique et industriel, vous pourrez découvrir sans peine la CAO à l'aide du DESSINATEUR.

- Un programme facile à utiliser.
- Des fonctions d'une précision remarquable.
- Des résultats professionnels!

LE DESSINATEUR, par Joseph Jean Paques **299,95$** pour IBM PC, 128 K, *interface IBM graphique obligatoire, imprimante graphique facultative.*

COUPON-RÉPONSE

Veuillez me faire parvenir

_____	SUPER-GRAPHISME 3.1	à 49,95$	_____ $
_____	SUPER-GRAPHISME PC	à 129,95$	_____ $
_____	SUPER-GRAPHISME 64	à 69,95$	_____ $
_____	QUICK-DRAW	à 49,95$	_____ $
_____	LE DESSINATEUR	à 299,95$	_____ $
	+ taxe provinciale 9%		_____ $
	total		_____ $

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____
TÉL. _____

Veuillez faire parvenir ce coupon-réponse, accompagné de votre chèque ou mandat postal, à: LOGIDISQUE, c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal, QC H2Y 3H3. Tél.: (514) 842-5221.

Au nom de votre santé,
Cessez de fumer!

Droits des autochtones: l'échec de Gros-Ours

par
Andrée Poulin

★ Rudy Wiebe, **Les Tentations de Gros-Ours**, traduit de l'anglais par Michelle Robinson, Éditions Pierre Tisseyre, 418 pages.

L'HISTOIRE se répète, on l'a assez dit. Ce poncif reprend cependant tout son sens lorsque l'on considère ce qui s'est passé la semaine dernière à Ottawa, lors de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones. En 1882, un grand chef Cri du nom de Gros-Ours tentait en vain de négocier avec les Blancs pour sauvegarder l'indépendance de son peuple et voilà que 102 ans plus tard, les autochtones se voient encore une fois refuser l'autonomie politique.

Écrit par l'Albertain Rudy Wiebe, *Les Tentations de Gros-Ours* raconte les efforts déployés par ce chef Cri pour empêcher les Blancs de flouer les Amérindiens de l'Ouest. Ce roman historique, qui a gagné le prix du Gouverneur Général en 1973, vient d'être traduit par Michelle Robinson.

À l'automne de 1876, 29 chefs Cri signent un traité selon lequel ils cèdent leurs territoires aux Blancs mais Gros-Ours, conscient du caractère inadéquat du traité, refuse de signer. Il tente plutôt de rassembler les tribus pour établir une coalition afin de négocier un traité qui accorderait aux Indiens des Plaines une seule et immense réserve, où ils seraient autonomes. Divisés par des querelles intestines, les Indiens ne réaliseront pas que ce plan est leur seul espoir de survie et Gros-Ours ne réussira pas à rallier toutes les tribus.

Ce n'est qu'en 1882 que Gros-Ours se résignera finalement à signer le traité avec les Blancs et cela uniquement parce que sa tribu était en train de mourir de faim. En effet, le bison, seul moyen de subsistance des Indiens des Plaines, est alors en voie d'extinction.

Parqués dans de minuscules réserves, les aborigènes sont décimés par la petite vérole et le manque de nourriture. Très vite, la révolte gronde chez ce peuple de guerriers, forcé de se sédentariser. Révolte qui aboutira, en avril 1885, au massacre de neuf Blancs, au lac à la Grenouille.

Quelques mois plus tard, Gros-Ours, qui avait pourtant tout fait pour éviter le massacre, sera jugé coupable de complot contre la sûreté de l'État et condamné à trois ans de prison. Il mourra peu de temps après sa libération, seul et loin de sa bande, dispersée dans plusieurs réserves.

Gros-Ours a été le dernier des grands chefs Cri à tenter d'unir les peuplades de l'Amérique du Nord contre l'invasion des Blancs. Chasseur émérite, excellent orateur, Gros-Ours était aussi un sage, qui dans sa clairvoyance a compris tout de suite que les traités des Blancs mèneraient éventuellement à la destruction de la civilisation aborigène. Gros-Ours était également un homme d'avant-garde, qui, à l'instar de tous les pionniers, a été incompris. Par exemple, le pacifisme n'était pas à la mode en 1880 et l'attitude de Gros-Ours, qui préférait se battre avec des mots plutôt qu'avec des armes, n'a engendré que de l'opposition ou du mépris chez les autres Cri.

En plus de tracer un tableau assez complet du drame des Amérindiens de l'Ouest du Canada, l'ouvrage de Rudy Wiebe nous offre un précieux aperçu de la vie des Indiens de l'époque. L'auteur s'est, de toute évidence, abondamment documenté et ses descriptions de la danse de la Soif, du vol des chevaux entre tribus ou de la chasse au bison sont instructives, colorées et jamais pédantes.

Le récit de la dernière chasse au bison de Gros-Ours est sans doute un des passages les plus intenses et les plus poétiques du roman. Cette chasse, qui est d'autant plus dramatique qu'on sait que c'est la dernière, est décrite avec un tel souci du détail et une telle acuité qu'on

Suite à la page 26

Fantastique Mandiargues

par
Roger Duhamel

★ André Pieyre de Mandiargues, **Le Deuil des roses**, Gallimard, 184 pages.

VOILÀ un écrivain qui satisfait pleinement les amateurs de beau langage. Sans jamais pousser la recherche jusqu'à un maniérisme détestable, il joue avec les vocables comme le jongleur avec les boules, en quête d'un équilibre sans cesse déplacé au bénéfice d'une construction toujours plus savante qui ne révèle jamais les secrets de son alchimie interne. Certes, cette haute voltige verbale n'est pas dépourvue d'une pointe de préciosité, comme il en va chez Giraudoux. Il n'est pas évident que tout le monde soit sensible à une littérature aussi délibérée.

Ceux qui n'ont pas oublié *La Motocyclette*, *La Marge* et surtout le séduisant *Lis de mer* prendront un plaisir extrême à la lecture des sept nouvelles groupées sous le titre de la première, *Le Deuil des roses*. Ils y retrouveront Pieyre de Mandiargues au meilleur de sa forme, maître d'un univers peuplé de fantômes, d'illusions et de chimères. Contrairement à beaucoup de ses confrères de lettres qui ont donné tête baissée dans les chausse-trapes d'un surréalisme exacerbé, il a su se garder des excès où plusieurs ont sombré, pour ne retenir que le suc capiteux des fleurs légèrement vénéreuses qu'il ne se lasse pas de humer.

Le conteur joue sur la corde raide, à égale distance de la réalité la plus immédiate, la plus accessible, et du fantastique le plus incontrôlé (en apparence). C'est dans cette zone étroite que les créatures de son imagination s'abandonnent à leurs aventures ambiguës, transforment la banalité du quotidien en l'imprévisible épopée du mystère incommunicable.

Prenons comme exemple l'un des récits de ce recueil, « Crachefeu ». Au volant de sa voiture, un ingénieur

André Pieyre de Mandiargues

forestier parcourt le domaine confié à ses soins. Par inadvertance ou par fantaisie, il heurte une jeune fille à bicyclette, il s'empresse de lui prodiguer les premiers soins qui se poursuivent jusqu'aux derniers hommages. Puis elle repart sur son vélo et lui, après des difficultés de démarrage, arrive à un carrefour pour se rendre compte que sa compagne d'occasion vient tout juste d'être tuée par le conducteur d'une autre voiture exactement semblable à la sienne et qu'elle avait aperçu en rêve la nuit précédente.

La narration se clôt par cette phrase admirable, qui ouvre à l'imagination des avenues infinies: « La pensée de Belin de Ballu, dont les gestes de pilotage sont devenus automatiques comme sa respiration ou le battement de son coeur, car on n'a pas de mal à conduire inconsciemment une voiture quand on ne serait plus capable de parler, de manger ou de boire, de marcher ou de se tenir debout, cette pensée n'est plus rien maintenant qu'une incessante répétition mentale des cinq syllabes qui composent le nom de Noémie Boileau, et les chênes, les hêtres, les ormes et les trembles, les bouleaux, les sapins et les pins de la forêt se sont refermés comme les six parois d'un hypogée autour du double mot qui ne nomme plus qu'un cadavre après avoir nommé la nudité d'une amante. »

Un vieux professeur arpente la jetée du port d'Odessa. Rien de moins excitant, n'est-ce pas ? Allez-y voir. Il se produit en effet un phénomène bizarre, l'ombre entre en rébellion et se refuse à se mouler docilement en épousant la forme qui lui est impartie par son propriétaire: « C'est de la consternation autant que de l'indignation qu'il ressent lorsqu'il voit l'ombre élever le bras droit comme un athlète vainqueur qui saluerait on ne sait quoi, fermer le poing au-dessus de son chapeau melon. Elle n'avait pas la permission, elle ne devrait pas avoir le pouvoir, de prendre pareille liberté. » Cette insoumission de l'ombre apparaît aussi subversive qu'insolite, et le malheureux professeur l'apprend à ses dépens.

Bien entendu, des lecteurs qui en sont restés à Balzac et à Flaubert renâcleront devant ce qu'ils tiendront pour des arabesques gratuites, voire farfelues. C'est négliger la vertu du conte, qui comporte sa part de magie. Il y a des écrivains qui s'attachent avant tout à la matière de leur oeuvre; d'autres se préoccupent davantage de la manière. C'est de toute évidence le cas de Mandiargues, guide allègre au royaume des croisières oniriques, prince hautain d'un érotisme aristocratique, berger du troupeau nomade des inquiétudes mal définies. Bref, un bel artiste.

à lire cette semaine

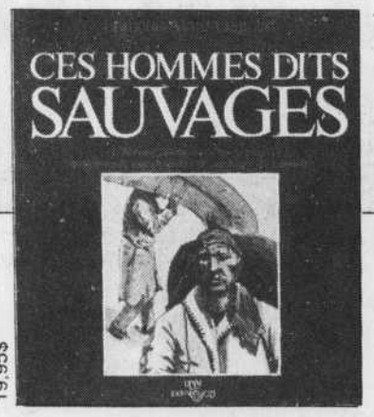

19,95$

CES HOMMES DITS SAUVAGES

Une visite dans notre imaginaire collectif, pour comprendre les stéréotypes du « sauvage » si ancrés dans nos mentalités depuis la visite des premiers explorateurs.

CES HOMMES DITS SAUVAGES

Un livre de référence illustré de 120 illustrations qui présente la mécanique se déclenchant chaque fois que naît un préjugé racial.

François-Marc Gagnon est professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal. Conseiller à la rédaction à *Vie des Arts* et aux *Annales d'histoire de l'art canadien*, il s'est mérité le prix du Gouverneur Général en 1978 pour son livre *Borduas*.

LIBRE EXPRESSION

disponible dans toutes les bonnes librairies

café

Nouvelle édition

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 27 avril 1984

Frais d'inscription: 25$

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

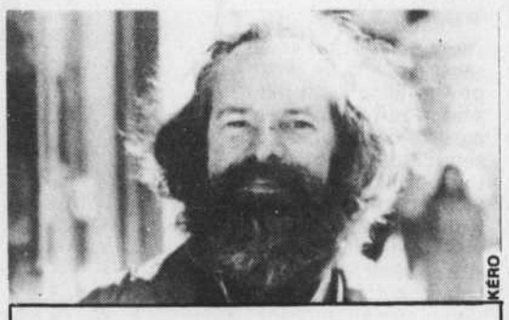
KÉRO

Jean Royer

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

ENTRETIENS
2

Michel Beaulieu Nicole Brossard Françoise Bujold
Paul Chamberland François Charron Alfred Desrochers
Claude Esteban Lucien Francœur Roland Giguère
Suzanne Jacob Michèle Lalonde Gilbert Langevin
Gatien Lapointe Paul-Marie Lapointe Clément Marchand
Robert Marteau Henri Meschonnic Pierre Morency
Suzanne Paradis Pierre Perrault Cristina Peri Rossi
Alphonse Piché James Sacré György Somlyó
Marie Uguay Michel van Schendel Kenneth White

1977-1980
L'HEXAGONE

Jean Royer devient pour ses lecteurs un guide discret et efficace. Ses entretiens sont l'histoire vivante de notre littérature et de celle des autres, d'un Québec intellectuel qui se conquiert lui-même et part à la conquête du monde.

Réginald Martel, *La Presse*

215 p. — 12.50$

L'HEXAGONE

Normand de Bellefeuille

Le livre du devoir

Le huitième livre de Normand de Bellefeuille. Soixante textes qui poursuivent un travail rigoureux et précis sur la poésie et le récit. Entre le drame et l'opéra, ce recueil développe les figures du désir, de la famille et de la mort. Un livre étrangement musical.

99 p. — 9.95$

Les Herbes Rouges

PONCTUATION

radical

PONCTUATION est à l'écoute d'une écriture qui exploite le livre et le texte, la théorie et la fiction. Dans la typographie de la marge; sans d'autre programme qu'un impossible manifeste. Écrire, publier, éditer n'est pas un message mais une stratégie, non pas destination mais errance. Ponctuer, tel est le cadre de (la) lecture; tel est le rythme — et le risque — de la signature.

infinitésimal

là où se livre et se ponctue le concept...

...la signature de la fiction et de la théorie

À PARAÎTRE: Jean-Marc Lemelin:
La signature du spectacle
Collectif: Femmes/Écritures

ÉDITIONS PONCTUATION LTÉE
106, Carré Sir-Georges-Étienne-Cartier
Montréal, Québec, H4C 2Z9 (514) 933-9574

Le Diffuseur G. Vermette inc.
Le diffuseur du livre scientifique (514) 641-1334

Points Virgule Seuil

Prix de 4.50$ à 7.75$

Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offrira « Moi et ma cheminée » de Melville

Aux sources du conte merveilleux

par
Heinz Weinmann

★ Vladimir Propp, **Les Racines historiques du conte merveilleux**, Gallimard, 480 pages.

VLADIMIR Propp n'a pas besoin de lettres de créance. Spécialiste russe du folklore et du conte, il a connu la gloire en Europe et en Amérique avec la traduction de la *Morphologie du conte*, publié d'abord en 1927. Son succès en Europe de l'Ouest correspondait présisément avec la vague structuraliste qui la balayait dans les années 60 et 70.

La France, la plus rageusement structuraliste, est, comme de raison, la dernière à découvrir Propp: en 1970. Mais Propp ne perdra rien pour avoir attendu. Devenu phénomène de mode, il sera mis à toutes les sauces. Et Dieu sait que les Français sont de bons sauciers...

Vous vous en souvenez peut-être encore ? L'Histoire, lors de la mode de structuraliste, est devenue un mot tabou, obscène. C'est qu'on cherchait l'invariant, l'unité de base, sous-jacente à *tous* les phénomènes: mythe, film, sémantique... qu'on baptisait à tour de rôle mythème, filmème sème.

Propp fut reçu à bras ouverts dans le camp structuraliste. Pour cause. N'avait-il pas réussi l'exploit de réduire tous les contes russes à 31 *fonctions*, autrement dit de décharner l'« histoire » de ses tissus palpitants pour ne laisser qu'un squelette sec de quelques *actions* par lesquelles passent nécessairement les « personnages » appelés dorénavant des « actants » ? D'autres narratologues comme Greimas et Bremond feront encore mieux. Mais c'est sans aucun doute Bremond qui remporte la palme de la réduction: il arrive à faire tenir *toute* la littérature narrative en trois fonctions. Le concours de la réduction structuraliste s'arrêtera seulement lorsqu'il aura atteint le chiffre magique de zéro (fonction), parce qu'alors le phénomène d'étude s'est lui-même volatilisé...

Étrange, comment l'intérêt du public pouvait se focaliser sur une seule des oeuvres de Propp, la *Morphologie du conte*, même si cette dernière servait seulement d'introduction à ce qu'il considérait comme son oeuvre maîtresse, *Les Racines historiques du conte merveilleux*, publiée en 1946. Ne nous étonnons pas qu'elle dut passer plus de 40 ans au purgatoire avant d'être finalement traduite en français. Claude Lévi-Strauss tua dans l'oeuf toute velléité de traduction par une critique dévastatrice de l'ouvrage. Propp n'avait-il pas trahi le credo structuraliste en se faisant l'historien, pis le « paléontologue » du conte merveilleux ?

Mais heureusement pour Propp (et pour nous aussi), les temps ont changé. Le sang de l'histoire irrigue de nouveau les corps laissés exsangues par les structuralistes. Les cadavres et les squelettes s'animent magiquement comme dans un conte merveilleux. La traduction de Propp s'inscrit dans ce retour, ce *backlash* de l'Histoire auquel nous assistons.

Car d'emblée, comme l'indique déjà le titre, la perspective de Propp est historique. Bien sûr, Propp aura à répondre à la question primordiale qui s'est posée à tout folkloriste: comment expliquer le retour d'un même thème, d'un même motif appartenant à des fonds nationaux aussi divers que le russe, l'allemand ou le français ? Les « diffusionnistes » défendaient l'idée d'un pays d'origine unique (souvent l'Inde) où seraient nés tous les contes, propagés ensuite (comment ?) aux quatre vents. Les « symbolistes », d'obédience jungienne souvent, croyaient que les divers motifs récurrents des contes constituaient autant de symboles archétypaux partagés (pourquoi et comment ?) par tout le genre humain.

Propp rejette du revers de la main ces deux « explications ». Résolument marxiste, il considère le conte comme étant le reflet (la fameuse superstructure) d'un certain état d'évolution de la société. Le conte selon Propp apparaît au moment précis où les rites religieux et les mythes, n'étant plus l'objet d'un consensus collectif, commencent à refluer. Fossile d'un temps reculé, le conte est témoin des mutations fondamentales des sociétés primitives; passage du matriarcat au patriarcat, transformation d'une société de chasseurs en une d'agriculteurs. Ainsi donc les contes russes, mais aussi *Le Petit Poucet*, *Barbe bleue* s'éclairent historiquement, confrontés avec un vaste matériel ethnographique qui couvre l'Afrique et l'Amérique du Nord. Barbe bleue, ce tortionnaire sadique qui dépèce ses femmes, prend des allures de sacrificateur rituel comparé aux divinités qui font subir le même sort à Osirius ou à Dionysos-Zagreus. Barbe bleue travestit en « barbe blanche », le conte vieilli en rite ou en mythe ?

Ce sont là les risques de la méthode comparative de Propp qui, malgré ses définitions rigoureuses (trop, justement) de l'introduction, flotte allègrement *entre* le mythe, le rite et le conte. Mais c'est précisément aussi ce *glissando* imperceptible d'un phénomène à un autre, d'une société à une autre, d'un âge à un autre qui rend la lecture de ce livre si passionnante.

Si vous voulez comprendre le conte merveilleux par un regard qui vient du fond des âges, ce livre est un *must*. Si par contre, structuraliste endurci, vous n'osez pas marcher sur les sables mouvants de l'Histoire, tenez-vous-en à la *Morphologie du conte*, vous serez moins dépaysé...

Entre exister et vivre

par
Pierre Quesnel

★ Annie Ernaux, **La Place**, Gallimard, 114 pages.

IL y a des livres qui n'ont l'air de rien mais qui pèsent lourd. Celui-ci n'a que 100 petites pages, à peine, mais qui comptent. Elles racontent la mort d'un père; sa vie surtout. Une bien drôle de vie. Ou plutôt, une vie pas drôle du tout. Une de ces vies qui faisait dire à quelqu'un que je connais bien: nous autres, on ne vit pas; on existe.

Le grand-père avait été charretier. Il ne savait pas lire. La grand-mère, plus distinguée que les autres, « ne pissait pas debout sous ses jupes comme la plupart des femmes de la campagne, par commodité ». C'est vous dire comme on revient de loin ! Début du siècle. Le Moyen Âge, nous dit l'auteure.

Le père est retiré de l'école à 12 ans pour « traire les vaches le matin à cinq heures, vider les écuries », etc. On le fait coucher au-dessus de l'étable. Beau début dans la vie !

Garçon de ferme, donc. Plus tard, ouvrier d'usine. Enfin, petit commerçant. L'ascension lente, ceinture et dents serrées: à l'arraché. Pas le temps de rêver. De rire, non plus. D'ailleurs, l'homme et la femme ne rient jamais sur les photos.

Petits commerçants, ils vivaient avec la peur continuelle de redescendre, de « manger le fonds ». Ils avaient voté Poujade.

Et puis, toujours cette peur d'avoir trop l'air ouvrier, ou paysan. De ne pas faire évolué. Sentiment constant d'infériorité. Devant les gens « haut placés », ceux qui parlent bien, le père ne disait presque pas un mot.

Vie rude et manières carrées. Les baisers qu'on ne sait pas donner. Même quand ils se disaient des mots gentils, ils donnaient toujours l'impression d'être en chicane.

Toute une vie à trimer dur pour avoir droit, à 65 ans, à la Sécurité sociale: pour pouvoir enfin jouir un peu de la vie. Mais trop tard: une petite bête s'est logée quelque part au fond du ventre. Et c'est bientôt la fin.

C'est la fille qui nous raconte cette histoire. Elle s'en est bien tirée, elle. « La place », elle se l'est bien taillée. Boursière, elle s'est rendue jusqu'à l'université. Aujourd'hui, elle enseigne les Lettres Modernes. Lettres modernes: cela ne disait rien au bonhomme. En tout cas, professeur, ça on comprenait. La voilà donc qui fait désormais partie du monde bourgeois. Trahison ?

La honte d'avoir eu honte, la déchirure...

Cela avait commencé avec l'adolescence. La découverte d'une autre culture, d'un autre langage, d'autres valeurs. Tiraillée, déchirée, écartelée entre le monde de l'école et celui de la maison, elle avait opté pour celui de l'école, celui de la réussite.

Parfois, elle s'était essayée à « corriger » son père, certaines manières de parler, des habitudes. La crise. Se renfermait chaque soir dans sa chambre pour étudier. Pour le père, étudier, ce n'était pas du travail. Aussi avait-il un peu honte devant les amis, les parents d'avoir une fille qui ne travaillait pas encore à 17 ans.

Un jour, elle s'était fait un petit ami: un étudiant en Sciences Po. Un vrai bourgeois. Au moins, on pouvait dire qu'elle était normale puisqu'elle sortait. Mais là, ç'avait vraiment été le grand passage, le grand écart.

Le père et le jeune homme s'étaient rencontrés un peu de temps avant la noce. Par-dessus les différences de classe, d'éducation, le père avait pensé qu'ils pourraient se rejoindre quand même, se retrouver égaux: en tant qu'hommes.

Illusion vite perdue. Le mariage célébré, le nouveau gendre n'avait plus remis les pieds à la maison. Comment parler en effet à ces gens-là ?

Annie Ernaux raconte tout cela avec une pudeur poignante. Pourtant, elle n'a pas voulu faire de pathos. Elle eût trouvé tout à fait obscène de faire « romanesque », « émouvant » avec tout ça. Aussi a-t-elle choisi de rapporter brièvement, sans fioritures, de simples faits, des habitudes, des paroles entendues. Écriture sèche et dépouillée, d'une formidable efficacité. Elle touche, parce qu'elle va à l'essentiel. On n'oublie pas.

Le monde selon Navarre

par
Jean-Roch Boivin

★ Yves Navarre, **Premières Pages**, Flammarion, 269 pages.

À la radio, l'automne dernier, Yves Navarre confessait avec une certaine amertume que son éditeur lui avait conseillé de se faire rare. La remarque devait être cuisante pour celui dont l'oeuvre entier est écrit sous le signe d'une extrême urgence à nommer, à dire ce temps qui passe. Cet éditeur, à qui il apportait en 1980 le prix Goncourt, invitait l'écrivain à faire taire l'auteur.

On aurait cru de pareils purgatoires réservés aux idoles de la culture de consommation. Sans doute touchons-nous là un point sensible. Le jeune auteur publie aujourd'hui son 15e roman. Déjà bien avant la consécration du Goncourt il s'était gagné un vaste public. Au Québec où il vient souvent, il a été beaucoup lu.

On a vite aimé chez ce jeune Français la passion forcenée avec laquelle il appelle un nouveau monde, de livre en livre, dénonçant impitoyablement la sourde et efficace répression d'une élite qui ne s'est jamais remise de l'humiliation de la dernière guerre. On a aimé aussi une écriture neuve, provocante, dont on acceptait les licences et les virtuosités. On s'est familiarisé. La complicité est devenue distraite et la critique accusait son roman *Biographie* de prolixité et de complaisance.

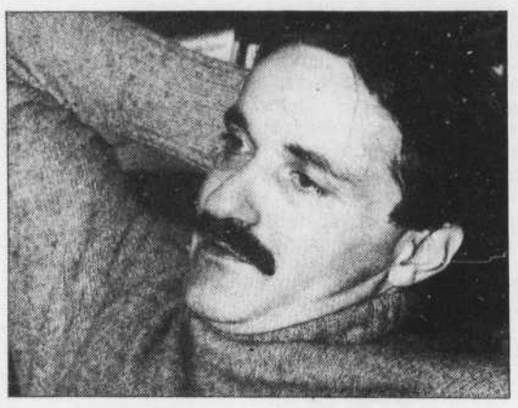

Photo Jacques Grenier
Yves Navarre: comme au téléjournal

Premières pages triomphe de l'un et de l'autre défaut. Par sa structure d'abord qui, loin de la galipette formelle, s'impose organiquement par rapport au contenu du roman. Il s'agit en effet de 41 chapitres I. À chacun, de nouveaux personnages, un nouveau lieu. L'Algérie, le Japon, la Californie, l'Égypte, l'Iran, peu de France, tous les milieux. Quarante-et-un topos avec ce seul lien subtil et puissant de l'actualité, comme au journal télévisé. Dans l'oeil du téléspectateur sera passée la foule des événements de la journée: le monde pour lui. Ce serait cela le sujet de *Premières pages*.

Parce qu'Yves Navarre ne veut pas creuser le passé mais écrire une mémoire du présent, il fait naître cette cohorte de personnages sous la plume de Peggy Carnieri, amie, amante et secrétaire de Lola Kubler, romancière invitée dans une université californienne. C'est le point d'ancrage de toutes ces histoires qui autrement eussent été des nouvelles, mais qui se sont tissées dans le quotidien déchiré des deux femmes.

De la nouvelle, ces premiers chapitres ont toutes les qualités d'efficacité: en quelques traits vifs, nous sommes ailleurs, dans un autre présent où des personnages différents font des choix, des erreurs, se touchent et se séparent. Derrière les gestes posés, des questions se posent: ne sommes-nous que ce que nous faisons ? ce qui nous advient ?

Instantanés de groupes, ces histoires autour du monde qui n'auront pas de suite ont un lien puisqu'elles sont arrachées à la vie de Peggy Carnieri et à son difficile amour pour Lola. L'auteur doit arracher l'oeuvre à l'écrivain. Ces chapitres auront été leur Californie. Je pense à ce show donné à l'Espace Libre sous le titre *La Californie*. Même structure éclatée, même éloquence du non-dit.

Avant-dernier chapitre I: nous sommes en Suède. Bibi est la femme de Sandy, le pianiste noir du café du port. Peu importe ! « Ce soir, Bibi sourit, toute seule dans la cuisine, en attendant. Elle voudrait bien, un jour, que quelqu'un lui raconte toutes les histoires du monde en même temps, pas forcément celles rapportées par les journaux, mais les autres, toutes les autres, anonymes, véridiques, et la sienne avec toutes, savoir enfin si ça vaut le coup de vivre la vie que l'on vit, et non pas celle des fuites et des simulacres. Bibi n'a jamais quitté Göteborg. »

Cela s'achève quelques pages plus tard: « ... elle attendit que Sandy lui adresse un petit signe. En descendant la rue, un sentiment nouveau l'habitait. Göteborg lui appartenait. Et cela suffisait. » Il y aura eu le tragique et l'ordinaire, comme aujourd'hui.

L'échec

Suite de la page 25

pourrait croire que l'auteur a vécu une expérience semblable.

Mais le plus grand mérite du livre de Wiebe est de ne pas tomber dans le manichéisme. Dans *Les Tentations de Gros-Ours*, il n'y a pas de « gros méchants Blancs » ou de « bons petits Indiens » et jamais que Gros-Ours exigeait il y a 100 ans, les Amérindiens ne l'ont toujours pas et tout semble indiquer que ce n'est pas demain qu'on va rendre justice aux premières nations.

Au terme de la conférence constitutionnelle l'auteur ne juge ou ne blâme ses personnages, laissant au lecteur le soin de se faire sa propre idée.

Cela dit, on ne peut s'empêcher d'éprouver un certain sentiment de culpabilité à la lecture du roman de Wiebe. Ce de la semaine dernière, plusieurs chefs autochtones ont souligné que certains éléments radicaux pourraient avoir recours au terrorisme pour obtenir gain de cause. Le massacre du lac à la Grenouille remonte à 1885 mais, on l'a assez dit, l'histoire se répète...

LOUIS GEOFFROY
FEMME, OBJET...

Trois oeuvres y sont rassemblées: *Les Nymphes cabrées*, *Le Triangle frisé* et *La Cyprine armée*. Cette oeuvre audacieuse et baroque, mettant en évidence une torrentielle ferveur même dans le trivial, donnait alors à voir un nouveau style de vie, de nouvelles valeurs. Aujourd'hui le poète témoigne de cette jeunesse et c'est maintenant que nous nous y reconnaissons.
89 p. — 6.95$

MICHEL JANVIER
L'ŒKOUMÈNE ÉCORCHÉ VIF

Une première oeuvre fracassante. Les tabous et les fumisteries éclatent sous le flash poétique. Une écriture qui frôle les bas-fonds. Une voie originale et une rigueur que cette impétueuse jeunesse ne nous aurait pas laissé soupçonner.
71 p. — 6.95$

GILBERT LANGEVIN
LES MAINS LIBRES

Une oeuvre de haute voltige, de vertige, de tendresse et de plongée dans le vif de l'amour, le vital de la révolte, le permis du surréel et du quotidien, l'ironie dans son miroir et celui de notre société. Langevin a gardé les mains libres, choisit la lucidité, la générosité faute de justice. Cela nous vaut une oeuvre forte, bouleversante d'authenticité et derrière le noir, une éthique de l'espoir.
83 p. — 6.95$

POESIE
parti pris

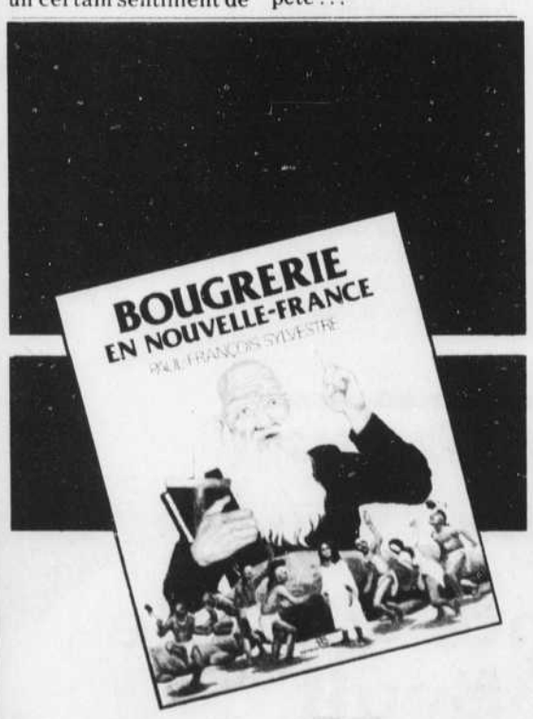

BOUGRERIE EN NOUVELLE-FRANCE

Cet ouvrage se présente ni plus ni moins comme un voyage dans les annales religieuses et judiciaires d'une époque révolue. Le lecteur découvre que l'Intendant et l'Évêque conjuguent leurs efforts pour policer la colonie et veiller à l'épuration des moeurs. Le *crime contre nature* ne passe pas inaperçu: les documents historiques sont là pour décrire le traitement réservé aux *bougres*. L'auteur démontre aussi comment la colonie a été administrée par une métropole, alors fortement influencée par le jansénisme et encore marquée par les séquelles de l'Inquisition.

Paul-François Sylvestre, **Bougrerie en Nouvelle-France**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, coll. *Les hiers*, 90p., 8,95 $
ISBN 2-89198-046-8

ASTICOU
46a, rue Saint-Raymond / Hull (Québec) J8Y 1R7
(819) 776-5841
Distribution en librairie:
DIFFUSION PROLOGUE INC.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Au magnifique jardin intérieur du Collège Maisonneuve se tient jusqu'au 23 mars une exposition des oeuvres de Clo Richer sous le thème *Variation*.

■

À la Maison d'art Saint-Laurent se tient jusqu'au 20 mars une exposition des peintures à l'huile de Alan Richardson. Adresse: 916 Décarie, Saint-Laurent.

■

La Galerie Don Stewart, 1460 Sherbrooke, présente une exposition des oeuvres de Stewart Waltzert jusqu'au 3 avril.

■

La Musique de l'artillerie royale canadienne participera à un grand gala musical qui sera présenté au Palais des congrès aujourd'hui à 20 h. Cet ensemble de 50 musiciens dirigé par le capitaine Onil Leblanc offrira les profits de cette soirée au Fonds de la police militaire pour les enfants aveugles.

MAREK HALTER

LA MÉMOIRE D'ABRAHAM
CONFÉRENCES

Le CENTRE HILLEL, en collaboration avec Les EDITIONS ROBERT LAFFONT, vous invite à venir rencontrer Marek Halter, auteur de « La Mémoire d'Abraham », à l'occasion de conférences qui seront tenues aux dates suivantes:

• **Dimanche 18 mars 1984 à 19:00**
CENTRE COMMUNAUTAIRE JUIF
5500, Westbury Montréal
Sujet: Le Fou et les rois.
Histoire d'une croisade pour la paix.
Entrée: 2,00 $

• **Lundi 19 mars 1984 à 20:00**
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
3200, Jean-Brillant
Salle 2323 Montréal.
Sujet: La Mémoire d'Abraham.
2000 ans d'Histoire du peuple juif
Entrée libre

Informations: Centre Hillel 738-2655

La Police après 1984
Numéro réalisé par Jean-Paul Brodeur
• Nature et fonctionnement des appareils de surveillance dans nos sociétés
• Bilan sur la profondeur de leur pénétration
• Informateurs, délateurs, agents provocateurs
Revue **Criminologie**, vol. XVII, n° 1, 1984
140 p. 7,50$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec), Canada H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25

Sociologies de la littérature
Sous la direction de : André Belleau, Manon Brunet et Greg Nielsen
• Diverses pistes de recherche à propos du discours « littéraire et social ».
Revue **Études françaises**, vol. XIX, n° 3, hiver 1983
140 p. 6$

Le livre universitaire

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pourquoi pas Laplante au lieu de Fichman ?

DISQUES

CAROL BERGERON

★ **André Laplante** (piano): Edvard Grieg (1843-1907), Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16; Jean Sibelius (1865-1957). Suite carélienne op. 11; Le Vancouver Symphony Orchestra, direction Kazuyoshi Akiyama. SM 5020, texte de présentation en français.
★ **Julius Katchen** (piano): Grieg, Concerto pour piano et orchestre op. 16; Robert Schumann (1810-1856), Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54; le Philharmonique d'Israël, direction Istvan Kertesz. London Jubilee JL 41050, réédition d'un enregistrement de 1962, texte de présentation en anglais.
★ **Krystian Zimerman** (piano): Grieg, Concerto op. 16; Schumann, Concerto op. 54; Le Berliner Philharmoniker, direction Herbert von Karajan. Deutsche Grammophon 2532 043, texte de présentation en français.
★ **Dinu Lipatti** (piano): Jean Sébastien Bach (1685-1750), Concerto pour clavier et cordes en ré mineur no 1 BWV 1052 (transcription de Ferruccio Busoni (1866-1924); l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction Eduard van Beinum, enregistré en 1947; Frédéric Chopin (1810-1849), Nocturne en ré bémol majeur op. 27, no 2, Étude en mi mineur op. 25 no 5, Étude en sol bémol majeur op. 10 no 5, enregistrés en 1950. Turnabout TV 34832, texte de présentation en anglais.

Le pianiste André Laplante

Y a-t-il, au Québec, un pianiste qui pourrait, par exemple, accompagner l'Orchestre symphonique de Montréal dans sa prochaine tournée européenne ? Un pianiste qui serait capable de jouer le deuxième *Concerto* de Rachmaninoff, aussi bien et de préférence mieux que ne l'a fait Yuval Fichman, lundi dernier, au concert de l'OSM ? Le jeune Torontois de 19 ans sera le soliste dans six villes de la tournée.

Pour ne pas en nommer plusieurs et risquer d'en oublier, je ne mentionnerai qu'André Laplante, lauréat de plusieurs concours internationaux: le Concours Marguerite Long-Jacques Thibaud en 1973, le Concours international de Genève en 1976, celui de Sydney (Australie) en 1977 et le Concours international Tchaikovsky de Moscou en 1978. De plus, André Laplante a déjà enregistré trois disques: RCI 440 qui comprend des oeuvres de Bach-Busoni (la *Toccata* en do majeur) et de Chopin (la *Sonate* en si bémol mineur op. 35); SM 352, le *Concerto* no 3, de Rachmaninoff qui fut enregistré à Moscou au concours Tchaikovsky.

C'est encore Radio-Canada, mais cette fois-ci dans sa collection de prestige SM 5000 (plus précisément SM 5020), qui a fait appel au talent du pianiste originaire de Rimouski pour graver le *Concerto* en la mineur, op. 16, d'Edvard Grieg avec le Vancouver Symphony Orchestra sous la direction de Kazuyoshi Akiyama.

À défaut d'être original, ce choix du *Concerto* de Grieg a sûrement l'avantage de servir efficacement de carte de visite et pour le pianiste et pour l'orchestre. Ce concerto romantique jouit, en effet, de la faveur indéfectible du grand public mélomane. La plupart des pianistes qui en ont les moyens, car la pièce ne se laisse pas maîtriser facilement, désirent la porter au disque.

Pour jouer ce Grieg, il faut des doigts de virtuose, un toucher de poète et une volonté évidente de construction. De plus, il est absolument indispensable que le soliste et le chef d'orchestre soient sur la même longueur d'onde. Dans la version Laplante, on retrouve ces éléments essentiels mais il y manque cette étincelle qui fait le tout s'embraser.

D'autre part, s'agit-il d'un problème de gravure ou tout simplement de prise de son, le piano manque fâcheusement de présence. Je veux bien admettre qu'on ait voulu une prise de son naturelle mais nous ne sommes précisément pas dans une salle de concert. Il est bon, au disque, d'y mettre un peu de relief.

Grieg n'a composé qu'un concerto pour piano ainsi que Robert Schumann d'ailleurs. Ces deux oeuvres ne sont pas très longues aussi, n'est-il pas rare de les voir couplées sur un même disque. Je ne connais pas tous les couplages de ces deux concertos mais je n'ai, jusqu'à présent, jamais trouvé de version qui surpasse celle du pianiste roumain Dinu Lipatti: le Grieg avec Alceo Galliera et le Schumann avec Herbert von Karajan. Il existe aussi une seconde version du *Concerto* de Schumann (22 février 1950) avec Ernest Ansermet et l'Orchestre de la Suisse Romande (London STS 15176), version très émouvante quand on sait que le pianiste était alors très malade (il mourut le 2 décembre 1950) mais néanmoins une version moins réussie que la précédente.

Dans le couplage signé par le pianiste américain Julius Katchen (1926-1969), c'est le *Concerto* de Grieg qui semble convenir le mieux à ses dons exceptionnels de virtuose. Le Schumann n'arrive pas à prendre son envol. Même bien joué, il reste terne.

À défaut de posséder l'enregistrement de Lipatti, et je dirais même si on le possède, il n'est sûrement pas mauvais de s'offrir un couplage plus récent, techniquement mieux réussi. C'est alors qu'il ne faut pas hésiter un instant à s'offrir la très belle version Zimerman-Karajan. Le même Karajan qui, 35 ans plus tôt, accompagnait Dinu Lipatti dans le *Concerto* de Schumann. Le génial chef d'orchestre seconde, cette fois-ci, le merveilleux pianiste polonais Krystian Zimerman. Le talent de ces deux interprètes nous comble d'aise: il est rare d'entendre des interprétations aussi vivantes et aussi pleinement satisfaisantes.

En plus de contenir des interprétations tout à fait extraordinaires, le disque Lipatti de Turnabout pose certains petits problèmes qui valent sans doute la peine d'être éclaircis.

Je n'ai pu vérifier si Lipatti a joué plus d'une fois le *Concerto* en ré mineur de Bach mais la firme Turnabout prétend nous l'offrir pour la première fois en nous présentant un enregistrement qui date du 2 octobre 1947. Or selon Claude Nanquette (Anthologie des interprètes, chez Srock), ce même concerto avec le même orchestre et le même chef d'orchestre a déjà été publié par la Bruno Walter Society.

Du même souffle, on affirme que le *Nocturne* op. 27 no 2 et les *Études* op. 10 no 5 et op. 25 no 5 de Chopin sont gravés pour la première fois. Va peut-être pour le Nocturne, mais pour les deux *Études*, elles font déjà partie d'un coffret de quatre disques consacré au pianiste roumain par la firme Angel, en 1981, (Angel-EMI ZD-3924).

Même si l'on possède déjà le Bach et les deux *Études* de Chopin, il faut se procurer ce disque car on y trouve une fabuleuse version du *Nocturne* en ré bémol majeur. Lipatti l'avait déjà enregistré pour Columbia mais ici il s'agit d'un concert public et l'interprétation est émouvante jusqu'aux larmes.

Pour les curieux, les amateurs de choses rares, le *Concerto* en ré mineur de Bach est ici joué dans une adaptation (surtout le premier et troisième mouvements) de Ferruccio Busoni qui s'est amusé, avec respect cependant, à rendre plus difficile la partie de piano. Le jeu de Lipatti est un miracle de finesse, d'agilité et de brio: le troisième mouvement est tout simplement électrisant.

ÉCHOS

Le Musée du Québec présente deux importantes expositions d'oeuvres d'art jusqu'au 29 avril.

■

Il y a une exposition de Joseph Hubbard et de Alain-Marie Tremblay au Centre de céramique Poterie Bonsecours, 444 et 448 Saint-Gabriel, jusqu'au 1er avril.

■

La Galerie Maximum, centre de diffusion de l'art carcéral situé au 123 ouest, avenue du Mont-Royal, présente jusqu'au 1er avril une exposition des plus récentes oeuvres de Louyse Doucet.

Un festival de musique contemporaine à McGill

par Carol Bergeron

POUR la troisième année consécutive, professeurs et élèves de la faculté de musique de l'Université McGill unisssent leurs efforts pour offrir aux mélomanes montréalais un festival de musique contemporaine en six concerts, du 23 au 25 mars.

Les lieux de rendez-vous sont les suivants: jeudi et vendredi à 20 h, salle Pollack et samedi 17 h, Recital Hall, pour les trois concerts de musique de chambre; vendredi à 17 h, Redpath Hall; samedi à 20 h, église Immaculée-Conception et dimanche à 20 h 30, Christ Church Cathedral, pour les trois récitals d'orgue. Le public peut assister gratuitement à toutes ces manifestations.

C'est au compositeur d'origine argentine Alcides Lanza, directeur du studio de musique électroacoustique de McGill depuis 1974, que revient l'idée de ce festival. Plutôt que d'offrir cinq ou six concerts de musique contemporaine, sans liens entre eux, sans impact et par conséquent dans des salles presque vides, il valait mieux, m'explique Alcides Lanza, concentrer les énergies sur un seul point et faire le maximum avec un modeste budget de $ 4,000.

On conjugue donc l'expérience professionnelle des professeurs et le travail des étudiants pour faire un événement d'importance qui attire environ 300 personnes par concert, qui incite le réseau anglais de Radio-Canada à diffuser deux concerts et qui reçoit, chaque année, l'aide financière du conseil des Arts du Canada pour permettre la commande de deux oeuvres nouvelles. Tout compte fait, la somme de $4,000 sert surtout à la publicité et à payer les musiciens invités.

Coiffé d'un titre, cette année on a choisi *Tuyaux et anches*, le festival de musique contemporaine de McGill présente des oeuvres de compositeurs qui ne sont pas forcément attachées à cette institution montréalaise. Comme par les années passées (*Autour des claviers* en 1982 et *Autour des courdes* en 1983) le titre renvoie aux instruments et non aux styles des compositions. Cette nuance permet aux organisateurs, les compositeurs Brian Cherney et Alcides Lanza, d'inscrire aux différents programmes des oeuvres de Luciano Berio, Mauricio Kagel, François Morel, Francis Dhomont, John Rea, Alain Thibault, Bruce Mather, Michel-Georges Brégent, pour ne citer que huit des 24 compositeurs que l'on pourra entendre la semaine prochaine.

Le programme de ce troisième festival impressionne par le nombre de premières qu'on y entendra: 11 oeuvres en première canadienne et six en première mondiale. C'est aux compositeurs Michel-Georges Brégent et John Burke que sont allées les commandes de cette année: du premier, on créera *Melorhythmharmundi* pour ensemble instrumental et du second, *Near Rhymes* pour quatuor de saxophones.

Tuyaux et anches renvoie d'abord à l'orgue, le plus imposant des instruments à tuyaux et ensuite aux instruments à anche simple (clarinette, saxophone), à anche double (hautbois, basson) et à anche libre (tuyaux d'orgues, accordéon). On peut même ajouter la voix, me dit en riant Alcides Lanza. Autour de cela, se greffe l'imagination des compositeurs qui peut aller jusqu'à des dispositifs comme ceux de *ELVIS* d'Alain Thibault, pour quatuor de saxophones, dispositif électronique, multi-image, laser et bande sonore ou de Treppenmusik et de John Rea, pour 12 instruments et bande sonore ou encore de *Duel* de Torbjörn Lundquist, pour accordéon et percussion.

Voilà donc six rendez-vous qui ne coûteront que la peine de se déplacer et qui mettront l'auditeur à l'écoute de la musique d'aujourd'hui.

Une Carmen québécoise

QUÉBEC (PC) — Trente ans après avoir vu le jour dans la municipalité de Sainte-Famille, à l'Île d'Orléans, Christine Lemelin interprétera le rôle principal de *Carmen* dans une adaptation du célèbre opéra de Bizet, à compter du 23 avril, à New York.

Mezzo-soprano, la jeune femme réalise ainsi le rêve de toute une vie. « Chanter *Carmen* dans un contexte théâtral, c'est vraiment le rêve de ma vie », a-t-elle déclaré.

Immédiatement après Pâques et jusqu'à la fin du mois de juin, *La Tragédie de Carmen*, mise en scène par un professionnel reconnu, Peter Brook, prendra l'affiche au Vivian Beaumont Theatre, du Lincoln Centre, le même complexe culturel qui loge le réputé Metropolitain Opera de New York. Les représentations auront lieu en alternance avec deux autres distributions. « Il est bien question d'une tournée américaine après ce contrat », a confié la chanteuse.

Christine Lemelin a obtenu ce premier rôle lors d'une simple audition, à Montréal. Par la suite, on lui a demandé de se rendre à New York pour auditionner devant Peter Brook. « J'ai chanté, dit-elle, et il m'a demandé d'improviser un peu pour évaluer mon talent au théâtre. »

« Lorsque je me suis retrouvée seule, j'ai vraiment réalisé ce qui m'arrivait. Bien franchement, j'ai pleuré toute la nuit. Le bonheur y était mais j'étais aussi bouleversée car j'avais des tas de choses à régler. Et puis, c'est arrivé de façon tellement inattendue. »

Fille de M. et Mme Joseph-Napoléon Lemelin de Québec, Christine est la cadette d'une famille de quatre enfants. Trois des enfants se sont initiés à la musique sur le piano familial.

« J'ai commencé à chanter dans une chorale, à Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans, à 7 ans. »

Pendant son adolescence, la jeune fille allait souvent chanter et danser au centre communautaire La Source, des Frères du Sacré-Coeur, à Beauport. Mlle Lemelin a ensuite suivi différents cours pour entreprendre une carrière progresionnelle. L'automne dernier, elle était de la distribution de l'opéra *Manon*, à Montréal. Son dernier spectacle dans la région de Québec a été présenté avec trois autres chanteurs lyriques, le 13 octobre dernier, à la salle Albert-Rousseau, de Sainte-Foy.

MUSICAMERATA Montréal
CONCERT GRATUIT
DIMANCHE le 18 mars à 20h
Amphithéâtre du Pavillon de Musique de l'Université de Montréal
200, Av. Vincent D'Indy, Outremont
oeuvres de:
MOZART, GLICK, STRAWINSKY et FAURE
B. Rosenohl-Grinhauz, R. Langevin, M. Dumouchel, L. Grinhauz, L. Malowany et M. Saint-Cyr.
Renseignements: 481-5363; 489-8713

UNIVERSITÉ CONCORDIA
Département de musique présente
l'Orchestre de Concordia
Sherman Friedland, chef d'orchestre
soloist invité – **Bernad Legacé,**
organiste et claveciniste
(oeuvres de: Bach, Haydn)
Chapelle Loyola,
7141 O rue Sherbrooke
(Métro-Vendôme, Autobus 105)
20h ENTREE LIBRE
le samedi 17 mars 1984

CARBONE 14
■ PRESENTE
■ MARAT-SADE
■ DE PETER WEISS
■ UN WORK IN PROGRESS
■ DIRIGE PAR LORNE BRASS
■ A ESPACE LIBRE
■ DU 25 MARS AU 1 AVRIL
■ 21H00 TOUS LES SOIRS
■ NOMBRE DE PLACES LIMITE
■ SUR RESERVATIONS SEULEMENT
■ 521-4191

Société de musique ancienne de Montréal — 10e anniversaire
MIREILLE LAGACÉ
LA SUITE, de d'Anglebert à Mozart

DIMANCHE LE 25 MARS À 20H00
SALLE POLLACK 555 OUEST SHERBROOKE (McGILL)
BILLETS: 10$, 6$ RENSEIGNEMENTS:
EN VENTE CHEZ:
ARCHAMBAULT — LETTRE SON — LIBRAIRIE AUBE-ÉPINE

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
chez Paul-ette

bière, vin liqueur et nouveautés
ANDRÉ MONTMORENCY
dans le rôle de MME ROBIDAS
comédie écrite et mise en scène par LOUIS-MARIE DANSEREAU
avec ANDRÉ MONTMORENCY
LOUISE BOURQUE, ROBERT MARIEN
SYLVIE GERMAIN ET MICHEL DUBUC
décor, costumes et éclairages MICHEL DEMERS
musique ROBERT MARIEN . MICHEL DUBUC
du mar. 20 au ven. 23 mars 1984 à 20h30
le samedi 24 mars à 17h00 et 21h00
le dimanche 25 mars à 19h30
centaur
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
288-3161
Métro Place d'Armes

La Chine Populaire présente
LA MAGIE DE SHANDONG
tournée nord-américaine

Acrobatie • magie • trapèze • mime • jonglerie
Spectacle unique et amusant pour toute la famille
28, 29, 30 et 31 mars, 20h00
au THÉÂTRE ST-DENIS
28, 30, 31 mars: *prix:* 17,50 $ - 13,50 $ - 9,50 $
29 mars, soirée familiale: 12,50 $ - 9,50 $ - 6,50 $
Tél.: 849-4211

DÉBUT *présente*

MARIE DUGAL et JERRY GLOWER
au piano: **Monik Grenier**
Oeuvres de Bellini, Rossini, Britten, Massenet
le samedi 24 mars à 20h
SALLE POLLACK
555 Ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: 5 $, 3 $ (étudiants)
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

Samuel Gesser et Columbia Artist Theatricals Corp. présentent
«L'UNE DES PLUS ÉCLATANTES COMÉDIES MUSICALES DE TOUS LES TEMPS»
— Glenne Currie, United Press International
GAGNANT! MEILLEUR MUSICAL!
7 trophées TONY — 1980
Trophée du N.Y. Drama Critics Circle
EN VENTE
EVITA
LA COMÉDIE MUSICALE AU SUCCÈS INTERNATIONAL!
23, 24, 25, 26, 27, 28 MARS
Ven., lun., mar., mer. 20 h 00
Sam. 17 h 00 et 21 h 00
Dim. 14 h 30 et 20 h 00
BILLETS: 15$, 20$, 25$, 30$
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112

Francis Lalanne: l'amour qui exalte

DISQUES

MIREILLE SIMARD

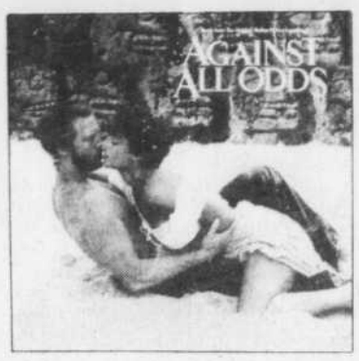

IL porte en lui un absolu encore possible, celui des individus qui croient qu'au-delà des guerres et des injustices, au-delà des douleurs et des cris du coeur, il existe une force qui permet de s'accrocher et qui pourrait bien être l'amour ...

Francis Lalanne, jeune troubadour rocker des temps modernes, homme de son temps et poète de la jeunesse française, chante ses 25 ans comme d'autres leurs rêves déchus. Génération de la bombe nucléaire et des écoles aseptisées, génération maudite et mal-aimée, Francis Lalanne incarne tout cela et bien plus encore. Au silence douloureux de cette tranche d'âge à qui on est en train de voler jusqu'au plaisir d'être jeune, Francis réplique avec une énergie folle de rage: « Je veux t'aimer, j'veux pas mourir. »

Ne succomber ni à la bombe, ni au désespoir, ni à l'asphyxie lente ou aux illusions jamais nées. Espérer, parler, crier malgré l'interdiction d'être qui plane sur les 18-25 ans, comme une guillotine imaginaire qui a fini par leur trancher la tête. Dans *Des mains de chômeur*, Francis personnifie le *no man's land* où vivotent les chômeurs, dans ces limbes du non-être où plus rien n'est possible. Avec *Rentre chez toi*, il s'adresse avec tendresse et lucidité à une petite *groupie* qui le pourchasse et rêve de se donner à lui. « L'amour, ce n'est pas ça, l'amour ce sera quand un garçon restera avec toi, et moi, j'peux pas. »

Cette « parole d'homme » à la jeunesse minoritaire et bafouée véhicule pourtant un fol espoir de vivre, une dose d'énergie à faire taire à jamais les 30 ans et plus, ces grands prêtres de la pontification sur la jeunesse amorphe et abrutie. Et c'est dans l'amour, le vrai, le grand, que Francis Lalanne puise le courage de s'arc-bouter à la vie. L'amour-refuge, l'amour-passion, l'amour-roue-de-secours. L'amour-bouclier contre la défaite, le cafard et les imbéciles. Mais l'amour aussi comme absolu exalté. « Si l'un d'entre nous rompait, l'autre crève. »

Francis Lalanne, homme au ventre plein de grandes passions, sera au Québec au début d'avril. En attendant, on peut se régaler de sa lucidité dévastatrice en écoutant son album intitulé tout simplement *Francis Lalanne*. Sur étiquette Kébec Disques.

★

Contre toute attente — Rachel Ward, la sensuelle et intelligente beauté britannique qui incarnait l'indomptable Meggie dans la série télévisée *The Thorn Birds* (*Les Oiseaux se cachent pour mourir*) expose sans vergogne sa passion frémissante pour Jeff Bridges sur la pochette de la trame sonore du film *Against All Odds*. Une pochette splendide, aussi extraordinaire sans doute que la chanson-thème composée et interprétée par Phil Collins. Quelle conception divinement époustouflante ! Un *slow* tout en douceur avec un crescendo digne des plus grands *plains* de la musique pop.

Phil Collins y raconte la lancinante quête d'un homme qui cherche à reconquérir sa belle, envolée. Déchiré et déboussolé, il y expose un désespoir presque tangible. Une pièce à vous arracher des frissons d'émotion, même au milieu d'une montagne de vaisselle à récurer ... Sensuel et bouleversant.

Cette déchirante blessure d'amour est peut-être ce qui rend le reste de l'album plutôt fade en comparaison. La pièce suivante, *Violet and Blue* de Stevie Nicks, apparaît comme un gros char d'assaut vainement bruyant, tant le contraste est saisissant.

De même, les pièces de Peter Gabriel, Big Country et Mike Rutherford n'arrivent pas à retenir l'attention. Quant à la seconde face du disque, entièrement composée de pièces instrumentales, elle n'est pas autre chose que de la *musak* de supermarchés, version cinématographique. Dommage, pourtant, qu'un album doté d'une pochette et d'une pièce maîtresse de première classe n'arrive pas à tenir ses promesses. Sur étiquette Atlantic.

★

Portal en prison — La mode des comédiennes-chanteuses sévit sur le Québec musical. Certaines sont merveilleusement talentueuses, d'autres moins. C'est le cas de Louise Portal, chanteuse, comédienne, parolière, romancière et... conceptrice de pochette. À vouloir courir trop de lièvres à la fois, on risque de tous les perdre.

Son plus récent album, *Portal évadée* (de qui et de quoi d'ailleurs ?), n'apporte rien de bien neuf, ni de bien agréable — surtout pas la pochette vaguement kitsch. Certes, la pièce *T'es parti* est bien menée, intelligible et agréablement produite. Bien sûr, il y a d'excellents musiciens (Scot Price aux percussions, Claude Lemay aux synthétiseurs, Walter Rossi à la guitare). Mais le reste ?

Les textes de Louise déploient leur fatuité autour de Hollywood et du mythe de la star. « Quand j'étais p'tite/J'rêvais d'être une actrice », chante l'actrice devenue chanteuse.

Marilyn, Belmondo et Brigitte Bardot règnent comme autant de symboles du passé. Portal chanteuse, c'est la solitude, le sexe et les grands boulevards de Hollywood exposés tous azimuts, de sa voix caverneuse et monocorde. Vengeance et violence de cette femme toujours occupée à parler du mythe des autres pour mieux échafauder le sien.

Louise Portal, femme-féline, femelle exacerbée, conçoit la scène comme le dévidoir de ses angoisses, le repoussoir de ses passions. Elle y déverse son trop-plein d'images glanées sur la corde à linge du *star system* hollywoodien, pourtant mort depuis belle lurette. Aujourd'hui, les vedettes (Meryl Streep, Susan Sarendon) y sont plus quotidiennes et plus accessibles que jamais. Seul survivent dans le *scrap-book* imaginaire de Portal les images de stars adulées. Sur étiquette XII.

★

Vent d'originalité — Le groupe Montréal Transport Limité, une jeune formation de musiciens marginaux, vient de lancer son premier disque. Une production modeste, certes, qui a toutefois le mérite d'insuffler un vent d'originalité sur une production québécoise désespérément grise.

Ça fond sur l'Amérique est une jolie pièce vaguement funky où se déploie le talent des musiciens. Dans l'ensemble, les quatre pièces de l'album se présentent comme des morceaux instrumentaux avec un texte saccadé surimposé. C'est contemporain et urbain, et ça décrit incisivement le quotidien du Plateau Mont-Royal.

L'autre Montmorency

Suite de la page 21

un travesti ou une tapette extravertie. Je joue un rôle de femme, ma composition n'a pas pour but de caricaturer mais de rendre vrai ... Le comique de Mme Robidas vient de sa vérité. J'ai pris beaucoup de choses chez ma mère pour y arriver. »

Conscient de la popularité qu'a pu atteindre Christian Lalancette dans certains milieux (en cinq ans la caricature a tellement gonflé qu'on a pu parler d'un Mickey Mouse du monde gay), Montmorency ne voudrait pas que l'on attende sa performance en Mme Robidas comme un autre cas de « haute voltige ».

« Lalancette était un personnage dangereux, je jouais avec le phénomène d'identification, une grande part du public ne faisait plus la différence entre le comédien et le personnage. Au Mexique on m'a déjà abordé en me demandant si je n'étais pas, par hasard, Christian Lalancette ... là la sonnette d'alarme a retenti ... j'ai eu peur de me voir devenir un Christian vieillissant. »

Il était question que ce personnage issu de la série *Chez Denise* à Radio-Canada revienne dans le nouveau téléroman de Denise Filiatrault, *101 avenue des Pins*. « J'ai négocié en demandant si cher qu'en mon for intérieur je savais que Christian allait mourir, du moins celui joué par moi. C'est ce qui est arrivé, et après deux semaines d'angoisse (ma carrière est finie !) plein de gens m'ont félicité du geste et, les regrets apaisés, je me suis rabattu sur Mme Robidas. Au bout de deux semaines j'avais perdu, jusque dans les bras, les restants de tics de Christian. »

« J'aime vivre longtemps avec un personnage. » Montmorency retient de l'épisode Christian Lalancette le plaisir d'user les planches de la province avec le même rôle, pour découvrir de soir en soir des idées qui s'emmagasinent, des détails qui s'ajoutent. Il projette de faire un bon bout de chemin avec cette Mme Robidas qui part en tournée pour près de 50 représentations, et qui va sans doute s'installer pour l'été 1984 au Théâtre Malenfant, et peut-être faire l'objet d'une dramatique à la télévision.

C'est d'une boutade qu'est partie l'aventure Mme Robidas. Au printemps 1981 le groupe du Théâtre Malenfant (dont il est en quelque sorte le directeur artistique sans le titre) préparait un show d'été dont la structure devait s'articuler autour des va-et-vient quotidiens dans un dépanneur, le confessionnal moderne. Montmorency assumant la mise en scène commanda à l'auteur une scène où il pourrait faire vers la fin une « guest appearance » dans le rôle d'une dame de 70 ans lui rappelant sa mère. Le personnage de Mme Robidas est alors devenu l'élément central de la pièce, la locomotive.

Tout comme Christian qui devait n'apparaître, au début de la série de Filiatrault, que cinq ou six fois et qui est devenu l'un des personnages principaux. « J'ai une propension à m'embarquer à fond dans un personnage, à ne pas vouloir le lâcher de sitôt. J'envie ceux qui peuvent jouer un personnage durant des années, ce que le théâtre québécois ne permet pas assez souvent. »

★

La carrière théâtrale d'André Montmorency est particulière. Elle chevauche deux époques. Lui-même lorsqu'il rappelle ses débuts au Rideau-Vert en 1958 dans un petit rôle de *La Reine morte* semble parler d'une vie antérieure, dans un autre monde. De 1958 à 1968, c'est-à-dire jusqu'à la révélation des *Belles-soeurs*, il affirme avoir fait du théâtre « en essayant de faire comme les autres, c'est-à-dire les acteurs de Paris ». Depuis la découverte de Tremblay, et les expériences théâtrales diverses qui ont formé une dramaturgie québécoise, il dit avoir découvert les relations profondes entre son milieu social et le pouvoir de la dramatisation. « Durant 10 ans j'ai joué de là à là, dit-il en cadrant du geste le buste à la tête. Depuis Tremblay je joue des pieds à la tête, l'émotion traverse tout le corps. »

Photo Jacques Grenier

André Montmorency: plus Marie-Lou que Ben-Hur. . .

Au Rideau-Vert, où Lucie de Vienne- Blanc l'avait amené, Montmorency jouera Benavente, Pirandello, Montherlant, c'est lui qui lira l'adresse à Fred Barry et à Marthe Thierry (la veuve d'Albert Duquesne) lors de l'installation de la compagnie dans l'ancien Stella en 1960, et il découvrira Marivaux pour lequel il garde une grande admiration. « Je retiens du Rideau-Vert les leçons de comédie et le sens du *timing* que des gens comme Mme Béliveau, Duceppe, et d'autres me donnaient sans le savoir. De 1961 à 1967 on y a monté des revues où j'ai tout appris. »

Mais c'est avec Tremblay, au théâtre et au cinéma, que Montmorency va donner sa vraie mesure, en particulier dans les rôles de Sandra et d'Hosanna. « J'ai repensé à ma ruelle Labrecque, à ma famille, à mon frère qui était pianiste au Coronet, j'ai découvert l'émotion derrière tout ça et j'ai découvert aussi ce que pouvait signifier faire du théâtre, en s'impliquant entièrement. »

ÉCHOS

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise invite le public à participer à la Veillée du Plateau aux Ateliers d'éducation populaire, 350 Boucher, ce samedi. L'accordéoniste Philippe Bruneau, le pianiste Yvan Brault et le folkloriste Claude Leblanc animeront la soirée.

■

Gérald Wheeler sera l'organiste invité du Carême en musique à la chapelle du Sacré-Coeur de la Basilique Notre-Dame, à 15 h dimanche.

■

Robert Isaacson, spécialiste du 19e siècle et collaborateur au catalogue du peintre Bouguereau donne une conférence dimanche à 15 h au Musée des beaux-arts de Montréal.

■

L'Orchestre des jeunes du Québec donne un concert dimanche à 20 h à l'église Saint-Benoît, 500 rue Fleury. Entrée gratuite.

Demain à 16.30 heures
« un coffre au trésor » *J.P. Bonhomme, La Presse*
RETROUVAILLES
10 jeunes comédiens disent et chantent
NOS VIEUX POÈTES
mise en scène: **Huguette Uguay**
Café Théâtre Quartier Latin
4303 St-Denis (Métro Mont-Royal)
Entrée: $4. adultes $3. étudiants

Concerts de musique de chambre Allegra
Quintette
hautbois **Theodore Baskin**
violon **Vladimir Landsman**
alto **Charles Meinen**
violoncelle **Katherine Skorzewska**
piano **Dorothy Fraiberg**
Oeuvres de Haydn, Loeffler, Mozart et Jacob
samedi, 17 mars 1984, 20h.
Université McGill, salle Pollack
555, rue Sherbrooke ouest
Entrée libre
Présenté en collaboration avec "Music Performance Trust Funds" obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal

Marie-Paule sarrazin
Présidente
PÂQUES À NEW YORK
Renseignements: 340-1515
CÉLIBATAIRES Cette invitation s'adresse à vous sous l'égide du
Club des Diplômés(es) Universitaires inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
LA SOIRÉE DISCO
Dimanche 18 mars, 20h30
CLUB RHAPSODIE
HOTEL QUATRE SAISONS
1050 Sherbrooke ouest
SOIRÉE DES CHAPEAUX
Prix pour le plus original
Membres 3 $ — Non membres 5 $
Renseignements: 340-1515

ciel mf-98,5 présente
LOUISE FORESTIER
JE SUIS AU RENDEZ-VOUS
A L'AFFICHE
UN RETOUR FOU-DROYANT!...
RENOUEZ AVEC UNE STAR!
13 au 25 MARS C'est un rendez-vous!
théâtre FÉLIX-LECLERC
1450, Ste-Catherine est coin Plessis ⊕ Beaudry
Guichet lun. au sam. midi à 21 h
Renseignement: 521-4650
Frais de service 0.50$ par billet
Ticketron: 288-3651
Tele-tron: 288-3782
Visa Master Card
Frais de service
LIVRAISON À DOMICILE: 288-3782 seulement $2.00 par livraison

LE CLUB DES RELATIONS INTERNATIONALES
présente
M. ALEXANDRE GAUDIERI Directeur général du Musée des Beaux-Arts de Montréal
M. ZARIN MEHTA Directeur général de l'orchestre symphonique de Montréal
au sujet du
RAYONNEMENT CULTUREL INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
LUNDI 19 MARS 1984, à 19h30
Hôtel Richelieu, salon Athos
505, Est rue Sherbrooke
(à deux pas du métro Sherbrooke)
* Un vin d'honneur sera servi
Admission: $6.00

Les Productions Germaine Larose
présentent
...déroutante et fascinante pièce de René-Daniel Dubois...
...une oeuvre audacieuse...
...approche originale, nouvelle, moderne...
Robert Levesque, *Le Devoir*
WILLIAM (BILL) BRIGHTON
de René-Daniel Dubois
Mise en scène: Alain Fournier **Décor et costumes:** Mario Bouchard
Avec: Michelle Allen, Diane Blanchette, Marie Dupont, Suzy Marinier, Mireille Thibault
Du 2 au 31 mars mardi au samedi 20h30, dimanche 15h, relâche: lundi
Salle de L'ESKABEL
1237 Sanguinet
RÉSERVATIONS: 849-7164

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
En co-production avec le Théâtre du Trident
Du mardi au vendredi 20h
Samedi 17 et 21h
Dimanche 19h
FEUX FOLLETS
Adaptation RENÉ DIONNE
de SUSAN COOPER et HUME CRONYN
Mise en scène
GUILLERMO DE ANDREA
YVETTE BRIND'AMOUR • GUY PROVOST
DENIS BERNARD • LÉA MARIE CANTIN
RICHARD FRÉCHETTE • MICHEL DAIGLE
Décor: Denis Denoncourt
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
Musique: André Angélini
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

Théâtre Acte 3
présente
ÉVÉNEMENT HÄNDKE
17-18 mars
Rés.: 682-1114
3981, Boul. ST-LAURENT

RISING SUN
Dir.: Roué-Doudou Boicel
BLUES BOOGIE
Danse
Hommage à
WILLIE DIXON
avec le
CHICAGO BLUES ALL STARS
Ce soir jusqu'au 24 mars
* *BIENTÔT* *
Maître-saxophoniste jazz
ARCHIE SHEPP
27-31 mars
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts
861-0657

Acclamée à New York et à Toronto
BRIGITTE ENGERER,

pianiste
Programme:
Schubert/Liszt: D. 686, D. 957 no 13, D. 957 no 5
Schubert: Fantaisie Wanderer op. 15
Moussorgsky: Tableaux d'une exposition
LUNDI — 26 MARS — 20 h.
Billets: 10$, 8$, 6$
Étudiants: 5$ 7/25 ans
PRO MUSICA,
1270 O. Sherbrooke
845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Avez-vous rencontré 690 personnes cette semaine?

Connaissez-vous les 690 tendances culturelles de la planète?

Avez-vous 690 sources fiables d'information?

Avez-vous suivi 690 événements sportifs?

Connaissez-vous les 690 grands noms de la musique d'aujourd'hui?

Avez-vous reçu 690 conseils judicieux?

Connaissez-vous 690 façons de bien vous réveiller?

Avez-vous entendu 690 nouvelles?

Nous, oui.

Vous rendez-vous compte de ce que vous manquez?

CBF-690 ... bien entendu

690

Les GBC ressortent leurs oeuvres rétro

par
Suzanne Asselin

★ **Les Grands Ballets Canadiens.** Au programme: *Sérénade* (1935); chorégraphie de George Balanchine; musique de Tchaikovsky (Sérénade pour cordes); costumes de Karinska. *Jardin aux lilas* (1936); chorégraphie d'Antony Tudor; musique d'Ernest Chausson (Poème, opus 25); violon solo: Denise Lupien; costumes de Raymond Sauvey d'après les dessins de Hugh Stevenson; décors de Tom Lingwood. *Bal des cadets* (1940); chorégraphie de David Lichine; musique de Johann Strauss; costumes et décors de Tom Lingwood. Éclairages de la soirée: Nicholas Cernovitch. Ce soir à la Place des Arts à 20 h.

POUR la première fin de semaine de leur saison printanière à la Place des Arts, Les Grands Ballets Canadiens (GBC) ressortent des oeuvres anciennes mais bien polies pour les nostalgiques de Balanchine, Tudor et Lichine. Une soirée rétro, reposante, sans grandes excitations sinon celles de voir quelques moments d'éclat ou de revoir des ballets qui ont fait école.

Les *Sérénade*, *Jardin aux lilas* et *Bal des cadets* composent une soirée en trois actes, en s'élançant de la danse pure de Balanchine vers le drame-dansé de Tudor pour enfin atterrir au ballet-divertissement, un peu long mais amusant de Lichine.

Depuis quelques années, le trio artistique des Grands Ballets (Colin McIntyre, Linda Stearns et Daniel Jackson) a pris l'habitude de présenter, dans presque chacun des programmes, une oeuvre du chorégraphe néo-classique George Balanchine. Une initiative intéressante puisqu'elle permet au public québécois de se frotter les yeux à un style qui a marqué toute une génération de danseurs nord-américains.

D'ailleurs, les premiers accords de *Sérénade*...en do majeur pour orchestre à cordes de Tchaikovsky, qui se répandent sur un corps de ballet en parfaite harmonie, inspirent l'admiration. Annette av Paul (pour qui les GBC ont réservé une soirée officieuse d'adieu en février) excelle dans ce type de ballet et elle interprète aisément le rôle de la ballerine qui arrive un peu tard à la classe de ballet. Le trio av Paul, Jerilyn Dana et James Kudelka est particulièrement émouvant dans le quatrième mouvement. Le triangle éternel se forme et se déforme d'un regard oublié, d'une main attachante, d'une arabesque flottante.

Une scène de «Sérénade» de George Balanchine

En milieu de programme, le ballet d'époque victorienne *Jardin aux lilas* du chorégraphe anglais Antony Tudor, constitue une oeuvre où les premiers danseurs Annette av Paul (Caroline), James Kudelka (son amant), David La Hay (l'homme qu'elle doit épouser) et Gioconda Barbuto (l'autre femme), composent un tableau troublant. Un chassé-croisé où le geste brièvement esquissé, les regards à la dérobée et les grands élans des danseurs rendent bien justice au chorégraphe. Les protagonistes réussissent à nous plonger dans leur drame-dansé où la parole deviendrait superflue.

En complément de programme, le *Bal des cadets* nous retrempe, s'il vous plaît, dans un pensionnat pour jeunes filles au XIXe siècle. Ces jeunes filles reçoivent à leur façon les cadets d'une Académie militaire au bal de fin d'année. Pour les amateurs d'un romantisme dépassé, ce bal réserve des moments franchement comiques avec, entre autres, Andrea Boardman dans le rôle de la jeune fille espiègle.

Mais la révélation du Bal est sans nul doute Edward Hillyer dans le rôle de caractère de la directrice prude, maniérée, mais vieille fille pas complètement endurcie... puisque le général (John Stanzel) parvient à lui faire une cour qu'elle ne refuse pas tout à fait. Le jeune homme au tambour est défendu avec brio par Rey Dizon qui est toujours à la hauteur de tous les rôles que lui confient Les Grands Ballets.

Malheureusement, un pas de deux esquissé par Cristina Escoda et Jacques Drapeau est la seule ombre de ce bal même si ces artistes ont une fiche plus brillante d'habitude. Un porté mal reçu a partiellement gâté la sauce.

La fin de semaine des 29, 30 et 31 mars, les Grands Ballets auront un menu totalement différent. L'oeuvre préférée de plusieurs balletomanes, l'acte 2 du *Lac des cygnes*, sera le hors-d'oeuvre de la soirée. Suivront *Les Noces de Lar Lubovitch*, sur la musique de Stravinsky, donné en première à Montréal en 1979. Pour le dessert, les fans des oeuvres nouvelles des Grands Ballets pourront savourer, en première montréalaise, la dernière chorégraphie du premier danseur James Kudelka, intitulée *Alliances*. Les costumes et la scénographie de ce ballet seront de Claude Girard et Rolf Bertch interprétera le solo de ce Concerto pour piano.

Gioconda Barbuto et David La Hay dans «Jardin aux lilas»

ÉCHOS

Les verriers Thérèse Guy, Jean-M. Giguère, Guy Martin et Guy Simard exposent jusqu'au 30 mars à la Galerie du Grand théâtre de Québec.

■

Le Centre culturel de Verdun présente les oeuvres de Everell au 5955 avenue Bannantyne.

■

Oeuvres récentes, une exposition de toiles peintes de Sylvie Guimont, sera présentée à la Galerie Studio J. Yahouda Meir, 2160 de la Montagne jusqu'au 31 mars.

■

Le cinéaste Pierre Hébert est l'invité de huit villes de la Belgique et des Pays-Bas au cours du mois de mars et durant lequel il présente ses oeuvres: *Etienne et Sara* de même que *Souvenirs de guerre*.

■

La division de l'iconographie des archives publiques du Canada présente jusqu'au 15 avril une exposition intitulée: *Les portraits de Cartier: ne vous y trompez pas!* montée à l'occasion du 450e anniversaire de son premier voyage au Canada. L'exposition comprend une vingtaine de pièces — huiles, aquarelles, dessins, estampes, reproductions, fac-similés, cartes, etc. — honorant l'explorateur français.

Michel Leboeuf
artspirine
8 mars au 1 avril
GALERIE MONTCALM
Maison du Citoyen
25, rue Laurier, Hull
tél.: 777-2781

du 18 mars au 8 avril 1984
SERGE BRUNEAU TATIANA DEMIDOFF-SÉGUIN MARCEL SAINT-PIERRE
ÉTAT DE FAITS
(Photo: Denis Bernier)

VENTE AUX ENCHÈRES
GRAVURES CANADIENNES ET EUROPÉENNES
le mardi 20 mars à 19h30
135 lots, comprenant des oeuvres de J.-P. Lemieux, S. Cosgrove, H. Masson, J.-P. Riopelle, J. Coignard, R. Giguère, Zao-Wou-Ki, L. Fini, R. Genis, R. Matta, C. Weisbuch, Jardi-Bonnet, A. Dumas, L. Feito, F. Toupin, R. Carcan, K. Appel, C. Debert, R. Pichet, A. Bergeron, G. Tremblay.
Expert: Simon Blais
Exposition: lundi, 19 mars de 12h à 21h.
mardi, 20 mars de 12h à 18h.
Iegor de Saint Hippolyte, Commissaire Priseur
HOTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St. Laurent, Mtl. tel: 849-2505

UN CAHIER SPÉCIAL DU DEVOIR À L'OCCASION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
ODES AU ST-LAURENT
Le 28 avril prochain, **LE DEVOIR** publiera son cahier spécial annuel sur les activités entourant le salon international du livre de Québec. Au printemps et à l'été '84, les québécois vivront sous le signe de l'eau et du vent à l'occasion du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et des courses de grands voiliers.
Afin de souligner ces événements, le thème du cahier spécial du Devoir sera: **ODES AU ST-LAURENT.** Ce cahier sera un excellent véhicule publicitaire pour tous les éditeurs qui participeront de près ou de loin au salon international du livre de Québec. **ODES AU ST-LAURENT** sera dirigé par Clément Trudel.
Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour réserver de l'espace, communiquez avec:
Jacqueline Avril à 844-3361
Tarif: 1,10$ la ligne agate
Date de tombée: **le 20 avril 1984**
Parution: le 28 avril 1984
LE DEVOIR
toujours mieux informer

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Martin et Gnass: les mots dans la peinture

Expositions

GILLES DAIGNEAULT

Un fragment de l'«Opus incertum» d'André Martin

Un dessin de Peter Gnass qui fait partie de son exposition présentée à la galerie Michel Tétreault

UN peu plus d'un an après la remarquable *Traversée d'Italie*, voici que de nouveaux travaux d'André Martin occupent la petite salle de la galerie **Jolliet** (279 rue Sherbrooke ouest). Cela s'appelle *Opus incertum*, une expression qui désigne normalement un ouvrage de maçonnerie irrégulier qui laisse au hasard une part non négligeable.

Mais si la forme irrégulière des oeuvres et leur disposition sur le mur évoquent les moellons d'un opus incertum, le hasard ne paraît certes pas le moteur principal de ce travail. Comme dans *Traversée d'Italie* et dans d'autres travaux antérieurs, l'artiste poursuit ici une mise en relation du texte et de la matière, celle-ci se jouant de celui-là qui habituellement en empêche la perception immédiate.

André Martin s'attaque donc à la théorie de la peinture en mettant en scène — et en pièces ! — l'ouvrage de Jacques Derrida intitulé *La Vérité en peinture* qui en est une sorte de bible, sans doute la plus habile et la plus insidieuse.

Il en a d'abord recouvert chaque page d'une couleur différente, toutes très belles et d'un fini nacré, pour ensuite les déchirer en minuscules fragments qu'il a collés sur de grandes toiles noires qui, diversement pliées et repliées, n'exposeront que leur verso, également noir mais d'un noir coloré des pigments qui jonchent le plancher de tout atelier (et singulièrement d'un atelier qui a appartenu à plusieurs artistes).

Ainsi, le texte coloré et fragmenté n'apparaîtra qu'en certains points de l'oeuvre, généralement en périphérie, abandonnant l'espace central à la matière non porteuse de l'écrit, mais autrement chargée émotivement; la très jolie fiction qui sert de communiqué — et dont l'allure n'est pas sans rappeler celle de *Traversée d'Italie* — laisse entendre que les toiles sont des draps volés « dans des hôtels suspects ».

L'espace nous manque pour parler d'une foule d'autres choses que propose ce *Opus incertum*, notamment de l'accrochage même qui confronte deux stratégies qui se critiquent mutuellement en même temps qu'elles interrogent les « idées reçues » en la matière, et aussi de la profonde unité — par delà sa diversité apparente — de toute l'entreprise de Martin qui voit le monde comme un éclatement de fragments dont il propose, à chaque exposition, d'heureuses agglomérations. Une oeuvre « à ne pas lire », comme l'écrit Louise Robert sur ses tableaux, mais à voir absolument.

★

Dans la grande salle, on peut voir 11 tableaux de l'artiste d'origine hongroise Judit Reigl (née en 1923) qui est une habituée de la maison et dont on connait l'écriture somptueuse depuis plus de 30 ans. Il s'agit surtout de travaux récents, mais l'exposition s'ouvre sur trois toiles, non montées sur châssis, de la série *Guano* qui nous ramènent aux années 1958-1963 et qui sont sûrement un des plus beaux moments de l'accrochage.

L'allure archéologique de ces oeuvres prophétiques provient de ce qu'elles ont d'abord été des tableaux ratés (?) qui ont ensuite été utilisés comme . . . moquette pour protéger un parquet neuf d'atelier. C'est dire que, pendant quelques années, elles ont été piétinées et *ensemencées* de quantité de matières picturales (on sait peut-être que le mot « guano » désigne, dans les îles, des accumulations de déjections d'oiseaux marins). Les oeuvres gardent donc la mémoire de toute cette histoire, de tous ces accidents a posteriori.

Par comparaison, les tableaux très récents paraissent presque trop séduisants et, dans leur absolue maîtrise de la technique de répulsion des matières qu'utilise Reigl, renvoient à une peinture abstraite européenne de grande tradition. (Jusqu'au 31 mars)

★

Décidément, chez **Michel Tétreault** (4260 rue Saint-Denis), on va de surprise en surprise. En effet, après l'événement Lemoyne qui faisait retour à d'anciennes pratiques de l'artiste, voici que Peter Gnass fait retour à sa propre enfance avec une exposition intitulée *Obscur/Suspect, Unklar/Verdächtig* qui court-circuite des époques et des lieux différents, et dont le contenu, très voyant et socialement engagé, tranche sur les préoccupations habituelles de l'artiste.

D'entrée de jeu, le visiteur constate que les artefacts exposés sont complètement indifférents à l'espace qui les accueille, ce qui — ajouté au fait qu'ils soient relativement petits et nombreux — crée un premier dépaysement dans l'oeuvre de Gnass. Ici, il s'agissait manifestement d'être davantage fidèle à des réminiscences intimistes qu'à des structures spatiales préexistantes.

Un muret de blocs de béton indique donc qu'on a créé de toutes pièces un lieu dans un lieu, qui, lui, renvoie à un lieu psychologique préexistant: la perception qu'un enfant allemand a eue de la Dernière Guerre. Or, quelque 40 ans plus tard, cet enfant est devenu un artiste contemporain dont la démarche, plus réflexive que véritablement engagée, interroge la notion d'un éventuel point de vue privilégié qu'on peut avoir sur les choses et les *désordres* qu'entraîne tout écart par rapport à ce point de vue.

Mais ce qui est limpide dans le cas de perceptions visuelles devient plus trouble dans le cas de perceptions psychologiques, et tout un pan de l'enfance constitue un objet plus complexe qu'un pan de mur (sur quoi s'exerçaient souvent les fameuses projections de Gnass).

En l'occurrence, la question du point de vue pirvilégié devient plus passionnante dans la mesure où ce point de vue peut varier avec les spectateurs qui font l'expérience de l'oeuvre, la distance entre ceux-ci et les objets exposés étant analogue à celle qui sépare l'artiste des souvenirs qui ont donné naissance à ces objets.

En outre, la question se complexifie du fait que l'exposition court-circuite non seulement l'histoire de l'enfance de Gnass et l'histoire de l'Europe, mais aussi le passé et le présent, l'artiste étant ici au moins autant à l'écoute des manifestations à propos du nucléaire, entre autres, que des modes d'expression de l'art contemporain.

Bien sûr, il faudrait encore parler de la formidable efficacité des dessins, à la fois simples et savants, et aussi des rapports équivoques qu'ils entretiennent avec les mots allemands qui les accompagnent, mais tout cela crève les yeux. Il y a d'ailleurs gros à parier que *Obscur/Suspect, Unklar/Verdächtig* ne sera pas qu'une parenthèse dans l'oeuvre de

Suite à la page 40

EXPOSITION
YVON BRETON
L'exposition se poursuivra jusqu'au 26 mars
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

NOCTUELLE GALERIE D'ART
307 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 555
Montréal, Qc H2X 2A3
514-845-5555
Exposition
SALLE I
NELSON GAGNÉ
« Collotype et dessins »
GILLES PAYETTE
« Sculptures »
jusqu'au 4 avril
SALLE II
« Numéro 2 »
Horaire: du mardi au samedi de 11 à 18 hres

exposition
GREGOR CÜRTEN
entretien avec l'artiste à la galerie, aujourd'hui à 15h
l'exposition se poursuivra jusqu'au 31 mars
OPTICA
3981, boul. St-Laurent, 5e étage
Montréal, H2W 1Y5 287-1574

Cozic
EXTRAITS
Exposition du 13 au 30 mars
Galerie d'art du collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil -- 679-2630, poste 306
du lundi au vendredi, de 11 h à 14 h et de 19 h à 21 h, et les samedis de 13 h à 17 h.

GALERIE FUCITO
5283 du Parc (nord rue Laurier)
279-1919
VAN WESTRENEN, DE HAUENSCHILD
l'exposition se poursuivra jusqu'au 31 mars — Peintures
du mercredi au samedi de 11h à 18h
et sur rendez-vous

Jean-Jacques Thibault présente...
FRANCE MITROFANOFF
de la Galerie Erval, Paris
11 mars - 5 avril 1984
4226, av. Laval, Montréal 844-9193

ACHETONS
PEINTURES de QUALITÉ
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
GALERIE DOMINION
1438 ouest rue Sherbooke
845-7471 845-7833
Mar. au ven. 9h à 17h30
sam. 9h à 17h

JEAN-PIERRE MORIN
« sculptures »
PATRICIA LAMY
« dessins photographiques »
jusqu'au 25 mars
ARTICULE
4060 St-Laurent no 106
Montréal, Québec tél.: 842-9686

GRAPUS
Affiche Expo 82

GRAPUS
15 mars — 29 avril
Production des dix dernières années du collectif de graphistes français.
COLLECTION DE PRÊT D'OEUVRES D'ART
15 mars — 29 avril
Présentation d'une sélection d'oeuvres retenues pour cette collection.
PRÉSENT ANTÉRIEUR
15 mars — 29 avril
Installations de A & B associés, Richard Purdy, Bernard Rousseau et Hélène Roy
Rencontre-causerie avec Grapus
18 mars à 14h30
ENTRÉE LIBRE
Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Musée d'art contemporain
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée

Du 15 mars au 1er avril 1984
EXPOSITION
UNO PARIS
Une année d'enseignement en architecture, 1982-1983, du groupe UNO à l'Unité pédagogique No 8 de Paris.
Conférence publique
le mercredi 21 mars, à 20 heures, salle 1930
Claude VIE, architecte, enseignant à UP8 et chercheur.
Le projet: moyen et objet de l'enseignement en architecture.
La conférence a pu être organisée grâce à une subvention du ministère des Affaires intergouvernementales, Québec.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Pavillon Design Arts IV
175 avenue Président Kennedy
Case postale 8888, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél.: (514) 282-3395
Université du Québec à Montréal

COLVILLE

Couple sur la plage, 1957, Galerie nationale du Canada
Reproduction en vente à la Boutique du Musée
RÉTROSPECTIVE ALEX COLVILLE
Organisée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario
Jusqu'au 1er avril
Visites guidées de l'exposition: les dimanche 18 et mercredi 21 mars à 14h et le jeudi 22 mars à 19h
ANTOINE PLAMONDON (1804-1895)
Le chemin de croix de l'église Notre-Dame de Montréal
Jusqu'au 1er avril
ETIDLOOIE ETIDLOOIE (1901-1981)
45 dessins de cet artiste inuit
Organisée par la London Regional Art Gallery
Jusqu'au 22 avril
ALBERTO GIACOMETTI (1901-1966)
(Au fil des collections)
Jusqu'au 22 avril
FILMS
Programme de films sur la peinture académique française présenté dans le cadre des conférences Bouguereau. La conférence de M. Robert Isaacson prévue cette même journée n'aura pas lieu.
Dimanche 18 mars à 15h
Auditorium, entrée libre
DIMANCHE AU MUSÉE
Qu'est-ce qu'un portrait?
Activité éducative pour enfants et adultes
Dimanche 18 mars, de 14 à 17h, salle éducative
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17h, le jeudi soir jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 au métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

GALERIE 13
Michel Lagacé
tableaux récents
jusqu'au 25 mars
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h. à 18h.

GALERIE
LA MALVAS
LE STUDIO INTERDISCIPLINAIRE DE CRÉATION (...SIC)
PRÉSENTERA UN CONCERT
ÉLECTROACOUSTIQUE
OEUVRES DE ARCURI, LESAGE, PALMIERI, PANNETON ETC...
DIMANCHE, 18 MARS À 15hr
ENTRÉE 3 $
EXPOSITION DES OEUVRES DE DENIS TANGUAY
JUSQU'AU 1er AVRIL
3859 ST-DENIS (514) 843-3585
MERC. JEU. SAM. DIM. 13h à 17h VEND. 13h à 20h.

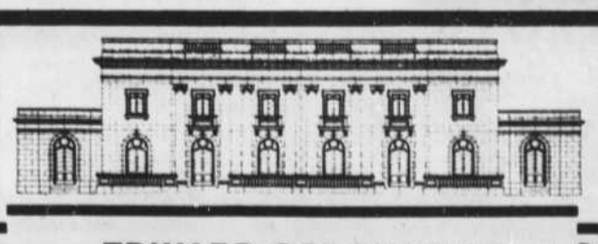
Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke
(métro Pie IX)
ouvert du jeudi au dimanche, de 12h à 17h
EDWARD COLONNA ET L'ART NOUVEAU (1862-1948)
du 19 janvier au 25 mars 1984
Exposition permanente
Pièces meublées, décoration d'origine
Objets d'art traditionnel du Québec
Visite commentées sur réservation
Téléphone: 259-2575
Café

« Ernesto » et « Splash »: des amours singulières

par Francine Laurendeau

C'EST au Théâtre National, à Montréal (rue Sainte-Catherine entre Amherst et Papineau), qu'un public enthousiaste et fidèle vint, de nombreuses années durant, acclamer ces vedettes du théâtre de variétés qui ont nom La Poune (à la ville Rose Ouellette), Juliette Pétrie, Paul Desmarteaux. (Il faut à ce sujet lire *La Duchesse et le Roturier* où Michel Tremblay évoque les beaux soirs de cette salle très exactement centenaire.)

Si vous n'avez jamais mis les pieds dans ce monument historique, je vous signale qu'après avoir connu des fortunes diverses, le Théâtre National se recyclait le 2 mars dernier en Cinéma du Village. Cinéma « gay », cinéma marginal, il semble bien que ses programmateurs s'en tiendront à une politique de qualité si on en juge par les prochains films annoncés à Ciné-Minuit (projetés les vendredis et les samedis à minuit): *En taxi aux toilettes*, de Frank Ripploh, les 16 et 17 mars, *Forty Deuce*, de Paul Morrisey, les 23 et 24 mars, *Querelle*, de Rainer Werner Fassbinder, les 30 et 31 mars.

Michele Placido et Martin Halm dans «Ernesto»

À son horaire régulier, le Cinéma du Village présente cette semaine **Ernesto**, de Salvatore Sampieri, auteur notamment de *Merci ma tante* (1967), que l'on compara en son temps à *Les Poings dans les poches*, de Marco Bellochio, et de *Malicia* (1973) dont on vanta les vertus érotiques.

Ernesto (Martin Halm), 17 ans, est beau comme un ange et déambule dans les rues de Trieste avec une suprême élégance. Sa mère (Virna Lisi) l'adore et les prostituées de son quartier rêvent de l'initier aux joies de l'alcôve. Mais c'est dans les bras d'un homme du peuple (Michele Placido) qu'il vivra sa première aventure amoureuse.

Et j'ai bien envie d'arrêter là mon compte rendu car c'est d'après moi cette première partie du film qui est la plus intéressante. D'abord pour le portrait d'Ernesto dont l'ambiguïté nous est peu à peu révélée. Je ne parle pas tant ici de son ambiguïté sexuelle que de l'égoïsme et de la méchanceté qui affleureront bientôt sous la gentillesse apparente de ce bon petit jeune homme qui aime les animaux et la musique et qui protège bravement les travailleurs exploités. La cruauté capricieuse d'Ernesto envers son amant nous en dira long sur ce personnage inquiétant.

Les scènes d'amour entre les deux hommes, à la fois pudiques et suggestives, sont révélatrices des préjugés qui peuvent exister même à l'intérieur des couples homosexuels sur les rôles que chacun des partenaires doit tenir dans la séduction et dans l'accouplement. Cela se passe, précisons-le, en 1911.

L'intérêt jusqu'alors soutenu s'émousse, quant à moi, lorsque l'intrigue bascule dans de nouvelles amours d'Ernesto, cette fois tout à fait androgynes puisqu'il est simultanément attiré par un jumeau et sa jumelle (trop évidemment incarnés par la même comédienne). Il est dommage que la fadeur languissante de ces dernières séquences vienne gâter un film original et bien tourné. En version originale, sous-titres anglais, au Cinéma du Village.

★

Avez-vous vu **Splash** ? Tout le monde apparemment parle de *Splash*. J'ai donc suivi la foule et j'ai, ma foi, passé un assez bon moment. C'est l'histoire d'un jeune homme romantique (Tom Hanks) qui, pour avoir quand il était petit rencontré une sirène au fond de la mer, n'arrive pas à tomber amoureux des femmes «normales». Jusqu'au jour où, dans les mêmes eaux, il est rescapé par la sirène de son enfance devenue une sculpturale ondine (Daryl Hannal) aux appétits robustes.

Déguisée en femme (sa queue disparaît et apparaît à volonté selon un procédé que je ne vous dévoilerai pas), elle vient donc le retrouver à Manhattan où elle va découvrir, auprès de son amoureux, les séductions de la civilisation — télévision, publicité, cartes de crédit et grands magasins. Mais un savant aussi maladroit qu'obstiné (Eugene Levy), s'attachant à percer son secret, viendra troubler le bonheur du couple amphibie ... Tout se terminera bien, dans le fond des flots.

Ce film de Ron Howard est une petite comédie efficace et bon enfant, rondement menée presque jusqu'au dénouement (le rythme a des ratées dans la poursuite finale). C'est joué et nagé avec conviction.

On me permettra cependant d'avoir de sérieuses réserves quant à la queue de la naïade. Une bien vilaine queue, vraiment, rougeâtre, effilochée, au travers de laquelle, dans certaines prises sous-marines, on distingue trop bien une authentique paire de jambes. Les films sur les sirènes ne sont pas si fréquents, on aurait pu il me semble faire preuve d'un peu plus d'imagination et d'ingéniosité quant à l'appendice caudal de la jeune personne. Au Loews.

Un hôtel d'une seule étoile...

par Richard Gay

L'ADAPTATION cinématographique du roman de John Irving *Hôtel New Hampshire* telle que scénarisée et réalisée par Tony Richardson est beaucoup moins réussie que *The World According to Garp*, le roman précédent d'Irving qu'avaient adaptés pour le cinéma le scénariste Steve Tesich et le réalisateur George Roy Hill.

Robert Duvall (à droite) dans «Tomorrow»

En effet ceux qui ont lu *Hôtel New Hampshire* doivent suppléer au film un certain nombre d'informations afin de se retrouver dans le récit, alors que ceux qui, comme moi, n'ont pas lu le roman ne s'y retrouvent tout simplement pas ou tout au moins très difficilement.

Les romans de John Irving ne sont sans doute pas faciles à adapter au cinéma et le film **The Hotel New Hampshire** témoigne éloquemment de cette difficulté et du fait que de façon évidente Tony Richardson n'a pas été à la hauteur de la tâche.

Comme dans *The World According to Garp*, on retrouve dans *The Hotel New Hampshire* une famille toute spéciale: un grand-père athlète, un père rêveur, un frère et une soeur qui s'aiment et coucheront finalement ensemble, un autre frère homosexuel, un enfant qui refuse de grandir et deviendra écrivain à succès, un chien qui pète, toute une ménagerie donc à laquelle il faut ajouter plusieurs autres personnages tout aussi étonnants dont une jeune fille un peu sauvage toujours déguisée en ours et qu'interprète Nastassia Kinski.

Le problème c'est qu'on comprend mal les relations entre ces multiples personnages, leurs déplacements, leur évolution. Conséquemment le film tourné en partie à Montréal et au Québec paraît comme une sorte de casse-tête où les nombreux morceaux s'imbriquent mal les uns dans les autres.

Dans cette galère, les interprètes, Jodie Foster, Rob Lowe, Nastassia Kinski et compagnie se débattent du mieux qu'ils peuvent. On a du mal cependant à croire que Beau Bridges est le père des adolescents. Il est beaucoup trop jeune pour le rôle. Erreur de distribution qui, au début, ne facilitera pas la compréhension d'un récit où le spectateur est, somme toute, toujours un peu perdu.

Pour définir la qualité des hôtels, on accorde des étoiles comme on le fait souvent d'ailleurs aussi pour les films. *The Hotel New Hampshire* n'en mérite qu'une seule. Pas plus. (Place Ville-Marie et Kent).

★

Un film noir et blanc tourné en 1971, principalement interprété par Robert Duvall et dont il s'agit, à ma connaissance de la première sortie commerciale à Montréal, voilà **Tomorrow** qui saura très certainement piquer la curiosité des cinéphiles.

Et les cinéphiles seront agréablement surpris, sinon ravis, par cette réalisation de Joseph Anthony inspirée d'un texte de William Faulkner scénarisé par Horton Foote à qui l'on doit, entre autres, le scénario de *To Kill a Mockingbird*.

Situé dans la forêt du Mississippi, *Tomorrow* raconte la relation entre le gardien d'une scierie et la femme enceinte qu'il découvre allongée près de sa cabane. La relation aussi entre cet homme et l'enfant qu'il élèvera seul, la mère affaiblie n'ayant pas survécu à l'accouchement. Le tout débouchant sur un procès.

Un film proche de la terre, proche des gens qui y vivent, un film d'amour aussi dans le sens le plus profond du terme.

Si la photographie est soignée dans son approche réaliste, si le scénario de Horton Foote est superbement maîtrisé, c'est surtout l'interprétation qu'on retient. Celle d'Olga Bellin dont ce fut le dernier rôle au cinéma et celle, bien sûr, de Robert Duvall qui, déjà en 1971, témoignait d'un immense talent. Dans *Tomorrow*, son accent sudiste, sa voix grave, ses silences, l'économie de son interprétation font oublier l'acteur et imposent d'emblée le personnage qui supporte le film de bout en bout.

Ainsi pour Duvall et pour rattraper un film qui date déjà de plus de 10 ans et ne mérite en aucune façon de sombrer dans l'oubli, *Tomorrow* vaut le détour. (Cinéplex).

★

Footloose réalisé par Herbert Ross fait tout de suite penser à *Flashdance*: même importance de la musique rock, même importance de la danse et de nombreuses séquences qui ressemblent plus à des vidéo clips qu'à du vrai cinéma. Et en effet le succès de *Flashdance* a été tel qu'il était inévitable que d'autres cinéastes et d'autres producteurs exploitent le même filon.

Footloose a avant tout pour sujet un milieu. Et ce milieu est celui d'une petite ville du midwest américain où les autorités et en particulier le pasteur de l'endroit ont formulé à l'intention des jeunes un certain nombre d'interdits dont la musique rock and roll et la danse.

Un adolescent nouvellement arrivé dans la région comprend mal cette oppression, se rallie la plupart des jeunes de la ville et affronte le pasteur dont il fréquente d'ailleurs la fille.

En soi, le scénario de *Footloose*, même s'il est parfois assez simpliste, s'élève nettement au-dessus de celui de *Flashdance* qui basculait rapidement dans le ridicule et l'invraisemblance. Et *Footloose* est très bien servi par ses interprètes: Kevin Bacon, Lori Singer, Dianne West et surtout John Lithgow qui joue avec conviction et sans caricaturer le rôle du pasteur.

Mais si le récit de *Footloose* intéresse davantage que celui de *Flashdance*, la musique et la danse nous transportent moins, nous font moins vibrer et cela même si Herbert Ross est considéré un spécialiste du genre. (Impérial et Dorval).

★

Enfin **The Buddy System** et **Harry and Son**, deux films qui peuvent attirer par leurs interprètes. Le premier est effectivement bien rendu par Richard Dreyfuss et Susan Sarandon qui est décidément d'une très grande versatilité. Malheureusement cette comédie romantique où un jeune garçon participe activement à l'union de sa mère avec un patenteux aux velléités littéraires paraît rapidement dépassée, interminable et d'une laideur photographique difficile à supporter. (Square Décarie et Bonaventure).

Quant à *Harry and Son*, Paul Newman et Robby Benson, sont loin, très loin d'être à leur meilleur dans ce film qui oppose un travailleur de la construction en chômage et son fils qui rêve de devenir écrivain. Le scénario de ce film réalisé par Newman dévie dans toutes les directions, s'empêtre dans des dialogues impossibles et croule littéralement sous le poids des bonnes intentions. (Loews).

En Nomination pour l'OSCAR du MEILLEUR FILM ETRANGER
POUR TOUS
un film de CARLOS SAURA
CARMEN
BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

Les Films du Crépuscule présente
deux films sur la danse
«QUÉBEC ÉTÉ DANSE»
de John Brooke
avec Paul-André Fortier, Myriam Boutillet, Louis Guillemette, Louise Lecavalier et Edouard Lock
et
«DANSE S'IL-TE-PLAÎT»
avec Margie Gillis
au Cinéma Parallèle, 3682 St-Laurent
à 21h00 du 19 au 25 mars

3e Semaine!
YVES MONTAND
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
Garçon!
LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00.
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.05.
Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776

Un film exceptionnel. Un chef-d'oeuvre
-Simone de Beauvoir
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 83
LA BALLADE DE NARAYAMA
14 ANS
un film de SHOHEI IMAMURA
VIVAFILM
Samedi & dimanche: 1.30, 3.00, 6.30 & 9.00, Semaine 6.30 & 9.00 p.m.
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
En japonais avec sous-titres français.

Les Films du Crépuscule présentent
LA TURLUTE DES ANNÉES DURES
Au Cinéma Parallèle du 19 au 25 mars à 19 h 10
3682 St-Laurent, Mtl.
En nomination pour un Génie à Toronto. En nomination pour le prix de la critique québécoise. Gagnant d'un Sesterce d'Argent et du prix oecuménique du festival de Nyon 1983.

APRÈS "Z" ET "PORTÉ DISPARU"
voici le nouveau film de
COSTA-GRAVAS
JILL CLAYBURGH
Elle s'appelle K, pour Kauffmann...
Elle se bat pour la liberté, qu'importe
si la justice doit en souffrir.
HANNA K.
en Version Française
POUR TOUS
Gabriel Byrne, Jean Yanne, Muhamad Bakri, David Clennon, Oded Kotler
A Universal Release
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
ven.: 7.20, 9.30
sam.-dim.: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
lun. à jeu.: 8.00 pm

YOSHIMURA-GAGNON présente
L'agréable surprise du Festival des films du monde.
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
"mi-figue, mi-raisin"
un film de Srdan Karanovic — PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE BASTIA 83 — V.O. AVEC S.T. EN FRANÇAIS
CARIS CORFMAN - PREDRAG MANOJLOVIC - DRAGAN NIKOLIC
Scénario: Srdan Karanovic, Milosav Marinovic, Andrew Horton - Musique: Zoran Simjanovic - Directeur photo: Zivko Zalar
A L'AFFICHE
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25,
SEM. 7.20, 9.25

CITF-FM
FM 107,5
Pour l'Amour de la Musique
Cable 96,5
Québec

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"La quatrième dimension"** sam. dim., 2 h 40, 6 h 05, 9 h 45, **"Cujo"** sam. dim., 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
ASTRE II: — **"Jamais plus jamais"**, sam. dim., 12 h 45, 5 h 15, 9 h 55. — **"Sphinx"**, sam.,dim. 3 h 10, 7 h 45.
ASTRE III: — **"Annie"**, sam., dim. 1 h 10, 5 h 15, 9 h 20 **"Le jou jou"** sam. dim., 3 h 25, 7 h 30
ASTRE IV: — **"Monsieur Maman"** sam. dim., 2 h 35, 6 h 20, 10 h 10, **"Avis de recherche"** sam., dim. 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
BERRI I: (288-2115) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Carmen"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI III: **"Un homme parmi les loups"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
BERRI IV: — **"Alexandre le bienheureux"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BIJOU: (527-9131)— **"Plaisirs d'été"** 12 h 10, 14 h 35, 17 h, 19 h 25, 21 h 50 **"Secrétaires expertes en langue"** 13 h 20, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Emmanuelle 4 en 3-D"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"The Buddy system"** sam. dim., 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Chez Porky"** sam. dim., 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50, **"Chez Porky, le lendemain"** sam. dim., 2 h 20, 6 h, 9 h 40.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Carmen"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: **"Etre ou ne pas être"** sam. dim., 2 h 15, 6 h, 9 h 15 **"L'homme de la rivière d'argent"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CARTIER-LAVAL: — (663-5124) — **"L'été meurtrier"** sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Emmanuelle 4 en 3-D"** sam. dim., 1 h, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CHAMPLAIN II: — **"Etre ou ne pas être"** sam. dim., 1 h 40, 5 h 30, 9 h 20, **"Les évadés du triangle d'or"** sam. dim., 3 h 40, 7 h 30.
CINÉMA CHÂTEAUGUAY: (698-0141) — Salle 1:**"Jamais plus jamais"** , **"Les aventuriers du bout du monde"** sam. 7 h, dim. 2 h, 7 h 30.
CINÉMA DE PARIS I:(875-1882)— **"Tank"** sam. dim., 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30 9 h 40.
CINÉMA DU VILLAGE:(523-3239) — Samedi: **"Ernesto"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, **"En taxi aux toilettes"** 24 h. Dimanche: **"Ernesto"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — SAMEDI: **"Shape of things to come"** 18 h 35, **"Soylent Green"** 20 h 35. Dimanche: **"The Goldwyn follies"** 15 h, **"Alphaville"** 18 h 35, **"Solaris"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"The wild style"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 20, 7 h 55, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — **"Experience preferred... but not essential"** sam. dim. 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05, 5 h 30, 7 h, 8 h 25, 9 h 55.
CINÉPLEX III: — **"Never cry wolf"** sam. dim. 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — **"Can she bake a cherry pie?"** sam. dim., 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — **"Streamers"** sam. dim., 1 h 05, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VII: — **"Tomorrow"** sam, dim., 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — **"Reuben, Reuben"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX IX: — **"Educating Rita"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 35, **"The smurfs and the magic flute"** 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le feu de la dance"** sam. dim., 1 h, 5 h 20, 9 h 35 **"Un officier et un gentleman"** sam. dim.,2 h 50, 7 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Krull"** sam., dim., 12 h 45, 5 h 05, 9 h 25 **"Le jou jou"** sam. dim., 3 h , 7 h 20.
CLAREMONT: (486-7395) — **"Blame it on Rio"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.(fermé dimanche).
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"L'ultime passion"** sam. dim. 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40 .
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La quatrième dimension"** sam. dim: 12 h 10, 16 h 30, 20 h 50, **"L'arme absolue"** 14 h 15, 18 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Plaisirs d'été"** sam. dim: 12 h 05, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45, — **"Secrétaires expertes en langues"** sam. dim: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Terry Fox, coureur de l'espoir"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35,**"Maria Chapdelaine"** sam. dim., 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Samedi: **"America is hard to see"** 19 h, **"Judgment at Nuremberg"** 21 h, Dimanche: **"Tales of Beatrix Potter"** 15 h, **"Underground"** 18 h, **"Le dernier métro"** 20 h.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — **"Against all odds"** sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: — **"The dresser"** sam. dim., 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 20.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"L'africain"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Hanna K"** sam. dim., 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"Fanny et Alexandre"** sam. dim., 12 h 50, 4 h 20, 8 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Ice pirates"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DORVAL II: **"Footloose"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30 9 h 30.
DORVAL III: **"Unfaithfully yours"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Tank"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
DÉCARIE II: — **"The Buddy system"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La balade de Narayama"** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Mi-figue mi-raisin"** sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
ESPACE 9: (272-1080) **"Dumbo l'éléphant volant"** 2 h, 5 h, 8 h **"Nanou fils de la jungle"** 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Blame it on Rio"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — **"Terms of endearment"** sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Footloose"** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Etre ou ne pas être"** sam. dim., 2 h 15, 6 h, 9 h 45 **"L'homme de la rivière d'argent"** sam. dim., 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
KENT I: (489-9707) — **"Hotel New-Hampshire"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
KENT II: — **"Unfaithfully yours"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-9470) — **"Ice pirates"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ II: — **"Blame it on Rio"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ III: — **"Terms of endearment"** sam. dim., 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"L'aventure c'est l'aventure"** 7 h 15, **"La cage aux folles"** 7 h, **"Dans la ville blanche"** 9 h 30, **"Orange mécanique"** 9 h.
LAVAL I: (688-7778) — **"Mesrine"** sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.
LAVAL II: — **"Un collège de classe"** sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LAVAL III: — **"Les compères"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL IV: — **"Garçon"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LAVAL V: — **"J'ai vécu deux fois"** sam. dim., 2 h 40, 6 h, 9 h 25, **"Épouvante sur New-York"** sam. dim. 1 h, 4 h 20, 7 h 40.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Les anges du mal"** sam. dim., 2 h 20, 5 h 50, 9 h 25, **"Descente aux enfers"** sam. dim., 12 h 30, 4 h, 7 h 35.
LAVAL-ODÉON II: — **"Emmanuelle 4 en 3-D"** sam. dim., 1 h, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Blame it on Rio"** 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h, sam. der spec. 11 h 55.
LOEW'S II: — **"Terms of endearment"** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40. sam. der. spec. 24 h.
LOEW'S III: — **"Splash"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S IV: — **"Reckless"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 20.
LOEW'S V: — **"Harry & Son"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 55.
MERCIER: (255-6224)— **"Les anges du mal"** sam, 9 h 30, dim., 12 h 55, 4 h 25, 7 h 50, **"Mélodie pour un tueur"** sam. 7 h 45, dim., 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35.
OUIMETOSCOPE: — (525-8600) — **"La traviata"** sam. 7 h 15, 9 h 30, dim., 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30, **"Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ"** sam. 7 h, 9 h , dim., 1 h , 3 h ,5 h, 7 h, 9 h.
OUTREMONT:(277-4145) — SAMEDI: **"Maya l'abeille"** 1 h 30, **"Allen, l'étranger, le 8e passager "** 3 h 30, **"Blade runner"** 6 h, **"Voyage au bout de l'enfer"** 8 h 30. DIMANCHE: **"Maya l'abeille"** 2 h, **"Un paquet de spots sans filtre..."** 4 h, **"Blade runner"** 7 h, **"Le choix de Sophie"** 9 h 15.
PALACE I: (866-6991) — **"Ice pirates"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam, dern. spect. 11 h 45
PALACE II: — **"Unfaithfully yours"** 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam der. spec. 11 h 10.
PALACE III: — **"Hot dog the movie"** 12 h 05, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10, 9 h, sam. der. spec. 10 h 50.
PALACE IV: — **"Right stuff"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
PALACE V: — **"Sudden impact"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 35.
PALACE VI: — **"Lassiter"** 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — Samedi et Dimanche: **"Ananas connection"**, 19 h 15, **"Field diary"** 21 h., Dimanche: matinée Michael Snow, **"one second in Montreal" "Standard time" "Wavelenght"** 15 h.
PARADIS I: (866-6991) — **"Le feu de la dance"** sam. dim., 2 h 55, 6 h 30, 9 h 55. **"Le chasseur"** sam., dim. 1 h 10, 4 h 45, 8 h 10.
PARADIS II: — **"Chez Porky"** sam. dim., 1 h, 4 h 30, 8 h. **"Chez Porky 11 le lendemain"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45.
PARADIS III: — **"Caligula"** sam. dim. 3 h, 7 h 30, **"Les 120 jours de Salo"** sam. dim. 1 h, 5 h 30, 10 h.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Mesrine"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25, sam der. spec. 11 h 30.
PARISIEN II: — **"Un collège de classe"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN III: — **"Les compères"** 12 h 05, 2 h, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40 sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIEN IV: — **"Garçon"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 sam. der. spec. 11 h 05.
PARISIEN V: — **"Papy fait de la résistance"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 20.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Les anges du mal"** sam. dim., 2 h 55, 6 h 10, 9 h 25, **"Mélodie pour un tueur"** sam. dim., 1 h 20, 4 h 35, 7 h 50.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** sam. dim., 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Hotel New-Hampshire"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Hanna K"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON I: —(935-4246) — **"The dresser"** sam. dim., 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Silkwood"** sam. dim., 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Carmen"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Against all odds"** sam. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"La quatrième dimension"** sam. dim. 12 h 50, 17 h 05, 21 h 20, **"L'arme absolue"** sam. dim., 14 h 45, 19 h.
SAINT-DENIS III: — **"Les dents de la mer 3D"** sam., dim. 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30, **"Halloween 3, le sang du sorcier"** 12 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45
VERDUN: (768-2092)— **"Etre ou ne pas être"** sam. 9 h 30, dim., 1 h 25, 5 h 30, 9 h 40 **"La valse des pantins"** sam. 7 h 25, dim., 3 h 20, 7 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Mesrine"** sam. dim., 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
VERSAILLES II: — **"J'ai vécu deux fois"** sam. dim., 2 h 50, 6 h 05, 9 h 20, **"Épouvante sur New-York"** sam. dim., 1 h 15, 4 h 25, 7 h 40.
VILLERAY: (388-5577) — **"Les anges du mal"** sam. 7 h 30, dim., 2 h 55, 6 h 20, 9 h 45, **"Mélodie pour un tueur"** sam. 9 h 10, dim., 1 h 15, 4 h 45, 8 h 10.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Broadway Danny Rose"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 35.
YORK: (937-8978) — **Yentl"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.

expositions

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures de Alfred Pellan, de 1970-1975
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Dessins photographiques de Patricia Lamy—Sculptures de Jean-Pierre Morin du 7 au 25 mars du mar. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER-GALERIE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Beloeil— Oeuvres de B. Zakour, M. Assif-Hamilton, N. Tremblay, P. Rouleau, D. Paquin, Y. Quintal, F. Séguin, Y. Dumont, S. Rochat, T. Lebedeff, J.P. Lafrance, M. Madore, F. Lamaire et C. Dufour à compter du 15 janv.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Pierre Leroux, typographie du livre d'artistes et Jeanine Leroux Guillaume, gravures du 3 au 31 mars
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 395 Wellington, Ottawa— Jacques Cartier au Canada, exposition du 7 fév. au 31 mars, tous les jours de 9h. à 21h.
CENTRE D'ARTS VISUELS: 350 Victoria, Mtl (488-9558)— Travaux récents sur papier et canevas de Rhona Golfman Shapiro du 29 fév. au 31 mars, mar. au jeu. 10h. à 18h., ven. sam. 10h. à 17h.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine, Mtl (739-2301)— Saundra Freed, Linda Hazen et Sergio Kokis, peintures, et Françoise Lavoie, dessins et gravures jusqu'au 20 mars
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS INC: 444 rue St-Gabriel (866-6581)— Exposition Deux Solo: Joseph Hubbard et Alain-Marie Tremblay du 14 mars au 1 avril sem. 10h. à 18h., sam. dim. 12h. à 18h.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne, Verdun (768-1149)— Exposition Everell du 14 mars au 1 avril
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5416)— Peintures de Françoise Hamel et dessins de Denis Nadeau du 4 mars au 1 avril tous les jours de 13h.30 à 18h.
CENTRE D'EXPOSITION DE GATINEAU: 17 Boul. Greber, Gatineau (663-9261 poste 291)— Micheline Paquette, tisserande, Francisco Martins, ébéniste jusqu'au 19 mars, Bonnie MacLellan, peintures du 5 mars au 2 avril— Peintures de Madeleine de Crombrugghe, du 12 mars au 16 avril
CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: Pavillon 2 375 Parc, Sherbrooke— L'oeuvre du peintre Pierre Jeanson du lun. au jeu. de 9h. à 21h., ven. 9h. à 17h. du 12 mars au 6 avril
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place Youville (845-4236)— Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 1 avril mar. au dim. de 10h. à 16h.30
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Pont, Jonquière (527-6631)— Exposition "La Suède économise l'énergie" du 11 mars au 15 avril
CHÂTEAU DUFRESNE: (coin Pie IX et Sherbrooke) —Edward Colonna et l'art nouveau (1862-1948)du 19 janv. au 25 mars
LE CLUB DES ARTS: 1410 rue Guy ste 15 (933-6405)— Huiles de Lise G. St-Germain et Paulette T. Blondeau 14 au 17 mars
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ESPACE OVO: 307 ouest rue Ste-Catherine, local 300 (849-6253)— Photographies de Jorge Guerra "Conversations avec Narcisse" du 7 mars au 7 avril du mer. au sam. de 12h. à 18h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Oeuvres récentes de Yvon Breton du 15 au 26 mars
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Art Africain appartenant aux collections McGill et Concordia jusqu'à la fin avril
GALERIE D'ART COLLEGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945 ch. Chambly, Longueuil (679-2630)— Cozic extraits, exposition du 13 au 30 mars
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest de Maisonneuve (879-5917)— John MacGregor: A survey— les photographies du Professeur Oliver Buell (1844-1910) du 7 au 31 mars
GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier St-Hyacinthe (774-6764)— Pierre Duhamel, peintre du 25 mars au 9 avril
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault— sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184)— Oeuvres de Maurice Assier, Colette Boivin, Rémi Clark et F. Iacurto du 20 fév. au 19 mars
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — aquarelles de Carette, Golod, Lesueur, Nash, Peacock et Vaillancourt
GALERIE D'ART WORKSHOP: 2480 Broadway ouest (482-0320 poste 207)— Aquarelles de Pat Walsh du 1 mars au 6 avril
GALERIE D'AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Féminitude: exposition de groupe— peintures, dessins, fusains, lithographies, photos, et installations du 4 au 23 mars, sem. de 9h. à 17h., sam. dim. 12h. à 17h.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)—Sculptures de céramique, acryliques sur toile et dessins de Dominique Carreau et Daniel Saint-Pierre du 7 au 25 mars, mar. au ven. 12h. à 17h., 19h.30 à 21h.30, dim. 13h. à 17h.
GALERIE 101: 245 ½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— Portfolio 83, exposition d'estampes de 12 artistes d'Ottawa du 13 au 31 mars
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— Masques-symboles de l'Afrique du 14 fév. au 24 mars
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147)— Oeuvres récentes de Gisèle Leclerc du 15 au 31 mars
GALERIE CULTART: 386 ouest Laurier (273-5149)— Oeuvres récentes de Sylvie Croteau, "Entre chiens et loups" du 1 mars au 1 avril
GALERIE ALINE DALLAIRE: Complexe rive-sud, 2750 Marie-Victorin est, Longueuil— Exposition de peintres et sculpteurs jusqu'au 7 avril
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— "Taxicologie" album, avec 10 monotypes de Aline Carreau, lecture de textes Philippe Carreau, l'exposition se poursuit jusqu'au 1 avril
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— Oeuvres de Jori Smith, Helmut Gransow, Françoise Delamare Papion, dim. 12h. à 17h.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke ouest (845-7833, 845-7471) — Oeuvres choisies de Borduas, Coburn, Clarence Gagnon, Ed. J. Hughes, Kriefhoff, Maillol, Henry Moore et Rodin
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Dessins grand format de Barry Wainwright du 3 au 17 mars
GALERIE EMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Festival de la B.D. avec Girerd du 6 au 18 mars
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Tom Wesselmann du 28 fév. au 24 mars
GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis— La femme vue par des femmes, collectif d'oeuvres, participation d'une vingtaine de femmes jusqu'au 18 mars tous les jours de 12h. à 21h.— Oeuvres récentes de Bel Ange, Vaclan Dusek, Roney Gallant, Pierre Gamache, Frère Jérôme, Michel Moreau et Raymond Safar du 19 mars au 2 avril du lun. au dim. 12h. à 23h.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures de P. Van Westrenen et De Hauenschild du 7 au 24 mars
GALERIE GRAFF: 963 est rue Rachel (526-2616)— Peinturres et dessins récents de Robert Wolfe du 23 fév. au 20 mars
GALERIE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: 269 est St-Cyrille Québec— Art de Verre, exposition de 4 verriers: Thérèse Guy, Jean-M. Giguère, Guy Martin et Guy Simard du 4 au 30 mars
GALERIE HORACE: 906 King ouest, Sherbrooke (821-2326)— Oeuvres récentes de Denis Demers du 21 mars au 6 avril mar. au dim. 13h. à 17h., jeu. jusqu'à 21h.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Exposition des tableaux de Judith Reigl du 7 au 31 mars— Opus Incertum, exposition d'André Martin du 7 au 31 mars
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme, et sculpteur Rudi Kacgi
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke— Exposition artistes de la galerie: Barbeau, Bruneau, Connoly, Gauthier-Mitchell, Gervais, Glass, Hurtibise, Montpetit, Maltais, Molinari, Sindo-Gécin et Vaillancourt
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Oeuvres récentes de Denis Tanguay du 11 mars au 1 avril mer. au dim. 13h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — La fantaisie dans l'art indigène de l'Afrique et de l'Océanie
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de R. Richard, A. Rousseau, M. Poissant, A. Bertounesque, F. Alvarez, C. Jacob
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
GALERIE MATUS: 2185 Crescent (282-1566)— Lithographies de Bonnard, Dunoye, De Segonzac, Maillol, Rouault, Toulouse Lautrec, Utrillo, Valadon et oeuvres de jeunes artistes québécois jusqu'au 31 mars
GALERIE MAXIMUM: 123 o. ave Mont-Royal (282-2050)— Oeuvres de Louis Jacques du 13 mars au 1 avril
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256)— Michel Leboeuf, néons installations du 8 mars au 1 avril
GALERIE MOTIVATION V: 316 est Ontario (842-5962)— Oeuvres de Joseph Branco "Peinture Morte" 7 au 25 mars— En exposition le numéro 22-23 de la revue Intervention sur le thème écriture avec un bilan de 76 pages du Marathon 76 heures , installations, objets d'art, interventions ponctuelles, bref une exposition très variée jusqu'au 25 mars
GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec—La collection Prêt d'oeuvres d'art du 8 mars au 22 avril
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa — Le monde merveilleux de M.C. Escher jusqu'au 18 mars.
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, Mtl (845-5555)— Les participants du numéro 2 "Lettres d'amour" les 10 collaborateurs exposent jusqu'au 17 mars— Oeuvres sur papier de Nelson Gagné, sculptures de Gilles Payette du 14 mars au 4 avril
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 Victoria St-Lambert (465-3337)— Exposition femmes-peintres jusqu'au 22 mars
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2695)— "L'échappée, initiation à la gravité" spectacle-exposition du 4 au 29 avril
GALERIE S.A.W.: 55 du Marché, Ottawa (236-6181)— "Fragments of the urban landscape" oeuvres de Chris Macgee et exposition des oeuvres de Peter Gillet jusqu'au 24 mars
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE ART STEWART HALL: 176 Bord du lac, Pointe-Claire (695-3312)— Exposition de gravures originales par de grands Maitres anciens et modernes de la collection privée de Mme Ian Johnson du 18 fév. au 18 mars
GALERIE STUDIO J.YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne ste 705 (845-3974)— Oeuvres récentes de Sylvie Guimont, du 14 au 31 mars du mer. au sam. 12h. à 17h.
GALERIE TREIZE: 3772 St-Denis (288-5903)— Tableaux récents de Michel Lagacé du 1 au 25 mars, mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE UQAM: 1400 Berri, salle J-R120, Pav. J.-Jasmin — "Impulsions" de Liliane Clément du 7 au 17 mars du mer. au dim. 12h. à 18h.— Portes ouvertes dans les ateliers d'arts plastiques les 19-20 mars de 12h. à 22h.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 o. Sherbrooke— travaux récents de Max Leser et Naomi McCormack du 6 au 27 mars, mar. au ven. 10h.30 à 18h., sam. 10h.30 à 17h.
GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine ste 515 (842-2676)— Exposition de Sherrie Levine, Benno Friedman et David Tomas du 3 au 31 mars mer. au sam. 12h. à 17h.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 Peel (849-6091)— Estampes Inuit 1959-1983 de la collection permanente de la guilde canadienne des métiers d'art du 18 fév. au 28 avril, du mar. au sam. 10h. à 17h.
HÔTEL DE VILLE: Hall d'honneur, 275 est Notre-Dame, Mtl— Exposition "Les peintres espagnols de la lumière" du 15 mars au 23 avril lun. au ven. 10h. à 20h., sam. dim. 10h. à 17h.
INSTITUT CULTUREL HELLENIQUE: Salon du Foyer, 5757 Wilderton, Mtl— Exposition oeuvres de Alexandre Alexiou, rétrospective 1960 à 1984, du 18 au 25 mars tous les jours de 10h.30 à 19h.30
INTERACTION: 4060 Boul. St-Laurent ste 103 (849-2791)— "Tour du Canada" exposition qui a pour but de montrer ce qui se fait en tournage de céramique du 18 mars au 8 avril, du mer. au dim. 12h. à 17h.30
LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— Oeuvres d'art de Bernice Schwartz, eaux-fortes et huiles, Stanley Lewis, dessins et aquarelles du 7 au 31 mars
**MAISON D'ART ST-LAUR

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

HÔPITAL D'ARGENTEUIL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Hôpital d'Argenteuil est un centre hospitalier de soins généraux de 77 lits et administre également un centre d'accueil et d'hébergement de 80 lits pour personnes âgées.

LE/LA CANDIDAT(E):

Possède une expérience pertinente en administration hospitalière ainsi qu'un diplôme universitaire terminal ou l'équivalent.

EXIGENCES:

Qualités de chef et un bon jugement. Faire preuve de dynamisme, de relations humaines et posséder les qualités personnelles pour être en mesure d'entretenir des relations interpersonnelles favorables avec les différents publics du milieu.

Jouir d'une bonne santé.

RÉMUNÉRATION:

Selon les échelles de traitement du Ministère des Affaires sociales.

Toutes les candidatures sont confidentielles.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 4 avril 1984.

CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL D'ARGENTEUIL
À L'ATTENTION DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
145, boul. de la Providence
Lachute, (Québec) J8H 4C7

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

PROFESSEURS

Le Département de Communication de l'Université d'Ottawa annonce l'ouverture d'un poste de professeur à temps complet conduisant à la permanence (adjoint ou agrégé) et de deux postes de professeurs remplaçants d'un an (adjoints).

Le département offre des programmes de baccalauréat ès arts avec concentration et specialisation en Communication dans les deux langues officielles. Les trois profils de formation sont: 1) **Communication interpersonnelle et intervention organisationnelle;** 2) **Communication de masse;** 3) **Communication et culture.**

Exigences:

— Doctorat ou l'équivalent
— Solide formation en Communication ou dans un domaine connexe
— Intérêt pour l'enseignement et la recherche dans un ou plusieurs des profils de formation du Département
— Une certaine priorité sera accordée aux candidatures qui manifestent un intérêt et des compétences en nouvelles technologies ou en communication interpersonnelle
— L'expérience dans l'enseignement et la recherche de même que des publications sont fortement souhaitées, tout comme le bilinguisme.

Entrée en fonction: le 1er juillet 1984

Date limite des candidatures: le 30 avril 1984.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Dr. Jacques Benjamin
Directeur
Département de Communication
554 King Edward, pièce 103
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

requiert les services d'un(une)

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES PROFESSIONNELS

Nature de l'emploi

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire coordonne, surveille et contrôle les activités administratives, professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement et, notamment, anime et vérifie le fonctionnement du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentiste; s'assure que le Conseil des médecins et dentiste contrôle les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement et supervise les activités des services à caractère administratif, professionnel et para-médical placées sous sa juridiction; il peut être appelé à remplir, à la demande du directeur général, toute autre fonction de nature connexe.

Il s'agit d'un poste à temps complet.

Exigences

Être membre en règle de la Corporation des Médecins du Québec.

Posséder une formation et/ou une expérience administrative est souhaitable et sera un atout.

Traitement

Classe A (ancienne classe 16) des barèmes de rémunération applicables en vertu des politiques de rémunération du Ministère des Affaires sociales.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae dans une enveloppe portant la mention "Concours D.S.P." avant le 7 avril 1984 à:

M. Jean-Jacques Minguy
Directeur général
Hôpital Général de Québec
260, boul. Langelier
Québec (Qué.) G1K 5N1

La discrétion est garantie.

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

recherche un(e)

SURINTENDANT(E) DES SERVICES TOURISTIQUES ET NOLISÉS

(POSTE CONTRACTUEL)

RÉFÉRENCE: Concours no 84-105

La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais est à la recherche d'un(e) surintendant(e) pour sa division des Services touristiques et nolisés.

Le(la) candidat(e):

Le(la) candidat(e) recherché(e) doit être en mesure de développer et de gérer des programmes de services touristiques et nolisés, en fonction des besoins du marché, et d'établir les stratégies de mise sur pied de ces programmes pour atteindre les objectifs d'autofinancement de sa division.

Le poste:

Sous l'autorité du Directeur du transport, il(elle) planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la division des Services touristiques et nolisés dans le cadre des politiques de la Commission; il(elle) coordonne les activités de sa division avec celles de la Direction du transport.

Exigences:

— 5 ans d'expérience dans le développement et la promotion de services touristiques
— Capacité de fonctionner de façon autonome et de faire preuve d'initiative tout en collaborant avec les autres divisions et services
— Capacité de communiquer et d'entretenir des contacts efficaces avec les clients actuels ou potentiels
— Connaissance pratique des concepts de gestion témoignant d'un souci constant de rentabilité
— Un premier cycle universitaire, la connaissance du français et de l'anglais et une expérience minimum de deux (2) ans comme agent de voyage dans une agence reconnue pourront être considérés comme des atouts.

LES PERSONNES QUALIFIÉES ET INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 23 MARS 1984 À:

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
111, rue Jean-Proulx
HULL (Québec)
J8Z 1T4

N.B. Indiquez le numéro de concours à la gauche de l'enveloppe

LE CENTRE DE BIOÉTHIQUE DE L'INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

ÉTHICIEN(NE) CLINIQUE

En collaboration avec l'Hôpital de Montréal pour Enfants, le Centre de bioéthique recherche une personne bilingue détenant un Ph.D. et possédant de l'expérience en éthique médicale.

NATURE DE L'EMPLOI

- Participer aux projets de recherche du Centre.
- Agir comme consultant en éthique clinique.
- Organiser des séminaires à l'intérieur d'un hôpital.
- Enseigner dans une faculté de médecine.
- Donner des conférences sur la bioéthique à divers groupes.
- Élaborer des projets de recherche.

La moitié du temps sera consacré à diverses activités professionnelles au Centre de bioéthique et l'autre moitié comme éthicien consultant à l'Hôpital de Montréal pour Enfants.

Rémunération selon l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, une liste de vos publications, une description de votre expérience, le domaine de vos recherches et vos exigences salariales.

Toute correspondance doit être adressée à:

Dr. David J. Roy
Institut de recherches cliniques de Montréal
110 ouest, avenue des Pins
Montréal, Québec H2W 1R7

Tél.: (514) 842-1481, local 256, 257

LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS

DIRECTEUR/TRICE

Responsabilités:

— Veiller à la bonne marche des affaires de la Société
— Planifier, diriger et coordonner les programmes établis en relation avec le Conseil d'administration et diriger le personnel
— Garder des relations suivies avec les membres
— S'occuper des relations avec les agences gouvernementales et les partenaires concernés
— Organiser et/ou coordonner les événements (congrès, colloques, rencontres, etc.).

Exigences:

— Détenir un diplôme universitaire dans un domaine approprié à l'administration d'une association de musées
— Avoir de l'expérience dans l'administration et démontrer une connaissance de la situation muséologique québécoise.

Salaire et bénéfices:

Seront déterminés selon la compétence et l'expérience.

Date limite:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 6 avril 1984 à 17 h 00 à l'adresse suivante:

Comité de sélection
La Société des musées québécois
C.P. 8
Succursale Outremont
Montréal, Québec
H2V 4M6

Nous sommes l'une des compagnies de financement aux entreprises et d'affacturage des plus progressives au canada dotée d'une équipe de gestion jeune et dynamique.

Nous sommes à la recherche d'un diplômé en comptabilité; ayant acquis une expérience d'au moins deux ans en vérification publique pour lui confier au sein de notre équipe professionnelle, le poste de

VÉRIFICATEUR ANALYSTE

Le vérificateur sera parfaitement bilingue et analysera les états financiers et les différents livres comptables des clients.

Un salaire compétitif accompagné d'avantages sociaux intéressants seront offerts au candidat alliant une expérience pertinente à des aptitudes exceptionnelles.

Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement et devra être adressée à:

Mme L. Accarisi
COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE
400 ouest, boul. de Maisonneuve,
Montréal, Québec H3A 1L5
282-4550

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Le centre:

Le centre Hospitalier Thoracique de Montréal est doté de 124 lits (court et long terme), accrédité, spécialisé (respirologie), enseignant et membre du réseau McGill.

Le poste:

Responsable de la direction et de l'administration des services infirmiers.

Exigences:

— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Expérience minimale de 5 ans en administration des soins infirmiers
— Préférablement de niveau maîtrise
— Bilingue

Salaire: selon les normes du M.A.S.

Soumettre votre curriculum vitae à:

CENTRE HOSPITALIER
THORACIQUE DE MONTRÉAL
3650 rue St-Urbain
Montréal, (Qué)
H2X 2P4
Attention du Directeur Général

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL
Département de génie physique

Le département de génie physique de l'Ecole Polytechnique de Montréal est à la recherche d'une personne qualifiée pour participer à l'enseignement de la physique fondamentale et appliquée, au premier cycle et aux grades supérieurs. De plus, le candidat choisi devra participer à des recherches en physique des couches minces, un des domaines majeurs de recherche du département: les activités actuelles de recherche dans ce domaine portent notamment sur la microélectronique, les processus photovoltaïques et l'étude des revêtements par plasma.

Le poste d'Attaché de Recherche actuellement disponible pourra devenir, à court ou à moyen terme, un poste régulier de professeur et la personne choisie sera de ce fait nommée professeur.

Le candidat doit posséder un doctorat (Ph .D.) ou l'équivalent en physique ou en ingénierie. La préférence sera accordée à celui qui possède une expérience dans le domaine des couches minces et qui est membre d'un Ordre des ingénieurs. Les candidats doivent adresser leur curriculum vitae avant le 15 juin 1984 à l'adresse suivante:

Directeur
Département de génie physique
Ecole Polytechnique de Montréal
Case Postale 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7
CANADA

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Québec H3Z 1V4

DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, la directrice des services professionnels, planifie, organise, dirige, coordonne, évalue et contrôle les activités relatives:

— à l'ensemble des dossiers concernant le service professionnel à donner à la population ayant pour base les soins de santé primaires;
— à l'ensemble des dossiers concernant l'exercice professionnel et la formation professionnelle de l'infirmière;
— à l'ensemble des dossiers concernant l'environnement politico-social de la pratique des soins infirmiers;
— à l'information d'intérêt général et scientifique pour l'ensemble des membres de l'Ordre via le Nursing Québec et le Centre de documentation;
— à l'information spécifique concernant la règlementation des actes.

EXIGENCES

— membre de l'O.I.I.Q.;
— diplôme de 2e cycle en sciences infirmières ou préférablement un diplôme de 3e cycle;
— minimum de dix (10) années d'expérience variée en enseignement, soins infirmiers, santé communautaire, clinique et recherche;
— connaissance du système de santé et du système d'éducation au Québec;
— connaissance des lois du domaine de la santé et des domaines connexes;
— capacité à faire travailler ensemble des professionnels d'expertise variée;
— maîtrise les éléments constitutifs de la prospective en soins infirmiers;
— français et anglais.

TRAITEMENT

Classe 2. Minimum 34 000 $. Maximum 51 600 $.

SYNDIC

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, la syndic en conformité avec le Code des professions, la loi sur les infirmières et infirmiers du Québec et le Code de déontologie, planifie, organise, exécute, évalue et contrôle l'ensemble des activités relatives;

— au fonctionnement du bureau du syndic;
— à la discipline;
— aux états de santé;
— à l'exercice illégal de la profession.

EXIGENCES

— Est membre de l'O.I.I.Q.;
— détient un diplôme de 2e cycle en sciences infirmières ou l'équivalent;
— possède un minimum de six (6) années d'expérience clinique en soins infirmiers;
— connaît parfaitement la législation et la règlementation qui s'appliquent à la profession d'infirmière;
— possède des notions de Droit (procédures légales — valeur de la preuve — jurisprudence);
— démontre une grande capacité à faire face à des situations délicates;
— manifeste un intérêt exceptionnel pour la protection du public;
— s'exprime facilement en français et en anglais;
— maîtrise les techniques d'enquête;
— possède un permis de conduire;
— travaille sous pression;
— est appelée à effectuer beaucoup de déplacements.

TRAITEMENT

Classe 2. Minimum 34 400 $. Maximum 51 600 $.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mars 1984 à:

Thérèse Guimond
Directrice générale et secrétaire de l'Ordre

ALLIED COLLOIDS (CANADA) INC.

REPRÉSENTANT DES VENTES — DIVISION DU TEXTILE

EMPLACEMENT: QUÉBEC

Une compagnie de produits chimiques, bien établi dans le marché, avec une large clientèle industrielle, est à la recherche d'un Représentant Technique qualifié, pour sa division du textile, situé dans la province de Québec. La compagnie est à présenter au marché Canadien une nouvelle et passionnante gamme de produits qui sont utilisés dans les industries du textile Européen et d'Extrême Orient. C'est une nouvelle opportunité d'une de nos divisions à l'intérieur de notre compagnie.

La personne que nous recherchons doit être familière avec l'industrie du textile et doit être bilingue. Il/elle devra demeurer dans la Province de Québec, préférablement à Montréal ou dans les environs. Un degré en Chimie ou l'équivalent sera un avantage, cependant, n'est pas mandataire. Une agressivité et personnalité dans le milieu des affaires sont plus importantes. Préalable expérience dans la vente, quoique préférable, n'est pas nécessaire.

La compagnie offre un excellent salaire, une voiture de la compagnie, compte de dépenses et autres excellents bénéfices. Les candidats intéressés, devront envoyer un résumé complet de qualifications et d'expériences antérieures à:

ALLIED COLLOIDS (CANADA) INC.
Gérant des Ventes
Division du Textile
5955 Airport rd, Suite 218
Mississauga, Ontario
L4V 1R9

Pas d'Agences S.V.P.

OUTRE-MER

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est à la recherche de candidat(e)s pour assumer les responsabilités suivantes à l'Institut Technique Supérieur de l'Université du Burundi à Bujumbura au Burundi, Institut formant des techniciens supérieurs à partir du 1er septembre 1984.

PROFESSEUR

Qualifications:

Posséder un baccalauréat en sciences appliquées ou l'équivalent.

Fonctions:

— Dispenser le groupe de cours suivants:
  - Résistance des matériaux
  - Technologie des matériaux
  - Techniques d'assemblage
  - Lecture de plans

TECHNICIEN

Nature du poste:

— Un technicien en mécanique d'ajustage qui sera responsable de l'atelier central d'entretien.

Qualifications:

Détenir un D.E.C. professionnel dans le domaine de la mécanique d'ajustage ou l'équivalent mais aussi avoir certaines compétences en mécanique générale et en électricité.

Fonctions:

- Participer à l'organisation matérielle de l'atelier et d'autres laboratoires où sa compétence pourrait être utile;
- Collaborer et préparer les séances de travaux pratiques et effectuer les essais préliminaires;
- Tenir l'inventaire des produits, du matériel et de l'équipement et maintenir le stock nécessaire au bon fonctionnement de l'atelier et des laboratoires.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des logements sont prévus pour la durée du séjour. Les candidats choisis devront s'engager pour une période minimale de deux ans avec possibilité de renouvellement. Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 31 mars 1984 à:

Monsieur Julien Dubuc
Directeur du Projet de l'I.T.S.
Service de la coopération internationale — E.P.M.
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3A7
Tél.: (514) 344-4972

Les artistes s'estiment différents face au fisc

OTTAWA (PC) — Des artistes ont soumis un mémoire au comité parlementaire qui révise la loi de l'impôt, cette semaine, pour expliquer qu'ils étaient différents des autres contribuables et qu'ils devraient donc être traités de façon différente.

C'est ainsi, a noté *Canadian Artists' Representation* (CAR), que les oeuvres non vendues d'un artiste ne devraient rien valoir aux yeux du fisc, parce qu'elles ne seront peut-être jamais vendues.

Les artistes, selon l'association, devraient pouvoir répartir leurs revenus sur un certains nombre d'années, pour les besoins de l'impôt.

Avec le système actuel, a soutenu CAR, les artistes craignent maintenant l'arrivée du courrier, car il peut contenir un avis de réimposition de la part de Revenu Canada.

A cause de l'impôt, a affirmé l'association, des artistes "étudient sérieusement la possibilité d'émigrer, afin de pouvoir continuer leur travail. D'autres ont accepté des compromis, en faisant des oeuvres moins chères".

« Mais l'effet le plus grave, a déclaré CAR dans son mémoire, peut être l'impact psychologique. Des artistes se sentent menacés financièrement et professionnellement. Ils sentent que leurs contributions artistiques sont abaissées, que leur valeur est mise en question et qu'ils ont été trahis, que quelqu'un a changé les règles sans leur dire. »

Un colis suspect

WINNIPEG (PC) — La police municipale et des artificiers ont été appelés, hier matin, à l'Assemblée législative du Manitoba pour disposer de ce que l'on croyait être une bombe. En fait, il s'agissait d'un colis adressé au premier ministre, M. Howard Pawley, et qui contenait un appareil téléphonique.

Une partie du sous-sol a été évacuée et la police a transporté le colis dans un parc derrière l'immeuble du centre-ville pour le faire détoner, ce qui s'est révélé inutile.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BOUCHER, Bernard. — Au Centre Hospitalier Pierre Boucher à l'âge de 86 ans est décédé M. Bernard Boucher, époux en première noces de feu Lucille Nantel et en deuxièmes noces de feu Bernadette Boileau. Il était autrefois de la Paroisse St-Zotique de Montréal, puis de Notre-Dame-de-Grâces. Il laisse ses quatre filles: Mlle Rita Boucher, Mmes Denyse B. St-Pierre, Monique B. Matte, Louise B. Plante, ses gendres: MM. D. St-Pierre, J.C. Matte, Dr. Roger Plante 15 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. M. Boucher, organiste à la Paroisse St-Zotique de Montréal pendant plus de 50 ans, était membre de l'Ordre des Musiciens d'église de la Commission diocésaine de musique sacrée de Montréal. Une célébration communautaire a eu lieu au complexe Alfred Dallaire Inc., 2750 est boul. Marie-Victorin, Longueuil (à l'est d'Hippolyte-Lafontaine) le vendredi 16 mars à 19:30. Puis, messe commémorative sera célébrée en l'église St-Zotique, le samedi 17 mars à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y participer sans autre invitation.

LANGLOIS, Cécile. — Paisiblement à Pierrefonds, le vendredi 16 mars 1984, est décédée Mme Alban Langlois née Cécile Deschamps, mère de Jacqueline (Mme François de Bellefeuille) et de son fils Gilles. Elle laisse son gendre François de Bellefeuille, ses petits-enfants Alain (L.L.L.), Katery (B.A.A), Louise (T.E.R.) de Bellefeuille. Sa soeur Berthe Deschamps, sa belle-soeur Mme Adrienne Deschamps (Pierre) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 19 mars. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église de St-Lambert où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont invités à faire parvenir leurs offrandes à l'Association Entraide Ville-Marie Inc., 6000 - 9ème ave., Mtl. H1Y 2K5. Salon fermé de 5h à 7 heures.

MATHIEU, Soeur Anne-Marie (Hélène de la Croix) S.S.C.J. Au couvent de St-Hubert, 5300 chemin Chambly, le 15 mars 1984, est décédée Sr. Anne-Marie Mathieu de la congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus, à l'âge de 83 ans et 8 mois. Elle était née à St-Evariste, Frontenac le 2 juillet 1900. Outre sa communauté, Sr. Anne-Marie laisse dans le deuil, un frère et belle-soeur M. et Mme Lucien Mathieu de St-René de Beauce, 3 soeurs: Mlle Lucienne Mathieu de St-Georges de Beauce, Sr. Reine Mathieu de St-Georges de Beauce, Sr. Marie-Ange Mathieu de la même communauté de Bienville, Lévis, une belle-soeur, Mme Denis Mathieu de St-Gédéon de Beauce et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au couvent des Soeurs du Sacré-Coeur, 5300 chemin Chambly, St-Hubert. La liturgie des défunts sera célébrée en la chapelle de la communauté le samedi 17 mars à 11 heures. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU, Me Doris notaire. — Au C.H.U.L. le 15 mars 1984 à l'âge de 38 ans est décédé Me Doris Rousseau notaire, autrefois de Dolbeau. Époux de Carmen Imbeau, il demeurait à Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil outre son épouse Carmen Imbeau, son père Louis Rousseau, sa mère, Mme Hénédine Caron, ses soeurs Yvonne et Claire, ses beaux-frères et sa parenté de la famille Rousseau et Imbeau. Serait apprécié un don à la Société Canadienne du cancer, 489 Boul. St-Cyrille, Québec, G1S 1S2, tél.: 683-8666. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025 route de l'Église Ste-Foy, samedi de 11 heures à 14:30. Le service religieux sera célébré le samedi 17 mars à 15 heures en l'église St-Félix de Cap-Rouge. Et de là au cimetière de Cap-Rouge. Pour renseignements (418) 529-3371.

DANIEL H. METTARLIN
AVIS COMMÉMORATIF

Les amis de feu Daniel H. Mettarlin seront heureux d'apprendre qu'ils pourront contribuer à un fonds de dotation en voie de création à la Faculté de droit de l'Université McGill ayant pour fin d'attribuer une bourse à sa mémoire à un étudiant dans le besoin intéressé à l'étude du droit d'intérêt public. Des reçus pour fin d'impôts seront émis pour contributions.

Les chèques devront parvenir à:
Université Mc Gill
(Fonds Daniel H. Mettarlin)
a/s de John E.C. Brierley
Doyen Faculté de droit
Université Mc Gill
3644 rue Peel,
Montréal H3A 1W9

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-068049-837. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur, -vs- GASTON BUREAU, défendeur. Le 2 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1059 rue Michel Morcau en la cité Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur G.E., 1 set de cuisine 4 mcx, 1 set de salon 2 mcx fleuri, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010733-747. RENÉ DAGENAIS, demandeur, -vs- CLÉMENT BELISLE, défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 280 rue Bord de l'Eau, # 101, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Candle, 1 table-tournante Technics, 1 fauteuil bleu fleuri, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048226-836. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur, -vs- CLAUDE HAINEAULT, défendeur. Le 29 mars 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 200, 13ième Avenue, en la cité St-Zotique, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Brentwood, 1 frigidaire G.E. 2 portes, 1 motoneige Artic Cat Panthere, licence S-H10312 & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057720-836. PRODUITS DE BÂTIMENT ALCAN, partie demanderesse, -vs- HABITATION ET RÉNOVATION BRAMAL, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 6200 rue Pelletier, Brossard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HABITATION ET RÉNOVATION BRAMAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 trailer, long: 40 pieds no. de série: 12457 de marque Trail Mobile, 1 trailer, long: 40 pieds no. de série: 3734598003 de marque Can Car. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 0092336. CITÉ DE WESTMOUNT, partie demanderesse, -vs- TOMHOLD LTÉE, partie défenderesse. Le 29 mars 1984 à 13:30 heures au 1655 Place D'Anjou, St-Bruno district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOMHOLD LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur brun immatriculée: 84-Z-56408 de marque Datsun 280-ZX. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-001823-832. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- BELL CONTROLS LTD., partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 11:15 heures au 2650 Pitfield, Ville St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BELL CONTROLS LTD., saisis en cette cause, consistant en: 9 bureaux de couleurs et modèles assortis, 1 photocopieur de marque Xerox, ameublements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de 30 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-025754-823. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- AUDIO CONCEPT A C INC., partie défenderesse. Le 29 mars 1984 à 11:00 heures au 3400 Losch, app. 14, St-Hubert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUDIO CONCEPT A C INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Minolta, 1 étagère de marque Econex, ameublements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046541-814. NICOLAS TSATAS et HARRY PETROPOUDOS, demandeurs, -vs- JEANNE D'ARC ALLARD, DANIELLE ST-ONGE, et GILBERT LACOMME, défendeurs. Le 27 mars 1984, à 14:00 heures au lieu d'entreposage des défendeurs, soit au sous-sol, au 1670 ouest, boul. St-Martin, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise de barbier, 3 fauteuils pivotants blancs, 2 fauteuils cuir noir, 2 fauteuils pivotants matériel orange. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGE, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noel, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal ce 15 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053027-830. BERNADIN BERTRAND, demandeur, -vs-MARCEL DE LONGUE ÉPÉE, défendeur. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 429 rue King George, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Hoover & acc., 1 polisseuse Hoover & acc., 1 bureau en bois 5 tiroirs, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-02-059925-839. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse, -vs- JACQUES CHAMPAGNE, défendeur. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 27 Rang St-Joseph Nord, en la cité St-Philippe, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Route & boîte # série CS-5381124511 & acc, license F-543-293, 1 remorque en métal Route # série 70-1154428-2 license R156-448, 1 tv couleur Electrohome & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055607-837. CAISSE POPULAIRE STE CATHERINE LABOURÉ, demanderesse -vs- ANTOINETTE CELLUCCI, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6007 rue Jogues, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Phoenix 1980, no. série 2Y37 A11 20365 immatriculé 780 H 990. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, ce 15 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOEL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060448-797. LES PRODUITS ALIMENTAIRES VIAU INC., demanderesse -vs- SEBASTIANO CASALE, défendeur. Le 27 mars 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 8760 rue Tolhurst, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic, 1 vaisselier buffet, 1 table et 4 chaises fer forgé, 1 mobilier de salon 2 mcx, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LÉGER, huissier, 842-5291. Montréal, ce 15 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOEL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-063295-831. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- EVA LÉVESQUE, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5245 Montée St-Hubert, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Brentwood, 1 buffet bois, 1 batayeuse Kenmore, 1 radio Lloyd's, 1 orgue Bontempi, 1 mobilier de salon 2 mcx, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LÉGER, huissier, 842-5291. Montréal, ce 15 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOEL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050915-839. LE JOURNAL DE CHAMBLY INC, partie demanderesse, -vs- RICHARD HAINEAULT, partie défenderesse. Le 29 mars 1984 à 12:00 heures au 11 Pl. Albert Perron, St-Mathias, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD HAINEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1973, no. de série: F6R635503304 de marque Mercury. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-001196-837. LOUIS GAGNON, partie demanderesse, -vs- AUTOMOBILE GRIFFIN INC., partie défenderesse. Le 30 mars 1984 à 11:00 heures au 374 rue Rose, Otterburn Park, district de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUTOMOBILE GRIFFIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1979, de couleur gris, no. de série: F8Z68A591423F, de marque Marquis. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045969-834. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- CLAUDE MAROIS, défendeur. Le 29 mars 1984 à 12:00 heures au domicile du défendeur au 1140 rue Plessis, app. 4, à St-Vincent-de-Paul, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Monte Carlo, no série 1Z37J1A1410931, immatriculée 185L154. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510 boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 15 mars 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-063413-830. BROOK CROMPTON PARKINSON LTD., partie demanderesse, -vs- BEEL CONTROLS LTD., partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 11:30 heures au 2650 Pitfield, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BEEL CONTROLS LTD., saisis en cette cause, consistant en: 15 bureaux de modèle L et couleur assortis, 1 photocopieur de marque Xerox, ameublements de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049961-829. MARCEL PICARD & FILS LTÉE, partie demanderesse, -vs- PHILIP KARL COHEN, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 13:00 heures au 47 rue Mulbury, Dollard-des-Ormeaux district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIP KARL COHEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Panasonic, 1 four micro-ondes de marque Toshiba, ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060179-830. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- SYLVAIN OUIMET, défendeur. Le 27 mars 1984 à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1050 rue Aubin, en la cité de St-Jovite, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Quasar, 1 tv 12" Panasonic, 1 laveuse Inglis, 1 sécheuse GE, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, le 15 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004162-835. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- ULRIC FLEURY, défendeur. Le 28 mars 1984 à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 692 rue Lavallée, en la cité de St-Joseph du Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Candle, 1 lecteur cassette Lloyd's, 1 set de salon 5 mcx, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510 boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, le 15 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030699-834. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- REGIS GAGNÉ, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 305, 15e rue, app. 14, Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de REGIS GAGNÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Toshiba, 1 aspirateur de marque Electrolux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Infrmation: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001971-837. CIE D'AMEUBLEMENT LIMA LTÉE, demanderesse, -vs- JEAN-PAUL VÉZINA, défendeur. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 30 rue Montarville, # 204, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon beige 2 mcx, 1 set de salle à diner en bois et chaises, 1 tv couleur meuble Magnavox, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035193-809. SERGE DEPUIS, demandeur, -vs- CAMILLE LACASSE, défendeur. Le 30 mars 1984 à 12:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au 312 boul. Laurier, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 press drill Rockwell, 1 machine à moulure Poitras, 1 press drill Rockwell, 1 scie à ruban Rockwell, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noel, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal ce 15 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036699-834. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse — vs — GENDRON MICHELLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mars 1984 à 13:30 heures, au: 1277, Antonio, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELLE GENDRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Roy de couleur rouge et acc., 1 mobilier de cuisine métal chrome et arborite, quatre chaises assorties et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 62-2871. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse —VS— JOHN VAKIDIS, défendeur. Le 30 mars 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 6924 rue Birnam en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-067929-831. LES ALIMENTS TROIS FRÈRES LTÉE, partie demanderesse —VS— IMPÉRIAL RESTAURANT INC., partie défenderesse. Le 30 mars 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 455 rue Sherbrooke ouest en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine distributrice à liqueur douce, 1 T.V. couleur Granada, 1 caisse enregistreuse NCR, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 05-016481-838. ALSTAR INDUSTRIES LTD., partie demanderesse —VS— ELECTROLOGIK (1982) LTÉE, partie défenderesse. Le 30 mars 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires antérieure de la défenderesse au No 871 rue Montée de Liesse en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine uni drill, 1 drille press Rickwell, 1 machine à chain, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057394-830. ROYAL McGOUN CHEMICALS INC., partie demanderesse —VS— RÉAL LAFORTUNE INC., partie défenderesse. Le 29 mars 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3332 rue Ontario est en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Burroughs, 1 photocopieuse 3M, 1 machine à laver Hoyt, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 02-057393-832. ROYAL CHEMICAL PRODUCTS LTD., partie demanderesse —VS— RÉAL LAFORTUNE INC., partie défenderesse. Le 29 mars 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3332 rue Ontario est en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Burroughs, 1 photocopieuse 3M, 1 machine à laver Hoyt, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-006913-836. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- LIONEL AUBERT, partie défenderesse. Le 29 mars 1984 à 12:00 heures au 2720 rue Coderre, St-Hubert district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIONEL AUBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Sears, 1 mobilier de salon 4 morceaux, ameublements etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-François. COUR PROVINCIALE. No.: 470-02-000239-831. LES EXCAVATIONS CASTON GUAY & FRÈRES LTÉE, demanderesse, -vs- GARY MAYBEE, défendeur. Le 29 mars 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au 774 rue Egan, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise longue osier, 1 congélateur Viking, 2 étagères et 1 lot de livres, 1 tête lit dorée, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noel, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 15 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034285-838. HYDRO-QUÉBEC partie demanderesse -vs- CHRISTIANE RIENDEAU partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 11:00 heures au 4355 rue Bréheul, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHRISTIANE RIENDEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 aspirateur de marque Electrolux, ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051306-830. DÉCORATEUR LE SIEUR INC., partie demanderesse, -vs- BRODEUR PAUL ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 11:00 heures. Au: 334, Leblanc, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL ANDRÉ BRODEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick modèle Regal de couleur rouge vin, 2 portes immatriculé 6421,096 et acc, 1 téléviseur couleur portatif Breteron et sa base et acc., 1 mobilier de salle à dîner comprenant une table octogonale, 4 chaises droites, 1 chaise berçante, 1 vaisselier en coin, le tout en bois et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034285-838. HYDRO QUÉBEC partie demanderesse -vs- CHRISTIANE RIENDEAU partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 11:00 heures au 4355 rue Bréheul, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIANE RIENDEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 aspirateur de marque Electrolux, ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000288-840. NATIONAL BANK OF GREECE (CANADA) partie demanderesse -vs- WALTER ZIOBRO partie défenderesse. Le 30 mars 1984 à 11:00 heures au 740 Place Fortier, suite 1007, Ville St-Laurent district de Montréal seront vendus pas autorité de justice, les biens et effets de WALTER ZIOBRO saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Panasonic, 1 t.v. couleur portative de marque Panasonic, ameublements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5ième jour de mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051306-830. DÉCORATEUR LE SIEUR INC., partie demanderesse, -vs- BRODEUR PAUL ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 11:00 heures. Au: 334, Leblanc, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL ANDRÉ BRODEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick modèle Regal de couleur rouge vin, 2 portes immatriculé 6421,096 et acc, 1 téléviseur couleur portatif Breteron et sa base et acc., 1 mobilier de salle à dîner comprenant une table octogonale, 4 chaises droites, 1 chaise berçante, 1 vaisselier en coin, le tout en bois et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004542-846. LE LAKO INC., demanderesse, -vs- ROMAIN BOUCHER, défendeur. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 381 rue De Capri, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIANE RIENDEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 lave-vaisselle Bélanger, 1 set de salle à diner moderne, 1 causeuse osier, 2 chaises, 2 poufs, 1 bibliothèque moderne, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5292. Babin, Bourdages, Décoste & Noel, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal ce 15 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034990-809. CAISSE D'ÉCONOMIE HYDRO, demanderesse -vs- GILLES GENOIS, défendeur. Le 2 avril 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1035 rue Dugas, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur beige 4 tiroirs, 1 bureau 6 tiroirs, 1 fauteuil bleu, 1 télécouleur XL 100 RCA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 842-5291. Montréal, ce 15 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050106-827. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GEORGETTE CLÉMENT, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au no 760 rue Hubert, app. 101, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Quazar, 1 set de salon, 1 stéréo Electrophonic, 1 lazy-boy brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 842-5291. Montréal, ce 15 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-062122-838. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION LÉ

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040357-837. AMEUBLEMENT MAMMA FURNITURE (1975) CO. LTD., demanderesse -vs- JOS LAGRECA ET ALS, défendeurs. Le 2 avril 1984 à 13:00 heures, au domicile du défendeur JOS LAGRECA, au No 1060 rue Plessis, app. 2, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur JOS LAGRECA saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque RCA avec meuble en bois, 1 système de son de marque Lloyd's, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 15 mars 1984.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000697-834. CAISSE POP. ST-CONSTANT, demanderesse -vs- ROBERT VINCENT, défenderesse. Le 29 mars 1984, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1465 rue Bréboeuf, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux en bois et tissu, 2 petites tables en bois, 1 télécouleur Zénith Console en bois, 1 horloge Grand Mère. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 14 mars 1984.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-001269-831. DOMINIC ORNEMENTAL INC., demanderesse -vs- BRAMAL INC., défenderesse. Le 29 mars 1984, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6200 rue Pelletier, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 trailers remorques fermées 30 pieds et acc., 22 portes persiennes doubles, 54 portes et fenêtres en aluminium et bois, 38 "jacs" d'isolants, 246 panneaux de portes en bois et autres biens meubles. Conditio... ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 14 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-016411-835. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- AYOTTE, PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 15:30 heures. Au: 5340, Ste-Lucie, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE AYOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" de marque Zenith, 1 mobilier de salon 4 mcx comprenant un divan 4 places et un fauteuil et tissus rouge, 1 table à café et une table d'appoint, 1 lampe de style en bronze et verre, 1 lampe suspendu en bronze et verre, 1 lot de 5 plantes verte avec pots, 1 téléviseur portatif de marque Hitachi et acc, 1 ensemble de ski Alpin de Rossignol, les fixations de marque Tyrolia, les bottes de marque Raichel et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007122-833. LA REINE, partie demanderesse — vs — GÉANT DU MATELAS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mars 1984 à 11:00 heures, au: 7122 St-Hubert, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE GÉANT DU MATELAS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois beige 6 tiroirs avec étagère au dessus, 1 classeur en métal beige 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX. NO: 700-27-002606-828. LA REINE, partie demanderesse — vs — GERALD WILSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 11:00 heures, au: 232 Place Loiselle, à Pincourt, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERALD WILSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Kenmore, 1 scie radiale DeWalt, 1 congélateur horizontal Cold Spot, 1 télécouleur Electrohome 20", 1 caméra 35mm Pentax avec lentille et trépied. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE. NO: 765-27-001385-83. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — ROBERT GAUTHIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 12:00 heures, au: 3161 Denault, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Quasar 19", 1 récepteur amplificateur Soundesign avec 2 boîtes de son en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002585-847. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- MARIETTE CÔTÉ & LAVAL CÔTÉ, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 12:00 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 440 rue Thibodeau, #8 à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Roy 2 portes et acc., 1 cuisinière Roy et acc., 1 lave-vaisselle Simplicity et acc., 1 cafetière filtre Proctor Silex, et autres biens meubles. 1 véhicule automobile Dodge couleur verte usagé. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 14 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-002512-830. dossier F-103-MD. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — ANDRÉ GAGNON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mars 1984 à 10:00 heures, au: 468 Lac des 14 Îles, à St-Hippolyte, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de chaleur Kalor, 1 buffet en bois massif et acc., 1 poêle à bois 2 ronds et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-008564-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — RICHARD LAMBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 14:30 heures, au: 13 Forand, à St-Mathieu de Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD LAMBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Parisienne de couleur verte, plaque # 825H1903, 1 système de son comprenant 1 récepteur AM/FM de marque LXI, 1 amplificateur, 1 lecteur de cassettes, 1 table tournante, 2 haut-parleurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002585-847. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- MARIETTE CÔTÉ & LAVAL CÔTÉ, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 12:00 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 440 rue Thibodeau, #8 à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Roy 2 portes et acc., 1 cuisinière Roy et acc., 1 lave-vaisselle Simplicity et acc., 1 cafetière filtre Proctor Silex, et autres biens meubles. 1 véhicule automobile Dodge couleur verte usagé. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 14 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002512-830. dossier F-103-MD. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — ANDRÉ GAGNON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 mars 1984 à 10:00 heures, au: 468 Lac des 14 Îles, à St-Hippolyte, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de chaleur Kalor, 1 buffet en bois massif et acc., 1 poêle à bois 2 ronds et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-008564-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — RICHARD LAMBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 mars 1984 à 14:30 heures, au: 13 Forand, à St-Mathieu de Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD LAMBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Parisienne de couleur verte, plaque # 825H1903, 1 système de son comprenant 1 récepteur AM/FM de marque LXI, 1 amplificateur, 1 lecteur de cassettes, 1 table tournante, 2 haut-parleurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002585-847. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- MARIETTE CÔTÉ & LAVAL CÔTÉ, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 12:00 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 440 rue Thibodeau, #8 à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Roy 2 portes et acc., 1 cuisinière Roy et acc., 1 lave-vaisselle Simplicity et acc., 1 cafetière filtre Proctor Silex, et autres biens meubles. 1 véhicule automobile Dodge couleur verte usagé. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 14 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-003696-830 (dossier F-61-GM. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse — vs — JACQUES JASMIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 mars 1984 à 10:30 heures, au: 7400 St-Denis, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES JASMIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaîne stéréophonique Yorx comprenant: 1 amplificateur, 1 table tournante et 2 colonnes de son, 1 téléviseur Candle environ 20", 1 téléviseur couleur Admiral 26" avec meuble console et acc., 1 aspirateur Panasonic. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002585-847. GUS CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- MARIETTE CÔTÉ & LAVAL CÔTÉ, défenderesse. Le 28 mars 1984, à 12:00 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 440 rue Thibodeau, #8 à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Roy 2 portes et acc., 1 cuisinière Roy et acc., 1 lave-vaisselle Simplicity et acc., 1 cafetière filtre Proctor Silex, et autres biens meubles. 1 véhicule automobile Dodge couleur verte usagé. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 14

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-007922-847. PRETS QUÉBÉCO INC. demandeur -vs- YVES BÉDARD défendeur. Le 29 mars 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 495 rue Delmar, apt. 16 en la cité de Pointe-Claire district de Montréal seront vendu par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 guitar Degas acoustique. Réalistique mixer, 1 casque full face, perceuse Black & Decker, bicyclette 10-vitesse "Le circuit" etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR. huissier, 288-6317. Montréal, 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-024262-839. VIC RAGUSEO demandeur -vs- DAVID HATTAN défendeur. Le 28 mars 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 243 Place de Nantes en la cité de Vimont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur portatif RCA XL 100, 1 convertisseur Jerrold, classeur métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 17 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPRIEURE, NO: 500-05-015641-820. A.D. LEBLANC INC. demanderesse -vs- LES PRODUITS CLAUDE LÉGER INC. défenderesse. Le 28 mars 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 360 rue Place Royale en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier, 866-1325. 4 Notre-Dame est, #701, Montréal. Montréal, 14 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 750-32-000757-834. M. BERNARDIN PHANEUF et LE GREFFIER ADJOINT — COUR PROVINCIALE ST-HYACINTHE en sa qualité de saisissant, partie demanderesse -vs- M. LÉVIS JODOIN, partie défenderesse. Le 29 mars 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 626 rue Préfontaine en la cité de Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur portative Hitachi, set de salon 3 mcx, système de son Viking, table tournante, radio et accessoires, chaise berçante en rotin, et effets divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE PELLETIER-BERNIER, huissier, 679-3080, a/s M. Albert Pelletier. Montréal, 15 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-057394-830. ROYAL McGOUN CHEMICALS INC., partie demanderesse, -vs- RÉAL LAFORTUNE INC., partie défenderesse. Le 29 mars 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 8135 rue Langelier, en la cité et district de st-Léonard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer #95K40, 1 machine Overlock Singer 3 fils #460K73, 1 machine Blind stitch Columbia, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal le 17 mars 1984.

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-GUY ALBERT, entrepreneur en construction, faisant affaires sous la raison sociale de "Les Entreprises Sovidan Enr." et domicilié au 1214, rue J.F. Kennedy Nord, TERREBONNE (Québec) J6W 2M5,
Failli

AVIS est par les présentes donné que JEAN-GUY ALBERT a fait une cession le 8 mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 mars 1984, à 10h au bureau du syndic, Tour de la banque Nationale, bureau 1900, 600, rue de La Gauchetière Ouest, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 12ième jour de mars 1984.
RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Tour de la Banque Nationale
Bureau 1900
600, rue de la Gauchetière Ouest
MONTRÉAL (Québec) H3B 4L8
Tél: 879-1385

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-058893-830
ARIEL REALTIES INC.,
Partie demanderesse
-vs-
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT,
Partie défenderesse et demanderesse en garantie,
-vs-
FALBEC LTÉE,
LIONEL BERNARD,
MARCEL MC CRAW,
Défendeurs en garantie
PAR ORDRE DE LA COUR
À: LIONEL BERNARD,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration en garantie et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 2 mars 1984
MARCELLE AUBRY
Protonotaire-Adjoint
Mes De Grandpré, Deschenes & Ass.,
25 étage, case postale 108
Place Victoria
Montréal, P.Q.
Tél: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-058433-835
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
121395 CANADA INC.
-et-
L'HABITANT FRUITS ET LÉGUMES (1981) INC.
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
À: L'HABITANT FRUITS ET LÉGUMES (1981) INC.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 13 mars 1984.
ME MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
MES JUNEAU & ASSOCIÉS
a/s Me Manon Touchette
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'est
24e étage
Montréal
Tél: 873-4947

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-021992-834. LOCATION CANADIENNE ALPHA (1981) LTÉE, demanderesse, -vs- BRONZAGE MIAMI INC., défenderesse. Le 29 mars 1984 à 15:00 heures au lieu d'entreposage au 50 boul. Crémazie, suite 006, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de chaises assorties, 2 miroirs, 1 rack à mangeaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, ce 17 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-040777-836. MORTIMER FREEDIN, demandeur, -vs- JEAN-YVES FRANCOEUR, défendeur. Le 29 mars 1984 à 14:00 heures au domicile du défendeur au 1194 rue Jubinville, app. 201, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler 1984, imm. F413-644, 1 laveuse et sécheuse Moffat et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No.: 500-02-029622-839. INGRID'S BOUTIQUE LTÉE, partie demanderesse, -vs- NOELLA GIRARD, partie défenderesse. Le 29 mars 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au 4369 rue Earnscliffe, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal le 17 mars 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE No.: 500-02-005805-846. DIMITRIOS PANTAZOPOULOS, demandeur, -vs- LEONARD BELL, défendeur. Le 29 mars 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au 2355 rue Benny, app. 708, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sylvania, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal le 17 mars 1984.

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-GUY MATHIEÛ, routier, demeurant et résidant au 11, Montée Griffin, St-Constant, Québec J0L 1X0
Failli

AVIS est par les présentes donné que JEAN-GUY MATHIEU a fait une cession le 9e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mars 1984, à 10:00 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et MAURICE GALLANT
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL LATOUR, homme de service, demeurant et résidant au 630, rue Prince, App. 10, St-Hyacinthe, Québec J2S 1B4 et ayant déjà fait affaires sous la raison sociale de "Boucherie Ste-Julie Enr.", au 571, St-Joseph, Ste-Julie, Québec.
Failli

AVIS est par les présentes donné que MICHEL LATOUR a fait une cession le 13e jour de mars 1984, à 9:30 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la vile de Longueuil, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 12ième jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et DENIS REMILLARD, C.G.A.
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85 rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-PAUL RENÉ, homme d'affaires, demeurant et résidant au 1225, boul. De l'Industrie, App. 16, La Prairie, Québec J5R 4R9 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Energie-Gain Enr." au 3-A, boulevard Montcalm, bureau 380, Candiac, Québec J5R 3L4,
Failli,

AVIS est par les présentes donné que JEAN-PAUL RENÉ a fait une cession le 13e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour d'avril 1984, à 10:00 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et CLAUDE MOQUIN, C.A;
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX
DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 750-05-000115-849
ANTHONY SZABO,
Requérant,
-vs-
SAMUEL JACOB,
MIHALY POSZT,
et
ISTVAN POSZT,
Intimés,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BAGOT,
Mis-en-cause.
ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR
Samuel Jacob, Mihaly Poszt et Istvan Poszt sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication. Une copie de la requête en radiation d'enregistrements suivant l'article 805 du Code de Procédure Civile, affidavit et avis a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de St-Hyacinthe à l'intention des intimés.
PRENEZ AVIS de la présente requête et sachez qu'elle sera présentée pour adjudication sur icelle devant cette Honorable Cour, siégeant en Division de Pratique, au Palais de Justice de St-Hyacinthe, 1550 rue Dessaules, le 17 avril 1984 à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu et qu'à défaut par les intimés de comparaître, le requérant demandera au Tribunal de statuer par défaut sur sa requête.
ST-HYACINTHE, le 14 mars 1984.
(s) James T. Kennedy
J.C.S.
Mes Caron & Sauvé,
4150, boul. St-Martin Ouest
Chomedy, Laval, Québec
H7T 1C1

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007684-843
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
MARK ERDAN (Dépanneur Préfontaine Enr.),
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
À: MARK ERDAN (DÉPANNEUR PRÉFONTAINE ENR.)
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 13 mars 1984.
Me MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
MES JUNEAU & ASSOCIÉS
a/s Me Lucie Décary
2, Complexe Desjardins, C.P. 730
Tour De l'est #2420
Montréal
Tél.: 873-4947, Ext: 268

AVIS DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Monsieur JOHN ROBERT CLOUTIER étudiant, résidant et domicilié au numéro 1 Place Finchley, ville de Hampstead, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de JOHN ROBERT CLOUTIER à celui de JOHN ROBERT STEPHENS.
MONTRÉAL, 12 mars 1984.
Mes GODIN, RAYMOND, HUDON & CHAREST
Procureurs du Requérant

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
RÉAL POIRIER, journalier, demeurant et résidant au 140, rue De La Montagne, St-Basile-Le Grand, Québec J0L 1S0, ayant opéré "Courtier en Transport R. Poirier Enr.", au 2684, rue Papineau, Longueuil, Québec.
Failli

AVIS est par les présentes donné que RÉAL POIRIER a fait une cession le 8e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de mars 1984, à 9:30 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et DENIS REMILLARD, C.G.A.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-EUGÈNE BISSON, représentant, demeurant et résidant au 723, rue Millington, Greenfield Park, Québec J4V 1R6, ayant opéré "JEB Distribution Enr.", au 4550, rue De Salaberry, Montréal, Québec.
Failli

AVIS est par les présentes donné que JEAN-EUGÈNE BISSON a fait une cession le 8e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de mars 1984, à 10:00 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et MAURICE GALLANT
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Prenez avis que la demanderesse, 2166-9528 Québec Inc., 220 rue Industrielle, Rimouski, Qué., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat -
De Montréal à Rimouski pour le transport de bière et retour avec bouteilles et contenants vides pour le compte de JACOB LIMITÉE.
Le tout pour une durée de 364 jours.
La demanderesse demande de plus l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que ladite décision soit exécutoire dès que rendue.
1ère parution: 16 mars 1984
2ème parution: 17 mars 1984
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec, P.Q.
Me Marc M. Delage, avocat
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est, suite 850
Québec, P.Q.
G1R 2J1

Prenez avis que le contrat en date du 1er mars 1984 par lequel CONSTRUCTION QUEMONT LTÉE a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Chambly le 8 mars 1984 sous le numéro 646292.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 13 mars 1984.

Avis est donné que: BRUNO LETARTE, 1898 rue Gauthier, détenteur du permis M-509855-001, région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: CLAUDE SIGOUIN, 1000 chemin Pincourt, Mascouche ouest, région 10, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 16 février 1984
2ième parution: 17 février 1984.

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MARIO MORIN, serveur, demeurant et résidant au 17, rue Des Carrières, Joliette, Québec J6E 3Z1 et ayant fait affaires sous la raison sociale de "Restaurant La Fourchette Enr."
Failli

AVIS est par les présentes donné que MARIO MORIN a fait une cession le 9e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mars 1984, à 10:30 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et MAURICE GALLANT
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: 875-6215/679-7020

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que l'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC., COMITÉ TRANSPORT DE COPEAUX, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour qu'elle décrète une augmentation de 8% des tarifs prévus à l'article 150 du chapitre troisième du recueil des tarifs du camionnage en vrac en forêt, tarif 12, en vigueur depuis le 6 décembre 1982 pour le transport de copeaux de bois, sciures, planures et rebuts de bois.
Cette demande est formulée conformément à l'article 32 des Règles de pratique et de Régie interne de la Commission des Transports du Québec, et on demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement, selon l'article 85 desdites règles.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution dans les journaux.
1ère parution: 16 mars 1984
2ème parution: 17 mars 1984.
VIENS, GODBOUT, GAGNON ET ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-132463-849
EVA LECOURS,
Requérante
-c-
LUCIEN CHARETTE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé LUCIEN CHARETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 7 mars 1984.
(s) DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
REGISTRAIRE
n/d: 84LV-24,008
Mes BENARD LAPIERRE LAMARRE VILLAGGI
1297 Ch. Chambly, Suite 201
Longueuil, Québec
J4J 3X1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: MARCEL ST-GERMAIN.
Avis est par les présentes donné que M. Marcel St-Germain, 1865 rue Des Ruisseaux, Ste-Madeleine, Cté Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 7ième jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour de mars 1984, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

SUCCESSION JOSEPH LAROCHELLE

Avis est, par les présentes, donné que Dame Doris Morisette, veuve non-remariée de feu Joseph Larochelle, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Joseph Larochelle; cette acceptation a été exécutée devant David Klineberg, notaire, exerçant à Montréal, au 1450 City Councillors, Chambre 420, le 20 janvier 1984, lequel acte a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Laval le 25 janvier 1984 sous le numéro 546150 et qu'un inventaire des biens a été fait devant le même notaire.
Montréal, le 7 mars 1984.
Les Procureurs Pascal Garonce Cohen Devine & Leiter

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-131831-848
GERARD MELANCON,
Requérant
-vs-
GERMAINE BARRETTE,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
A: GERMAINE BARRETTE,
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 1 mars 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire-Adjoint
MES PILON & LAGACE
3303 Ontario est
MONTRÉAL P.Q.
Tél: 526-4441

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
PATRICE LAPOINTE, sans emploi, domicilié au 3397, boul. St-Chalres, Lachenaie, Qué. J6W 3T8
Failli

AVIS est par les présentes donné que PATRICE LAPOINTE a fait une cession le 7 mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 mars 1984, à 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Bureau 401, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de laval, ce 8ième jour de mars 1984.
JEAN ROBILLARD
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 401
Laval, Québec
H7S 2E4
Tél: (514) 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-009876-843
GABRIEL DALLAIRE
Demandeur
-vs-
LES DEUX LIONS INC.
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
AVIS EST DONNÉ À: Les Deux Lions Inc. défendeur en cette cause; de lieux inconnus, de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis. Une copie de bref d'assignation, déclaration et avis a été laissé au greffe de la cour Provinciale à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal. À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 17 mars 1984
Michel Breton, P.A.
Mes Desjardins, Ducharme & ass.
Attention Me Maurice Laurendeau
635 ouest boul. Dorchester
Montréal 878-9411

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE KERMAC LTÉE, constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Pointe-Claire, Québec, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Pointe-Claire, ce 5ième jour de mars 1984.
JOAN A. MACDONALD
Secrétaire

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS EST DONNÉ que LAURENT DESROCHERS, demandeur-cédant s'adresse à la Commission des Transports pour être autorisé à transferer le permis qu'il détient (=Q-300,565) à la demanderesse-cessionnaire, LAURENT DESROCHERS TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS INC.
Les actions de la demanderesse-cessionnaire sont réparties comme suit
LAURENT DESROCHERS: 39 695 actions ordinaires
MONIQUE DESROCHERS: une action ordinaire
JEAN DESROCHERS: une action ordinaire
Le transfert est demandé conformément à l'article 23 des Règles de pratique et de Régie Interne de la Commission des Transports du Québec et on demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 85 desdites règles.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 16 mars 1984
2ème parution: 17 mars 1984.
VIENS, GODBOUT, GAGNON ET ASSOCIÉS
Procureurs des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
NO: 500-43-000077-84
A: M. Marcel Tessier,
adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaitre au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 30 avril 1984 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Joseph Armand Marcel Michel TESSIER, né le 14 mars 1965 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisé qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 12 mars 1984.
Lucille Rouiller
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-002413-845
90948 CANADA INC.,
Partie demanderesse
-vs-
SYSTÈME M.O. INC.,
Partie défenderesse
-et-
NORMANDIN BARRIÈRE & CIE,
Tierce-saisie
PAR ORDRE DE LA COUR
À: SYTÈME M.O. INC.
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref de saisie avant jugement en main-tierce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 14 mars 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint
RIVARD, HICKSON
Avocats
1010 Sherbrooke Ouest
suite 1703
Montréal
Tél: 842-2526

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 1er février 1984, RENKO GLOORING CANADA LTD. RENKO COUVRE-PLANCHERS CANADA LTÉE, vend, cède et transfère à COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 2 février 1984 sous le numéro 3441160.
MONTRÉAL, LE 3 FÉVRIER 1984.
COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

Avis est par les présentes donné que BERNARDUS ESEBIUS (BEN) GRAS, INGE MARIA EMILE CURTH GRAS, JOHN BRIAN GRAS, et ELIZABETH SUZANNA GRAS, domiciliée à Kirkland, dans la Province de Québec, s'adressera au lieutement gouverneur en conseil afin d'obtenir un decret lui permettant de changer son nom de GRAS à GRASS.
Mtre. Simon Richter
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

En vertu de l'article 1571(d) et suivants du Code Civil de la province de Québec, avis est par les présentes donné, qu'une cession générale des créances de livres exécutée le 2 mars 1984, en vertu de laquelle Aviva Software Corporation (dont la principale place d'affaires est au 2298, 32e Avenue, Lachine, Québec) a cédé et transféré en garantie ses créances et comptes de livres actuels et futures et autres droits y plus amplement décrits à Advantage Computer Accessories Inc., a été enregistrée à la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 mars 1984 sous le no. 3450124.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE RICHER
Avis est par les présentes donné que M. Claude Richer, camionneur, 2300 Ouest rue St-Pierre, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 9ième jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de mars 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A., Syndic Bureau
1305 Ouest rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél.: 514-774-4300

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No.: 81863693-2, 81863694-3, 81864180-6. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MLLE RITA RACHAND, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Chevelle 1975, 4 portes, brune, AM/FM, cassette. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No.: 11761048-5, 42284683-0, 81411855-0. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— JOSEPH ROSIER, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Capri rouge, 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No.: 11642961-1, 11736339-6. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— SERGE MALEHELOSSE, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford 1976, brune pâle, toit vinyle blanc, 2 portes. AM/FM. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

AVIS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ LECLAIR, machiniste et CAROLE DUBOIS LECLAIR, sans emploi, demeurant et résidant au 3, boul. Richelieu, St-Basile-Le-Grand, Québec J0L 1S0,
Faillis

AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ LECLAIR et CAROLE DUBOIS LECLAIR ont fait une cession le 13e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mars 1984, à 15:00 heurs, au bureau du séquestre officiel, 1410, rue Stanley, 9e étage, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 15e jour de mars 1984.
MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAOUST INC. et DENIS REMILLARD, C.G.A.
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest,
Bureau 101
LONGUEUIL, (Québec)
J4H 3W7
Tel: 875-6215/679-7020

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No.: 11750391-2, 41216991-4, 41310811-3, 41356391-6, 41356425-5, 42606881-5. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— PIERRE CHAGNON, partie défenderesse. Le 28 mars 1984 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac Laurentien, noire, 1977, radio AM, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LALONDE, huissier, 288-2285. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, No.: 11232561-4, 11241274-2, 11436103-0, 41246001-6, 41564311-5, 41591910-3, 41643573-6, 41750

les annonces classées

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30.
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Astrologie

LE PARFAIT CADEAU D'ANNIVERSAIRE *Cartes du Ciel*

Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE

Faites parvenir:

NOM ET ADRESSE,
DATE DE NAISSANCE,
HEURE DE NAISSANCE, A.M. ou P.M.
VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE

Poster à:
CARTES DU CIEL, enr.
C.P. 144
succ. Delorimier,
Montréal, QC.,
H2H 2N6

PRIX: 22,00 $ PAYABLE SUR LIVRAISON

19-3-84

■ Astrologie

■ Ameublement

Ameublement pour appartement complet à vendre. Prix 500 $. 658-0243. 19-03-84

4 fauteuils cuir brun, salle à manger ou salle de conférence — lampe Arco, base marbre — curio fini or — moitié prix. 768-0116 (Soir). 24-03-84

Réfrigérateur de marque Inglis Royal 5 ans d'usage 17.5 pi. cu. en partaite condition. Obliger de vendre. Valeur 1,100$. Demande 590$. — 270-4496. 19-03-84

■ Antiquités

Poêle à bois 1930, table 4 chaises et bahut en merisier solide. 279-1133. 19-03-84

Table de salon sculptée, chêne doré, style Italien début XXe siècle. 138 x 66 x 76 cm. estimation 4,500$. 465-8884. 19-03-84

Commode à bonnet 100 ans et plus en pin décapé 4' x 6' — 1 500 $. 341-7889. 19-03-84

DECAPAGE de boiseries et finition. 642-8278. 21-03-84

■ Appartements à partager

Grand 6½, N.D.G., près métro Villa Maria. Information 481-0561. 19-03-84

Outremont près rue Bernard 7½ à partager avec personne agréable à vivre. 300$/mois. Laissez message au 737-5171. 19-03-84

Pied-à-terre, centre-ville, appartement de luxe à partager, chambre et s.b. privées, personne recherchée: distinguée, propre, non-fumeur. Coût 400$/mois. 844-0382. 19-03-84

■ Appartements/logements

Ville Mont-Royal, 3½, 4½ spacieux, poêle, réfrigérateur, garage intérieur. Près autobus. — Vicky 733-9818. 16-04-84

ST-LAMBERT, duplex 7½, chauffé, 2 s.b., garage. Près Pont Victoria — 45 Logan. — 672-1926. 19-03-84

Bas de duplex, 5 pièces avec s.s., cour fermée, système central, non chauffé. Près Métro Cadillac. 1er juillet. 400. — 1850 Duquesne. 19-03-84

Bout. St-Joseph est, 4½, 5½ meublé ou non. Libre 500$ - 550$. métro. — 522-8497. 11-04-84

BROSSARD "N" 4½, neuf, électrique, intercom, remise dans l'appartement. Face parc. Près polyvalente. Soir: 671-5164. 19-03-84

Dans une maison centenaire rénovée, située au centre-ville, il y a 3 logements à louer, soleil 3 côtés, foyers, belles boiseries décapées. Au sous-sol, il y a un bain tourbillon et un sauna. Possibilité d'option d'achat. 3½, 5½, 7½ app. 900$ à 1,500$ chauffé. — 934-0841 ou 671-7929. 19-03-84

■ Appartements/Logements

Pour adultes responsables. Marcil, bas duplex, 6½, foyer, ga ge, pas d'animaux. Libre. 625$, 48- /322. 19-03-84

Sherbrooke et Dorion, 5½, 2e étage, triplex, 500$ complètement rénové. Salle de lavage, chauffage électrique. Stationnement gratuit à l'arrière. 252-0805. 19-03-84

Adj. Carré St-Louis, 8½ rénové, 3 c.c., 2 s.b., équipé. Libre 1er juillet. 844-7264 soir et fin de sem. 19-03-84

OUTREMONT (ADJ), condo à louer près boul. St-Joseph et rue Laurier, 5 min. centre-ville, 2 000 p.c. sur 2 paliers entièrement rénové, 2 s.b., très ensoleillé, garage, foyer, 1 150$/mois. Visites libres: dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous. — 4845 Hutchison. 342-1830/274-1766. 19-03-84

OUTREMONT haut de duplex, grand 5½ moderne, très propre, jardin, chauffage électrique, taxes incluses. Libre mai. 650$ par mois. 271-2646. 20-03-84

Sherbrooke, près Parc Lafontaine, grand 5½, 460$/mois non chauffé. Libre le 1er mai. 521-9562. 19-03-84

SNOWDON, Circle Road, proximité métro et autres services. Luxueux 1½. Juillet 330$. — 2½. Mai 345$. Références. — 620-4154. 19-03-84

St-Lambert, 947 Boissy, 3½ chauffé, toutes taxes payées. 275$. — 672-1936 - 671-0749. 26-03-84

OUTREMONT, haut duplex, 6½ chauffé, eau chaude, stationnement. 730$. — 733-4809. 19-03-84

Boul. St-Joseph est, rez-de-chaussée, coin de rue, 8 pièces, chauffé eau chaude, cuisinière-réfrigérateur fournis. Entrée laveuse-sécheuse. Idéal pour résidence avec bureau. 800$ par mois. Libre immédiatement. 844-0774 — 849-5961. 19-03-84

OUTREMONT, 7½ sous location. Possibilité de renouveler le bail. Libre le 1er mai. Chauffé. 675$/m. 279-0266 après 18 heures. 20-03-84

Parc et Fairmount, 3½ à louer, meublé. Pour mai seulement. $225. 495-3609. 19-03-84

N.D.G. 4½ chauffage, eau chaude, taxes d'eau, cuisinière, réfrigérateur, fournis. Près métro Villa Maria, 360 $/mois. Après 17 hrs. 484-0185. 19-03-84

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 22-03-84

VIEUX-MONTRÉAL, près métro, 1½ chauffé, rénové, murs brique, poutres, armoires et vanité chêne. Cuisinière, frigo, etc. 400$. Libre. 397-9705. 30-03-84

C.D.N., superbe 8½, 2e étage, garage, remise, chauffage électrique, tapis. 800 $. 287-1040. 19-03-84

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3½, 4½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ Astrologie

Démystification du tarot et lecture de cartes. Marie-Louise 271-6219... Entre 16 et 20 heures. 20-03-84

■ Bateaux à vendre

Dufour 27, 1975 — diesel. Accessoires nombreux (six voiles, VHF, écosondeur, etc.) Prêt pour la croisière. — 739-0896. 23-03-84

■ Bureaux à louer

AHUNTSIC, 1443 est Fleury, 550 p.c. dans édifice professionnel et médical. 387-1628. 19-03-84

HENRI-BOURASSA 750 est, près Métro, service complet, modernes. Pour professionnels. 387-7111. 19-03-84

Bureaux neufs aménagés, édifice de style, rue Sherbrooke angle St-Hubert, 400 - 600 ou 1,000 p.c. Prix réduit pour sous-location rapide. 276-5203. J.N.O.

■ Chalet à louer

PERCÉ, maison deux étages, 9 pièces, 2 foyers, vue panoramique, juin ou juillet. 842-2761 Madame Beaulieu soir 733-9290. 19-03-84

■ Commerce à vendre

RESTAURANT 80 places au bord de mer des Caraïbes en Guadeloupe Française, dans une villa habitable avec 3 chambres climatisées, un bureau et 2 s.b. Deux dépôts indépendants pour les marchandises. Fleurs toute l'année et vue panoramique exceptionnelle sur la mer. Prix 200 000 $ canadien. Cause: problèmes de famille et de santé. Communiquer avec M. Nguyen, Bas-Du-Fort 97190 Guadeloupe F.W.I. Tél.: 83-16-22. 19-03-84

Bar Topless à vendre. Grande opportunité dans le West-Island. 620-9240 Peter — David. 21-03-84

■ Condominiums à vendre

CÔTE DES NEIGES. 4355 St-Kevin. Grand 4½, près métro et Centre d'Achats. Intérêt 11½%, seulement 34 000$. Visites libres dimanche 13 h à 16 h. Semaine sur rendez-vous. — 376-1401 — 725-2700. 19-03-84

3790 Chemin Côte Ste-Catherine. Superbe 4½, près métro et Centre d'Achats, intérêt 11½%. Seulement 44 000$. Visites libres dimanche 13 h. à 16 h. semaine sur rendez-vous. — 376-1401/725-2700. 19-03-84

OUTREMONT (ADJ) condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, mur brique, foyer, bidet, terrasse, garage, 84 500 $. Visites libres: dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous, 4845 Hutchison. 274-1766 ou 342-1830. 19-03-84

■ Condominiums à vendre

ST-LAMBERT
Maison de ville, 7½, $790/mois, bien situé, neuf, site tranquille, tapis, garage, patio, foyer.
465-0230, 363-4294

19-3-84

Nous sommes 3 ami(e)s, tous d'instruction supérieure. Nous aimons la vie paisible et la bonne mangeaille. Au centre-ville, nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il y a 6 logements, soleil 3 côtés, des foyers et des belles boiseries que nous avons décapées. Au sous-sol il y a un grand bain tourbillon, un sauna et un coin vivoir. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. Prix 85 000 $ à 140 000 $. 3½, 5½, 7 app. — 671-7929. 19-03-84

STE-ADÈLE: **Prestige 1.** Studios — avec chambre — avec mezzanine, piscine intérieure, saunas, salle de réception, stationnement. 36,900$ et plus. 9½% durant 3 ans. 435-3443 ou 1-229-2957. 19-03-84

CENTRE, luxueux, 2 c.c., 2 s.b., garage, neuf, à vendre ou à louer. 845-6582. 19-03-84

N.D.G. près Westmount, très grand 4½ ensoleillé, rénové par architecte, cuisine neuve, moulures. Près métro. Prix raisonnable. Comptant 12 000 $. — 483-4313. 19-03-84

■ Copropriétés à vendre

PLATEAU MONT-ROYAL. Près métro. Libre juillet 84. 5½, 6½ à vendre en copropriété, hypothèque à partir de 167 $/mois. **Immeubles Jadem Inc.** spécialisés en copropriété. 845-3945 — 844-9718. 19-03-84

GREEN AVENUE. Près métro. Libre juillet 84, 6½ à vendre en copropriété, hypothèque à partir de 163 $/mois. **Immeubles Jadem Inc.** spécialisés en copropriété 845-3945 — 844-9718. 19-03-84

OUTREMONT, 7½, 2e étage. 277-7138 à partir de lundi. 19-03-84

OUTREMONT, Bas de Triplex, grand 6½ rénové, clair stationnement, 65 000 $. 279-0328, 279-1613. 19-03-84

Parc LAFONTAINE, face au parc, copropriété divise dans triplex, rénovée, 6 pièces, garage. 75 000 $. 522-4119. 19-03-84

7½, 3e étage, rue Brébeuf près St-Joseph, poêle à bois. 46 000 $. 524-2054. 19-03-84

OUTREMONT, 7½, 3e étage triplex, coin de l'Épée et Lajoie. Vitraux, boiseries, très ensoleillé. 67 000 $ — 35 000 $ comptant exigé — 279-2848 ou 495-8443. 19-03-84

■ Cours

Des ateliers d'anti-gymnastique sont offerts à partir du 2 avril 1984. Soirée d'information gratuite 19 mars — 19 heures. 845-3969. 19-03-84

Annonceurs à la radio "La Relève". Nouveau cours en relation publique C.F.C. 842-0050. 11-04-84

■ Divers

GARDE PARTAGÉE OU CONJOINTE

Avons besoin de parents séparés ou divorcés qui se partagent, sur une base relativement égale, le rôle de parent, pour une étude sociologique sur la garde conjointe ou partagée au Canada. Toutes réponses sera strictement confidentielles. Si vous désirez obtenir une entrevue ou remplir un questionnaire S.V.P. communiquer avec:

Dr. Cerise Morris
Dawson College
Social Service Dept.
535 Viger St.
Montréal, Qué.
H2L 2P3 19-3-84

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Emplois demandés

Étudiant français 22 ans, H.E.C. Cherche emploi saisonnier fin juin à septembre 1984. — Vincent Ragueneau, 15 rue du Jour — 75001 Paris, France. (1) 2334655 (soir). 19-03-84

■ Fermes à vendre

St-Antoine Abbé. Terrain 100 arpents avec bâtisse 20' x 25'. Très belle vue. 42 000 $; cause transfert. Aussi ferme 80 acres, 89 500 $. M. Vinet, Caisse d'Établissement — 826-0111. 31-03-84

■ Gardiennes

Gardienne, bébé 4 mois, léger entretien ménager, 4 jours par semaine. Expérience et références. 276-2793. 19-03-84

■ Occasions d'affaires

MEUBLES DÉMONTABLES

Important concepteur et fabricant de meubles en pin contemporains et à prix raisonnables est en train d'accroître son réseau, et cherche un concessionnaire pour sa ligne de produits originale et très réussie.
Un investissement initial de 35,000$ assurerait une opération clefs en mains, comprenant du stock pour salle d'exposition, améliorations des lieux sous bail, services de soutien et de commercialisation.
Les candidats devraient posséder de l'expérience avec le public, avoir de l'initiative et être très énergiques, tout en aspirant à devenir membres d'une équipe dynamique nationale de concessionnaires.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire en toute confiance à:

M. P. Ingster, Vice-Président,
Concessionnaires
Furniture-in-the-raw Ltd.
155 Colonnade Rd.
Ottawa, Ontario K2E 7K1

19-3-84

■ Occasions d'affaires

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Centre O. sur Durocher, superbe condo, 2 s. de bains, vente rapide. Isabelle Viaud 341-4391.

Centre, condo 6½, restauré par ébéniste, 2 bains, sauna, jardin, prix réduit $110,000. J. Poissant 735-6433.

Centre: petit cottage pierre, secteur très recherché, très bon état, terrasse. Mme Frey 273-2559.

Choix de condo, Outremont, Vieux Mtl, St-Laurent de $89,000 à $152,000. Mrs. Asselin 279-9803.

Outremont en haut, magnifique cottage, 10 pièces, 3½ bains, patio, piscine, garage. E. Brodeur 342-3548.

Outremont, cottage familial, face à un parc, 5 c.c., boiseries, foyer, jardin, impeccable. Michèle Asselin 279-9803.

Outremont: nouveau, boiseries, vitres plombées, bureau professionnel, cachet, $139,000. Mme Asselin 279-9803.

COURTIERS

19-03-84

■ Habitation

■ Habitation

■ Habitation

■ Habitation

NOUVEAU!

Des centaines de notaires s'unissent pour vous aider à bien vendre ou à bien acheter votre maison.

Voici une innovation majeure dans le domaine de l'immobilier: des centaines de notaires se sont unis pour former l'Union des Notaires en Immobilier. C'est-à-dire que dès maintenant, vous pouvez vous adresser à votre notaire UNI pour vendre ou pour acheter une propriété.
Il est avantageux de vous adresser à votre notaire UNI pour l'ensemble d'une transaction immobilière. Votre notaire UNI vous offre, parmi sa gamme complète de services, une étude de vos besoins et de vos avoirs, un choix de maisons dans le quartier recherché, une étude des données du marché immobilier et un taux de commission raisonnable.
En bref, votre notaire UNI vous offre, dans le domaine souvent incertain de l'immobilier, un service vraiment professionnel.

UNI

Votre notaire UNI
le professionnel par excellence de l'immobilier.
Pour de plus amples renseignements, consultez votre notaire ou communiquez avec l'UNI au: **(514) 284-1961 ou 1-800-361-5011**

19-3-84

■ Maison de campagne à vendre

Près Piessisville, 156 âcres boisés et prairie. Grande maison. Montagneux, ruisseaux. (Mtl: 277-6118). 19-03-84

■ Offres d'emplois

Coordonnateur(trice), atelier d'artisanat, centre-ville, requiert les services d'un coordonnateur(trice) à temps plein pour travailler avec personnes sous soins psychiatriques dans son atelier. Tâche: responsable de la programmation. Exigence: Bacc. en sciences santé, infirmière, ergothérapie, psychosociologie. Bonne connaissance de l'artisanat. Expérience pertinente en psychiatrie. Doit être bilingue. Faire parvenir c.v. avant 30 mars à: Atelier Artisanat Centre-ville, 3553 St-Urbain, Mtl. H2X 2N6. 19-03-84

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. 21-03-84

■ On demande

VOUS PARTEZ pour quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons, complètement meublés, pour période variant de 2 à 24 mois. TROC VACANCES 875-2577. 19-03-84

■ Pension demandée

Cherchons petite pension sérieuse pour dame âgée, sénile, mais douce et très gentille. 849-8943 — 277-1744. 19-03-84

■ Propriétés à louer

Maison Plateau Mont-Royal pour l'été (1er juin - 31 août). Duplex rénové, terrasse. Meublé 700$/mois. — 849-2622. 20-03-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT (Querbes), très belle maison, semi-détachée, 9 pièces, boiseries intactes. S.s. fini avec bain sauna et atelier. Cour et petit jardin. 158,000$ 276-9507. 19-03-84

RIGAUD, sur la Transcanadienne, (autoroute 40) coin sortie 12. Maison canadienne toit mansardé, rénovée avec foyer et maison canadienne pièces sur pièces, toit cathédrale, rebâtit en 1979. Située sur grand terrain (17 000 p.c.), zoné commercial, idéal pour restaurant, boutique de cadeaux, antiquités ou autres. Prix demandé: 62 000$. — 1-451-0906 ou 373-4148. 19-03-84

OUTREMONT, 361 Wiseman, cottage semi-détaché, 5 c.c., boiseries de chêne, foyer naturel, grand jardin, garage double. Vente privée. Visites sur rendez-vous. 274-7137. 19-03-84

OKA, grande maison luxueuse, très beau site, en flanc de montagne, 30 arpents, vue, verger, étang, bâtiment. 185 000 $. Pas d'agent. 479-6292. 19-03-84

ST-LAMBERT, 320 Pine, s.d., 4 c.c., foyer, boiseries; atelier isolé, rue tranquille près école, parcs, piscines, village. 94 000 $. 932-3205. 19-03-84

Nouveau-Bordeau. Joli bungalow, 4 ch., 2 foyers, garage. Privé 124 000 $. 331-3159. 02-04-84

CHAMBLY, cul-de-sac tranquille, 3 c.c., s.s. fini, salle de jeux, bar incluant évier, 2 s.b. et beaucoup plus. 8 ans. Grand terrain. 56 000$ vente privée. 658-0243. 19-03-84

Adj. Westmount 3814 Grey, cottage s.d., 4 c.c., salon, s.m., den, 1½ s.b., s.s. fini plus ½ s.b. Cuisine et s.b. rénovées. Patio, jardin aménagé. 159 000$ vente directe. 486-0250. 26-03-84

St-Placide, bungalow 3 c.c., s.s. fini, terrain 20 350 p.c. Vue panoramique sur le lac Deux-Montagnes. Taxes 400$/année. Prix 46 000$. — 537-3277. 19-03-84

■ Propriétés à vendre

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
Une maison de pierres des champs de la fin des années 1700 avec une histoire, une rivière, une ambiance. Aussi une grange, un atelier, une piscine.
Fernande Seguin
584-2001 467-1120
Montréal Trust Courtier.

19-3-84

Laurentides, Prévost
Maison unifamiliale bien située, vue imprenable, construction récente, terrain privé, paysagé, 21,000 p.c., 10 min. ski et golf, 8 pièces, 4 c.c., 2½ s.b., foyer. Visite fin de semaine, pas d'agent. 59.500 $.
1-224-5375

12-03-84

ST-BRUNO 51 900$ bungalow 3 ch., salle de jeu, beau terrain, cabanon. Occupation juillet. Près écoie, transports. Geneviève B. Leclair 653-2496, 653-1618. Mtl Trust, Courtier. 19-03-84

ST-BRUNO 58 000$ bungalo 1973. Électrique, abri d'auto, 3 ch., dinette, portes-patio, s.s. divisé, foyer Franklin, beau terrain. Près transports. Geneviève B. Leclair 653-2496, 653-1618. Mtl Trust, Courtier. 19-03-84

BELOEIL 54 900$ duplex avec garage situé terrain commercial. Haut loué. Geneviève B. Leclair 653-2496, 653-1618. Mtl Trust, Courtier. 19-03-84

Cartier St-Lambert, Préville. Maison canadienne près de tous les services. 4 c.c., 2½ s.b., s.s. fini, boudoir avec foyer, piscine, garage. Coin tranquille, beau terrain. 270 Des Ardennes. — 465-7453. 21-03-84

OUTREMONT, 555 Rockland, cottage détaché, 4 chambres, 2½ s.b., solariums, s.s. fini, garage, 165 000$. — Jour: 288-7117 poste 262. Soir: 524-9842 - 523-1927. 19-03-84

OUTREMONT, 550 Bloomfield, cottage semi-détaché, 9½, parc, foyer, patio, boiseries, 2 toilettes supplémentaires, lavoir près cuisine. 169 000$. Agents s'abstenir. — 279-4697. 24-03-84

OUTREMONT, 988 Pratt, coin de rues, grand duplex, 4 c.c., garage double, jardin. Vente privée. — 739-1257. 19-03-84

OUTREMONT, 78 Courcelette, cottage chaleureux 4 c.c., boiseries naturelles, 2 foyers, entrée privée pour garage. Immeubles Outremont, courtier Louis, 681-2932. 19-03-84

St-Hilaire, magnifique cottage Normand, 4 chambres, terrain superbe. Foyer, garage. Nicole 464-1856/467-1120. Montréal Trust, courtier. 19-03-84

C.D.N. split-level, 5 c.c., foyer, garage. Près Ste-Justine, Brébeuf, UdeM., 200 000$. Hypothèque avec vendeur. — 252-1236 Immeubles G. Bergeron Inc. 21-03-84

OUTREMONT: Choix de cottages et co-propriété, foyers, boiseries, garages $120,000 à $225,000. Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2176. Trust Royal, courtier. 19-03-84

OUTREMONT: Condo Royal York, 5½ grandes pièces rénovées, boiseries, foyer, vue montagne. Denyse Royer, 735-2681, 277-1864. Trust Royal, courtier. 19-03-84

OUTREMONT, de l'Épée coin Laurier, cottage 9 pièces, 5 c.c., 1½ s.b., s.s. semi-fini, entrée indépendante. Possibilité bureau/appartement. Sans agent. 169 000$. — 272-9359. 20-03-84

OUTREMONT, 104 900$ duplex rénové, 2-5½, résidentiel - professionnel - semi-commercial - commercial. Idéal copropriété. Pierre Seguy 388-2558. RE/MAX Outremont Inc. 271-2131. 19-03-84

N.D.G., maison d'architecte, luxueuse, détachée. Duplex 7½, 6½, 3½. Plomberie neuve, 5 s.b., chauffage gaz, électricité. Garages, jardin, 134 000$. Visites dimanche 2 à 4 hres P.M. — 4527 Draper — 482-7510. 19-03-84

■ Propriétés à vendre

N.D.G. duplex impeccable, équipé 6½-7½, s.s. fini, 3 foyers, boiseries, plomberie refaite, 4 balcons, 2 garages, grand terrain, 486-4195. Pas d'agent. 19-03-84

St-Marc: Bord du Richelieu, petit domaine de 2 arpents approx. avec superbe résidence de pierre d'inspiration française fin 18ième siècle. Gilberte Mongeau, 467-1692, 467-9362. 19-03-84

■ Santé

MASSAGE SUÉDOIS. Relaxant, raffermissant (cellulite) ou sportif. Clinique Médicale Mtl-Nord. — 322-1212. 19-03-84

■ Sociétés loisirs

RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établit depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

20-3-84

■ Société/Loisirs

Pour les professionnels et hommes d'affaires,
UN CAPRICE...
Celui de changer sa routine en changeant de bar.
De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton.
De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles.
De parler, de regarder, d'écouter.
Et d'être bien.
P.S. Laissez-passer disponibles
LE CAPRICE
4557, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

19-3-84

■ Terrains à vendre

Santiago, Californie. Terrains industriels à vendre 480 acres, 3 lots - 160 acres chacun. Près des frontières. Brochures disponibles: Dave Cruz, 4120 Bonita rd., Bonita, Californie. 92002. — (619) 475-5320; soir: (619) 420-3121. 19-03-84

■ Vacances

ÉCHANGEZ
votre résidence
pour des vacances en EUROPE
Economiques, confortables, originales,
Informations gratuites.
Écrire à:
INTERLINK
B.P. 1124, 69203 Lyon
CEDEX 01, France

05-03-84

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

LA MÉTÉO

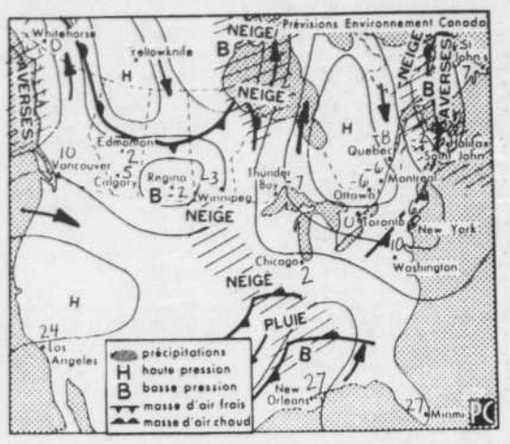

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un front froid venant du centre du Québec se déplaçait vers l'est et atteindra le Bas du fleuve en soirée. Ce front est précédé de pluie ou de bruine passagère et de pluie verglaçante par endroits. Un dégagement se produira après le passage du front et des vents modérés à forts du nord-ouest refroidissent les températures. Une crête de haute pression donnera du beau temps dimanche sur presque tout le Québec, sauf sur les régions de l'extrême est.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Max.: −6 à −8. Précipitations: 10 %. Demain ensoleillé.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 03
COUCHER: 18 h 01

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: vents du nord-ouest diminuant dans la journée. Ensoleillé. Max.: −13. Précipitations: 10 %. Demain: beau.
Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac-St-Jean: ensoleillé. Max.: −12. Demain: beau.
Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé. Max.: −10. Demain: beau.
Laurentides, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé. Max.: −9. Précipitations: 10 %. Demain beau.
Outaouais: ensoleillé. Max.: −8. Précipitations: 10 %. Demain: ensoleillé.
Montréal: ensoleillé. Max.: −6. Précipitations: 10 %. Demain: ensoleillé.
Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé. Précipitations: 10 %. Demain: beau.
Estrie-Beauce: dégagement graduel. Température stationnaire ou légèrement à la baisse. Précipitations: 30 %. Demain: beau.
Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Température à la baisse. Précipitations: 30 %. Demain: beau.
Saguenay: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: −10. Demain: beau.
Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec chutes de neige. Précipitations: 5 cm. Max.: près de −1. Température à la baisse par la suite. Demain: ciel variable.
Gaspé-Parc Forillon: neige passagère. Précipitations: près de 5 cm. Max.: près de 0. Température stationnaire. Demain: nuageux.
Baie-Comeau, Sept-Îles: chutes de neige. Accumulation: 5 cm. Max.: −4. Température à la baisse par la suite. Demain: ciel variable.
Basse côte nord-Anticosti: faible neige fondante ou pluie. Précipitations: 90 %. Demain: neige passagère.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

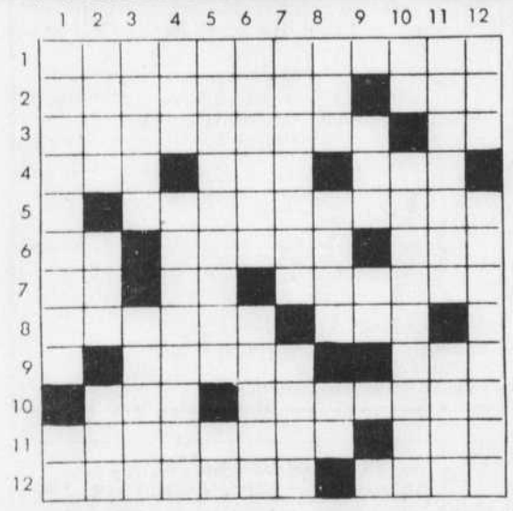

Horizontalement

1—Action de prolonger.
2—De l'Oural. — Colère.
3—Faire des lois. — Conifère.
4—Unité monétaire roumaine. — Gros perroquet. — Sorte d'oignon.
5—Prend des airs vulgaires (s').
6—À toi. — Inflammation de l'oreille. — Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
7—Iridium. — Bismuth. — Qui contient des erreurs.
8—On l'apprécie pour sa fourrure. — Unité de travail.
9—Intimidas. — Atome électrisé.
10—Revers. — D'une bizarrerie drôle.
11—Permet de s'orienter. — Contraire au bien.
12—Action d'attendre. — Titre décerné à certains officiers de l'ancien empire turc.

Verticalement

1—Action de polluer. — Baryum.
2—Action de se ruer. — Arme de jet portative. — Biens qu'apporte une femme en mariage.
3—Instrument de musique. — Liquide qui s'écoule peu à peu.
4—Au Moyen-Âge, petit poème narratif ou lyrique. — Qualité de ce qui est noble.
5—Odorat. — Étain.
6—Dirai qu'une chose n'est pas vraie. — Véhicule automobile démodé et défectueux.
7—Mandataire placé à la tête d'un établissement commercial. — Poisson plat.
8—Solipède. — Change l'air. — Cérium.
9—Rayon. — Route rurale.
10—Deux. — Chose illogique.
11—Massif arrondi de maçonnerie à l'angle d'un bastion. — Tentai avec audace.
12—Partie d'une église. — Sans commencement ni fin.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	M	A	N	C	H	E	■	B	R	U
2	U	N	I	L	A	T	E	R	A	L	E	■
3	P	A	R	O	I	■	T	E	L	E	G	A
4	E	N	E	R	V	E	R	■	E	M	I	R
5	R	I	■	S	E	C	E	S	S	I	O	N
6	A	M	E	■	T	U	■	T	E	R	N	I
7	■	E	N	F	E	R	M	E	R	■	A	C
8	A	■	J	E	■	I	O	N	■	P	L	A
9	L	I	E	■	R	E	B	O	N	D	I	■
10	L	O	U	P	A	■	I	S	O	■	S	T
11	A	■	■	S	C	E	L	E	R	A	T	E
12	H	Y	G	I	E	N	E	■	D	U	E	L

À SURVEILLER

Dimanche 18 mars

Le Centre de la montagne, centre d'interprétation de la nature situé sur le Mont-Royal, vous invite à observer une nature hivernale bien vivante. Randonnée et kiosque au Grand chalet sur le Mont-Royal, à compter de 11 h. 844-4928

■

Acte Vallée du Richelieu invite le public à un souper des sucres - témoignage, à 18 h, au Brasiervil, route 116, à Sainte-Madeleine. 467-0119

■

Le trio Arabesque donnera un concert à 14 h au Musée d'art de Saint-Laurent. Au programme des extraits de Pergolèse, Telemann, Schubert et Fauré ainsi que des chansons folkloriques. 747-7367

■

Au Centre Hillel, à 19 h, « Le fou et les rois » histoire d'une croisade pour la paix au Proche-Orient, à l'U de M, 300 rue Jean-Brillant, local C-2325. 738-2655 ou 738-2280

■

Conférence de M. Gilles-Philippe Delorme sur la navigation de plaisance et la compétition, de 13 h 30 à 16 h 30, au Collège Marie-Victorin. 325-0150, poste 376

■

Tous vos vieux timbres peuvent aider les enfants d'Afrique à se procurer du lait. Il s'agit de les faire parvenir au Service-Procure, Société des Missions africaines, SMA, 10759 Grande Allée, Montréal H3L 2M8. 387-1786

■

Excursion du Club de ski Eskimo de l'U de M, au Mont-Tremblant ce dimanche. $28: incluant transport, remontée mécanique et encadrement. 343-6150.

■

Rencontre d'idées entre des étudiants de l'Université McGill, de l'U de M, du Congrès juif canadien ainsi que d'autres institutions, sur le concept du péché à partir des différentes religions. 695-6508 ou 453-1973.

■

A la messe de 11 h à la Basilique Notre-Dame, la chorale mixte, sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera la messe Dixit Maria de H. L. Hassler et à l'offertoire, Qui Tollis de J.S. Bach.

■

Le Centre Eckankar de Montréal présente une conférence sur « L'âme et la joie d'être » à 10 h 30 et une causerie « Eckankar, au-delà des religions et des croyances » à 14 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518

■

Le Service des Cours à l'Etranger du Collège Maisonneuve organise des cours d'été en Espagne. Pour information, communiquer avec le Service des cours à l'étranger, 3800 est, rue Sherbrooke ou téléphoner au 254-7131, poste 146.

■

Les producteurs membres de l'Association de la Mirablière convie les gens à venir se sucrer le bec à la cabane tout en effectuant une visite éducative dans les installations sucrières de la région. 476-0476

■

A la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe « O Oasci sparsio » de De Lassus et à l'offertoire, le motet « Ave Veren » de Camille Saint-Saens. 733-8211

■

La Fraternité orthodoxe de Saint-Jean le Précurseur vous invite à des vêpres et à une conférence donnée par le père Jean Meyendorff, professeur à l'Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Vladimir à New-York. Rendez-vous au 1151 rue Champlain à 16 h. 472-6128

■

L'Association de baseball mineur de Côte Saint-Luc tient sa journée annuelle de gala et d'inscription au baseball mineur de 10 h à midi, au stade Samuel Moskovitch, 6985 chemin Mackle. 481-0107

■

Des promenades en cariole au Bois de Belle-Rivière sont au programme de ce dimanche et des dimanches, 25 mars, 1er, 8, 15 et 22 avril entre midi et 16 h. Rendez-vous 9009 route 148 à Sainte-Scholastique, sortie 35 de l'autoroute des Laurentides. 476-0476 ou 258-3433

■

Concert brio-sons des Jeunesses musicales de Boucherville, au Carrefour de la Seigneurie, à 11 h, 280 Fort Saint-Louis à Boucherville. 655-7717 ou 655-7664

■

L'Institut Harvey Golden du Centre Saidye Bronfman présente deux conférences sur le théâtre yiddish en Union soviétique que donnera Mel Gordon, professeur d'art dramatique à l'Université de New York. La première aura lieu à 14 h 30 et la seconde à 20 h. Rendez-vous au 5170 Chemin de la Côte Sainte-Catherine. 739-2301

■

L'Orchestre des jeunes de Québec donne un concert à 20 h à l'église Saint-Benoît, 500 ouest, rue Fleury. Au progrmme des oeuvres de Ginastera, Mozart et Brahms.

■

Le Centre communautaire de loisir de Côte-des-Neiges vous invite à une sortie à la cabane à sucre à Saint-Marc sur le Richelieu. Le départ se fera à 10 h du Centre, 5347 Côte-des-Neiges. 733-1478

■

Récital de piano de Robert Kortgaard, à la maison de la Culture de Côte-des-Neiges, à 14 h.

■

Lundi 19 mars

L'Association pour la Recherche et l'Éveil de Montréal inaugure à 19 h une série de 8 ateliers animée par Stase Michaels traitant de l'étude et de l'utilisation pratique des rêves dans la solution de problèmes préconisées par le médium américan Edgar Cayse, au 2295 rue Saint-Marc, chambre 107. 523--0364 ou 934-0980

■

Le Centre Eckankar présente une causerie portant sur Eckankar, une voie universelle, à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518

■

La Communauté pour la paix et le développement humain donne un atelier de non-violence active, à midi, au 2133 est, rue Marie-Anne. 523-9681 ou 523-2261

■

La Communauté pour la paix et le développement humain vous invite à vous joindre aux Amis pour la paix. Une rencontre-information a lieu tous les lundis et mercredis à 19 h 30 au 2133 est, Marie-Anne. 523-9681 ou 523-6851.

■

Le Comité Action-Chômage du sud-ouest peut vous aider à régler vos problèmes de chômage. Il faut consulter du lundi au vendredi de 9 h à 16 h au 933-5915.

■

Le secteur culture personnelle du Collège Marie-Victorin présente une série de quatre ateliers pratiques sur les Clefs du bonheur, les lundis jusqu'au 9 avril inclusivement, de 19 h 30 à 22 h 30. 325-0150, poste 376.

■

La Coop d'emploi Action-Jeunesse est un service communautaire sans but lucratif qui s'inscrit dans les activités du Centre multiethnique. Si vous avez des travaux de ménage, peinture, déménagement, garderie, etc, vous pouvez communiquer au 842-8836

■

M. Bernard Plongeron, directeur du comité national du Centre natinal de la recherche scientifique donnera à 15 h, en la salle du conseil du pavillon des arts, 853 rue Sherbrooke, une conférence portant sur « L'Eglise et l'Etat en Pologne du 18e et 20e siècle: les enjeux et modèles de société. » Entrée libre.

■

Vous avez un enfant entre 3 et 4 ans? L'Association canadienne pour la santé mentale offre au CLSC du Marigot, une série de 10 cours qui vous permettront de mieux connaître votre enfant et de vous apprécier davantage comme parent. 388-0814 ou 668-1803

■

Exposition « Posez votre regard sur l'inattendu » de Danielle Dion, une présentation de la Maison de diffusion culturelle du Vieux Montréal, en collaboration avec Le Pot aux roses et le Journal du Vieux Montréal, jusqu'au 1er avril. 352-7138

■

Rencontre d'échange autour de « Coup sur coup » produit par les Evénements du Neuf à la salle Marie-Gérin Lajoie le 9 mars dernier, à 20 h, ce lundi. Pour inf. et réservations. 273-2213

■

Le Centre d'information professionnelle pour femmes « Second Début » offre aux femmes qui désirent retourner sur le marché du travail l'occasion d'actualiser leurs aptitudes, intérêts et compétences. La prochaine session débute ce lundi. 271-6532

■

Le Centre culturel de Verdun, 5955, avenue Bannantyne, présente à 20 h, « Jean-du-Sud autour du monde ». 768-1149

■

De 20 h à 22 h, au Centre Leunis, 4100 avenue de Vendôme, dans le cadre des lundis de la foi, le Centre Leunis organise pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion et d'échange sur le thème: « Le Rédempteur frappe à ma porte (l'Amour miséricordieux) ». 481-2781 le jour ou 487-5399 le soir.

■

L'Association des étudiants en mathématiques de l'U de M présente une exposition de dessins et aquarelles du peintre étudiant Brahim Gaboune, à compter de 10 h, salle 0061 du Pavillon Délia-Tétreault, 5620, avenue Darlington.

■

Le Ciné-lundi de l'U de M met à l'affiche le film du québécois Arthur Lamothe, « La mémoire battante », à 20 h, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Rawdon, Centre communautaire, sous-sol de l'église, 600 rue Queen, de 14 h 45 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Montréal, Collège de Rosemont, Café des étudiants, 6400 16e avenue, de 10 h à 16 h et à Montréal, Université du Québec, La Grande Place, Pavillon Judith Jasmin, 1455 rue St-Denis, de 14 h 30 à 20 h 30.

■

Mardi 20 mars

Rencontre avec l'écrivain Roger Fournier, organisée par le département d'études françaises de l'U de M, à 19 h 30, à la Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290 chemin de la Côte-des-Neiges. Entrée libre.

■

A la faculté de musique de l'U de M, récital de piano et musique de chambre par Josée Caron, Andrée Préfontaine et Gilles Plante, dans des oeuvres de Bartok, Brahms, Haydn et Liszt, à 20 h, salle B-484 du Pavillon de la Faculté de musique.

■

De 19 h 30 à 22 h, en la paroisse Saints-Anges de Lachine, 1400 rue Saint-Joseph, aura lieu une « soirée sur la vie d'équipe » des agents de pastorale baptismale. 931-7311, poste 258

■

Le Centre Eckankar de Montréal présente une conférence sur « L'âme et la joie d'être », à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518

■

Cours de natation à la piscine située au 7355 rue Christophe-Colomb, tous les mardi et jeudi soirs, pour les enfants et les adultes. 326-4175 ou 321-4690

■

Initiation à la jonglerie avec Jacuqes Ferheyden à 16 h, à la Bibliothèque de l'Acadie, 11833, boul. de l'Acadie. 334-4461

■

Une rencontre sur les augmentations de loyer est organisée par le Comité Logement de Rosemont, à 19 h 30, au local de l'Entre-gens, 5675 rue Lafond. 727-6133

■

La Fédération québécoise des infirmières et infirmiers invite tous les intéressés à assiter à une rencontre sur le thème du logement. Il y sera question des relations locataire-locateurs, des renouvellements de bail, des loyers, de l'accès à la propriété, des subventions, etc. Rendez-vous à 19 h, au Centre Saint-Pierre Apôtre, 1205 rue Visitation, salle 1205. 842-5255

■

Séminaire sur la vraisemblance de l'alternative socialiste de Georges Labica, professeur de philosophie, à Paris X, Nanterre, à 16 h 30, salle 1086 du Pavillon Lionel-Groulx.

■

M. Cameron Nish, professeur à l'Université Concordia, sera le conférencier invité à la Société d'histoire de longueuil, au centre culturel de Longueuil, à 20 h. Le sujet: les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France. 677-5454

■

Le groupe Auto-psy invite toutes les personnes ayant ou non un passé psychiatrique à son café-rencontre à 19 h 30. Rendez-vous au Atelier d'éducation populaire, 350 rue Boucher, local 38. 276-2290

■

Le Mouvement Action Chômage de Laval invite les chômeurs et chômeuses de Laval à des session d'information qui auront lieu au 315 Montmorency à Laval des Rapides à 14 h, tous les mardis d'ici le 24 avril.

■

Rencontre d'information de Seréna Laval à 20 h, au CLSC Ste-Rose, 280 boul. Roi-du-Nord, à Sainte-Rose. Entrée libre.

■

Dernière conférence HEC avec M. Frank P. Brady, premier vice-président, affaires extérieures, Dominion Textile qui parlera de l'Industrie textile comme industrie de l'avenir. Rendez-vous en la salle 3068 de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, 5255 avenue Decelles. 343-3838

■

Le Collège Marie-Victorin offre trois conférences sur « Les maladies du siècle: le cancer, le suicide et les névroses. Pour inf.: 325-0150, poste 376

■

Concert de Suzanne Hoeppner et Robert Kortgaard, à la maison de la culture Marie-Uguay, à 20 h. 729-2816

■

Conférence du Collège des Science de l'Université Concordia sur « La Naissance d'un univers » avec M. David Park, du Williams College à 20 h 30, salle H-110, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve. 879-4160

■

La Faculté de théologie de l'U de M présente sa deuxième conférence sur le Pape, pasteur suprême, à 19 h 30, au 3200 Jean-Brillant, salle E-0325. 343-7024

■

Dans le cadre des Soirées Relations organisée par le Centre justice et foi, il y aura débat sur le projet de loi 40, à 19 h 30 à la Maison Bellarmin, 25 ouest, rue Jarry. 387-2541. Entrée libre

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, mini-conférence sur l'épilepsie à midi 30 avec le dr Jean-Marc St-Hilaire, chef du service de neurologie et le dr Guy Bouvier, neuro-chirurgien. Entrée libre.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'UQAM, La Grande place, pavillon Judith Jasmin, 1455 rue Saint-Denis de 14 h 30 à 20 h 30; à Pierreville, Ecole Maurault, de 14 h 30 à 20 h 30; et à l'U de M, Faculté des Arts et Sciences, 3200 rue Jean Brillant, de 10 h à 16 h.

■

Mercredi 21 mars

De 19 h 30 à 22 h, en la paroisse Saint-Marcel, 1630 boul. Saint-Jean-Baptiste, aura lieu une « soirée sur la vie d'équipe » des agents de pastorale baptismale. 931-7311, poste 258

■

Au Ciné-Campus de l'U de M, le film de Taylor Hackford avec Ruggard Gere et Debra Winger « Officier et gentleman », à 18 h et 20 h 30, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire.

■

Le Centre Eckankar offre une conférence portant sur « le rêve et ses symboles » à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518

■

Le Groupe Intervention Vidéo vous convie à la Galerie Powerhouse, 3738 St-Dominiue à 20 h, pour la présentation de deux vidéos: « Pour qui tourne la roue? » et « Statistiques vitales ». 524-3259

■

La Faculté de génie et d'information de l'Université Concordia tient une journée « portes-ouvertes » de 14 h à 17 h, ce mercredi et le jeudi 22 également à la même heure. Rendez-vous au Campus Sir George Williams, Edifice Hall, 1455 ouest, de Maisonneuve. 879-5879

■

Colloque sur le Marxisme et les sciences sociales, de 10 h à 18 h, sous les auspices de la Faculté des arts et des sciences de l'U de M.

■

Spectacle de Maxime (Guignette), auteur, compositeur et interpète à la maison de la culture de Maisonneuve, à 21 h 15. Rendez-vous au 4120 est, rue Ontario. 872-4213

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

EXPRESSION

sessions d'ateliers-échanges.

Session 1
Expression dramatique et théâtre
(6-7-8 avril 1984).

Session 2
Expression dramatique développement et formation
(4-5-6 mai 1984).

Université de Montréal
90 Vincent d'Indy

Renseignements
G. Barret 343-7436
C. Marchand 481-5246
J. Normand (418) 651-5182

Association des Professeurs d'Expression Dramatique du Québec avec la collaboration de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal.

INSTITUT DE PASTORALE

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SCIENCES PASTORALES

Pour les agents de pastorale,
Pour les responsables de formation religieuse et d'éducation permanente,

L'INTITUT DE PASTORALE de l'Université Saint-Paul d'Ottawa

Offre un programme de formation menant à une **Maîtrise ès Arts** dans les domaines suivants:
— Pastorale en paroisse
— Counseling individuel ou matrimonial
— Travail de groupe avec la famille et la communauté.

Le programme couvre une période de deux ans et commence avec le trimestre d'automne. Par elle-même, la première année d'étude mène à un diplôme en sciences pastorales.

Le programme comporte:
— Des connaissances académiques en théologie et sciences humaines
— Un entraînement pratique supervisé sur le terrain
— Des ateliers de dévelopement personnel et d'intégration
— Un projet de recherche

POUR RENSEIGNEMENTS, s'adresser à:
L'Institut de pastorale
223 rue Main
Ottawa, Ontario K1S 1C3
TEL: (613) 236-1393

Apprenez l'ANGLAIS
chez-vous, EN DORMANT ou en vaquant à vos occupations...

par simple programmation de votre subconscient.

UNE MÉTHODE MODERNE, EFFICACE et SANS CONTRAINTE mise au point par le professeur
André Sarrazin, hypnologue et travailleur social *de grande renommée (CHRS, Câble TV, Revue Marie-Pier).*

6 cassettes * - 52 leçons
+ Manuel d'instruction pratique et complet
+ une cassette-cadeau "J'améliore ma mémoire"
(le tout dans un album-présentoir de grand luxe)
SEULEMENT $120.00 tous frais compris (C.O.D. acceptés)

"Ces cassettes sont produites sur un fond de musique de relaxation subliminale, pour vous permettre de vous détendre et de mieux enregistrer le cours dans votre subconscient.

Sur demande, recevez **GRATUITEMENT** et sans obligation la liste de toutes les autres cassettes subliminales disponibles:
☐Maigrir ☐Cesser de fumer ☐Relaxation ☐Attirer l'argent ☐Confiance en soi ☐Etc.
SPÉCIAL: $14.95 - 3 POUR $39.95

SAVOIR • C.P. 88, Succ. "S", Montréal H4E 4H4

Nom.....
Adresse.....
..... Code Postal .....
Mode de Paiement ☐Mandat ☐Chèque certifié ☐C.O.D.

Administration (privé) 9-5ième avenue, Châteauguay (692-9808)
"Nous détenons un permis de vente de la Protection du Consommateur"

McGill
Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes
À partir du 30 avril 1984
Durée: 8 semaines (45 heures)
Frais de scolarité: 150 $

Anglais et français
Cinq niveaux; cours sanctionnés par un certificat de compétence.
Le centre offre également:
— des cours d'anglais avancé: *Composition* et *Administrative Writing;*
— des cours d'anglais et de français à tous les niveaux, le samedi;
— des cours intensifs d'anglais et de français (225 heures).

Tests de classement
À subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 26 mars ou 2 avril à 19h.
Cours de français: 27 mars ou 4 avril à 19h.
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 5 mars du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.
Frais de test: 5 $ (pas de chèques, s.v.p.)

• allemand • espagnol • italien • russe

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill: Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.

Programme offert à temps complet à Rouyn en septembre

MAITRISE EN GESTION DES PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS *

Objectifs:
Ce programme vise à former des spécialistes, gestionnaires et autres agents capables d'analyse et d'intervention dans trois secteurs spécifiques soit: la petite et moyenne entreprise (PME), les coopératives et la petite et moyenne organisation de type public ou parapublic (PMOP). Le programme veut également favoriser le développement de "l'entrepreneurship" et de la création d'entreprise; il s'inscrit dans une perspective de développement régional.

Conditions d'admission:
Détenir un baccalauréat en administration des affaires ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent
OU
Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Date limite d'admission: 1er mai 1984

Pour formulaires d'admission:
Bureau du Registraire
Université du Québec, UQAT
42 est, Mgr Rhéaume
Rouyn (Québec) J9X 5E4
Téléphone: 762-0971

Pour renseignements:
Jean-Claude Bourassa
Coordonnateur aux programmes de maîtrise
UQAT
Téléphone: 762-0971

* Offert en vertu d'une entente avec l'Université du Québec à Chicoutimi.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MONITEUR(TRICE)S À TEMPS PLEIN 1984-1985

Le programme des moniteur(trice)s à temps plein est financé par le Secrétariat d'État et administré par les provinces en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Les moniteur(trice)s à temps plein **doivent avoir terminé au moins une année d'études universitaires**. Ils aident des enseignants de langue seconde (français ou anglais) dans des régions rurales ou semi-urbaines, dans une autre province, 25 heures par semaine. Un certain nombre de moniteurs francophones exercent leurs fonctions dans des écoles françaises hors du Québec.

Les moniteur(trice)s exercent leurs fonctions pendant 10 mois (du 1er septembre au 30 juin). Leurs frais de déplacement entre la «province de domicile» et la province d'accueil leur sont remboursés, aller et retour, deux fois par année. Le montant de la rémunération pour l'année scolaire 1984-1985 a été fixé à 7 790 $.

En 1984-1985, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve ainsi que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon accueilleront des moniteur(trice)s.

On peut se procurer le formulaire et la brochure en s'adressant aux Directions régionales du ministère de l'Éducation, aux Responsables de l'Aide financière aux étudiants dans les Services aux étudiants des universités et à la:

Direction générale de l'Aide financière aux étudiants
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Les formulaires dûment remplis doivent parvenir au ministère à l'adresse ci-dessus au plus tard le 13 avril 1984 (le cachet de la poste faisant foi).

Chaque candidat(e) admissible sera convoqué(e) à une entrevue à Québec ou à Montréal. Les frais sont à la charge du / de la candidat(e).

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Centre de l'Education Permanente

Cours de Langues Anglais-Français

Avril 1984

ANGLAIS
Intensif - Journée complète
du 2 avril au 8 juin
lundi - jeudi
9h - 15h
vendredi 9h - 13h
10 semaines - 240 heures - 1000$.

Soirée
du 2 avril - 6 juin
lundi et mercredi
18h - 20h ou 20h10 - 22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

SAMEDIS
Anglais ou Français
7 avril - 9 juin
10h - 14h
10 semaines - 40 heures - 125$

FRANÇAIS GÉNÉRAL
Matinée
du 3 avril au 7 juin
mardi et jeudi
9h - 12h
10 semaines - 60 heures - 170$

Soirée
du 3 avril - 7 juin
mardi et jeudi
18h - 20h ou 20h10 - 22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

FRANÇAIS COMMERCIAL
Soirée
du 3 avril - 7 juin
mardi et jeudi
18h - 21h
10 semaines - 60 heures - 190$

Inscription en personne avant le 20 mars
Test de classement: français 21 mars
anglais 26 mars

Renseignements:
Centre de l'Éducation Permanente École de Langues
1822, boul. de Maisonneuve ouest 879-8436

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le PLQ

Suite de la page 21

problèmes financiers des multiples troupes de théâtre qui ont du mal à survivre.

Aux yeux de M. Hains, qui s'inspire d'un récent bilan établi par M. Guy Beaulne, directeur du Conservatoire d'art dramatique, le théâtre québécois vivrait présentement « une période de vide et de déception ». « Il faut distinguer la culture, l'art et le nationalisme », remarque le député, qui déplore la rareté de pièces classiques sur nos scènes. « Avec sa mentalité latine, le Québec peut se permettre de vivre une situation extraodinaire dans le contexte nord-américain, une situation qui devrait être un motif d'inspiration pour refléter nos grands espaces et notre nature exceptionnelle », ajoute-t-il.

M. Hains croit que les artistes d'ici ont été trop influencés par ce côté nationalisant du Parti québécois. À cet égard il leur suggère de se démarquer de cette influence et de « rapatrier leur liberté d'expression et de création ». Dans cette perspective, et bien qu'il approuve en substance l'idée de la campagne de publicité de $500,000 que vient de lancer le ministère des Affaires culturelles pour redonner le goût de la culture aux Québécois, M. Hains aurait préféré qu'elle ait été pensée et conçue par nos artistes mêmes, pour ainsi éviter toute tentative de récupération culturelle de la part du ministère de M. Richard.

Depuis la création du ministère des Affaires culturelles, rappelle aussi le critique de l'opposition officielle, « l'inflation et le nombre sans cesse croissant de projets auront fait en sorte que le budget est passé de $3.2 millions à près de $117.7 millions en 1982-1983 ». Il insiste donc sur la prudence dont doit faire preuve le ministre quant à la gestion de la nouvelle orientation axée sur le décloisonnement des programmes au profit des régions. « Ce sont certainement de bonnes intentions, remarque-t-il, mais la réalité est tout autre. Dans le domaine muséologique par exemple, les disparités régionales sont flagrantes: la Côte-Nord, l'Abitibi, l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie sont nettement défavorisés et plusieurs musées sont difficilement accessibles au public, même dans les grands centres urbains. Des choses qu'il faudrait corriger. »

En ce qui a trait à la politique de la lecture, les bibliothèques publiques sont insuffisantes: sur 163 villes ayant 5,000 habitants et plus, 40 n'en ont aucune. « Pas étonnant alors qu'un sondage réalisé en 1978 révèle que 44 % des Québécois de 18 et plus n'ont jamais ou rarement lu », commente M. Hains, qui croit qu'une politique culturelle plus articulée pourrait s'occuper de ce problème afin de donner le goût de la lecture à tout le monde, notamment dans les écoles où le livre devrait être obligatoirement associé à l'enseignement.

Selon M. Hains, dans le dossier de la politique des biens culturels, le gouvernement du Québec y est allé d'actions à la pièce, sans s'assurer de liens unificateurs ni de cohérence régionale ou provinciale. Il admet toutefois que la conservation et la protection de notre patrimoine constitue un vaste sujet régi par une loi vieille de plus de 10 ans, mais il entend suivre de près toute action prise en ce sens en espérant que M. Clément Richard saura trouver une méthode de consultation avec les citoyens des différentes régions avant la révision de la loi sur les biens culturels qu'il a promis d'effectuer.

Au sujet de la décision du gouvernement du Québec de contribuer $ 30 millions pour la construction d'un immeuble pour abriter l'Orchestre symphonique de Montréal, MM. Bourassa et Hains réservent leur critique en attendant de disposer de l'ensemble des pièces du dossier. « Il faut étudier toutes les implications financières de ce projet avant de porter un jugement de valeur », estime M. Bourassa, alors que M. Hains poursuit son enquête sur la pertinence du lieu choisi pour ériger le nouveau bâtiment de l'OSM. Il aurait préféré qu'on regroupe autour de la Place des Arts un ensemble d'institutions à caractère culturel de façon à créer dans ce secteur une véritable Maison des arts.

Enfin, de façon générale, les libéraux consacreront plus de temps aux affaires culturelles dans leurs interventions publiques. « Nous saisirons toutes les occasions pour que les dossiers et les décisions soient conformes aux aspirations des Québécois et au développement du talent de nos artistes », conclut M. Hains.

Le député se propose de réclamer en 1984 la tenue d'une commission parlementaire spéciale pour examiner les carences relevées dans l'administration publique de certains organismes à caractère culturel. Ces carences ont été mises en lumière dans le dernier rapport annuel du vérificateur général. Ce dernier avait signalé des anomalies notamment dans l'administration du Grand Théâtre de Québec et à la Place des Arts.

Grondin

Suite de la page 21

en photolithographie dans des séries numérotées de 150 à 300 exemplaires. Grondin n'envisage pas toutefois de tirer ses tableaux à 1,000 exemplaires comme le fait Bateman.

Cette technique de mise en marché a néanmoins permis à Grondin et à son éditeur de vendre plus de 3,000 photo-litho au cours des dernières années. Plusieurs de ces reproductions valent aujourd'hui trois, cinq, voire 20 fois leur prix d'origine.

« Je me perçois comme un écrivain, explique Jean-Luc Grondin sans quitter des yeux un splendide cardinal qui picore des graines de tournesol sur le rebord de sa fenêtre de cuisine. L'écrivain écrit pour être lu. Je peins pour que les gens puissent apprécier ce que je fais et le conserver chez eux. Je pense ainsi rendre accessible ma peinture à ceux qui ne pourraient pas s'offrir un original mais qui apprécient néanmoins mon art. »

Grondin, qui possède ce calme particulier aux êtres attentifs, demeure modeste devant le succès. Il en parle même avec une certaine réticence et préfère manifestement parler des oiseaux, sujet sur lequel il est intarissable... et fascinant. Tout jeune, il exigeait la sorte de céréales qui donnait en prime des images d'oiseaux. Même s'il en crayonnait alors pour le plaisir, il était loin de penser en leur distribuant des graines qu'ils lui permettraient éventuellement de gagner sa vie. Après avoir étudié la sculpture aux Beaux-Arts de Québec, il tentera sa chance pendant deux ans dans ce domaine où il « végète sans en tirer de satisfaction profonde ».

C'est l'époque des 36 métiers: du moulin à scie de son père au bureau de poste et comme illustrateur de crimes pour *Allô Police*. Loin de renier ses origines, Grondin n'hésite pas à dire qu'il doit une bonne partie de sa dextérité à son expérience de dessinateur de vêtements de mode. « Les choses délicates en dessin ne m'effraient plus. Je ne pense jamais aux difficultés techniques. Ça vient maintenant tout seul », dit-il.

Embauché par la suite au zoo de Charlebourg, il sculpte les décors des cages d'animaux, peint les arrière-plan et aide à l'occasion les biologistes à capturer des oiseaux. Il dessine aussi plusieurs affiches et commence, le soir et les fins de semaine, à illustrer en noir et blanc *Les Oiseaux du Québec*, édité par la Société zoologique de Québec. La page couverture lui donnera sa première expérience de peinture en couleur. Il utilise d'abord l'aquarelle mais ne travaille plus maintenant qu'avec des gouaches.

Au moment de la grève du secteur public, en 1976, il décide de faire quelques économies en vue de se consacrer entièrement à son art dans la quiétude de sa ferme de Tewkesbury, un petit village de montagne à l'entrée du parc des Laurentides, au nord de Québec. Il démissionne du zoo un an et demi plus tard.

Ses premières toiles, *Les Hirondelles des granges* (1976) et le *Geai bleu* (1976), il les vend d'emblée... à un musée, celui des Sciences naturelles à Ottawa, qui éditera ses oeuvres et le fera connaître à l'étranger. Plus tard, il fera la rencontre de Normand Prescott, qui éditera ses premières photo-lithographies numérotées et le fera connaître avec le dévouement d'un missionnaire.

Dans son atelier, qui ressemble au cabinet d'un architecte, Grondin travaille toujours d'après nature. « Je ne peins jamais un oiseau sans en avoir un exemplaire devant moi », dit-il. Des amis, ornithologues ou chasseurs, les lui envoient, congelés.

Il n'utilise jamais d'oiseaux empaillés. Sur sa table de travail, où naît présentement un martin-pêcheur en train d'attrapper un méné sous l'eau, son modèle décongelé subit toute une gymnastique. Grondin ausculte ses articulations, compte les plumes de la queue, vérifie l'extension possible de l'aile. En le voyant manipuler son martin-pêcheur, je ne peux m'empêcher de penser à Léonard de Vinci qui attribuait à ses autopsies secrètes sa formidable connaissance du corps humain. L'automne dernier, Grondin a d'ailleurs été honoré par le 10e congrès de l'Association des biologistes du Québec pour sa contribution... à la science. Ses oeuvres sont considérées comme des références de premier ordre par les scientifiques.

Peintre « animalier »? Pas tout à fait, répond Grondin car il ne peint de mamifères qu'en fonction des oiseaux, comme cet aigle doré qui fond sur un lièvre à la course dans un dédale de branches.

Peintre « réaliste »? Pas tout à fait, répond Grondin car « s'il est vrai que je dépeins les oiseaux avec une extrême minutie, l'imaginaire a une part très grande dans mon travail ». Se référant à son martin-pêcheur sous l'eau, il ne le peindra pas squelettique avec toutes les plumes collées sur le corps, comme un chat mouillé.

« Personne ne douterait d'une photographie qui représenterait ainsi un oiseau sous l'eau. Mais dans le cas d'une peinture, c'est différent. Je devrai le rendre vraisemblable. Cette vraisemblance passe évidemment par la fidélité à l'anatomie », explique-t-il. Il aurait pu ajouter à cette liste « l'expression » de ses sujets, que peu d'animaliers ont pu saisir avec autant de subtilité que lui.

Cette « vraisemblance » recherchée par Grondin vaut aussi pour le caractère dramatique de ses oeuvres, qui le différencie singulièrement des Lansdowne et Bateman. Bateman, par exemple, peint des sujets en insistant beaucoup sur la relation de l'animal avec son environnement. Mais les animaux de Bateman sont généralement au repos ou en position d'écoute. Grondin consacre moins de minutie à l'environnement de ses oiseaux: ses compositions utilisent généralement le milieu naturel comme un support pour le « climat » de son tableau. Par contre, il inculque un mouvement et une dynamique inégalée à ses sujets, en les présentant souvent dans des scènes carrément dramatiques. Ce tribut à l'imaginaire lui permet des audaces, « vraisemblables » certes, mais surprenantes comme cette perdrix qui opère une torsion musculaire incroyable pour éviter les serres d'un autour, dans sa toile *Autour et Gélinotte huppée*.

La carrière de Grondin entre dans sa neuvième année. Quand il parle « d'avenir », il évoque spontanément les centaines de sujets ailés qui volent dans sa tête. L'exposition au ROM de Toronto, celle de Winnipeg en mai, d'Edmonton (de la mi-juin à la fin d'août) et de Montréal en septembre, où aboutira sa rétrospective itinérante, tout cela est bien loin du lopin de terre montagneux que partage Grondin avec les gros-becs, les sitelles, les sizerins, les mésanges et le cardinal.

Peinture

Suite de la page 31

Gnass ou, en tout cas, qu'elle y laissera des traces. (Jusqu'au 1er avril)

★

En échange de trois de ses artistes qui ont exposé le mois dernier à la galerie Erval, à Paris, la galerie **Jean-Jacques Thibault** (4226 rue Laval) accueille l'artiste française France Mitrofanoff dont les dessins, qui représentent des groupes de personnages mal définis, n'offrent pas un regard très novateur sur la discipline.

À première vue, les dessins en noir sont plus dramatiques même si les oeuvres en couleurs, moins graphiques, donnent à penser qu'une certaine *folie* picturale pourrait dynamiser cet univers par ailleurs très cohérent. Pour le moment, ce n'est sûrement pas de ce type d'écriture que la (trop) sage galerie Jean-Jacques Thibault a le plus besoin... (Jusqu'au 5 avril)

★

Chez **Articule** (4060 rue Saint-laurent), la déambulation entre les sculptures de Jean-Pierre Morin, qui évoquent quatre grosses pointes de flèches, permet de mesurer avec quelle efficacité et quelle élégance ces structures simples prennent possession de l'espace de la galerie; en même temps, la relative lourdeur de ces formes d'acier est mise en veilleuse par l'instabilité de leurs assises et aussi par des dessins, faits directement sur le mur, qui en représentent les ombres aériennes.

Quant aux cinq « dessins » de Patricia Lamy qui rephotographie des montages photographiques représentant principalement des fragments de matières différentes, leur stricte planéité constitue une dénégation intéressante aussi bien de leur mode de fabrication (par collage et par superposition) que de leurs motifs. L'avenir dira si l'artiste saura tirer un bon parti de cette *technique* qu'elle a mise au point. Décidément, depuis quelques semaines, la programmation d'Articule reprend du poil de la bête. (Jusqu'au 25 mars)

★

Une quinzaine de tableaux récents de Suzanne Olivier, présentés à la galerie **Alliance** (680 rue Sherbrooke ouest), confirment, malgré un accrochage ingrat, les talents de coloriste de cette artiste dont les paysages traditionnels apparaissent comme les meilleures réalisations québécoises de cette catégorie. (Jusqu'au 30 mars)

Les affaires culturelles au Canada... de bonnes affaires

Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

Government of Canada
Department of Communications

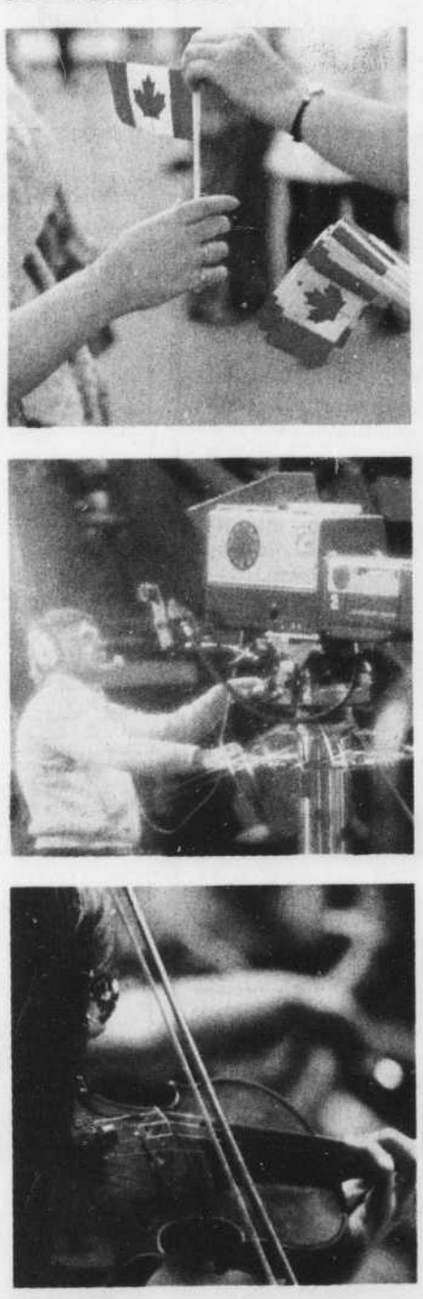

Le ministère des Communications, de concert avec les agences culturelles du Canada, les artistes et les télédiffuseurs, vise à enrichir la vie des Canadiens et à étendre la portée de la culture canadienne au reste du monde. C'est dans ce but que les initiatives suivantes ont été développées :

- Le Programme spécial d'initiatives culturelles
- Le Programme d'aide au développement de l'édition canadienne
- L'aide accordée aux musées en vue du rachat des œuvres et des objets faisant partie du patrimoine canadien
- L'appui donné aux revues et journaux canadiens
- L'assistance fournie aux personnes défavorisées et aux groupes minoritaires
- L'adoption de mesures visant à susciter l'innovation et la croissance dans les industries de la radiotélédiffusion, de la télévision payante, du cinéma, de l'enregistrement sonore, de l'artisanat, des arts visuels et de la scène.

Source de croissance économique
Au cours de la même période, les recettes des entreprises d'édition, de cinéma, de vidéo, de télédiffusion et d'autres sociétés semblables ont augmenté beaucoup plus rapidement que le produit intérieur brut du Canada. En 1981, la contribution totale du secteur culturel a dépassé 2,7 milliards de dollars, soit près de un pour cent du PIB.

Autrement dit, le secteur culturel a contribué presque autant à l'économie que les industries du textile, de l'aéronautique et des produits chimiques réunies.

Source d'emplois
Les industries culturelles représentent un des secteurs de croissance les plus dynamiques. Entre 1971 et 1981, le nombre de Canadiens exerçant des professions artistiques (écrivains, peintres, musiciens, réalisateurs, décorateurs, concepteurs, photographes, etc.) a **doublé.**

Les affaires culturelles au Canada... de bonnes affaires

Le ministère des Communications : nous contribuons au progrès économique du pays.

Canada